

JANVIER 2024

Etude sur l'impact sociétal, social et économique du sport

Rapport final



CENTRE DE DROIT
ET D'ÉCONOMIE
DU SPORT



Observatoire des Métiers du Sport – OMS

Accompagnés par

aFDas

La branche professionnelle du Sport (Convention Collective Nationale du Sport, IDCC 2511,) réunit plus de 35 000 structures employeurs et 200 000 salariés. L'affiliation des structures du sport à la Convention Collective 2511 définit le périmètre social des activités de la branche du sport, créée en 2005.

Le pilotage des politiques d'emploi et de formation de la branche est exercé au sein de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF Sport), composée de représentants des partenaires sociaux représentatifs de la branche du Sport : le COSMOS et l'AESL pour le collège employeur, la CFDT, la FNASS et la CGT pour le collège salarié. La CPNEF sport a été créée le 8 juin 2000. Elle est chargée de participer à la réalisation des objectifs suivants :

- Renforcer les moyens de réflexion et d'action de la branche professionnelle dans tous les domaines liés à l'emploi et à la formation professionnelle ;
- Agir pour que l'emploi et la formation professionnelle soient reconnus par les entreprises de la branche comme les éléments déterminants d'une politique sociale novatrice ;
- Permettre l'évolution des emplois tant qualitativement que quantitativement et limiter la précarité de l'emploi ;
- Favoriser une meilleure gestion de l'offre et de la demande d'emploi notamment en prenant en compte la pluriactivité et le pluri-emploi ;
- Effectuer toutes démarches utiles auprès des organismes publics de placement en vue de concourir à l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur formation ;
- Trouver des solutions pour faciliter le reclassement ou la reconversion des salariés.

Pour permettre aux partenaires sociaux de définir une politique éclairée de l'emploi et de la formation, et pour accompagner les entreprises dans la définition de leurs politiques de formation ainsi que les salariés dans l'élaboration de leurs projets professionnels, la branche s'est dotée d'un Observatoire des Métiers du Sport (OMS). Cet observatoire est un outil de connaissances et d'analyse de la branche du Sport.

L'objet de l'observatoire des métiers du Sport est de :

- Renforcer la capacité de la branche professionnelle à définir et mettre en œuvre des politiques de formation professionnelle ;
- Recueillir les informations les plus fiables sur la situation de la branche, notamment en termes d'emploi et de formation de manière à appréhender l'évolution des métiers du secteur du sport, tant en terme quantitatif que qualitatif, au niveau national et régional ;
- Analyser et anticiper les évolutions affectant l'articulation entre la formation et l'emploi afin de fournir à l'ensemble des acteurs de la formation et de l'emploi les outils et les moyens de réaction nécessaires aux changements à venir.

Pour cela, l'Observatoire réalise des enquêtes et études prospectives centrées sur l'évolution des métiers, capitalise des études disponibles par l'élaboration de synthèses et leur publication, participe et diffuse les travaux prospectifs relatifs à l'articulation emploi-formation, ainsi que l'ensemble des travaux permettant de connaître la situation de la branche du Sport.



Créée en 2004, Pluricité est une organisation **agrée par l'État comme « entreprise solidaire d'utilité sociale »**, spécialisée dans **l'analyse, l'évaluation et l'accompagnement des politiques publiques et projets liés aux enjeux d'insertion, d'éducation, de solidarités, de sport, d'engagement et de cohésion**. Son objet est de renforcer l'efficacité et l'utilité de l'action publique et de développer l'évaluation des politiques publiques, par une approche interdisciplinaire et méthodologique rigoureuse.

Pluricité repose ses travaux sur une approche de recherche évaluative innovante, confrontant méthodes quantitatives, qualitatives et comparatives, et combinant un haut niveau d'exigence scientifique avec un souci de diffusion et de traduction concrète des résultats auprès des acteurs publics et de la société civile.

Par ses activités, Pluricité œuvre à **mieux ancrer la démarche d'évaluation dans le pilotage des politiques publiques et des projets et dans la recherche académique en sciences sociales**. Pluricité travaille en lien avec les sciences expérimentales, notamment dans le cadre de collaborations avec différents laboratoires de recherche. Enfin, Pluricité contribue au débat public et aux réflexions sur l'évaluation impliquant d'autres acteurs (bailleurs internationaux, administratifs, parlementaires, acteurs associatifs...), dans une optique de promotion de la démarche d'évaluation et d'amélioration de sa qualité.

Pour plus d'informations : www.pluricite.fr



Depuis sa création en 1978, les travaux du Centre de Droit et d'Économie du Sport s'inscrivent dans une approche résolument pluridisciplinaire qui en fait toute son originalité et toute sa force. S'attachant à concilier rigueur universitaire et immersion dans la réalité quotidienne du sport, il a développé de nombreuses activités : l'Expertise, la Formation et des Publications, qui en font une véritable référence dans le secteur Sport.

Le CDES accompagne de nombreuses structures afin de leur fournir des éléments d'analyse et des outils d'aide à la décision. Leur équipe est constituée à la fois d'experts salariés œuvrant en tant que chargés d'études économiques et immergés quotidiennement dans la réalité du secteur et d'experts universitaires internationalement reconnus garants de l'application de méthodologies rigoureuses et de la prise en compte d'enjeux structurants.

Pour plus d'informations : www.cdes.fr



TABLE DES MATIERES

1	L'ETUDE SUR L'IMPACT SOCIÉTAL, SOCIAL ET ECONOMIQUE DU SPORT	6
1.1	Le contexte au sein duquel l'étude prend place	6
1.2	La méthodologie de recueil des données et informations liées à l'étude	8
2	LE PERIMETRE DE L'IMPACT DU SPORT	10
2.1	Question de terminologie	10
2.2	Définition de l'impact social et sociétal et de son champ d'action	10
2.3	Définition de l'impact économique et de son champ d'action	11
3	L'IMPACT SOCIAL ET SOCIÉTAL DU SPORT	14
3.1	La question de l'impact du sport sur l'insertion professionnelle et les carrières professionnelles	14
3.2	Les activités physiques et sportives bienfaites pour la santé et le bien-être	32
3.3	La question de l'impact du sport sur la réussite éducative	44
3.4	La question de l'impact du sport sur la cohésion sociale	59
3.5	Une approche par les coûts évités de l'impact social et sociétal du sport	79
4	L'IMPACT ECONOMIQUE DU SPORT	83
4.1	L'impact des pratiques sportives	88
4.2	L'impact des évènements sportifs	112



1



L'étude sur
l'impact
sociétal, social
et économique
du sport

1 L'étude sur l'impact sociétal, social et économique du sport

1.1 Le contexte au sein duquel l'étude prend place

1.1.1 L'Observatoire des Métiers du Sport

Pour accompagner les entreprises dans la définition de leurs politiques de formation ainsi que les salariés dans l'élaboration de leurs projets professionnels et pour permettre aux partenaires sociaux de définir une politique de l'emploi et de la formation, la branche s'est dotée d'un observatoire des métiers du Sport.

L'observatoire est un outil de connaissances et d'informations sur les évolutions des emplois et des qualifications.

L'objet de l'observatoire des métiers du Sport est de :

- Renforcer la capacité pour la branche professionnelle de définir et de mettre en œuvre des politiques de formation professionnelle (en particulier définir la politique en matière de contrat de professionnalisation) ;
- Recueillir les informations les plus fiables sur la situation de l'emploi et de la formation de manière à appréhender l'évolution des métiers du secteur du sport, tant en terme quantitatif que qualitatif, au niveau national et régional ;
- Analyser et anticiper les évolutions affectant l'articulation entre la formation et l'emploi afin de :
 - Fournir à l'ensemble des acteurs de la formation et de l'emploi les outils et les moyens de réaction nécessaires aux changements à venir ;
 - Permettre, par la connaissance de l'évolution des métiers, l'anticipation des besoins de formation et la mise en œuvre de politiques de formation adaptées ;
 - Nourrir les travaux de la CPNEF.



1.1.2 Les motivations de l'étude, sa synthèse et son contexte général

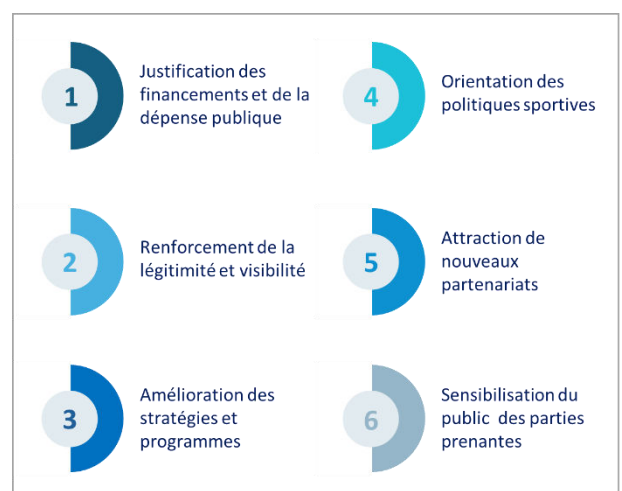
Le sport occupe une place parfois ambiguë dans les médias et dans l'opinion publique. L'actualité sportive des derniers mois a montré que le sport était traversé par les mêmes enjeux et problématiques qui traversent la société dans son ensemble. Les réussites de l'été olympique (modèle de l'investissement et de la persévérance des sportifs de haut niveau, rassemblement populaire...) a ainsi voisiné avec divers types de dérives. Si le sport est ainsi souvent célébré pour ses bénéfices, il est aussi fréquemment critiqué : les scandales de dopage, les problèmes de gouvernance, les discriminations, les violences ou encore les coûts des grands événements sportifs.

Ces controverses occupent une large part des discours médiatiques et politiques, au point d'éclipser les bienfaits du sport pour la société dans son ensemble, ce qui était d'ailleurs notamment au cœur de la dimension Héritage portée par les JOP. Le sport a la capacité de contribuer de manière cruciale à la cohésion sociale, à la santé publique et à l'éducation, autant de dimensions peu mises en lumière et peut-être moins intuitives que la capacité du sport sur des dimensions plus économiques.

Ce bénéfice qui rejait au-delà du terrain sportif, au-delà des stades et des médailles, n'est ni neuf ni une vue de l'esprit, bien qu'il reste sujet à discussion et à caution. Le sport peut être un acteur en faveur de la prévention de maladies chroniques, de l'amélioration du bien-être mental et de la réduction des comportements à risque chez les jeunes. Il peut contribuer à l'égalité d'accès à des pratiques valorisantes, et devenir aussi un levier d'inclusion sociale pour les populations marginalisées. Ces bénéfices de moins en moins cachés restent plutôt sous-estimés dans la sphère publique, alors que le sport est plus facilement associé à la stricte dimension du spectacle ou de la performance physique. Cela rend essentiel un travail de mesure précis et multidimensionnel de l'impact du sport.

L'Observatoire des Métiers du Sport s'est donc saisi de ce sujet pour rééquilibrer les discours et fournir des données tangibles sur les apports réels du sport à la société. L'Observatoire des Métiers du Sport reconnaît ainsi la nécessité de dépasser les perceptions superficielles du sport pour en évaluer les retombées sociales, économiques et sanitaires de manière fouillée, sereine et équilibrée. Dans un contexte où les attentes de la société sont multiples, comprendre les effets du sport devient indispensable pour orienter les politiques publiques vers une meilleure valorisation et un soutien plus conséquent de l'activité physique et sportive. L'observatoire souhaite ainsi pallier le manque d'attention accordée aux bienfaits globaux du sport et démontrer qu'au-delà de l'investissement matériel (infrastructures, subventions), les retombées pour les territoires et la population en général justifient un soutien accru, pour une valeur ajoutée décuplée. De surcroît, cette étude vise à contribuer à mieux orienter les politiques et priorités publiques liées au sport, à aligner les actions sportives avec d'autres enjeux sociétaux, à renforcer la légitimité et visibilité du secteur et à sensibiliser le grand public, les pratiquants ou non et les parties prenantes (du sport et d'ailleurs) aux bénéfices globaux du sport, renforçant l'adhésion et l'engagement, tout en prenant en compte les controverses et effets négatifs potentiels ou prouvés du sport.

Cette mesure d'impact a donc pour mission de quantifier et qualifier les bénéfices du sport dans ses diverses dimensions. En réévaluant la place du sport dans l'agenda politique, l'étude vise à inscrire ses apports dans des stratégies publiques qui répondent mieux aux enjeux contemporains, comme, par exemple, la lutte contre les inégalités sociales, le soutien à la santé mentale, la réussite éducative, le développement économique et l'attractivité territoriale et l'amélioration des conditions de vie dans les territoires défavorisés.



Pour mener cette étude, la démarche retenue est rigoureuse et s'appuie sur une double approche : 1/ la première phase analyse les études existantes pour recenser les preuves des bénéfices du sport sur la santé, l'économie et d'autres domaines, tout en tenant compte des controverses scientifiques et méthodologiques 2/ une seconde phase d'échanges et d'entretiens avec des chercheurs et experts des différents « points d'impact », a permis de croiser les perspectives académiques et les observations empiriques, offrant ainsi une vue d'ensemble des réalités sociales et territoriales de l'impact du sport.

Cette approche, fondée sur la pluridisciplinarité, cherche à équilibrer les analyses quantitatives et qualitatives afin de produire une vision intégrée des effets du sport. En conciliant des données objectives et des insights tirés du terrain, l'étude cherche à dégager des enseignements pratiques pour mieux orienter les décisions publiques et privées en matière de politique publique du sport. L'étude innove par son ambition de fournir une analyse structurée et étayée des dimensions multiples du sport. Cette démarche, ancrée dans une rigueur scientifique, vise à offrir un outil de référence pour les décideurs, en vue de favoriser des politiques sportives plus inclusives et plus soucieuses de leurs répercussions sociales et économiques. Elle met ainsi en lumière des dimensions oubliées dans les débats publics, consolidant la légitimité du sport comme levier de transformation sociale et de cohésion territoriale.

Les résultats de cette étude révèlent des constats puissants et parfois surprenants. Le sport, bien plus qu'une activité de loisir, se révèle être un puissant catalyseur de bien-être, de santé et de développement social, impactant des domaines aussi variés que la prévention des maladies chroniques, l'insertion professionnelle et la revitalisation économique des territoires. Dans les quartiers en difficulté, les initiatives sportives apportent des bénéfices tangibles pour les jeunes et favorisent la réduction des comportements à risque. Sur le plan économique, les retombées se confirment à travers les effets d'attractivité et de dynamisme générés autour des événements sportifs et de la pratique en entreprise. En livrant des données précises et inédites, cette étude vise à changer le regard sur le sport, pour en faire un pilier essentiel de l'intérêt collectif.

1.2 La méthodologie de recueil des données et informations liées à l'étude

Dans le cadre d'une revue de littérature, une étude d'impact constitue un type d'analyse permettant d'évaluer les effets potentiels, directs ou indirects, d'une intervention, d'une politique ou d'une pratique dans des domaines tels que le social, l'économique, ou le sociétal. L'objectif est d'explorer comment une action donnée, qu'il s'agisse d'un programme de santé publique, d'une réforme politique, ou d'une initiative sociale, influence son environnement. Cette analyse, reposant sur des sources académiques et empiriques, vise à synthétiser les effets mesurés dans la littérature existante et à en dégager les grandes tendances et les variables contextuelles.

Une étude d'impact en revue de littérature n'est pas seulement descriptive, mais aussi comparative, en s'appuyant sur des études précédentes pour identifier les approches méthodologiques, les mesures d'impact et les résultats observés dans différents contextes. Elle permet d'obtenir une vision globale des résultats empiriques existants, de mettre en avant les controverses et points d'attention, et d'identifier les zones de recherches manquantes pour orienter les futures recherches et pratiques dans le domaine.

Cette étude a ainsi pour objectif de mettre en lumière les différents impacts du sport (social, sociétal et économique) en s'appuyant sur la littérature existante (études réalisées, articles de recherche etc..).

2



Le périmètre de l'impact du sport

2 Le périmètre de l'impact du sport

2.1 Question de terminologie

Dans ce rapport, l'analyse de l'impact social et sociétal se concentrera sur les **activités physiques et sportives** (APS) dans leur globalité, plutôt que sur le sport au sens strict. Cette approche permet d'inclure une diversité de pratiques physiques, qu'elles soient formelles ou informelles, individuelles ou collectives, compétitives ou récréatives. Ainsi, toute mention du « sport » dans ce rapport fera plus largement référence aux APS. Ce choix méthodologique garantit une vision complète et inclusive des effets observés dans la littérature, en tenant compte de l'ensemble des impacts que les pratiques physiques peuvent avoir sur la santé, le lien social, le bien-être et d'autres dimensions sociales, sociétales et économiques.

Définition de l'activité physique et sportive

La définition officielle des **activités physiques et sportives (APS)** est donnée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et divers organismes nationaux de santé et du sport. Selon l'OMS, l'activité physique se définit comme tout mouvement corporel produit par les muscles squelettiques qui requiert une dépense énergétique. L'activité physique désigne tous les mouvements que l'on effectue notamment dans le cadre des loisirs, pour se déplacer d'un endroit à l'autre, sur le lieu de travail ou lors des tâches ménagères. Une activité physique d'intensité modérée ou soutenue a des effets bénéfiques sur la santé. La marche, le vélo, le cabre (*wheeling*), le sport en général, la détente active et le jeu sont autant de façons courantes de pratiquer une activité physique pouvant être appréciée de tous, quel que soit le niveau de chacun.

En France, le **ministère des Sports** et l'**Agence nationale de santé publique (Santé publique France)** utilisent également des définitions similaires. Selon le ministère des Sports, l'APS englobe toutes les pratiques physiques, qu'elles soient encadrées ou non, dans un objectif de développement physique, de santé, ou de loisirs. Cette définition s'appuie sur une conception large et inclusive, qui prend en compte non seulement les activités sportives au sens strict, mais aussi toutes les formes de pratiques physiques contribuant à l'amélioration de la santé et du bien-être.

2.2 Définition de l'impact social et sociétal et de son champ d'action

Le sport est une activité universelle qui dépasse les frontières culturelles, économiques et géographiques. Il est bien plus qu'un simple moyen de divertissement ou de performance physique ; il constitue un vecteur de lien social et un levier de changement dans nos sociétés. Les impacts du sport se déploient notamment sur deux dimensions complémentaires : l'impact social et l'impact sociétal.

- **L'impact social** se concentre sur les effets d'une initiative au niveau individuel et collectif. Il couvre les dimensions de bien-être, d'inclusion, de lien social et de qualité de vie. Les actions ayant un impact social fort visent à réduire les inégalités, à renforcer la cohésion sociale et à offrir des opportunités d'engagement et de participation pour tous.
- **L'impact sociétal**, quant à lui, s'étend au-delà des individus et des groupes, en influençant les structures et les valeurs de la société dans son ensemble. Il comprend des dimensions économiques, politiques, environnementales et culturelles. L'impact sociétal se traduit par des changements profonds dans les institutions, les politiques publiques, les normes sociales et les pratiques collectives. Les initiatives ayant un impact sociétal contribuent ainsi à des transformations durables.

Ce rapport explorera dans un premier temps ces deux dimensions de manière concomitantes, en analysant comment l'APS influence à la fois les individus et les groupes, et, à un niveau plus large, les systèmes et les structures de la société.

La conduite des travaux s'est structurée sur une classification ad hoc, élaborée dans le cadre de la démarche et discutée en comité de pilotage. Elle a été pensée et construite pour permettre d'embrasser de la manière la plus exhaustive possible le spectre des impacts du sport sur les dimensions sociales et sociétales et d'en favoriser l'appropriation.

La classification des différents types d'impacts sociaux et sociétaux...

Impact social...	... et sociétal
Contribution à l'éducation	Réduction des inégalités et promotion de l'inclusion et de la diversité
Amélioration de la santé et du bien-être	Renforcement de la cohésion sociale
Déploiement de l'insertion professionnelle	Sensibilisation aux enjeux sociétaux
Prévention de l'apparition de comportements déviants	Promotion de la citoyenneté active
	Rayonnement territorial, national et international



... réparties au sein de 4 grandes thématiques abordées au sein du rapport :



2.3 Définition de l'impact économique et de son champ d'action

L'impact économique du sport englobe des éléments concrets tels que le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée et l'emploi. L'impact économique du sport englobe non seulement les **effets directs** liés aux activités sportives (emplois, billetterie, vente de produits), mais aussi les **effets indirects** (développement d'infrastructures, tourisme) qui se manifestent à travers des **externalités positives et négatives**. Ces retombées économiques mobilisent diverses parties prenantes, allant des entreprises privées aux institutions publiques, en passant par les acteurs associatifs. Pour appréhender cet impact, il est essentiel de définir clairement ce que l'on entend par « impact économique du sport ».

Tout d'abord, il est courant en économie du sport de distinguer **trois segments principaux** : le **sport professionnel**, le **sport amateur de compétition** et le **sport loisirs**. Le sport professionnel est principalement axé sur la rentabilité et produit des événements qui engendrent des bénéfices économiques tout en générant des externalités, tant positives (lien social, bien-être) que négatives (hooliganisme, pollution). Le sport amateur de compétition, quant à lui, est davantage lié à des logiques sociales et peut être reconnu comme d'utilité sociale, apportant des bénéfices nets aux territoires. Enfin, le sport loisirs répond à une demande sociale croissante pour des activités axées sur le plaisir, la santé et la convivialité, souvent en dehors des structures traditionnelles.

Les effets économiques du sport se divisent en deux grandes catégories : les **effets marchands**, qui impliquent des flux monétaires affectant divers acteurs économiques, et les **effets non marchands**, qui ne se traduisent pas par des transactions financières mais ont néanmoins une valeur. Les bénéfices marchands reflètent la création de richesse nette dans un territoire donné grâce à l'activité sportive. Ils peuvent provenir d'événements ponctuels ou

réguliers et engendrent des effets indirects par le biais d'un effet multiplicateur. En revanche, les **bénéfices non marchands** englobent des fonctions sociales telles que l'amélioration de la santé ou l'intégration sociale, dont la valeur doit également être reconnue.

L'analyse de l'impact économique nécessite de considérer différents niveaux d'analyse : micro (individus), **méso** (territoires) et **macro** (société). Au niveau individuel, les bénéfices incluent le bien-être et la santé. Au niveau territorial, ils peuvent être marchands ou non marchands, affectant l'image et l'attractivité d'une région. Enfin, au niveau sociétal, bien que l'impact macroéconomique du sport soit relativement faible par rapport au PIB global, les bénéfices non marchands sont cruciaux.

Pour évaluer cet impact, plusieurs méthodologies peuvent être employées. On peut choisir entre une **évaluation à court terme** (mesurant l'impact immédiat d'un événement) ou à **long terme** (évaluant l'héritage laissé par cet événement). Les unités de mesure peuvent être **monétaires ou non monétaires**. Par ailleurs, il existe une distinction entre **études de poids économique** — qui mesurent le volume d'activité d'un secteur — et **études d'impact économique** — qui évaluent la création nette de richesse suite à un choc externe.

Enfin, pour mesurer l'impact du sport efficacement, il est important de **différencier les pratiques sportives des événements sportifs**. Les pratiques peuvent être **fédérales, commerciales ou libres**, chacune ayant un poids économique différent selon la concurrence entre elles. Concernant les événements sportifs, on distingue les **événements ponctuels** (uniques) des **événements réguliers** (récurrents), chaque type ayant un impact économique distinct sur les territoires d'accueil. En somme, l'impact économique du sport est significatif mais parfois sous-estimé. Une évaluation rigoureuse doit permettre de mieux valoriser son rôle dans l'économie et son potentiel pour générer des retombées positives durables pour les territoires et la société dans son ensemble.

Le chapitre relatif à l'impact économique du sport traitera de deux grandes thématiques :



3



L'impact social
et sociétal du
sport

3 L'impact social et sociétal du sport

3.1 La question de l'impact du sport sur l'insertion professionnelle et les carrières professionnelles

« Dans le sport, il y a quelque chose de vrai et d'authentique qui encourage le mérite et la persévérance. C'est une école d'inclusion qui permet de dépasser les barrières de classe, d'ethnie et d'âge. »

Barack Obama, réunion annuelle de la Fondation Obama à Chicago (30 octobre 2017)

« Le sport a le pouvoir de changer le monde. Il a le pouvoir d'inspirer, de fédérer les gens comme peu d'autres choses peuvent le faire. Il peut créer de l'espoir là où il n'y avait que du désespoir. »

Nelson Mandela, discours de cérémonie de remise des trophées Laureus World Sports Awards (25 mai 2000, Monaco)

« Le sport a le pouvoir de transformer des vies. Il peut offrir aux jeunes la chance d'apprendre la discipline, l'esprit d'équipe et la tolérance, autant de valeurs essentielles pour vivre ensemble. »

Tony Blair, cérémonie de lancement du programme "Sport Action Zones" (30 octobre 2017)

« Le sport est un moyen d'insertion sociale et de lutte contre l'exclusion. Il permet d'inculquer des valeurs comme le respect de l'autre, le travail collectif et le dépassement de soi. »

Marie-George Buffet, discours d'inauguration d'un centre sportif à Saint-Denis (12 septembre 1998)

« Le sport est une école de la vie. Il prépare à l'effort, à la persévérance, des qualités essentielles dans le monde professionnel. Encourager le sport pour l'insertion professionnelle, c'est offrir une chance à chacun de s'intégrer par ses compétences. »

Jean Castex, discours au ministère du travail (4 novembre 2020)

« Le sport est un levier d'insertion sociale et professionnelle. Il permet de donner aux jeunes, notamment ceux des quartiers prioritaires, les clés pour développer des compétences utiles à leur insertion dans le monde du travail. »

Patrick Kanner, discours de lancement du programme "Citoyens du Sport" (2 décembre 2015)

« Le sport est un formidable levier d'insertion professionnelle. Au-delà de la performance, il forge des valeurs et des compétences précieuses pour entrer dans la vie active, comme le travail d'équipe, la gestion de l'effort et l'engagement. »

Pierre Rabadan, Adjoint au maire de Paris, chargé du Sport, discours de présentation du programme "Paris Sport Emploi" (10 mars 2021)

Le sport est une école d'insertion professionnelle, qui apprend le respect des règles, la persévérance et le travail d'équipe – autant de qualités indispensables dans le monde de l'entreprise. »

David Lappartient, Président de l'Union Cycliste Internationale, discours d'ouverture d'un séminaire sur le sport et l'emploi (15 septembre 2019)

3.1.1 Le périmètre étudié

L'impact liant la question des carrières professionnelles et le sport s'observe sous trois entrées principales constituant le périmètre étudié :

L'insertion par le sport

Le sport, agent positif de l'inclusion de publics fragiles dans la vie active



L'insertion dans le sport

Le sport, terrain de professionnalisation diversifiée



Le renforcement des carrières

Le sport, contributeur actif à la progression des carrières professionnelles et à l'épanouissement au travail



Le rôle du sport en tant que facteur d'inclusion et d'intégration sociale et professionnelle est reconnu depuis de nombreuses années, appuyé par des actions concrètes, expérimentales et / ou pérennes, des travaux d'études et de capitalisation, des recherches académiques, des rapports institutionnels¹ et, plus récemment, par des stratégies publiques de soutien² interministérielles.

Le champ considéré dans cette partie recouvre à la fois l'insertion professionnelle **par** le sport et **dans** le sport, deux approches qui se complètent et soulignent les multiples rôles que peut jouer le sport dans la construction d'un parcours professionnel tant pour l'entrée dans la vie professionnelle, que le maintien ou le retour à l'emploi.

L'insertion **par le sport** fait notamment référence au travail de repérage des publics, à l'acquisition de compétences transférables ou encore à la création de réseaux sociaux facilitant l'accès à l'emploi, notamment pour les personnes en situation de vulnérabilité. Cette insertion par le sport vise une insertion professionnelle quel que soit le secteur d'activité.

L'insertion **dans le sport** concerne elle l'accès à des métiers directement liés au secteur sportif lui-même, comme ceux d'éducateur sportif ou encore de gestionnaire d'infrastructures sportives, soutenus par la professionnalisation croissante des métiers du sport.

Plus précisément :

- L'insertion professionnelle par le sport renvoie à l'idée qu'une pratique sportive peut être mobilisée spécifiquement pour constituer un levier³ pour travailler l'insertion professionnelle de publics qui cherchent à entrer ou retourner dans l'emploi et sont plus ou moins éloignés des règles de fonctionnement du marché du travail. Ce « levier » singulier du sport est en fait multiple, allant des « 2 R »⁴ du repérage et de la remobilisation à l'acquisition de compétences transversales (ou « soft skills »)

¹ Par exemple, le Livre blanc sur le sport de la Commission européenne en 2007

² Citons, notamment : la feuille de route conjointe des ministères du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, signée en janvier 2022, ou encore le programme « les clubs sportifs engagés », initiative conjointe du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, qui vise à développer l'insertion par le sport et l'emploi dans les associations.

³ Les travaux de l'Observatoire des métiers du sport parlent en la matière d'une orientation de la pratique tournée spécifiquement sur une vocation de type « le chemin vers et l'atterrissage dans l'emploi », quand un chercheur comme François Le Yondre utilise à son niveau l'idée de « conditionnalité des effets ». Il s'agit dans les deux cas de différencier l'idée d'une pratique sportive bénéfique par elle-même d'une pratique mise en œuvre pour atteindre un objectif ciblé.

⁴ https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/presentation_o2r.pdf : référence à l'offre de repérage et de remobilisation (o2r) issue de l'article 7 loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023.

utiles et recherchées sur le marché du travail comme au développement du réseau social et à la mise en lien avec le monde économique.

- L'insertion professionnelle dans le sport s'appuie, quant à elle, sur la professionnalisation d'un secteur économique dont les pratiques se massifient, se diversifient et reposent sur des demandes et des cadres d'exercice de plus en plus exigeants. Les métiers du sport, qu'ils soient orientés vers l'éducation sportive, la gestion d'événements, ou encore les activités de bien-être et de santé, offrent de nombreuses perspectives d'emploi. Ce secteur bénéficie d'une reconnaissance institutionnelle accrue, avec des formations spécifiques (STAPS -sciences et techniques des activités physiques et sportives, BPJEPS -brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) et des certifications (CQP -certificat de qualification professionnelle- et le TFP -titre à finalité professionnelle- « Chargé de développement d'une structure sportive associative ») qui facilitent l'accès à ces professions pour les jeunes et les adultes en reconversion.

Des sources diverses fournissent des éléments d'analyses relativement nombreux et fiables, relevant d'études académiques, de rapports institutionnels, d'études de cas, etc. S'il est hétérogène, ce corpus offre un point d'observation disposant de nombreux faisceaux d'indices convergents et un premier niveau d'analyse équilibrée de l'impact du sport sur l'insertion professionnelle, même s'il paraît nécessaire de rester vigilant sur certaines limites des différentes sources. Notons qu'on peut observer une forme de séquençage dans les sources, les données de bilan et rapports d'impact présentant un caractère plus récent que les sources académiques, ce qui renvoie à un secteur qui, « dans le réel » ou sur le terrain, connaît des évolutions particulièrement dynamiques ces dernières années.

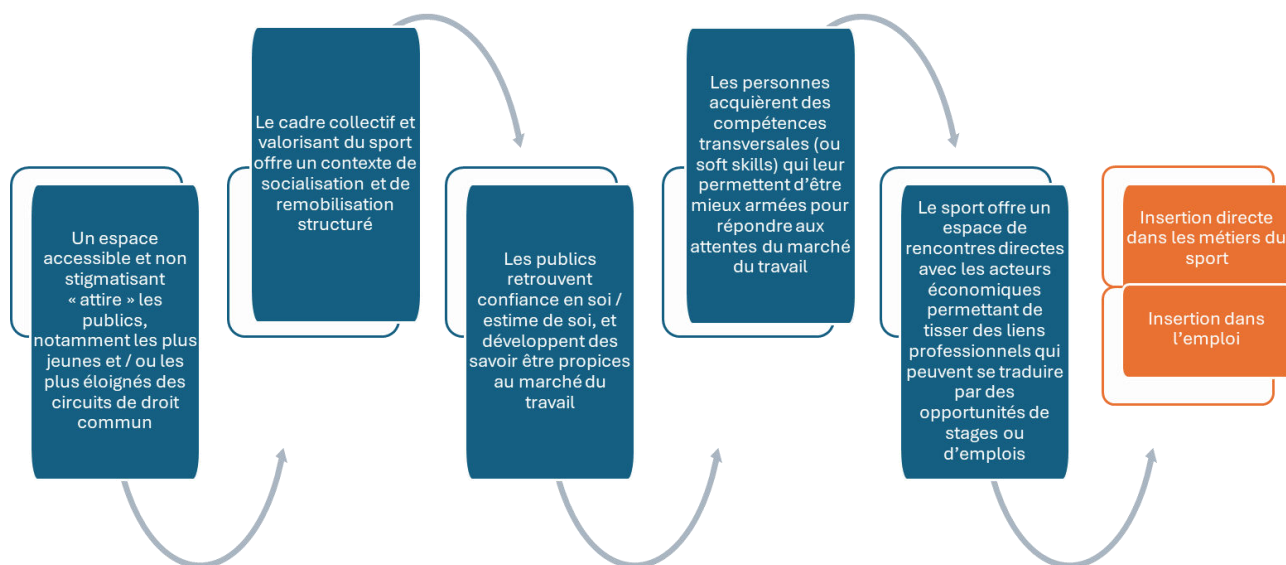
A l'appui de plusieurs travaux menés⁵ et d'articles de vulgarisation, nous schématisons l'impact du sport sur l'insertion professionnelle autour de quatre grandes dimensions complémentaires dont nous proposons qu'elles structurent plus globalement l'approche ici présentée de l'impact du sport sur l'insertion professionnelle (par et dans le sport) :

- Le repérage et la remobilisation par le sport,
- Le développement des compétences transversales par le sport,
- Le sport comme un espace privilégié de développement du réseau social et de rencontres avec le monde économique,
- Les métiers du sport, une voie d'insertion professionnelle directe.

Les trois premières dimensions renvoient plus particulièrement à l'entrée relative à l'insertion professionnelle par le sport, quand la quatrième a plus particulièrement trait à l'insertion professionnelle dans le sport. Nous verrons qu'en matière d'impact, en ce qui concerne l'insertion professionnelle par le sport, la littérature académique documente plutôt bien les effets qualitatifs sur les personnes et les parcours et que les livrables de type bilan de projet et rapport d'impact apportent davantage d'éléments quantitatifs sur le débouché professionnel en tant que tel des parcours.

Considérés ensemble, ces 4 grands domaines d'impact du sport en matière d'insertion professionnelle peuvent concourir à dessiner une chaîne de causes à effets, mais il convient d'intégrer qu'elle constitue une « théorie fictive » qui ne saurait refléter la réalité des trajectoires, les parcours d'insertion individuels disposant de réalités plus complexes (avec une grande variété des points de départ et d'arrivées comme des étapes intermédiaires).

⁵ Notamment le Panorama national de l'insertion professionnelle par et dans le sport publié en 2022 par l'Observatoire des Métiers du Sport



A ce déjà vaste ensemble cependant bien lisible à travers sa structuration duale et complémentaire « d'insertion **par** » et « d'insertion **dans** » le sport, un troisième champ d'impact liant la question des carrières actives et du sport nécessite d'être envisagé, qui a trait à **la manière dont l'activité physique et sportive peut concourir à renforcer voire booster la progression des carrières professionnelles comme à l'épanouissement au travail**, tout secteur confondu. Sous l'adage voulant que les mêmes causes aient les mêmes effets, ce qui favorise l'entrée en carrière (les compétences sportives transférées dans le cadre professionnelle) est de nature à jouer positivement dans l'évolution professionnelle et, plus largement, des travaux académiques documentent les avantages comparatifs des carrières qui intègrent les bénéfices du réseautage et des signaux positifs que la pratique sportive renvoie des salariés à leurs employeurs.

3.1.2 Les études, travaux et rapports de référence

- Brisset L., « Évaluer l'efficacité des dispositifs socio-sportifs : de la fausse pertinence technologique à l'innovation sociale de compétition », *Sciences sociales et sport*, 11(1), 2018
- Brisset L., Haschar-Noe N., « Quelle évaluation des politiques d'insertion par le sport ? L'exemple des Actions départementales de développement socio-sportif (ADSS) d'Hérault Sport », *Revue européenne de management du sport*, n°34, 2012
- Cabane C., Clark A.E., "Childhood Sporting Activities and Adult Labour-Market Outcomes", *Annals of Economics and Statistics*, 2015
- CDES – Amnyos, « Cartographie des emplois directement mobilisés par l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 », 2019
- Céreq – France Stratégie, « Vision prospective partagée des emplois et des compétences Les métiers du sport », *Réseau Emplois et Compétences*, 2019
- Chantelat P., « L'insertion sociale par le sport : Politiques publiques et pratiques de terrain ». *Revue STAPS*, 55, 2001
- Charrier D., Jourdan J., « Insertion par le sport et évaluation : entre technocratie et innovation. Actes du colloque Sports, jeunesse et logiques d'insertion », 1996
- Coakley J., « Youth Sports : What Counts as "Positive Development?" *Journal of Sport and Social Issues*, 35(3), 2011
- Downward P., Rasciute S., « Does sport make you happy? An analysis of the well-being derived from sports participation. » *International Review of Applied Economics*, 25(3), 2011
- Durand M., « Le sport comme levier d'insertion professionnelle pour les personnes éloignées de l'emploi : focus sur les bénéficiaires du RSA du département de l'Isère », *Sciences de l'Homme et Société*, 2023

- Gasparini W., « L'intégration par le sport. Genèse politique d'une croyance collective », *Sociétés contemporaines*, n° 69, 2008
- Gastaut Y., « Sport et intégration, Mise en scène d'un enjeu républicain et citoyen - Le sport dans la société », *Cahiers français n° 438 - La Documentation française*, 2024
- GREF Bretagne « Insertion des diplômés de 2014 du sport et de l'animation : 1 an après l'obtention du diplôme », Edition 2016
- Guérandel, C., « Une nouvelle catégorie des politiques d'« intégration par le sport » : les « filles de cités » », *Sciences sociales et sport*, 10(1), 2017
- Hoyer R., Nicholson M., « Sport and Professional Employment in Europe: Trends and Challenges. » *European Sport Management Quarterly*, 13(2), 2013
- Kostea V. D., "The Effect of Exercise on Earnings: Evidence from the NLSY", *Journal of Labor Research*, 33(2), 2012
- Lechner M., "Long-run labour market and health effects of individual sports activities", *Journal of Health Economics*, 28(4), 2009
- Le Yondre F., Bodin D., Roussel P., Robène L., « L'éducation par le sport face au chômage. » *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, Vol. 43, 2010
- Le Yondre F., « Comment peut-on être chômeur assisté et sportif ? Sport, assistance et travail : des catégories en jeu », *Sciences sociales et sport*, N° 6, 2013
- Le Yondre F., « Le sport dans l'intervention sociale : l'individu responsable mais sous contrôle. » *Informations sociales*, 187(1), 2015
- Le Yondre F., « L'insertion par le sport : croyances à déconstruire et savoirs à formaliser », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, N° 63, 2016
- Jones G., Green K., « Exploring the relationship between sport and employability », *Journal of Sport and Social Issues*, 30(3), 2006
- Observatoire des métiers du sport, CDES Amnyos, « Réalisation d'une cartographie prospective des métiers et compétences dans le secteur du sport », 2021
- Observatoire des métiers du sport, Pluricité, « Panorama national de l'insertion par le sport », 2022
- Pluricité Emoha - Évaluation du programme « Inclure par le Sport », ANPSS, 2024
- Rooth D.-O., « Work Out or Out of Work: The Labor Market Return to Physical Fitness and Leisure Sport Activity », *Labour Economics*, 18(3), 2011
- Sport dans la ville, Rapport annuel 2023, intégrant des données d'une Etude d'impact réalisée en 2022 sur un échantillon représentatif de 1200 jeunes et parents bénéficiaires de sport dans la ville par les cabinets Eexiste et Koreis
- Taylor M., Doherty A., McGraw P., "Sport as a networking tool: Social capital development through sporting events", *European Journal for Sport and Society*, 11(1), 2014

3.1.3 Les principaux enseignements des études & des experts

Les développements qui suivent et les éléments de preuve qu'ils manipulent sont tous alignés avec l'idée que le sport n'impacte pas en tant que tel, ou de manière automatique (en clair, le sport ne suffit pas), mais dans la mesure où il est intégré à un régime d'intervention qui cherche à impacter en matière d'insertion professionnelle. Il s'agit de manière très résumée d'utiliser les potentiels du sport dans un contexte et des activités qui permettent d'obtenir un développement positif par le sport, ce dernier étant bien conditionné⁶ par une qualité d'intervention, des structures et des objectifs, etc. En la matière, la littérature académique est *largement* alignée.

Le repérage et la remobilisation par le sport

⁶ Coakley J., « Youth Sports : What Counts as "Positive Development?" *Journal of Sport and Social Issues*, 35(3), 2011

A considérer ensemble (dans leur potentielle chronologie) et séparément, le repérage et la remobilisation valent pour les publics auxquels l'insertion par le sport apporte une réponse, soit une cible de publics qui se distribuent sur un éventail de vulnérabilités, qu'ils soient plus généralement éloignés des règles de fonctionnement du marché du travail, des publics empêchés, des publics invisibles, des publics en précarité, des jeunes NEET, des personnes en parcours de migration, etc...⁷. C'est en considérant les caractéristiques des publics cibles que le levier du repérage et de la remobilisation prend toute sa dimension, alors même que les dispositifs d'insertion à l'emploi ont régulièrement du mal à toucher et rencontrer les personnes qu'ils visent.

Les études montrent en effet que le sport, en tant qu'activité à la fois accessible / attractive, non stigmatisante et valorisante, est particulièrement adapté pour capter des publics éloignés de l'offre et les réengager dans des trajectoires d'insertion qui se saisissent des aides, mesures et appuis qui peuvent concourir à l'insertion dans l'emploi. Plus avant, il peut constituer un outil efficace pour identifier des publics motivés, des « talents », repérage initial qui permettra ensuite de travailler l'orientation et les compétences.

Le repérage de publics sortis du scope du droit commun ou de talents non révélés par les circuits habituels de l'entrée dans la vie active sont un premier impact notable de l'insertion professionnelle par le sport, encore peu ou pas documenté par la littérature académique alors que ces entrées relèvent souvent d'actions portées notamment par les expérimentations issues du PIC et que la feuille de route O2R pourra pérenniser.⁸

L'impact du sport en termes d'insertion professionnelle est encore documenté sous l'angle de la remobilisation des personnes (non sans controverse), mais avec des résultats a priori notables et un potentiel avéré. En la matière, les effets sont de diverses natures. Face à « l'épreuve du chômage », l'activité sportive, programmée dans un cadre temporel, offre une *compensation*, un élan se poursuivant au-delà du temps de pratique. La régularité et la prévisibilité des séances sportives peuvent aider à réorganiser un emploi du temps, atténuer le sentiment de « temps vide » et rétablir une certaine routine⁹. Activité d'engagement envers soi et envers autrui, « agenda pour le corps », la pratique sportive ouvre à une forme de revalorisation de l'estime de soi par la fixation d'objectifs, leur atteinte, la fierté de soi. Proposition d'un cadre structurant et d'une expérience valorisante à des personnes souvent confrontées à des échecs répétés, le sport contribue à reconstruire la confiance en soi, condition préalable à toute démarche d'insertion professionnelle. Au-delà de ce volet psychologique, les dispositifs d'insertion par le sport activent la mise en lien des personnes avec les acteurs locaux pourvoyeurs d'offres et de réponses qui vont concourir à la résolution de la situation et à l'avancée du parcours, à divers titres (freins organisationnels, financiers, de mobilité, de gardes d'enfants...).

En matière de repérage et de remobilisation, on peut plus globalement parler d'**un levier d'insertion sociale où le rôle en matière d'insertion professionnelle est indirect**. Tout l'intérêt réside dans le fait que ce levier peut être capitalisé¹⁰ à la fois dans les parcours d'insertion des personnes, dans un processus d'insertion plus large, qui inclut l'accès à des opportunités professionnelles, et dans la structuration des métiers d'éducateurs socio-sportifs.

En résumé, comme principaux impacts :

- La mise en lien ou la reprise de contact avec des publics en rupture ou éloignés des institutions
- L'identification de talents non révélés par les circuits de droit commun
- La contribution à la restauration de l'estime de soi

⁷ Les travaux de Chanevat, de Gasparini, de Charrier, de Le Yondre... tous s'appuient sur des situations où les publics relèvent des catégories cibles des politiques de soutien à l'emploi pour les personnes en difficultés. Ou encore ceux de Guérandel C., « Une nouvelle catégorie des politiques d'« intégration par le sport » : les « filles de cités » ». *Sciences sociales et sport*, 10(1), 2017, qui s'intéressent aux « filles des cités ».

⁸ Pluricité Emoha - Évaluation du programme « Inclure par le Sport », ANPSS, 2024

⁹Le Yondre F., Bodin D., Roussel P., Robène L., « L'éducation par le sport face au chômage. » *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, Vol. 43, 2010

¹⁰ Brisset, L., « Évaluer l'efficacité des dispositifs socio-sportifs : de la fausse pertinence technologique à l'innovation sociale de compétition », *Sciences sociales et sport*, 11(1), 2018



- Le réengagement dans des parcours d'activation de solutions – mise en lien avec l'offre locale et disponible
- L'initiation et le travail des parcours socioprofessionnels (*y compris sur des abandons ou des fins de parcours sans solution*)

Le développement de compétences transversales transférables à une diversité de métiers et de secteurs

L'insertion professionnelle par le sport favorise l'acquisition de compétences transversales qui améliorent la capacité des personnes en parcours d'insertion à répondre aux attendus des employeurs. Les effets qui sont ici observés portent sur la manière dont les dispositifs d'insertion professionnelle par le sport parviennent d'une part à travailler sur des compétences transversales et d'autre part à les mobiliser dans une logique de transférabilité dans le monde du travail, passant par un exercice de formalisation et de valorisation des compétences¹¹. Le sport agit ici comme un terrain d'entraînement à des compétences transversales en reproduisant les dynamiques que les publics rencontreront dans le monde professionnel. Le développement de compétences transversales apparaît d'autant plus crucial qu'ils concernent un public dont on sait que la trajectoire est plus sensible à l'absence de ces compétences¹².

Plusieurs aspects peuvent mériter de se distinguer pour sortir d'une liste à la Prévert, ces différentes entrées présentant cependant des frontières plus ou moins nettes et s'englobant dans tous les cas dans l'idée du développement de savoir être ou de soft-skills, de compétences douces :

- **L'activation voire l'acquisition de compétences sociales et comportementales**, c'est-à-dire de compétences nécessaires pour interagir et établir des relations avec les autres de manière efficace et mutuellement satisfaisante.

Elles peuvent porter sur un spectre relativement large et renvoient à des facultés qui sont davantage humaines que techniques et qui paraissent relativement indispensables pour 1) la réussite du parcours d'insertion et plus avant 2) l'insertion professionnelle durable elle-même. Les différents travaux évoquent l'écoute, la gestion du conflit, la capacité à collaborer / le travail d'équipe, parfois le leadership voire même la gestion du stress. Compétences qui ne sont propres à aucun secteur, elles peuvent en tous les cas être plus particulièrement recherchées dans les métiers qui nécessitent un travail d'équipe ou un contact avec le public¹³.

- **Le sport comme levier d'autonomisation**, le rôle du sport s'exerçant dans une forme de responsabilisation des individus en situation de précarité, ce qui peut avoir son « revers » (cf. la partie controversée) mais peut malgré tout concourir à inciter à la prise de décision, à l'autonomie tout en étant dans un cadre contraint (renforcement de compétences clés telles que la capacité à travailler de manière indépendante, la prise de responsabilités et la gestion du temps), à la capacité à activer des relais et des interlocuteurs.
- **Une forme de contribution au développement personnel (et professionnel)**, en confrontant les individus à des situations de compétition et de coopération, ce qui peut renforcer la résilience, l'auto-discipline.
- **Le prisme de compétences organisationnelles et de gestion de projet** qui renvoient plus concrètement à l'enjeu d'être en situation d'acteur de son propre parcours pour in fine construire une issue positive, avec des compétences d'adaptation, de persévérance, de gestion de projet en tant que tel¹⁴.

¹¹ Ibid.

¹² Céreq, « L'effet des soft-skills sur le marché du travail », 2016

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid.

Rappelons bien que cette dynamique d'acquisition dépend d'un dépassement du strict cadre de la pratique sportive, et qu'elle s'envisage dans le cadre de dispositifs qui ne sont pas simplement des espaces de pratique sportive mais des « plateformes » de mises en situation, de travail sur la reconnaissance des acquis, etc.

Zoom sur un travail mené sur l'insertion de bénéficiaires de RSA

L'étude réalisée avec un regard plus précis sur l'Isère et les personnes bénéficiaires du RSA apporte des éléments d'analyse intéressants dans ce qu'ils soulignent l'intérêt d'une mobilisation du sport au sein d'un processus d'intervention plus complexe, articulant d'autres acteurs et d'autres entrées pour constituer un accompagnement plus large. L'étude détaille ainsi des programmes où le sport utilisé comme outil pédagogique ouvre à l'acquisition de compétences transférables au milieu professionnel. Par exemple, des ateliers sportifs intégrés à des parcours d'insertion et des collaborations avec des partenaires locaux (associations, entreprises, institutions) cherchent à créer des opportunités de réseautage et d'emploi, mettant l'accent sur la valorisation des compétences psychosociales développées à travers le sport (telles que la gestion de la pression, la discipline et le travail d'équipe) tout en facilitant un retour progressif à l'activité pour des personnes éloignées du marché du travail. « L'entrée » ou « l'outil » sportif est intégré dans une intervention qui combine plusieurs voies d'accompagnement.

Durand, M., « Le sport comme levier d'insertion professionnelle pour les personnes éloignées de l'emploi : focus sur les bénéficiaires du RSA du département de l'Isère. » *Sciences de l'Homme et Société*, 2023

En résumé, comme principaux impacts :

- Le développement et la reconnaissance institutionnelle de soft skills acquises dans les environnements sportifs
- Le développement du sentiment de compétences
- Le rattrapage d'une sensibilité accrue à l'absence des soft skills sur le marché du travail
- La reconnaissance renforcée dans des métiers impliquant du travail d'équipe ou de la relation au public

Le sport comme un espace privilégié de développement du réseau social et de rencontres avec le monde économique

Les impacts du sport peuvent être appréciés sous différents angles et d'abord dans ce que le sport, y compris dans sa pratique, et donc dans ses espaces propres tels que les clubs, favorise **l'activation et l'élargissement du réseau social**. Ce levier apparaît d'autant plus vrai (voire puissant) dans les quartiers populaires, jusqu'à ensuite faciliter des opportunités professionnelles.

Au-delà des clubs, **les événements sportifs sont également cités comme des temps / des espaces d'opportunités pour réseauter**. Plusieurs études montrent que les interactions générées lors d'événements ou au sein des clubs sportifs permettent de tisser des liens avec des acteurs économiques. Ces interactions, souvent informelles, facilitent la création de liens sociaux qui, à terme, peuvent se transformer en opportunités professionnelles concrètes. Les participants, qu'il s'agisse de jeunes sportifs ou de bénévoles, y rencontrent des partenaires économiques, des sponsors et des employeurs potentiels. Le phénomène n'en est que plus visible lorsque l'événement a moins une dimension compétitive qu'il dispose d'une visée sociale où les publics sont mis en relation avec des entreprises locales et des acteurs institutionnels.

On appréciera ici, et pour être le plus exhaustif possible, une focale sur la manière dont le sport agit, par l'importance de l'encadrement, sur la qualité des relations entre jeunes et adultes (rôle crucial des entraîneurs,

mentors et éducateurs) avec un rôle dans la création d'environnements qui permettent aux jeunes d'acquérir des compétences utiles pour leur future carrière (relations positives avec des adultes et des pairs).

Le sport est régulièrement présenté comme une plateforme de networking, avec un potentiel d'innovations, jusqu'à fournir des opportunités concrètes de formation et d'emploi¹⁵. Le sport peut être un terrain d'expérimentation pour des méthodes innovantes d'insertion professionnelle, notamment à travers des partenariats entre le secteur sportif, les entreprises, et les institutions publiques. Ces initiatives peuvent offrir aux jeunes des opportunités concrètes de formation et d'emploi, tout en favorisant leur intégration sociale.

Ces éléments reposent sur une capacité particulière à composer **un espace et des occasions de rencontre avec le monde économique**, les clubs sportifs locaux pouvant, quant à eux, constituer de quasi lieux stratégiques pour développer des relations durables avec des entreprises, en attrapant à des fins d'insertion professionnelle la relation privilégiée dont ils disposent avec le tissu économique (partenariats avec des entreprises locales, attractivité du sujet sport, atouts mis en avant en matière d'impact sur les parcours, la révélation de talents...). Cette construction de capital social contribue d'autant plus à réduire les inégalités d'accès à l'emploi pour des publics cibles tels que mentionnés plus tôt.

D'autant plus que ces rencontres paraissent jouer favorablement sur les perceptions des acteurs en jeu. Ainsi, le sport permet de déconstruire certaines croyances limitantes associées aux jeunes des quartiers populaires, perçus souvent comme des publics en difficulté permanente. Le cadre sportif aide à remettre en question ces stéréotypes.

Quelques études références :

- Le **Panorama national de l'insertion professionnelle par le sport**, publié en 2022 par la Branche sport, offre une vue d'ensemble des initiatives et de leur impact en France
- Le **programme de recherche "Impact Social du Sport" (ISS)** mène des travaux d'évaluation sur l'efficacité des actions d'insertion socio-professionnelle par le sport. Depuis 2021, ce programme réunit des associations socio-sportives reconnues pour « développer et partager des connaissances pratiques et théoriques sur le socio-sport ». Soutenus par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et le MSJOP (Ministère du Sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques), ils s'inscrivent dans une démarche de recherche et développement en lien avec des laboratoires de recherche en sciences humaines. Ils organisent les Journées Nationales d'Études et de Formation en socio-sport en partenariat avec le Pôle Ressources National Sport Innovations (PRNSI) et partagent leurs travaux sur la Plateforme Sport et Inclusion.
- **L'opération "Du stade vers l'emploi"**, menée par France Travail en partenariat avec la Fédération Française d'Athlétisme et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, utilise le sport comme outil de recrutement innovant. Née en 2020, l'opération « Du stade vers l'emploi » permet de tester de nouvelles formes de recrutement sans CV, en valorisant les compétences liées ou promues dans le cadre de la pratique sportive et qui sont transférables dans le monde professionnel : l'esprit d'équipe, la persévérance, la réactivité ou encore la communication ou la capacité à être force de proposition. Le sport peut ainsi être utilisé comme outil de repérage de ces compétences transverses. Le principe est simple : candidats et recruteurs sont mélangés de manière anonyme dans une dizaine d'équipes. Il ne s'agit pas d'une compétition, les épreuves sportives sont adaptées, laissant la part belle aux savoirs-être. A la suite des ateliers sportifs, un repas convivial précède la phase de recrutement, qui se déroule l'après-midi sur le même lieu. En 2022, 550 journées Du stade vers l'emploi ont été organisées, dans toutes les régions de France. Une étude sur échantillon test a montré que plus d'un demandeur

¹⁵ Ibid.

d'emploi sur deux a trouvé un emploi six mois après l'événement. Une nouvelle étude d'impact est actuellement en cours.

- **L'étude du NewGen Talent Centre de l'EDHEC Business School¹⁶** met en lumière l'impact du sport sur l'insertion professionnelle des jeunes, en soulignant les compétences transférables développées par la pratique sportive. Les résultats montrent que le sport forge des aptitudes prisées dans le monde du travail : la résilience, l'enthousiasme, l'esprit d'équipe et l'agilité. Chaque discipline sportive apporte des compétences spécifiques : les sports de combat renforcent la résilience et l'esprit critique, les sports collectifs favorisent la collaboration, et les sports chronométrés comme la natation développent la fiabilité et l'autonomie. Ces qualités sont reconnues par les employeurs et valorisées lors de recrutements, particulièrement pour les jeunes recherchant stages et alternances.
- Dans leur article intitulé "L'éducation par le sport face au chômage", François Le Yondre, Dominique Bodin, Peggy Roussel et Luc Robène (2007) examinent **le rôle éducatif et social du sport pour les personnes en situation de chômage total**. S'appuyant sur des entretiens semi-directifs avec des bénéficiaires du RMI participant à des stages de redynamisation par le sport, les auteurs montrent que l'activité sportive permet de structurer le temps des demandeurs d'emploi, offrant un cadre régulier et un rythme rappelant celui du travail. Le sport devient ainsi un « agenda du corps », où les sensations physiques et la routine d'effort contribuent à reconstruire une estime de soi souvent fragilisée par le chômage. Ce processus donne aux participants un sentiment de valorisation et d'appartenance à une temporalité sociale structurée, atténuant ainsi les effets négatifs du chômage sur le bien-être. Les auteurs soulignent également la dimension symbolique de la pratique sportive. En intégrant des normes de responsabilité et d'engagement, le sport sert de vecteur d'apprentissage de valeurs en cohérence avec les attentes du monde professionnel. Cette opportunité de « conformité valorisante » contribue à la réintégration sociale et renforce les compétences comportementales des participants, en facilitant leur transition vers l'emploi (Le Yondre, F., Bodin, D., Roussel, P., & Robène, L., *Éducation physique*, 2007).
- Charlotte Cabane, dans ses travaux¹⁷, examine l'impact de la participation sportive sur la durée du chômage en s'appuyant sur le Panel socio-économique allemand (GSOEP). L'auteure postule que les individus pratiquant régulièrement un sport pendant leur période de chômage bénéficient de meilleures chances de trouver un emploi plus rapidement, en raison de plusieurs facteurs : développement de compétences non cognitives (confiance en soi, persévérance, esprit d'équipe), meilleure santé physique, et un réseau social plus étendu, favorisant ainsi la transition vers l'emploi. L'étude utilise une analyse de survie pour modéliser les effets de la participation sportive hebdomadaire sur la durée du chômage, en prenant en compte les caractéristiques individuelles et les biais liés aux facteurs non observables. Les résultats indiquent que, **pour les femmes qui n'étaient pas sportives avant leur chômage, la pratique régulière d'un sport réduit significativement la durée du chômage**. En revanche, pour les hommes, cet effet est moins marqué. L'auteure conclut que les activités sportives renforcent l'employabilité en améliorant les compétences comportementales et en augmentant les opportunités de réseautage, contribuant ainsi à une insertion professionnelle plus rapide.

¹⁶ Malot M., Houriet Segard G., « Sport et employabilité – Les NewGen et le sport, du plaisir et des compétences », *EDHEC NewGen Talent Centre*, 2024

¹⁷ Cabane C., « Unemployment Duration and Sport Participation », *Documents de Travail du Centre d'Economie de la Sorbonne*, 2013



Focus sur les éléments chiffrés du travail de Charlotte Cabane.

L'étude de Charlotte Cabane ne traduit pas directement les coefficients des modèles de survie en nombre de mois de chômage réduits, mais il est possible d'estimer l'impact en termes de durée en utilisant les coefficients.

Les coefficients positifs associés à la pratique sportive hebdomadaire (par exemple, 0,375 à 0,394 pour les femmes non sportives) indiquent une augmentation du taux de sortie du chômage. Cela signifie que les femmes pratiquant un sport hebdomadaire sont plus susceptibles de retrouver un emploi rapidement, réduisant ainsi leur durée de chômage.

Pour convertir cela en mois, il faut interpréter les coefficients en termes de « rapport des hasards » : un coefficient de 0,375 correspond approximativement à une augmentation de 45 % du taux de sortie du chômage ($\exp(0,375) - 1 \approx 0,45$).

Si la durée moyenne de chômage pour le groupe de contrôle est, par exemple, de 12 mois, une augmentation de 45 % du taux de sortie pourrait réduire cette durée à environ 8 à 9 mois.

La réduction exacte dépend des hypothèses sur la distribution du temps de chômage, mais l'ordre de grandeur serait une réduction de 3 à 4 mois pour les femmes non sportives qui adoptent une pratique sportive régulière pendant leur période de chômage.

En résumé, comme principaux impacts :

- L'activation de capacité et d'opportunités de réseautage
- La création de liens avec les entreprises locales
- Le renforcement de l'accessibilité à des opportunités professionnelles
- La contribution à la réduction des inégalités d'accès à l'emploi

Les métiers du sport, une voie d'insertion professionnelle directe

Des travaux récurrents documentent les opportunités d'insertion professionnelle dans les métiers du sport. Le secteur du sport a connu une évolution significative en termes d'emplois. Entre 2008 et 2016, les emplois dans le sport ont augmenté de 23 %, atteignant environ 227 000 postes en 2019. En 2020, ce chiffre s'élevait à 102 700 emplois spécifiquement dans la branche sport, et ce nombre était en 2021 projeté à augmenter pour atteindre 117 000 emplois d'ici 2025¹⁸ or, le rapport de branche¹⁹ 2024 indique qu'en 2023, 155 945 personnes étaient salariées d'une structure de la branche du sport au titre d'un emploi principal. Toujours selon le rapport de Branche, le nombre de postes occupé a atteint 259 600 en 2023, et le nombre total de personnes passées par la branche au cours de l'année 2023 est estimé à 196 500. En outre, la croissance des effectifs demeure soutenue : si elle s'est légèrement infléchie, elle est estimée à +5,1% en 2022 et +3,3% en 2023.

Il est plus particulièrement intéressant de situer cette donnée dans une dynamique structurante et dont les perspectives ne sont pas achevées. De fait, ce potentiel d'opportunités relève notamment de la diversification des pratiques, des emplois, de la reconnaissance progressive des compétences transférables ou encore de

¹⁸ CDES Amnyos, « Réalisation d'une cartographie prospective des métiers et compétences dans le secteur du sport » *Observatoire des métiers du sport*, 2021

¹⁹ Étude Emploi Formation dans la branche Sport, CPNEF Sport et AFDAS, 2024, réalisé par Quadrat études, Pluricité et CDES.



l'hybridation de fonctions²⁰. Si ces opportunités sont nuancées par la précarité persistante de certains métiers et les défis liés à l'adaptation des formations aux nouveaux besoins du secteur, le secteur du sport apparaît plutôt dynamique.

Plusieurs indications convergent en ce sens, notamment une évolution marquée par une expansion continue à travers l'internationalisation du sport, la professionnalisation accrue et l'émergence de nouveaux métiers liés aux technologies, à la santé et à l'organisation d'événements qui tendent à élargir et accroître l'éventail des possibles ; ou encore une demande croissante de compétences spécialisées, qu'elles soient compétences techniques, relèvent du leadership ou de la gestion d'équipe. Les nouvelles technologies ont ainsi des impacts encore mal recensés sur le monde du travail dans le sport (plateformes numériques, outils de suivi de la performance, réseaux sociaux sportifs et applications de pratiques sportives...).

De nombreux travaux viennent par ailleurs confirmer ce « poids », à divers titres. Le travail du GREF Bretagne sur l'insertion des diplômés du secteur sport et animation socioculturelle en Bretagne 12 mois après la fin de leur formation indique ainsi que près de 90% des diplômés sont en emploi 1 an après l'obtention de leur diplôme, soit un accès à l'emploi dynamique pour des personnes qui occupent pour près de 80% un emploi en lien direct avec leur formation. Le travail montre encore que l'insertion dans l'emploi est relativement rapide, s'effectuant dans les 2 mois suivant l'obtention du diplôme et majoritairement dans les structures relevant du champ de l'animation socioculturelle et sportive.

La cartographie des emplois réalisée en prévision des JOP de Paris évalue à environ 150 000 emplois directement mobilisés, mettant en lumière l'impact considérable des Jeux Olympiques de Paris 2024 en tant que levier pour l'emploi, tout en appelant à une meilleure coordination entre les branches professionnelles pour maximiser les bénéfices en termes d'insertion et de développement des compétences des travailleurs.

Si la création d'emplois dans des domaines diversifiés, la professionnalisation des formations et l'adaptabilité du secteur aux mutations économiques font du sport un « moteur » d'insertion professionnelle, il est aussi préconisé dans les travaux de mieux structurer les parcours de formation, d'améliorer la reconnaissance des compétences, et de renforcer l'adaptation aux innovations technologiques.

En résumé, comme principaux impacts :

- L'augmentation du volume d'emploi et la diversification des emplois
- Le poids des grands événements sportifs internationaux sur le sport et d'autres secteurs

L'activité physique et sportive, facteur de progression des carrières professionnelles et d'épanouissement au travail

#Progression des carrières professionnelles. L'activité sportive est de plus en plus reconnue pour son rôle dans la progression de carrière, en offrant des avantages qui vont au-delà de la santé physique²¹. La pratique sportive, en

²⁰ Ibid. et « Rapport de prospective partagée des emplois et des compétences des métiers du sport », *France Stratégie*, 2019

²¹ Pour aller plus loin sur le sujet, citons les cinq travaux suivants :

- Lechner M., "Long-run labour market and health effects of individual sports activities." *Journal of Health Economics*, 28(4), 2009
- Rooth D.-O., "Work Out or Out of Work: The Labor Market Return to Physical Fitness and Leisure Sport Activity." *Labour Economics*, 18(3), 2011
- Downward P., Rasciute S., "Does sport make you happy? An analysis of the well-being derived from sports participation." *International Review of Applied Economics*, 25(3), 2011
- Cabane C., Clark A. E., "Childhood Sporting Activities and Adult Labour-Market Outcomes." *Annals of Economics and Statistics*, (119/120), 2015
- Kostetas V. D., "The Effect of Exercise on Earnings: Evidence from the NLSY.", *Journal of Labor Research*, 33(2), 2011

particulier les sports d'équipe et les sports d'endurance, contribue à développer des compétences transférables essentielles pour la réussite professionnelle et l'avancement de carrière. Des qualités telles que la persévérance, la résilience, la gestion du stress et l'esprit d'équipe sont non seulement utiles, mais aussi activement recherchées par les employeurs, notamment pour les postes à responsabilité. Les personnes qui pratiquent régulièrement un sport démontrent souvent une capacité accrue à atteindre des objectifs, à surmonter des défis et à rester motivées dans des environnements exigeants, autant d'aptitudes qui facilitent leur progression vers des postes plus élevés.

L'activité sportive favorise également **l'épanouissement des compétences de leadership**, particulièrement dans les sports de groupe où la communication, la prise de décision rapide et le soutien mutuel sont essentiels. Ces compétences sont valorisées dans le monde du travail, car elles se traduisent directement dans des rôles de supervision ou de direction d'équipe. Par ailleurs, les valeurs inculquées par le sport, telles que le fair-play et l'intégrité, renforcent la crédibilité et la réputation professionnelle, deux atouts importants pour accéder à des postes de leadership. De nombreux cadres et dirigeants font état de l'influence positive de leur expérience sportive sur leur gestion de personnel et leur capacité à motiver et inspirer leurs équipes.

En outre, la pratique sportive ouvre des **opportunités de réseautage** qui peuvent être bénéfiques pour la carrière. Les événements sportifs, les clubs et les compétitions sont des occasions d'élargir son réseau professionnel et de tisser des liens avec des personnes influentes dans divers secteurs. Pour les professionnels, participer à des activités sportives peut ainsi être un moyen informel mais efficace de rencontrer des collègues, des mentors potentiels ou des partenaires, et de se faire connaître en dehors du cadre professionnel strict.

Enfin, certaines recherches montrent que les personnes qui s'investissent dans des activités sportives sont **perçues positivement par leurs supérieurs**, souvent comme des individus dynamiques, engagés et capables de s'investir pleinement dans leurs tâches. Cette perception favorise les opportunités d'avancement, car les employeurs associent ces qualités à un potentiel de progression et de succès dans l'organisation. En somme, l'activité sportive ne soutient pas seulement la performance professionnelle actuelle, mais elle joue également un rôle dans la trajectoire de carrière, en facilitant l'accès à des rôles plus élevés et en renforçant l'attractivité des individus auprès de leurs employeurs.

Malgré les controverses et les effets potentiellement négatifs de la pratique sportive sur les carrières — tels que le risque de blessures et d'incapacités, l'épuisement physique et mental lié à une pratique intensive, les interférences avec le travail et la vie personnelle, la baisse de concentration et d'intérêt au travail, ou encore la perception de priorités mal alignées par les employeurs —, ces effets restent peu étudiés en dehors des recherches ciblant spécifiquement les athlètes de haut niveau. La pratique sportive demeure néanmoins un puissant vecteur de développement personnel et professionnel, offrant un **atout précieux pour la progression de carrière et l'épanouissement au travail**.

#Epanouissement professionnel. Selon les différentes études, le sport en entreprise s'affirme comme un facteur clé de bonheur et de bien-être au travail. Cette approche offre plusieurs avantages, tant pour les employés que pour les organisations. **Elle contribue à améliorer la santé physique et mentale des collaborateurs, à réduire le stress et les arrêts maladie, tout en augmentant la productivité et la créativité.** De plus, **le sport en entreprise renforce la cohésion d'équipe et améliore significativement l'attractivité et la marque employeur.** En intégrant le sport dans leur politique de qualité de vie au travail, les entreprises se positionnent comme des employeurs modernes, dynamiques et soucieux du bien-être de leurs collaborateurs, créant ainsi un environnement de travail sain, performant et épanouissant.

D'après une étude du cabinet Goodwill Management, réalisée pour le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) et le Medef²², la pratique d'une activité sportive peut **accroître la productivité d'un salarié** de 6

²² Goodwill management, *Etude sur l'impact économique de l'activité physique et sportive sur l'entreprise, le salarié et la société civile*, 2015



à 9 %, avec un impact potentiel sur les résultats de l'entreprise pouvant aller jusqu'à 14 %. Plus l'entreprise encourage ses employés à pratiquer une activité sportive, plus la productivité s'en trouve améliorée.

« L'organisation d'activités physiques et sportives par l'entreprise augmente la productivité de 3 % à 9 %, et la rentabilité de 4 % à 14 %. Ce gain est proportionnel au taux de pratique par les collaborateurs et au niveau de l'engagement de l'entreprise dans cette stratégie. En outre, une baisse de 25 % de rotation des salariés a pu être constatée ainsi qu'une amélioration de l'image de l'entreprise auprès de ses salariés. »

Issu du rapport de 2019 « Faire de la France une vraie nation sportive : développer la pratique d'activités physiques et sportives tout au long de la vie » réalisé par la sénatrice Françoise Gatel et le député François Cormier-Bouligeon

Ceci est également corroboré par une étude de l'université de Warwick (Oswald et collab. 2014), démontrant que **le sport au travail rend les employés plus heureux**, ce qui se traduit par une **efficacité accrue, des facultés intellectuelles améliorées et une meilleure exécution des tâches et projets**. Des chercheurs de l'université du Vermont ont également démontré que 20 minutes d'activité physique suffisent à procurer une sensation de bien-être. Ainsi, selon diverses études, un salarié actif est plus heureux, plus motivé et donc plus performant dans son travail.

3.1.4 Les éléments chiffrés marquants issus des études

- ⇒ **72% des sorties du programme « Inclure par le sport » sont positives.** Elles dépassent les objectifs que le programme s'était fixé. Dans le détail les situations socioprofessionnelles constatées à la sortie concernent notamment de la formation professionnelle (28%) et de la mise à l'emploi directe (44%). (Evaluation par Pluricité – Emoha. « Inclure par le sport » est un programme de l'ANPSS soutenu financièrement par le PIC).
- ⇒ **Parmi les sorties vers l'emploi d'Inclure par le sport, sont décomptées : 42% de contrats « durables », CDI / CDD de + de 6 mois / auto-entrepreneuriat ; 33% de contrats « autres »** relevant d'étapes de parcours professionnels ou d'étapes de formation : contrats d'apprentissage, de professionnalisation, de service civique, ou de stage ; 25% de contrats « de court terme » : contrat d'intérim ou un CDD de moins de 6 mois.
- ⇒ **L'évaluation d'Inclure par le sport apporte des éléments probants sur la dimension relative à la remobilisation et à l'acquisition de compétences transversales :** 41% des jeunes affirment que le programme leur a permis de « se redynamiser » ; 26% considèrent que leur parcours leur a permis de « se projeter dans une voie professionnelle » ; 53% des jeunes déclarent avoir assimilés une compétence relative au respect du cadre (règles, horaires...) ; 40% des jeunes indiquent retirer comme acquis de leur accompagnement « la confiance en soi et en ses capacités » ; 68% estiment avoir construit une relation de confiance avec leur coach sportif.
- ⇒ Dans son rapport annuel 2023, **Sport dans la ville publie des mesures d'impact réalisées en 2022 sur un échantillon représentatif de 1200 jeunes** et parents bénéficiaires, en lien avec les cabinets Eexiste et Koreis, il en ressort plusieurs éléments toujours probants, et chiffrés, sur le travail de remobilisation et le développement de compétences transversales, notamment : **78% des jeunes déclarent avoir une meilleure image d'eux-mêmes** ; 81% des jeunes disent avoir renforcé leur motivation à réussir dans leur parcours scolaire et professionnel.

- ⇒ Une mesure relative au devenir dans l'emploi apporte une autre donnée intéressante quant à la capacité d'impacter la situation professionnelle elle-même : **91% des anciens de Sport dans la ville sont en activité** (vs. 66% en moyenne dans les quartiers prioritaires).
- ⇒ **L'étude d'impact du programme Déclics Sportifs de l'Agence pour l'Education par le Sport dans le secteur bancaire met en valeur les résultats obtenus en matière de sorties positives post contrats de professionnalisation (70% de sorties positives)** ainsi que les conséquences sur les conséquences sur les trajectoires personnelles et parcours de vie des jeunes (confiance et maîtrise de soi, regard des autres, respect des cadres...).
- ⇒ Le Panorama national de l'insertion par le sport contribue à doter l'entrée de repères quantitatifs via le recensement et la qualification d'une banque d'actions d'insertion par le sport, notamment sur la dimension relative à l'accès dans l'emploi. **Les taux d'accès au marché du travail**, qui ne constituent pas toujours le marqueur de la réussite des actions, et qui varient selon les actions de 35% à 80%, s'établit à **une moyenne de 60%**.
- ⇒ Par ailleurs, le panorama apporte des éléments relatifs aux publics effectivement touchés par les actions d'insertion par le sport (qui donnent leur dimension aux impacts, et en partie à certains éléments de controverse) : 45% des publics intégrés habitent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), principalement des publics jeunes et éloignés de l'emploi, parfois des cibles spécifiques (réfugiés, invisibles...).
- ⇒ En utilisant le Panel Socio-économique allemand (GSOEP), Lechner²³ identifie **une relation positive entre la participation sportive et les résultats sur le marché du travail**. Selon cette étude, le fait d'être sportif peut être équivalent à une année supplémentaire de scolarité en termes de résultats à long terme sur le marché du travail. Les effets bénéfiques de la pratique sportive sont attribués à des améliorations de la santé physique et mentale, ainsi qu'à certaines caractéristiques individuelles non observables, qui correspondent aux traits associés aux personnes ayant des revenus plus élevés.
- ⇒ En prolongement, les travaux de Michael Lechner et Paul Downward²⁴ examinent l'influence de la participation sportive sur les résultats professionnels (emploi et salaires) en Angleterre, en tenant compte des types d'activités sportives et des différences démographiques. Les conclusions montrent des effets variés selon le type de sport, l'âge et le sexe. Les personnes qui participent régulièrement à des activités sportives voient leurs revenus augmenter en moyenne de 5 à 8 % par rapport à celles qui ne participent pas, avec des variations selon le type de sport pratiqué. Les sports d'équipe sont fortement associés à l'employabilité, surtout pour les hommes jeunes. Les activités en plein air et de fitness sont liées à des revenus plus élevés, notamment pour les personnes plus âgées, possiblement en raison du réseau social élargi et des compétences transférables développées. Les résultats soulignent ainsi l'importance de la participation sportive dans le parcours professionnel, en offrant non seulement une meilleure employabilité mais aussi une progression salariale avec l'âge, suggérant un effet cumulatif des compétences sociales et comportementales acquises par le sport.

²³ Lechner M., "Long-run labour market and health effects of individual sports activities", *Journal of Health Economics*, 28(4), 2009

²⁴ Lechner M., Downward P., "Heterogeneous Sports Participation and Labour Market Outcomes in England." *IZA Discussion Paper*, 7690, 2023



- ⇒ Une étude menée en Suède²⁵ montre que **le fait de mentionner la pratique sportive dans un CV augmente la probabilité d'obtenir un entretien d'embauche**. Rooth estime que le fait d'être sportif équivaut à 1,5 année d'expérience professionnelle supplémentaire en termes de perception par les employeurs. L'étude met également en évidence que la forme physique peut influencer positivement les revenus, bien que les mécanismes exacts de cet effet restent flous.
- ⇒ L'étude de Thierry Kamionka²⁶ analyse la relation entre la pratique sportive, l'emploi et les salaires à l'aide de données du Panel Socio-économique Allemand (GSOEP). Kamionka construit un modèle dynamique pour évaluer comment la participation sportive influence la probabilité d'emploi et les niveaux de salaire, tout en prenant en compte des effets individuels non observés. Les conclusions de l'étude montrent que **la pratique sportive régulière est positivement associée à la stabilité de l'emploi et à des salaires plus élevés, (d'environ 5 à 10 % pour les travailleurs en emploi, selon les modèles et les groupes étudiés), en particulier pour les individus déjà en emploi**. Les compétences non cognitives acquises par le sport, telles que l'esprit d'équipe, la discipline et la persévérance, jouent un rôle dans cette corrélation, en renforçant l'employabilité et la productivité. Kamionka note également que les effets positifs du sport sont plus marqués chez les individus déjà bien insérés dans le marché du travail, ce qui suggère que les bénéfices du sport se manifestent principalement par une amélioration de la productivité et de la stabilité professionnelle, plutôt que par une réduction de la durée du chômage.

3.1.5 Débats méthodologiques et controverses

L'insuffisance des outils d'évaluation pour mesurer l'impact direct sur l'insertion professionnelle

Le sport, dans le cadre des dispositifs socio-sportifs, est un outil important pour l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi, en favorisant la remobilisation, la construction de compétences comportementales et la création de réseaux sociaux. Cependant, son impact direct sur l'insertion professionnelle reste sous-évalué et mal mesuré, en partie à cause d'une insuffisance dans les outils d'évaluation de l'efficacité de ces dispositifs.

Brisset en particulier critique une forme de déficit dans l'évaluation systématique des impacts. Sont pointés tout à la fois le faible pouvoir de généralisation et de transférabilité des données produites, une concentration sur les dispositifs adressés aux jeunes, le manque de données sur l'insertion professionnelle à long terme, la fragmentation des projets socio-sportifs qui limitent leur évaluation rigoureuse en termes d'impact sur l'emploi (notamment car chaque dispositif fonctionne avec des priorités et des méthodes différentes), la focalisation sur des indicateurs de court terme...

La pérennité des effets, en matière d'insertion professionnelle comme en termes de remobilisation

Si certains dispositifs sont perçus comme des outils de remobilisation sociale pour des personnes éloignées de l'emploi, leur efficacité en termes d'insertion professionnelle n'est pas toujours mesurée, notamment sur le long terme.

Des travaux apportent des éléments probants sur la redynamisation des parcours, et les sorties en formation et en emploi d'un certain nombre de parcours y contribuent, mais il n'est pas toujours avéré que les situations à

²⁵ Rooth D.-O., "Work Out or Out of Work: The Labor Market Return to Physical Fitness and Leisure Sport Activities", *Labour Economics*, 18(3), 2011

²⁶ Kamionka T., "Sporting Activity, Employment Status, and Wage". *Labour Economics*, 17(6), 2010

l'emploi soient pérennes dans le temps (sont recensées dans les 6 mois qui suivent la fin des parcours : des évolutions de carrières, des reprises de formation, des retours au chômage...). A titre d'exemple, l'évaluation d'Inclure par le sport note que les débouchés professionnels des jeunes ne répondent pas toujours à des logiques de construction de carrières, et qu'au contraire plusieurs jeunes investissent leur contrat pour des logiques « alimentaires » des retours dans des dispositifs d'accompagnement socioprofessionnels sont à prévoir.

Par ailleurs, les travaux montrent que les effets en termes de remobilisation eux-mêmes ont une durée limitée.

Des limites à tempérer au regard des caractéristiques des publics cibles

Compte tenu du profil des publics accompagnés dans le cadre des dispositifs socio-sportifs, l'accompagnement socioprofessionnel n'aboutit pas systématiquement sur de l'emploi ou de la formation professionnelle. Ainsi, la lecture d'une réussite ne passe pas forcément par une sortie à l'emploi et une situation pérenne dans l'emploi. Indépendamment de cela, permettre aux publics pris en charge de réamorcer un processus de professionnalisation et de définir les contours d'un projet de carrière peut constituer un point d'avancée non négligeable. En ce sens, les actions sont, selon les profils de publics accompagnés, nécessaires, mais pas suffisantes : elles permettent de poser les premiers jalons d'un projet qui aboutira dans une plus large chaîne d'intervention.

Le sport, mais pas que le sport... une dimension dans un ensemble de dimensions

Etudier l'impact de l'insertion par le sport tend à mettre en exergue la dimension sportive qui, en vérité, n'est que le bout d'une intervention plus globale sans laquelle le sport resterait neutre ou s'en trouverait beaucoup moins agissant. Le sport seul ne suffit pas à favoriser une insertion professionnelle durable. Il doit être intégré à un accompagnement plus large, incluant des aspects sociaux, économiques, éducatifs et professionnels. Un travail en réseau entre les différentes institutions est essentiel pour surmonter les multiples obstacles auxquels font face les chômeurs, notamment ceux de longue durée.

C'est par exemple la conclusion précise d'un travail sur le rugby : s'il possède un potentiel en matière d'intégration sociale et professionnelle, son impact dépend du contexte dans lequel il est utilisé et de l'accompagnement des participants dans leur démarche d'insertion²⁷.

Par ailleurs, certains travaux peuvent travailler sur la « spécificité sportive » (quand il est par exemple question d'agenda du corps autour du sport), mais avancent dans le même temps qu'une autre activité paraît susceptible de produire des effets similaires, on peut notamment penser aux pratiques artistiques.

L'attention au « mythe » d'un sport espace de réussite et à la mobilisation d'actions sportives à d'autres fins

Il apparaît qu'un certain nombre de dispositifs socio-sportifs mis en œuvre avec une visée professionnelle pourraient cependant disposer d'autres fins, notamment l'idée de pacifier certains espaces et en particulier des quartiers populaires.

Des auteurs pointent la précaution à faire attention, sur ces mêmes quartiers prioritaires, au mythe du sport comme un espace de réussite, pointant la tentation d'identifier notamment le sport professionnel comme horizon pour des jeunes issus de l'immigration. Si le sport peut être un facteur de réussite individuelle pour certains, il ne constitue pas une solution universelle aux problèmes d'insertion professionnelle pour tous les jeunes des QPV.

Réformer l'individu plutôt que s'attaquer aux problématiques structurelles du chômage.

²⁷ Cremer MF., sous la direction de Maestri, E., « Sport collectif, le rugby peut-il être vecteur de socialisation et d'intégration professionnelle ? », *Université de La Réunion*, 2013

Bien que le sport puisse aider les individus à développer des compétences utiles pour l'emploi, Le Yondre critique le fait que ces dispositifs ne traitent pas suffisamment des causes structurelles du chômage, comme les inégalités économiques ou le manque d'accès à la formation. Le sport devient ainsi un outil pour réformer l'individu (dans certains cas, il apparaît qu'il servirait moins à contribuer à l'épanouissement qu'à rendre conforme aux normes dominantes) plutôt que pour s'attaquer aux problèmes systémiques qui freinent l'insertion professionnelle.

Les limites et fragilités de l'emploi dans le sport

Evoquées en parties plus haut, les limites et fragilités de l'emploi dans le sport sont connues et documentées.

Un certain nombre d'emplois sont à temps partiel ou saisonniers, avec des conditions de travail parfois instables, ce qui peut freiner l'insertion professionnelle à long terme. Un certain nombre de travailleurs dans ce secteur doivent souvent cumuler plusieurs emplois pour assurer un revenu.

L'accès aux métiers du sport connaît aussi des inégalités d'accès en fonction de l'origine sociale et du genre, avec notamment une place plus importante pour les hommes sur un certain nombre de métiers et / ou de fonctions, les postes d'éducateurs sont par exemple essentiellement masculins.

D'autres limites d'ordre plus méthodologique

Les travaux compulsés, bien que rigoureux, peuvent se focaliser sur des échantillons réduits ou des contextes spécifiques, ce qui limite parfois la généralisation de leurs résultats. Un certain nombre de rapports offrent une vue utile mais peuvent être influencés par les objectifs politiques ou économiques des commanditaires, ce qui doit être pris en compte dans l'interprétation des données. Il est encore notable que les données provenant d'études de cas locales fournissent des preuves tangibles des effets positifs du sport, mais leur reproductibilité à grande échelle reste à démontrer. Elles dépendent souvent de financements spécifiques et d'un fort engagement local. Enfin, si les enquêtes montrent que les compétences transversales sont de plus en plus valorisées, elles ne remplacent pas toujours les qualifications techniques spécifiques, d'où l'importance d'une approche d'ensemble.



3.2 Les activités physiques et sportives bienfaites pour la santé et le bien-être

« *Le sport est un vecteur essentiel de santé publique et de cohésion sociale.* »

Jean-Michel Blanquer, ancien Ministre de l'Éducation Nationale, Discours du 31 août 2018

« *L'activité physique permet de retarder l'arrivée des pathologies liées au vieillissement et les maladies neurodégénératives. Les études scientifiques sont unanimes sur ce point. Nous devons réagir !* »

Valérie Fourneyron, ancienne ministre des Sports, Déclaration du 14 décembre 2012

« *Le sport, c'est un outil de santé publique.* »

Valérie Fourneyron, ancienne ministre des Sports, Interview du 3 décembre 2013

« *Le sport, est un formidable levier en matière de santé.* »

Emmanuel Macron, Président de la République, Discours sur le sport et le développement durable, lors de la Clôture du Sommet Sport pour le Développement Durable (S4SD) du 25 juillet 2024

3.2.1 Le périmètre étudié

Si la définition du sport utilise le vocable du « jeu », c'est une pratique qui a une portée bien au-delà du loisir, de la compétition ou du divertissement qu'il peut offrir, et qui touche à plein le sujet de la condition physique ou, plus globalement, de la « bonne santé ».

Les **bénéfices du sport pour la santé physique et mentale** entrent pleinement dans le champ des « vérités couramment admises » et qui sont répétées (dans les expressions et la culture populaire du quotidien comme dans des campagnes publiques de promotion et d'incitation à la pratique), avec l'idée que « *faire du sport, c'est bon pour la santé* ». Ce degré d'admission a tendance à faire oublier que les raisons en sont connues, prouvées et largement documentées.

L'analyse de l'impact de l'activité physique et sportive (APS) sur la santé et le bien-être s'appuie sur un vaste ensemble de recherches diversifiées, qui explorent en profondeur les mécanismes physiologiques, psychologiques, et sociaux induit par le sport et la pratique sportive dans le domaine de la santé et du bien-être. Ces études, issues de domaines tels que la médecine, la psychologie du sport, la sociologie et la santé publique, fournissent une compréhension approfondie des bienfaits et des éventuels risques associés à la pratique sportive régulière. Elles mettent en lumière les différentes façons dont le sport peut influencer, de manière positive ou parfois négative, la santé physique et mentale et le bien-être des individus.

Il est enfin notable que l'impact de l'APS s'entend aussi *a contrario*, le défaut d'APS présentant d'importantes contraintes sur la santé. L'inactivité physique est en effet un facteur important de maladies non-transmissibles. Or, une baisse progressive du niveau de l'activité physique journalière a été constatée dans les pays industrialisés, que ce soit au travail, dans les tâches domestiques, dans les transports ou dans les loisirs, un déclin engagé dès avant l'arrivée des écrans dans les comportements.

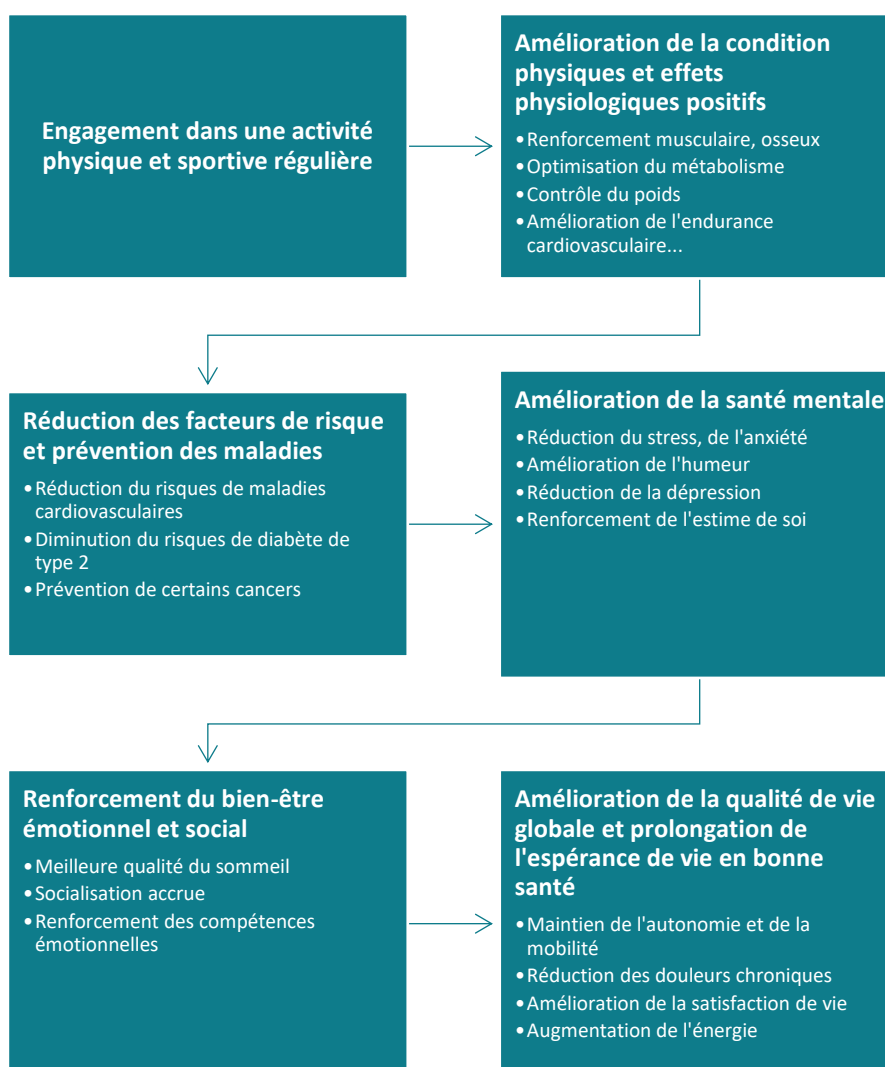
A savoir

Selon l'**Organisation Mondiale de la Santé (OMS)**, la santé est définie comme "**un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.**" Cette définition, adoptée au sein de la Constitution de l'OMS lors de la première Assemblée mondiale de la Santé en 1946 et entrée en vigueur le 7 avril 1948, reflète une vision holistique de la santé qui va au-delà du simple aspect biomédical. Elle met en avant l'importance d'un bien-être global, incluant non seulement la santé physique, mais aussi la santé mentale et sociale. Cette approche intégrative souligne que pour être en bonne

santé, il ne suffit pas de n'être pas malade ; il faut également jouir d'un bien-être général qui englobe toutes les dimensions de la vie humaine.

Une revue commune des impacts du sport sur la santé offre un panorama notablement large, que la suite du rapport tente de structurer et de synthétiser pour en faciliter une appropriation aussi bien générale que précise. Face à cette variété d'effets possibles, un effort de simplification présente l'inconvénient de trahir quelque peu la scientificité des connaissances mais figure un résumé propice à en mieux apprécier non seulement la richesse mais aussi le système, voire même la chaîne de valeurs, c'est-à-dire la manière dont la pratique parvient, par une succession ou un entremêlement d'actions et de bénéfices, à profiter à la santé de celles et ceux qui ont une pratique d'activité physique et sportive (adaptée ou non, de loisir, compétitive...). Voici un essai de mise en forme d'une logique d'impact, proposant à la fois de grandes catégories d'effets et une hypothèse générale d'entraînement²⁸ :

Illustration des effets de l'activité physique sur la santé et le bien-être



²⁸ Nous entendons bien que ce diagramme soit lu avec toutes les précautions que nous avons introduites, la classification adoptée pouvant être appelée des commentaires, ou l'hypothèse d'entraînement figurant une option que de multiples autres sauraient justement compléter. L'objectif de ce diagramme ne consiste pas à figurer la seule réalité qui vaille, mais à donner un aperçu simplificateur d'une situation complexe, et d'ainsi donner des clés de lecture et de compréhension renforcées.

Profitable à la santé et au bien-être, le sport est aussi un facteur de risque. Le site du Ministère des Sports indique par exemple que « *les accidents cardiaques survenant lors de la pratique sportive ne sont pas rares* », constituant « *la majeure partie des accidents sportifs graves, responsables de 1200 à 1500 cas par an de mort subite (non traumatique) sur notre territoire* »²⁹. Ces précautions dans la manière d'envisager les bienfaits physiques et mentaux du sport sont notamment abordés dans le chapitre sur les débats méthodologiques et les controverses, mais nous les introduisons dès ici et les produisons également dans les développements relatifs aux principaux enseignements, afin de bien rappeler que le sport ne peut pas et ne doit pas être considéré dans une stricte vision unanime de ses bienfaits, au risque d'en atténuer la portée.

Afin que l'impact du sport et de l'activité physique et sportive (APS) génère des effets positifs, la pratique doit être raisonnée, équilibrée et encadrée. C'est bien dans ce cadre que nous envisagerons les analyses suivantes. L'analyse englobe, au sein de la santé et du bien-être, les éléments suivants :

- **La santé physique** : cela inclut le bon fonctionnement du corps, la prévention des maladies, et la condition physique générale.
- **La santé mentale et émotionnelle** : cela concerne notamment la gestion du stress, la stabilité émotionnelle, et le bien-être psychologique.
- **La qualité de vie liée à la santé** : cela englobe la satisfaction de la vie, l'autonomie, l'impact des traitements sur l'état de santé et le bien-être de l'individu.

3.2.2 Les études références

Voici une liste de sources que nous avons manipulées pour rédiger le travail de synthèse sur les bienfaits du sport en matière de santé et de bien-être.

Cette liste ne saurait être considérée autrement que ce pour quoi elle a servi, c'est-à-dire d'avoir été utile à nos travaux. Elle n'est évidemment pas exhaustive, en particulier sur le sujet de la santé où les travaux sont anciens, nombreux et de tous horizons (géographiques, académiques...), comme elle n'a pas non plus la prétention d'avoir su circonscrire le cercle des études qui comptent le plus et des plus récentes parmi elles (quand bien même elle en représente un essai). Elle est le résultat d'un travail d'investigation menée avec rigueur et application mais qui ne saurait avoir la portée d'une recherche bibliographique réalisée dans le cadre de travaux académiques.

Ces précautions introduites, nous identifions ces études comme des travaux qui font référence, et constituent des jalons importants et réitérés (récurrence de citation dans les bibliographies, notamment de travaux scientifiques) des connaissances à date sur les bienfaits du sport en matière de santé et de bien-être. Sans avoir été les seules sources utilisées à la rédaction des principaux enseignements à suivre, ces références constituent le socle principal à partir duquel nous avons travaillé et se retrouvent ainsi citées dans les notes de bas de page des prochaines parties du rapport.

- Agence Européenne pour la Santé Publique (EUPHA), « The Benefits of Physical Activity », 2017
- American college of Sports medicine and The American diabetes association, "Exercise and type 2 diabetes", *Medicine & Science in Sports & exercise*, vol. 42, no 12, 2010
- Boiche J., Fervers B., Freyssenet D., et al., « Activité physique : Prévention et traitement des maladies chroniques. [Rapport de recherche] » *Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)*, 2019
- Byrne S., Barry D., Petry N.M., "Predictors of weight loss success. exercise vs. dietary self-efficacy and treatment attendance", *Appetite*, vol. 58, no 2, 2012
- Chow L.S., Odegaard A.O., Bosch T.A., et al., "Twenty year fitness trends in young adults and incidence of prediabetes and diabetes" *The CARDIA study. Diabetologia*, 2016

²⁹ <https://www.sports.gouv.fr/les-bienfaits-du-sport-25>

- Eyre H., Baune B.T., “Neuroimmunological effects of physical exercise in depression”, *Brain, behavior & immunity*, vol. 26, no 2, 2012
- France Stratégie, « L'évaluation socioéconomique des effets de santé des projets d'investissement public. Synthèse.” *Ministère de la transition écologique*, 2022
- Gordon B.R., McDowell C.P., Lyons M., Herring M.P., *The Effects of Resistance Exercise Training on Anxiety: A Meta-Analysis and Meta-Regression Analysis of Randomized Controlled Trials*, 2017
- Haute Autorité de Santé, « Développement de la prescription de thérapeutiques non médicamenteuses validées », *HAS*, 2011
- Haute Autorité de Santé, « Guide des connaissances sur l'activité physique et la sédentarité », *HAS*, 2022
- Institut des Politiques Publiques, « Evaluation d'un programme d'activité physique adapté à un public de personnes âgées (HAPPIER) », 2015
- Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, « Activité physique : contextes et effets sur la santé », 2008
- Mammen G., Faulkner G., “Physical activity and the prevention of depression: a systematic review of prospective studies”, *American Journal of Preventive Medicine*, 45(5), 2013
- Matthews C.E., George S.M., Moore S.C., et al., “Amount of time spent in sedentary behaviors and cause-specific mortality in US adults”, 2012
- Moore S., Patel A.V., Matthews C., Berrington de Gonzalez A., et al., “Leisure Time Activity of Moderate to Vigorous Intensity and Mortality: A Large Pooled Cohort Analysis”, *PLoS Medicine*, Vol9,11, 2012
- Organisation Mondiale de la Santé, « Lignes Directrices de l’OMS Sur l’activité physique et la sédentarité », 2020
- Pène P., Touitou Y., Sport et Santé, *Bulletin de l’Académie Nationale de Médecine*, 2009
- Physical Activity Guidelines Advisory Committee, “Physical Activity Guidelines Advisory Committee Scientific Report” *U.S. Department of Health and Human Services*, 2018.
- Racine A.N., Gautier C., Fuch A., Vuillemin A., et al., « Evaluer les impacts socio-économiques du sport-santé en France », *Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques*, 2023
- Santé publique France, Bulletin épidémiologique hebdomadaire – Hors-série : *Activité physique en prévention et traitement des maladies chroniques*, novembre 2020
- Schuch F. B., Vancampfort D., Firth J., Rosenbaum, S., et al., Physical activity and incident depression: a meta-analysis of prospective cohort studies. *American Journal of Psychiatry*, 2016
- Stubbs B., Vancampfort D., Rosenbaum S., Firth J., Cosco T., Veronese N., et al. “An examination of the anxiolytic effects of exercise for people with anxiety and stress- related disorders: A meta-analysis.” *Psychiatry Res.*, 2017
- Wegner M., Grabovac, I., “Effects of exercise on anxiety and depression disorders: review of meta-analyses and neurobiological mechanisms”, *CNS Neurol Disord Drug Targets*, 13(6), 2014

3.2.3 Les principaux enseignements des études & des experts

Un bénéfice global sur la santé physique

De très nombreuses études nationales et internationales démontrent et corroborent l'impact du sport sur la santé physique. Selon l'OMS³⁰, le ministère de la Santé français³¹, ou bien encore du Bulletin de l'Académie Nationale

³⁰ Organisation Mondiale de la Santé, « Recommandations mondiales sur l'activité physique pour la santé », 2010

³¹ Ministère de la Santé, « Stratégie nationale Sport-Santé 2019-2024 », 2019

de Médecine³² le sport joue un rôle **essentiel dans la prévention des maladies chroniques, en particulier les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2³³ et l'obésité.**

Le rapport de 2018 du *Secretary of Health* aux Etats-Unis³⁴ met en lumière les effets protecteurs de l'activité physique **sur l'incidence de certains cancers**, notamment ceux du sein, du côlon, de l'endomètre, de l'œsophage, du poumon, de la vessie et du rein. De plus, selon l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale³⁵, les exercices de résistance pratiqués régulièrement **renforcent les muscles et les os**, réduisant le risque d'ostéoporose et de sarcopénie liées au vieillissement.

Par ailleurs, les travaux de l'INSERM³⁶ démontrent que l'activité physique régulière **diminue la mortalité, contribue à l'acquisition et au maintien du capital osseux, protège les vaisseaux sanguins, et aide à prévenir les maladies cardiovasculaires et ostéo-articulaires.** De plus, selon la Haute Autorité de Santé³⁷, le sport **améliore l'endurance cardiorespiratoire, abaisse la fréquence cardiaque au repos, diminue la pression artérielle, et accroît la capacité du corps à utiliser de l'oxygène de manière plus efficace.**

Enfin, le Département de la santé des Etats-Unis³⁸ et l'OMS³⁹ indiquent que chez les **femmes enceintes**, l'activité physique réduit les risques de prééclampsie, d'hypertension et de diabète gestationnels, ainsi que de prise de poids excessive, de complications à l'accouchement, et de dépression post-partum, sans augmenter les risques pour le poids du nouveau-né ou la mortalité. Chez **l'enfant et l'adolescent**, l'activité physique favorise la santé osseuse, une croissance et un développement musculaire sain, ainsi qu'un meilleur développement moteur et cognitif.

Un outil indispensable en prévention tertiaire, reconnu au niveau étatique

Alors même que l'activité physique et sportive (APS) permet de prévenir et d'améliorer la santé physique, son rôle dans la prévention tertiaire est également largement reconnu par les experts. De plus en plus utilisée comme **outil thérapeutique, l'APS aide les patients durant une période de soins notamment dans le cadre d'affections longue durée, comme à se remettre de maladies graves et à mieux gérer des maladies chroniques.**

En s'appuyant sur de nombreuses études scientifiques, l'INSERM⁴⁰ affirme que l'activité physique et sportive a des **effets non discutables en prévention primaire, secondaire et tertiaire.** Elle est ainsi reconnue scientifiquement comme un **traitement à part entière dans 10 pathologies chroniques** : le diabète de type 2⁴¹, l'obésité⁴², la bronchopneumopathie chronique obstructive, l'asthme, les cancers, les syndromes coronaires aigus, l'insuffisance cardiaque, les accidents vasculaires cérébraux, les maladies ostéo-articulaires, la dépression et la schizophrénie.

³² Pène P., Touitou Y., « Sport et Santé », *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, 2009

³³ On distingue 2 principaux types de diabète selon les anomalies de l'insuline, le diabète de type 1 étant beaucoup moins fréquent que le diabète de type 2 (source, Ameli.fr).

³⁴ Physical Activity Guidelines Advisory Committee, "Physical Activity Guidelines Advisory Committee Scientific Report", *U.S. Department of Health and Human Services*, 2018

³⁵ Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, *Activité physique : contextes et effets sur la santé*, 2008

³⁶ Boiche J., Fervers B., Freyssenet D., et al., « Activité physique : Prévention et traitement des maladies chroniques. [Rapport de recherche] » *Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)*, 2019

³⁷ Haute Autorité de Santé, « Guide des connaissances sur l'activité physique et la sédentarité », *HAS*, 2022

³⁸ Physical Activity Guidelines Advisory Committee, "Physical Activity Guidelines Advisory Committee Scientific Report", *U.S. Department of Health and Human Services*, 2018

³⁹ Organisation Mondiale de la Santé, « Activité physique », 2024, consulté le 2 septembre 2024 et disponible sur <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/physical-activity>

⁴⁰ Boiche J., Fervers B., Freyssenet D., et al., « Activité physique : Prévention et traitement des maladies chroniques. [Rapport de recherche] » *Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)*, 2019

⁴¹ American college of Sports medicine and The American diabetes association, "Exercise and type 2 diabetes", *Medicine & Science in Sports & exercise*, vol. 42, no 12, 2010

⁴² Byrne S., Barry D., Petry NM., "Predictors of weight loss success. exercise vs. dietary self-efficacy and treatment attendance", *Appetite*, vol. 58, no 2, 2012



Par ailleurs, l'INSERM démontre que l'exercice physique est essentiel pour **réduire les risques de récurrence**, soulignant l'importance d'intégrer cette pratique dans le parcours de soins de tous les patients atteints de pathologies chroniques. Dans la même mouvance, l'Institut National du Cancer⁴³ (2017) recommande **l'intégration systématique de l'activité physique dans les soins**, permettant de réduire la fatigue liée au cancer, d'améliorer la qualité de vie, d'accroître la tolérance aux traitements, de prolonger l'espérance de vie et de diminuer le risque de récurrence.

Depuis 2011, l'activité physique et sportive est reconnue en France comme une **prescription thérapeutique non médicamenteuse**⁴⁴. En 2016, un cadre législatif⁴⁵ a été mis en place permettant aux **médecins de prescrire une activité physique adaptée (APA) aux patients atteints d'affections de longue durée**. Avec la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022⁴⁶, cette prescription a été étendue aux patients souffrant de maladies chroniques, ou présentant des facteurs de risque comme le surpoids, l'obésité, ou l'hypertension artérielle, ainsi qu'aux personnes en perte d'autonomie. Cette loi a également élargi la liste des professionnels de santé autorisés à prescrire de l'APA, incluant désormais les médecins spécialistes et permettant aux kinésithérapeutes de renouveler ces prescriptions.

Enfin, le financement et l'intégration de l'APA dans les parcours de soins font l'objet **d'expérimentations** dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la Sécurité Sociale de 2018. Dans une optique de généralisation, la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM) a proposé, dans son dernier rapport *Charges et Produits* de rembourser l'APA pour les cancers et le diabète, en tant qu'intervention thérapeutique non médicamenteuse. Bien que cette proposition n'ait pas été retenue dans la Loi de financement de la Sécurité sociale 2024, elle représente un signal encourageant pour l'avenir.

Une réduction des troubles liés à la santé mentale

Le sport est également un puissant levier pour **améliorer la santé mentale, en réduisant le stress, l'anxiété**^{47 48}, et les **symptômes dépressifs**^{49 50}. Pour lutter contre la dépression, l'expertise collective de l'INSERM⁵¹ (2019) recommande, avant tout traitement médicamenteux, de pratiquer une APS. En effet, les chercheurs ont prouvé que les **effets sont équivalents entre le sport et les antidépresseurs**. L'exercice physique stimule la **libération d'endorphines**⁵², des hormones du bien-être, permettant **d'améliorer l'humeur, de stimuler le circuit de récompense et de prévenir la dépression**. Ces effets sont corroborés par nombreux rapports scientifiques, ainsi que par l'OMS⁵³.

⁴³ Institut national du cancer, « Bénéfices de l'activité physique pendant et après un cancer », 2017

⁴⁴ Haute Autorité de Santé, « Développement de la prescription de thérapeutiques non médicamenteuses validées », HAS, 2011

⁴⁵ Décret N° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée, 2016

⁴⁶ Loi N° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, 2022

⁴⁷ Gordon B.R., McDowell C.P., Lyons M., Herring M.P., "The Effects of Resistance Exercise Training on Anxiety: A Meta-Analysis and Meta-Regression Analysis of Randomized Controlled Trials", *Sports Med*, 47(12), 2017

⁴⁸ Wegner M., Grabovac I., "Effects of exercise on anxiety and depression disorders: review of meta-analyses and neurobiological mechanisms", *CNS Neurol Disord Drug Targets*, 13(6), 2014

⁴⁹ Eyre H. et Baune B.T., "Neuroimmunological effects of physical exercise in depression", *Brain, behavior & immunity*, vol. 26, no 2, 2012

⁵⁰ Mammen G., Faulkner G., "Physical activity and the prevention of depression: a systematic review of prospective studies", *Am J Prev Med*, 45(5), 2013

⁵¹ Boiche J., Fervers B., Freyssenet D., et al., « Activité physique : Prévention et traitement des maladies chroniques. [Rapport de recherche] » *Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)*, 2019

⁵² Ibid.

⁵³ Organisation Mondiale de la Santé, « Activité physique », 26 juin 2024, consulté le 2 septembre 2024 et disponible : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/physical-activity>

Par ailleurs, selon le Département de la santé américaine, l'activité physique **renforce les capacités cognitives⁵⁴, l'équilibre mental, l'estime de soi et réduit les risques de démence.**

Dès lors, les effets bénéfiques du sport sur la santé mentale justifient son intégration dans les **stratégies de prévention et de traitement des troubles psychologiques.** Ces éléments sont notamment réaffirmés par l'Agence Européenne pour la Santé Publique (2017)⁵⁵ et la Haute Autorité de Santé (2022)⁵⁶.

Un facteur d'amélioration de la qualité de vie, de l'autonomie et de la longévité

L'expertise de l'INSERM⁵⁷ montre que l'activité physique régulière **contribue significativement au bien-être et à la qualité de vie**, en particulier chez les personnes âgées et celles atteintes de maladies graves. Elle aide à préserver la mobilité, la force musculaire et l'autonomie fonctionnelle. L'activité physique améliore également **la qualité du sommeil des pratiquants⁵⁸.**

De plus, une étude de l'Institut des Politiques publiques⁵⁹ révèle que l'APS **renforce l'autonomie des personnes âgées en améliorant leur capacité à se déplacer, à maintenir une hygiène personnelle, et à se nourrir de manière autonome.** Elle contribue également à **réduire le sentiment d'inutilité ou de perte de sens.** Comme le souligne l'INSERM, dans un contexte de vieillissement de la population, la prévention des chutes et la préservation de l'autonomie représentent des enjeux majeurs de santé publique. La pratique régulière d'une activité physique est l'une des réponses clés, comme le montre l'évaluation du programme d'APA HAPPIER⁶⁰, qui a exposé une réduction significative des chutes grâce à cette approche.

Par ailleurs, l'activité physique ne se limite pas à améliorer la qualité de vie des pratiquants réguliers, mais elle est également associée à une **espérance de vie plus longue** (cf. données clés).

Une réduction des frais liés aux dépenses de santé

L'activité physique, en améliorant la condition physique et mentale des pratiquants, permet de **réduire considérablement les frais de santé** tels que les opérations, les consultations et les soins à long terme. De nombreuses études économiques ont été menées sur ce sujet, telles que l'évaluation des impacts socio-économiques du sport-santé en France, en 2023⁶¹ (cf. données clés). Toutefois, il convient de considérer ces résultats avec précaution, car selon les méthodes de calcul, le périmètre et le profil des personnes étudiées les résultats divergent. Néanmoins, malgré ces différences, un consensus apparaît sur le fait que la pratique régulière d'une activité physique permet de réaliser des économies substantielles, de plusieurs millions d'euros⁶².

⁵⁴ Physical Activity Guidelines Advisory Committee, "Physical Activity Guidelines Advisory Committee Scientific Report", U.S. Department of Health and Human Services, 2018

⁵⁵ Agence Européenne pour la Santé Publique (EUPHA), « The Benefits of Physical Activity », 2017

⁵⁶ Haute Autorité de Santé (HAS), « Guide des connaissances sur l'activité physique et la sédentarité », 2022

⁵⁷ Boiche, J., Fervers, B., Freyssenet, D., et al., Activité physique : Prévention et traitement des maladies chroniques. [Rapport de recherche] Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), 2019

⁵⁸ Physical Activity Guidelines Advisory Committee, "Physical Activity Guidelines Advisory Committee Scientific Report", U.S. Department of Health and Human Services, 2018

⁵⁹ Institut des Politiques Publiques, « Evaluation d'un programme d'activité physique adapté à un public de personnes âgées (HAPPIER) », 2015

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Racine A.N., Gautier C., Fuch, A., Vuillemin A., et al., « Evaluer les impacts socio-économiques du sport-santé en France », Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, 2023

⁶² Plus d'un million de Français actuellement inactifs permettraient d'économiser plus de 250 millions d'euros par an en dépenses de santé s'ils devenaient actifs (CNAPS 2017).

De fait, les bénéfices potentiels sont tels qu'en France, une **quarantaine de mutuelles⁶³ proposent des offres de remboursement liées au sport-santé**, par une aide au financement d'une activité physique et/ou sportive, ou par la prise en charge d'un bilan personnalisé pour reprendre une activité physique adaptée.

Les conséquences liées à l'inactivité et à la sédentarité

La sédentarité et l'inactivité physique représentent aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique, avec des conséquences notables sur la santé des populations. Une étude récente⁶⁴ a révélé que près d'un tiers (31 %) de la population adulte mondiale, soit 1,8 milliard d'adultes, sont inactifs physiquement, c'est-à-dire qu'ils ne respectent pas les recommandations mondiales préconisant au moins 150 minutes d'activité physique d'intensité modérée par semaine.

L'étude d'Ekelund⁶⁵ met en lumière les risques significatifs de l'inactivité physique sur la mortalité. Elle révèle que les personnes passant beaucoup de temps assis et étant peu actives présentent un risque de mortalité nettement plus élevé que les individus les plus actifs. Les personnes sédentaires et physiquement inactives présentent un risque accru de développer de nombreuses maladies chroniques. L'inactivité physique présente également des répercussions négatives sur le bien-être psychologique⁶⁶. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'inactivité physique est l'un des principaux facteurs de risque de mortalité liée aux maladies non transmissibles (MNT). Les personnes ayant une activité physique insuffisante présentent un risque de décès supérieur de 20% à 30% à celles qui sont suffisamment actives.

Encourager l'activité physique dès l'enfance permet de créer des habitudes qui perdureront à l'âge adulte. Cependant, plus de 80% des adolescents dans le monde ne respectent pas les recommandations de l'OMS en matière d'activité physique⁶⁷. L'adolescence est identifiée comme une période charnière où les habitudes acquises tendent à se pérenniser et même à s'accroître à l'âge adulte, avec des effets associés sur la santé. L'importance d'adopter des habitudes de pratique sportive dès le plus jeune âge est souligné par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)⁶⁸ dans son rapport sur l'inactivité physique et la sédentarité chez les jeunes. Selon l'Anses, 66% des jeunes de 11 à 17 ans présentent un risque sanitaire préoccupant, caractérisé par plus de 2 heures de temps d'écran et/ou moins de 60 minutes d'activité physique par jour ; et 49% présentent même un risque sanitaire très élevé, avec plus de 4h30 de temps d'écran et/ou moins de 20 minutes d'activité physique quotidienne.

L'Anses recommande désormais de **considérer l'insuffisance d'activité physique comme un facteur de risque sanitaire à part entière, au même titre que les comportements sédentaires.**

Pour favoriser l'adoption précoce d'habitudes saines, l'Anses préconise plusieurs actions :

- Promouvoir des activités physiques variées, incluant non seulement la pratique sportive, mais aussi les déplacements à pied, les jeux de plein air, et même les activités quotidiennes comme monter les escaliers

⁶³ Ligue de l'Île-de-France d'Athlétisme. (n.d.), « Remboursement mutuelle et assurance du sport santé et sur ordonnance », 2023

⁶⁴ Strain T., Flaxman S., et al., "National, regional, and global trends in insufficient physical activity among adults from 2000 to 2022: a pooled analysis of 507 population-based surveys with 5.7 million participants.", *The Lancet Global Health*, 2024

⁶⁵ Ekelund U., et al., "Does physical activity attenuate, or even eliminate, the detrimental association of sitting time with mortality? A harmonised meta-analysis of data from more than 1 million men and women", *Lancet*, 2016

⁶⁶ Biddle S. J., Asare M., Physical activity and mental health in children and adolescents: a review of reviews. *International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity*, 8(1), 2011

⁶⁷ Guthold R., Stevens G., et al. "Global trends in insufficient physical activity among adolescents: a pooled analysis of 298 population-based surveys with 1.6 million participants", *The Lancet Child & Adolescent Health*, 4(1), 2019

⁶⁸ ANSES, « AVIS relatif à l'évaluation des risques liés aux niveaux d'activité physique et de sédentarité des enfants et des adolescents », 2020

- Encourager la réduction des comportements sédentaires, notamment en diminuant le temps passé devant les écrans et en interrompant régulièrement les périodes d'inactivité.
- Créer un environnement global favorable à l'activité physique, tant à la maison qu'à l'école et dans l'espace public.
- Sensibiliser les enfants, les adolescents, les parents et les personnels éducatifs à l'importance de l'activité physique.

Ainsi, la promotion de l'activité physique chez les jeunes apparaît ainsi comme un enjeu majeur de santé publique, nécessitant une mobilisation de tous les acteurs concernés.

Les risques de l'APS sur la santé et le bien-être des pratiquants

Bien que le sport et l'activité physique apportent de nombreux bénéfices pour la santé et le bien-être, ils comportent également certains risques, atténuant les bienfaits voire prenant le pas sur eux et générant davantage d'inconvénients que d'avantage.

Sur le plan physique, les blessures musculosquelettiques, telles que les entorses et les déchirures, sont fréquentes, notamment dans les sports à fort impact. En outre, des risques cardiovasculaires peuvent survenir lors d'efforts intenses, en particulier en l'absence de préparation adéquate.

Sur le plan mental, un excès d'entraînement peut mener au surentraînement et au burnout, affectant à la fois les performances et la santé psychologique. La pression liée à l'atteinte d'objectifs de performance peut également entraîner des troubles psychologiques, tels que l'anxiété, la dépression ou les troubles alimentaires, et pousser certains athlètes vers des comportements à risque, comme le dopage.

Les éléments qui sont rappelés ici incluent dans leur scope l'idée de pratiques déviantes, soit par la charge sportive soit par des aides à pousser plus loin la performance, sans les détailler ou les documenter toutefois. D'autres éléments sont toutefois apportés dans la partie controversée.

3.2.4 Les éléments chiffrés marquants issus des études

- ⇒ Selon l'OMS, **l'inactivité physique coûte 54 milliards de dollars en soins de santé directs et entraîne 14 milliards de dollars supplémentaires en pertes de productivité.**
- ⇒ En France, le Conseil National des Activités Physiques et Sportives (CNAPS, 2007)⁶⁹ a estimé qu'en atteignant les recommandations de l'OMS, plus d'un million de Français actuellement inactifs permettraient d'économiser plus de **250 millions d'euros par an en dépenses de santé** s'ils devenaient actifs.
- ⇒ En 2022, France Stratégie⁷⁰ a mis au point un outil pour évaluer les bénéfices de l'activité physique et chiffrer le coût de l'inactivité. D'après cette évaluation, **le coût social de l'inactivité physique en France serait de 140 milliards d'euros par an, causant annuellement environ 38 000 décès et 62 000 pathologies.** Le coût évité annuel par une personne devenant active varie entre 840 euros pour une personne de 20 à 39 ans et 23 275 euros pour une personne de 40 à 74 ans, la majorité de ce coût (90 %) étant lié à la mortalité.

⁶⁹ Racine A.N., Gautier C., Fuch A., Vuillemin A., et al., « Evaluer les impacts socio-économiques du sport-santé en France », *Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques*, 2023

⁷⁰ France Stratégie, « L'évaluation socioéconomique des effets de santé des Projets d'investissement public. Synthèse », *Ministère de la transition écologique*, 2022

- ⇒ En 2018, le Bureau de l'économie du sport⁷¹ a estimé que si le nombre de pratiquants réguliers en France augmentait de **10 %**, cela représenterait un **gain net de 300 millions d'euros par an**. Une augmentation de 50 % porterait ce gain à 1,3 milliard d'euros, et le doublement du nombre de pratiquants réguliers à 2,6 milliards d'euros par an.
- ⇒ Le secrétaire général du Département de la santé des États-Unis⁷² a, en 2018, mis en évidence **que 7 des 10 maladies chroniques les plus courantes peuvent être influencées positivement par une activité physique régulière**. Le manque d'activité est responsable de **117 milliards de dollars** en coûts de soins de santé et environ **10 % de la mortalité prématurée**.
- ⇒ Une étude de l'Institut des Politiques Publiques⁷³ (2015) estime que les économies réalisées grâce à la **prévention des chutes** dans les maisons de retraite par un programme d'APA seraient d'environ 1 842 € à 3 242 € par patient. Si ce programme était étendu à 500 000 résidents, la France pourrait économiser entre **421 et 771 millions d'euros annuellement**.
- ⇒ Selon l'OMS⁷⁴, l'inactivité physique cause autant de décès que le tabagisme, étant responsable d'environ **5 millions de décès annuels dans le monde**. De plus, selon le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques⁷⁵, l'activité physique réduit le risque de pathologies coronariennes de 20 à 50 %, le risque d'accident vasculaire cérébral de 20 à 60 %, et le risque de diabète de type 2 de 45 % à 65 %, selon l'intensité de la pratique.
- ⇒ La pratique régulière d'une activité physique **diminue de 2,5 fois le risque de développer une maladie cardiovasculaire**⁷⁶. Une étude de Chow et al. (2016)⁷⁷ a montré qu'une augmentation de 150 minutes d'activité physique modérée par semaine est associée à une **réduction de 26 % du risque de diabète de type 2**.
- ⇒ L'activité physique permet également de réduire le risque de certains cancers⁷⁸ : **18 % des cancers du côlon chez les hommes, 20 % chez les femmes, 21 % des cancers du sein et 26 % des cancers de l'endomètre**.
- ⇒ L'évaluation du programme HAPPIER (Healthy Activity and Physical Program Innovations in Elderly Residences)⁷⁹ a montré qu'une heure d'activité physique adaptée par semaine réduit de 35 % le taux de chutes, améliore de 87 % les capacités de déplacement, de 37 % les capacités à se laver, et diminue de 15 % le sentiment que « la vie n'a pas de sens ».

⁷¹ Merle, A., « Economies générées par un accroissement de la pratique sportive en France », *Ministère des Sports*, 2018

⁷² Physical Activity Guidelines Advisory Committee, "Physical Activity Guidelines Advisory Committee Scientific Report", *U.S. Department of Health and Human Services*, 2018

⁷³ Institut des politiques publiques, « Evaluation d'un programme d'activité physique adapté à des personnes âgées (HAPPIER) », 2015

⁷⁴ Organisation Mondiale de la Santé, « Lignes Directrices de l'OMS sur l'activité physique et la sédentarité », 2020

⁷⁵ Racine A.N., Gautier, C., Fuch, A., Vuillemin, A., et al., « Evaluer les impacts socio-économiques du sport-santé en France », *Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques*, 2023

⁷⁶ Matthews C.E., George S.M., Moore S.C., et al., "Amount of time spent in sedentary behaviors and cause-specific mortality in US adults", *AM J Clin Nutr*, 2012

⁷⁷ Chow LS, Odegaard AO, Bosch TA, et al. "Twenty year fitness trends in young adults and incidence of prediabetes and diabetes: The CARDIA study", *Diabetologia*, 2016

⁷⁸ Fondation pour la recherche contre le cancer

⁷⁹ Institut des Politiques Publiques, « Evaluation d'un programme d'activité physique adapté à un public de personnes âgées (HAPPIER) », 2015

- ⇒ L'activité physique est également associée à une augmentation de l'espérance de vie. Selon une étude du ministère des Sports (2018)⁸⁰, les personnes pratiquant régulièrement une activité physique vivent en moyenne **3 ans de plus** que celles qui mènent une vie sédentaire. Une étude menée par Moore et al. (2012)⁸¹ a montré qu'une marche rapide de 75 minutes par semaine permet d'allonger l'espérance de vie de **1,8 an après 40 ans**, tandis que des activités plus intenses, comme 450 minutes de marche rapide par semaine, peuvent augmenter cette espérance de vie de 4,2 ans.
- ⇒ L'exercice physique joue également un rôle dans la prévention des troubles psychologiques. Une étude de Schuch et al. (2016)⁸² a révélé que l'activité physique régulière **réduit d'environ 20 % le risque de dépression**. Concernant l'anxiété, une méta-analyse de Stubbs et al. (2017)⁸³ a montré que l'exercice peut réduire les **symptômes jusqu'à 58 %**.
- ⇒ Selon une étude commanditée par PayFit, pratiquer une activité modérée au moins trois heures par semaine ou une activité intense au moins 20 minutes trois fois par semaine **diminue de 30 % le risque de mortalité prématurée**. En combinant ces deux types d'activités, la réduction atteint **50 %**. Être actif permet non seulement de vivre plus longtemps, mais aussi de retarder l'entrée dans la dépendance de six à sept ans.⁸⁴
- ⇒ Les avantages du sport au travail permettent aux **salariés une meilleure santé**, entre 5 et 7% d'économies sur le budget santé d'un salarié pratiquant une APS, entre 7 et 9% d'économies (environ 300€) pour la société civile sur la population qui pratique du sport, un allongement de l'espérance de vie de 3 ans, un retardement de l'âge du début de la dépendance de 6 ans, selon une enquête⁸⁵ du CNOSE et du Medef.
- ⇒ Selon une étude de Malakoff Humanis⁸⁶, **52%** des salariés privilégient le sport comme **moyen de gestion du stress**.

3.2.5 Débats méthodologiques et controverses

Variabilité des méthodes de mesure des impacts

Les études sur l'impact du sport sur la santé utilisent une variété de méthodes pour mesurer les effets, ce qui peut entraîner des résultats divergents. Les instruments de mesure, la durée des interventions, et les critères d'évaluation (tels que les marqueurs biologiques, les évaluations subjectives de la qualité de vie, ou les tests de performance physique) varient considérablement, rendant difficile la comparaison directe des études. Le rapport « Evaluer les impacts socio-économiques du sport-santé en France » du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, met bien en avant la difficulté d'analyser l'impact économique de la sédentarité et de la pratique sportive en fonction des méthodes utilisées.

⁸⁰ Ministère des sports, « Activité physique et sportive, santé et qualité des finances publiques », 2018

⁸¹ Moore S., Patel A.V., Matthews C., Berrington de Gonzalez A., et al., "Leisure Time Activity of Moderate to Vigorous Intensity and Mortality : A Large Pooled Cohort Analysis", *PLoS Medicine*, Vol.9.,11, 2012

⁸² Schuch F. B., Vancampfort, D., Firth, J., Rosenbaum, S., et al., "Physical activity and incident depression: a meta-analysis of prospective cohort studies", *American Journal of Psychiatry*, 2016

⁸³ Stubbs B, Vancampfort D, Rosenbaum S, Firth J, Cosco T, Veronese N, et al. "An examination of the anxiolytic effects of exercise for people with anxiety and stress-related disorders: A meta-analysis", *Psychiatry Res*, 2017

⁸⁴ Santi P., Cabut S., « Le sport, champion des traitements », *Le Monde*, 2015

⁸⁵ Goodwill management, « Etude sur l'impact économique de l'activité physique et sportive sur l'entreprise, le salarié et la société civile », 2015

⁸⁶ Malakoff Humanis, « Baromètre Santé et qualité de vie au travail, 11^{ème} édition », 2019

Définition et classification de l'activité physique

Un débat persiste sur la manière de définir et de classer l'activité physique, notamment en ce qui concerne la distinction entre activité modérée et intense, ou entre exercice structuré et activité physique quotidienne. Cela peut entraîner des différences dans les résultats des études et compliquer l'élaboration de recommandations précises.

Sélection des populations étudiées

Les controverses méthodologiques incluent la sélection des populations étudiées, avec des critiques sur le fait que certaines études ne sont pas représentatives de la population générale. Par exemple, de nombreuses études se concentrent sur des athlètes ou des individus en bonne santé, ce qui limite la généralisation des résultats à des populations plus variées, comme les personnes âgées, les individus souffrant de maladies chroniques, ou les groupes socio-économiques défavorisés.

Différences dans les résultats selon le genre et l'âge

Les études montrent souvent des résultats différents selon le genre et l'âge, ce qui suscite des débats sur la généralisation des conclusions. Par exemple, les femmes et les personnes âgées peuvent réagir différemment à certaines formes d'exercice que les jeunes hommes, et ces différences doivent être prises en compte dans l'interprétation des résultats et dans la formulation des recommandations.

Durée des études et effets à long terme

Il existe une tension entre les études à court terme, qui sont plus courantes, et les études à long terme, qui sont plus rares mais cruciales pour comprendre les effets durables de l'activité physique sur la santé. Les études à court terme peuvent ne pas capturer les effets cumulatifs ou différés de l'exercice, ce qui conduit à des débats sur la véritable portée des conclusions tirées de ces recherches.

Corrélation entre l'intensité de l'exercice et l'impact observé

La relation entre la quantité d'exercice et les bénéfices pour la santé est un sujet de débat important. Des désaccords existent afin de savoir si les bénéfices augmentent de manière linéaire avec l'intensité et la durée de l'exercice, ou s'il existe un point de saturation où les bénéfices se stabilisent ou diminuent.

Contrôle des variables confondantes

Dans les études sur l'impact du sport sur la santé, il est souvent complexe de contrôler toutes les variables confondantes, comme l'alimentation, le stress, le sommeil, et les prédispositions génétiques. Cette complexité peut entraîner des biais dans les résultats et conduire à des conclusions erronées sur la causalité des relations observées entre l'activité physique et la santé.

Risques du sport et surentraînement

Bien que le sport soit généralement bénéfique pour la santé, des controverses existent sur les risques liés à certaines pratiques, notamment le surentraînement, les blessures répétitives, et les impacts négatifs sur la santé mentale (comme le burn-out et les troubles alimentaires), mais également les risques liés à des comportements déviants pour aider à repousser les limites de la performance.

3.3 La question de l'impact du sport sur la réussite éducative

« Par-delà l'enjeu de la lutte contre le séparatisme, nous devons illustrer le fait qu'au travers du sport, nous faisons passer les messages qui sont ceux des valeurs de la République, à savoir le respect d'autrui, l'engagement, le sens du collectif, le dépassement de soi, autant de valeurs que nous voulons transmettre aux enfants. »

Jean-Michel Blanquer, ancien Ministre de l'Education Nationale, Sportmag (novembre 2020)

« Le sport est une école de la vie, il apprend le respect, l'effort et la solidarité. »

Nicolas Sarkozy, ancien Président de la République française, Déclaration sur les efforts en faveur de la pratique sportive (19 janvier 2009)

« La pratique sportive est un atout majeur pour l'éducation et l'intégration de nos jeunes. »

Nicolas Sarkozy, ancien Président de la République française, Déclaration sur la réforme du lycée (13 octobre 2009)

« Le sport occupe une place centrale dans notre société. C'est d'abord une formidable opportunité donnée à chacun pour s'émanciper, pour se découvrir, pour dépasser ses limites. »

Emmanuel Macron, Président de la République française, Interview pour Sport et Citoyenneté

« Par le sport, on ramène des jeunes qui avaient quitté l'école vers l'apprentissage ; par le sport, on apprend mieux ; par le sport, on ramène aussi des jeunes vers l'emploi. Et donc, c'est un agenda formidable d'éducation, d'employabilité »

Emmanuel Macron, Discours sur le sport et le développement durable, lors de la Clôture du Sommet Sport pour le Développement Durable (S4SD), (25 juillet 2024)

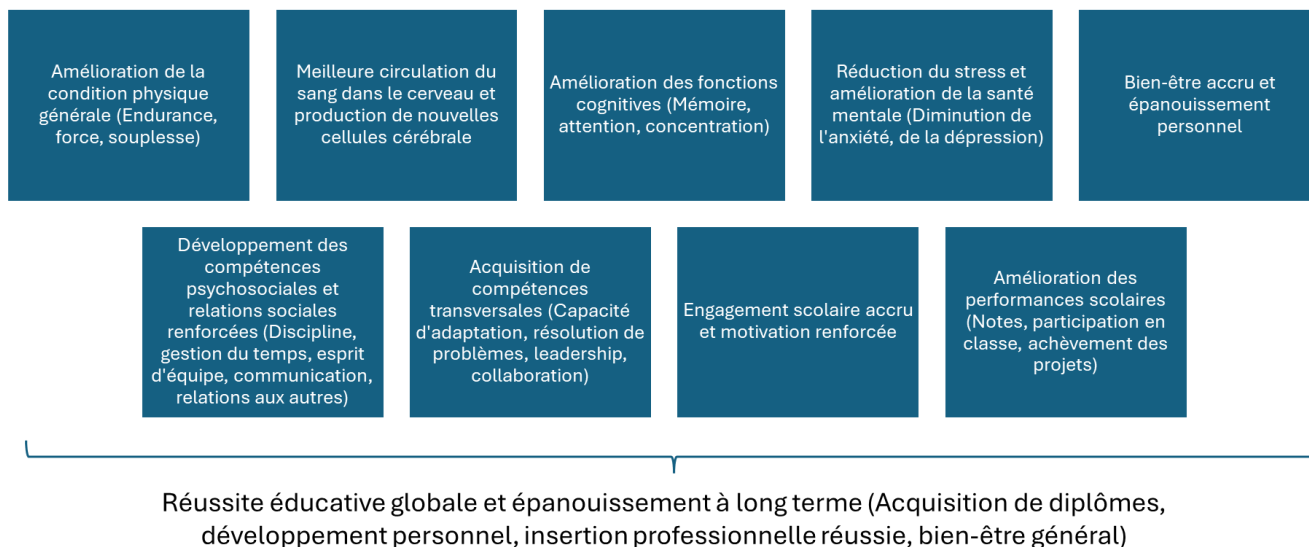
3.3.1 Le périmètre étudié

L'exploration de l'impact du sport sur la réussite éducative repose sur un corpus de recherches rigoureuses et diversifiées, qui examine les mécanismes cognitifs, psychologiques, sociaux et structurels. Ces études, ancrées dans des disciplines variées telles que la neuroscience, la psychologie de l'éducation, la sociologie et l'économétrie, offrent une compréhension nuancée des bénéfices et des défis associés à l'intégration de la pratique sportive dans le parcours éducatif des jeunes, mettant en lumière les multiples dimensions à travers lesquelles le sport peut influencer les résultats académiques.

Nous entendons ici par **réussite éducative l'atteinte des objectifs éducatifs fixés pour un individu, englobant à la fois des aspects académiques, personnels, sociaux et professionnels**, dans la droite ligne des travaux de Howard Gardner, John Dewey, Benjamin Bloom ou Lev Vygotsky, ou en France, de Dominique Glasman, de Claude Bisson-Vaivre ou Agnès van Zanten.

Cette notion dépasse la simple performance académique pour inclure un ensemble plus large de compétences, d'attitudes et d'expériences qui contribuent au développement intégral de l'individu, à travers un « truchement » de causalités exposées ci-dessous.

Essai de schématisation :



A savoir

- Connue pour sa **théorie des intelligences multiples**, Howard Gardner⁸⁷ a contribué à élargir la notion de réussite éducative au-delà de la simple performance académique. Sa théorie suggère que l'éducation doit reconnaître et valoriser différents types d'intelligence (linguistique, logico-mathématique, spatiale, musicale, kinesthésique, interpersonnelle, intrapersonnelle, et naturaliste), ce qui encourage **une vision plus intégrative de la réussite éducative**.
- Philosophe et éducateur, John Dewey⁸⁸ a promu l'idée que **l'éducation devrait être centrée sur l'apprenant et devrait inclure le développement des compétences sociales et émotionnelles**. Il a insisté sur l'importance de l'expérience et de l'apprentissage par la pratique, contribuant ainsi à une vision de la réussite éducative qui va au-delà des notes et des tests.
- Connu pour la **Taxonomie de Bloom**⁸⁹, Benjamin Bloom a mis en avant une **classification des objectifs éducatifs qui englobe non seulement les aspects cognitifs** (connaissance et compréhension) mais aussi les **aspects affectifs** (attitudes et valeurs) et **psychomoteurs**. Cette classification a contribué à une compréhension plus complète de la réussite éducative.
- Lev Vygotsky⁹⁰ : Son travail sur le développement socioculturel de l'enfant a mis en lumière **l'importance des interactions sociales dans l'apprentissage**, ce qui a des implications directes pour une vision globale de la réussite éducative, incluant les compétences sociales et interpersonnelles.

Plus récemment, plusieurs chercheurs ont contribué à la compréhension de la réussite éducative, notamment :

- Carol Dweck avec le développement de la **théorie des « états d'esprit »** (growth mindset vs. fixed mindset), explique comment la croyance en la capacité de s'améliorer (growth mindset) peut influencer positivement la motivation, l'apprentissage, et la réussite éducative⁹¹.

⁸⁷ Gardner H., *Frames of Mind: The Theory of Multiple Intelligences*, 1983

⁸⁸ Dewey J., *Experience and Education*, 1938

⁸⁹ Bloom B. S., *Taxonomy of educational objectives: the classification of educational goals*, 1956

⁹⁰ Vygotsky L. S., *Mind in Society: The Development of Higher Psychological Processes*, 1978

⁹¹ Dweck C. S., *Mindset: The New Psychology of Success*, 2006

- Angela Duckworth, introduit le **concept de « grit »**, qui combine passion et persévérance, et démontre comment ces traits sont souvent plus prédictifs de la réussite que le talent ou l'intelligence seuls⁹². Contrairement au talent ou au QI, le GRIT met l'accent sur la constance et l'engagement face aux défis, même en cas de difficultés ou d'échecs. Selon Duckworth, cette capacité de persister et de rester motivé sur le long terme est souvent un facteur clé de succès, surpassant même l'importance de l'intelligence ou des compétences innées.
- Ryan et Deci⁹³, qui ont développé la **théorie de l'autodétermination**, mettent en avant l'importance de la motivation intrinsèque et des besoins psychologiques fondamentaux (compétence, autonomie, relation) pour la réussite et le bien-être éducatifs.

Au sein de cette partie, nous prenons en compte que la réussite éducative peut inclure les éléments suivants :

- **La performance académique** : la réussite dans les matières scolaires, mesurée par les notes, les évaluations standardisées, et l'acquisition de diplômes, validations et certifications.
- **Les compétences sociales et émotionnelles** : la capacité à interagir de manière positive avec les autres, à gérer les émotions, et à développer des relations interpersonnelles saines, essentielles pour la vie en communauté.
- **L'engagement scolaire** : la participation active et régulière aux activités scolaires, l'implication dans les cours / la classe, et la persévérance.
- **L'acquisition de compétences clés** : le développement de compétences transversales telles que la pensée critique, la résolution de problèmes, la créativité, la communication et la collaboration, nécessaires pour réussir dans diverses sphères de la vie.
- **L'épanouissement personnel** : le sentiment de bien-être, de satisfaction et d'accomplissement personnel, qui découle d'une expérience éducative enrichissante et équilibrée.
- **La préparation à l'avenir** : la capacité à appliquer les connaissances et compétences acquises pour réussir dans des contextes professionnels et personnels après l'éducation formelle (y compris l'accès à l'enseignement supérieur, à la formation continue, ou à des carrières professionnelles).

3.3.2 Les études références

- APELS, "Rapport d'activité", 2018
- Avarez-Bueno C., et al., "Academic achievement and physical activity : a Meta-analysis", *Pediatrics* (2017)
- Beaudoin C., Lauzon P., Leblanc R., « Histoires de réussite : L'effet du cours d'éducation physique sur la performance académique d'élèves franco-ontarien, en dixième année du secondaire », *eJRIEPS*, 8, 2005
- Biddle S.J.H., Asare M., "Physical activity and mental health in children and adolescents: a review of reviews." *British Journal of Sports Medicine*, 45(11), 2011
- Caille JP., « Les pratiques sportives des collégiens sont très liées au rapport au sport de leurs parents et à leurs vacances d'été », *Insee Références*, 2020
- Chen S., Li X., Yan J., Ren Z., "To Be a Sportsman? Sport Participation Is Associated With Optimal Academic Achievement in a Nationally Representative Sample of High School Students", *Front Public Health*, 2021
- Coakley J., « Youth Sports: What Counts as "Positive Development?" » *Journal of Sport and Social Issues*, 35, 2011

⁹² Duckworth A. L., *Grit: The Power of Passion and Perseverance*, 2016

⁹³ Ryan R. M., Deci, E. L., "Self-Determination Theory and the Facilitation of Intrinsic Motivation, Social Development, and Well-Being", *American Psychologist*, 55(1), 2020

- Coenders F., Van Mensvoort C., Kraaykamp, G.L.M., et al., « Does sport-participation improve health? A panel analysis on the role of educational attainment, economic deprivation and work–family load. » *European Journal for Sport and Society*, 14(1), 2017
- Committee on physical activity and physical education in the school environment, “Educating the Student Body: Taking Physical Activity and Physical Education to School”, *National Academies Press (US)*, 2013
- Dishman R., et al., “Neurobiology of Exercise”, *OBESITY*, 14(3), 2006
- Duckworth A. L., *Grit: The Power of Passion and Perseverance*, 2016
- Eccles S., Barber L., “Strudent council, volunteering, basketball or marching band : what kind of extracurricular involvement matters ?”, *Journal of Adolescent Research*, 14(1), 1999
- Guo X., Meyerhoefer C., “The effect of participation in school sports on academic achievement among middle school children”, 2016
- Hillman C. H., Buck S. M., Themanson J. R., Pontifex M. B., Castelli D.M., “Aerobic fitness and cognitive development: Event-related brain potential and task performance indices of executive control in preadolescent children”, *Developmental psychology*, 45(1), 2009
- Holland A., Andre T., “Participation in extracurricular activities in secondary school: What is known, what needs to be known?”, *Review of Educational Research*, 57(4), 1987
- Khan W., Anwar Khan M., et al., “Development of interpersonal communication skills through sport among university student-athletes; a cross sectional survey”, *Palarch’s Journal Of Archaeology Of Egypt/Egyptology*, 17(22), 2020
- Legendre F., Terret T., "Les effets de l’activité physique sur les performances scolaires : mythe ou réalité ?" *Revue Staps*, 82(4), 2008
- Owen B et al., “Sport participation and academic performance in children and adolescents: a systematic review and meta-analysis”, *Med Sci Sports Exerc.*, 2022
- Pagani L., « Middle childhood sport participation predicts timely long-term chances of academic success in boys and girls by late adolescence », *Medicine & Science in Sports & Exercise*, 2024
- Pessiglione M., Blain B., Schmit C., Aubry A., Hausswirth C., Lemeur Y., « Neuro-computational impact of physical training overload on economic decision-making », *Current Biology*, 2019
- Quimbo N., “Athletic participation, time management and academic performance of student athletes in San Isidro, Leyte”, *World Journal of Advanced Research and Reviews*, 17(01), 2023
- Ryan R. M., Deci, E. L., “Self-Determination Theory and the Facilitation of Intrinsic Motivation, Social Development, and Well-Being”, *American Psychologist*, 55(1), 2020
- Schinke R., Hanrahan S., “Introduction to Sport and Development”
- Sibley B., Etnier J., “The Relationship between Physical Activity and Cognition in Children: A Meta-Analysis”, *Pediatric Exercise Science*, 15, 2003
- Singh A.S. et al., « Effects of physical activity interventions on cognitive and academic performance in children and adolescents: a novel combination of a systematic review and recommendations from an expert panel”, *British journal of sports medicine*, 53, 2019
- Smith D.J., « Un cadre pour comprendre le processus de formation conduisant à des performances d'élite », *Med sportif*, 33(15), 2003
- Trudeau F., Shephard R.J., “Physical education, school physical activity, school sports and academic performance”, *Int J Behav Nutr Phys Act*, 5(1), 2008
- University of Illinois at Urbana-Champaign, «Physical Activity May Strengthen Children's Ability To Pay Attention», *Science Daily*, 2009 et Ministère de la santé et des services sociaux des États-Unis, «The Association Between School-Based Physical Activity, Including Physical Education, and Academic Performance», 2010



3.3.3 Les principaux enseignements des études & des experts

Les bénéfices cognitifs de l'activité physique : une perspective neuroscientifique

En Europe, les enfants âgés de 6 à 12 ans passent quotidiennement environ 209 minutes (64 %) de leur temps scolaire en position assise, alors qu'ils ne consacrent que 16 minutes de ce temps (5 %) à une activité physique d'intensité modérée à vigoureuse⁹⁴. Ce constat est préoccupant, car en plus des nombreux avantages de l'activité physique sur la santé physique, mentale et sociale des enfants, un **nombre croissant d'études soutient l'existence d'un lien positif entre le niveau d'activité physique des enfants et leurs résultats scolaires et notamment sur les fonctions cognitives des enfants**. Pour simplifier, le fonctionnement cognitif est un terme général qui fait référence aux processus mentaux impliqués dans l'acquisition de connaissances, la manipulation d'informations et le raisonnement. Le fonctionnement cognitif comprend de multiples domaines tels que la mémoire, le langage, la perception, l'attention ainsi que les fonctions exécutives. Ces fonctions sont essentielles pour travailler de manière efficace, permettent de contrôler des comportements dirigés vers un but et peuvent être divisées en trois dimensions :

- La mise à jour, qui est la capacité à conserver des informations pertinentes en mémoire ;
- L'inhibition, qui est la capacité à éviter des réponses dominantes ou automatiques ;
- Le déplacement, qui est la capacité de passer d'une tâche, opération, règle ou perspective, à une autre.

Des études ont montré que les différences de fonctions exécutives entre les enfants à l'école élémentaire expliquent une quantité non négligeable de variance dans leurs résultats scolaires. Au-delà de l'influence des facteurs génétiques **ces différences de fonctions exécutives se construisent en grande partie au cours du développement de l'enfant**.

Pour aller plus loin

Les **mécanismes biologiques** qui pourraient être à l'origine de l'effet de l'activité physique sur les performances scolaires ont été proposés pour expliquer les éventuels effets de l'activité physique sur les performances cognitives et les résultats scolaires.

Par exemple, la **pratique régulière d'une activité physique pourrait favoriser la croissance de nouveaux vaisseaux sanguins** (angiogenèse), de **neurones** (neurogenèse) et de **synapses** entre ces neurones (synaptogenèse) et **permettrait d'améliorer le métabolisme du système nerveux central**.

De plus, il est suggéré que la pratique régulière d'une activité physique augmente la **disponibilité de certains facteurs de croissance** (des molécules impliquées dans la croissance et la prolifération des neurones), tels que le facteur neurotrophique dérivé du cerveau, le facteur de croissance analogue à l'insuline et le facteur de croissance endothéliale vasculaire.

L'activité physique augmente également la concentration d'endocannabinoïdes dans le sang, une molécule responsable du sentiment de bien-être après un effort physique et qui **favorise aussi la plasticité synaptique et la mémoire à long terme**. Tous ces facteurs sont impliqués dans le fonctionnement ainsi que dans la plasticité du cerveau. Ils pourraient donc, en favorisant l'apprentissage et la mémoire, améliorer les résultats scolaires. Il a été aussi mis en évidence que **la « qualité » des activités physiques pouvait jouer un rôle clé**. Par exemple, les activités physiques exigeantes sur le plan cognitif pourraient avoir des bénéfices encore plus prononcés sur le cerveau.

⁹⁴ Note du CSEN n° 6, Février 2022

Plusieurs études ont documenté les bénéfices cognitifs de l'activité physique sur les performances scolaires⁹⁵. C'est en France que ce lien a été pressenti pour la première fois, en 1962

Une des contributions majeures dans ce domaine est l'étude de Sibley et Etnier⁹⁶, qui a mené une méta-analyse démontrant une **corrélation positive entre l'exercice physique et les performances cognitives chez les enfants**. D'autres travaux, comme ceux de Hillman et al.⁹⁷, ont montré que **l'activité physique stimule la neuroplasticité et la neurogenèse, améliorant ainsi les fonctions exécutives essentielles à l'apprentissage**.

L'examen de la littérature traitant des effets de l'activité physique sur les résultats scolaires fait ressortir des études de qualité méthodologique variable. La revue de littérature de Legendre et Terret⁹⁸ examine les études menées sur l'impact de l'activité physique sur les performances scolaires, concluant que, malgré des effets positifs globaux, les résultats peuvent varier en fonction du contexte et des modalités d'enseignement. Cependant, **le niveau de preuve soutenant un effet bénéfique de l'activité physique sur la performance en mathématiques est solide. Par ailleurs, les activités physiques les plus exigeantes sur le plan cognitif semblent avoir un effet bénéfique renforcé**. Ces effets pourraient être également plus marqués chez certaines populations, comme chez des enfants en surpoids. Deux éléments sont à noter afin de mieux appréhender ces résultats. Premièrement, **aucun effet indésirable de l'activité physique sur le fonctionnement cognitif et les performances scolaires n'a été observé**. Deuxièmement, les groupes de contrôle effectuaient également une certaine « dose » d'activité physique, ce qui a pu contribuer à **sous-estimer le véritable effet** de l'activité physique sur les fonctions cognitives et les performances scolaires.

Selon la Note du Conseil scientifique de l'éducation nationale⁹⁹, la majorité des études analysées (86%) montrent des **effets bénéfiques de l'activité physique sur les performances en mathématiques**, ce qui correspond à un niveau de preuve solide. Par ailleurs, environ la moitié des études (53%) ont montré un effet positif de l'activité physique sur les performances en langues, ce qui correspond à un niveau de preuve non concluant.

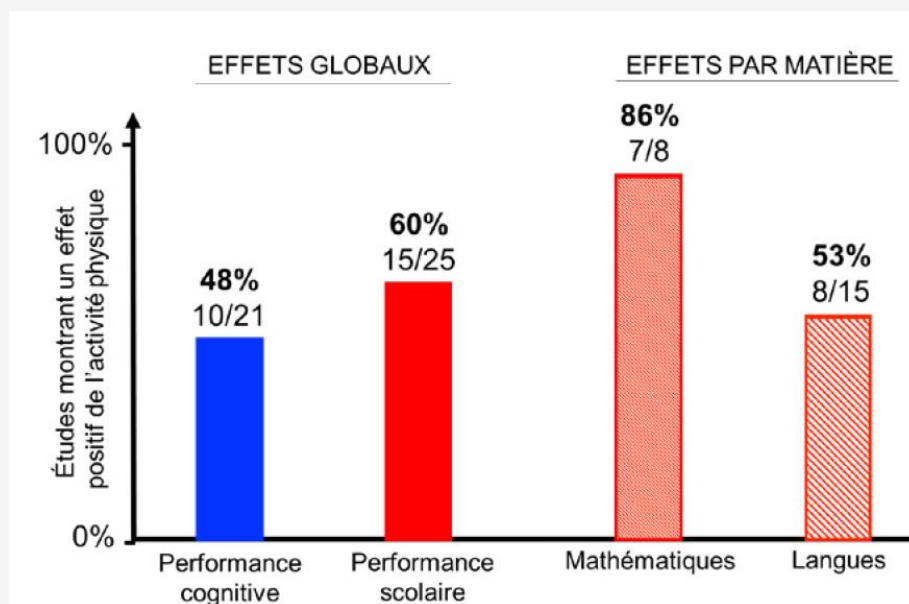
⁹⁵ Singh A.S. et al., « Effects of physical activity interventions on cognitive and academic performance in children and adolescents: a novel combination of a systematic review and recommendations from an expert panel », *British journal of sports medicine*, 53, 2019

⁹⁶ Sibley B., Etnier J., "The Relationship between Physical Activity and Cognition in Children: A Meta-Analysis", *Pediatric Exercise Science*, 15, 2003

⁹⁷ Hillman C. H., Buck S. M., Themanson J. R., Pontifex M. B., Castelli D.M., "Aerobic fitness and cognitive development: Event-related brain potential and task performance indices of executive control in preadolescent children", *Developmental psychology*, 45(1), 2009

⁹⁸ Legendre F., Terret T., "Les effets de l'activité physique sur les performances scolaires : mythe ou réalité ?" *Revue Staps*, 82(4), 2008

⁹⁹ Note du CSEN n° 6, Février 2022



Pourcentage d'études de haute qualité méthodologique montrant un effet positif de l'intervention d'activité physique sur les performances cognitives et scolaires. Aucune intervention n'a montré d'effet négatif de l'intervention d'activité physique sur ces performances.

Il convient ici bien évidemment de clairement distinguer les effets aigus et les effets chroniques de l'exercice physique sur la cognition. Les effets aigus de l'exercice physique concernent les effets immédiats, ou à court terme, d'une seule période d'activité physique de durée limitée (de quelques secondes à quelques heures). Les effets aigus de l'exercice sont transitoires, c'est-à-dire qu'ils commencent à opérer peu de temps après le début de l'exercice et s'interrompent quelques secondes ou quelques minutes après l'arrêt de l'activité physique. Les effets chroniques de l'exercice physique concernent, quant à eux, les effets à long terme d'un programme d'activité physique, pouvant s'étaler sur quelques semaines à plusieurs années, sur la plasticité cérébrale et l'efficacité des fonctions cognitives ; par exemple, les effets d'un programme d'étirement de 6 semaines sur l'équilibre postural ou ceux d'un programme de marche nordique de 9 mois sur la mémoire épisodique. Ces recherches suggèrent que **l'exercice physique pourrait être un levier pour améliorer la concentration, la mémoire et la capacité de résolution de problèmes**, éléments clés de la réussite scolaire.

L'efficacité de l'activité physique sur les performances scolaires, notamment les mathématiques, a été démontrée par de nombreuses recherches.

- Si l'on se penche sur les relations existantes entre niveau d'activité physique et réussite scolaire, les preuves s'accumulent¹⁰⁰. Le suivi longitudinal d'une cohorte de 1411 collégiens dans les Vosges montrait déjà en 2009 que la pratique d'une activité physique et sportive a des effets bénéfiques non seulement sur la santé, mais aussi sur les moyennes générales¹⁰¹. La régularité de la pratique d'activités physiques et sportives extrascolaires est associée à la moyenne scolaire générale. Toutefois, il n'y a aucune association entre la moyenne scolaire générale et la durée ou la fréquence hebdomadaire de la pratique sportive. Cette recherche a permis d'identifier plusieurs déterminants de la réussite scolaire à l'adolescence, dont la régularité de la pratique d'activités physiques et sportives extrascolaires. Ces bénéfices associent

¹⁰⁰ Pour aller plus loin: Fox CK et coll. (2010) Physical activity and sports team participation: Associations with academic outcomes in middle school and high school students. The Journal of School Health 80(1):31-7; Lipscomb S (2007) Secondary school extracurricular involvement and academic achievement: A fixed effects approach. Economics of Education Review 26:463-72.

¹⁰¹ Laure, P. & Binsinger, C. L'activité physique et sportive régulière : un déterminant des résultats scolaires au collège. Science & Sports 24, 31–35 (2009).

capacité cognitive, réussite scolaire et condition physique ont été ensuite confirmés récemment chez les enfants¹⁰² et les adolescents¹⁰³.

« *L'efficacité de l'activité physique sur les performances scolaires, notamment les mathématiques, a été démontrée par de nombreux essais randomisés contrôlés.* »

Boris Cheval, chercheur en neuropsychologie de santé, psychologie du sport, et épidémiologie sociale, École normale supérieure de Rennes

- Certaines études¹⁰⁴ ont également montré que les enfants qui commencent à pratiquer une activité physique dès le plus jeune âge ont tendance à obtenir de meilleurs résultats scolaires, ont moins de problèmes comportementaux et disciplinaires et peuvent rester concentrés en classe plus longtemps que leurs pairs.
- A l'échelle macro, les résultats de certaines études comme celle de l'OCDE¹⁰⁵ qui analyse la relation entre la pratique d'activités sportives et le bien-être ainsi que les performances scolaires des élèves de 15 ans, en s'appuyant sur les données PISA, montrent que les activités physiques régulières, comme les sports, contribuent au bien-être des élèves. Elles sont associées à une réduction des risques d'obésité, de troubles anxieux, de faible estime de soi et de harcèlement. En plus d'améliorer la santé physique, elles favorisent aussi le bien-être mental et la satisfaction de vie. Les élèves qui pratiquent une activité physique modérée ou intense, même une fois par semaine, montrent un bien-être psychosocial plus élevé. Ils sont plus satisfaits de leur vie, ont un meilleur esprit de coopération et se sentent moins souvent exclus à l'école. En revanche, ceux qui ne pratiquent aucune activité physique sont plus enclins à ressentir de l'anxiété, à être harcelés et à manquer l'école. Enfin, bien que l'activité physique soit bénéfique pour le bien-être, son lien avec les performances académiques est plus complexe. Les élèves pratiquant une activité modérée montrent des scores légèrement meilleurs en sciences. Toutefois, une activité intense, surtout lorsqu'elle est pratiquée quotidiennement, peut avoir l'effet inverse et est associée à des résultats plus faibles dans cette matière.

¹⁰² Álvarez-Bueno, C. et al. Aerobic fitness and academic achievement: A systematic review and meta-analysis. *Journal of Sports Sciences* 38, 582–589 (2020)

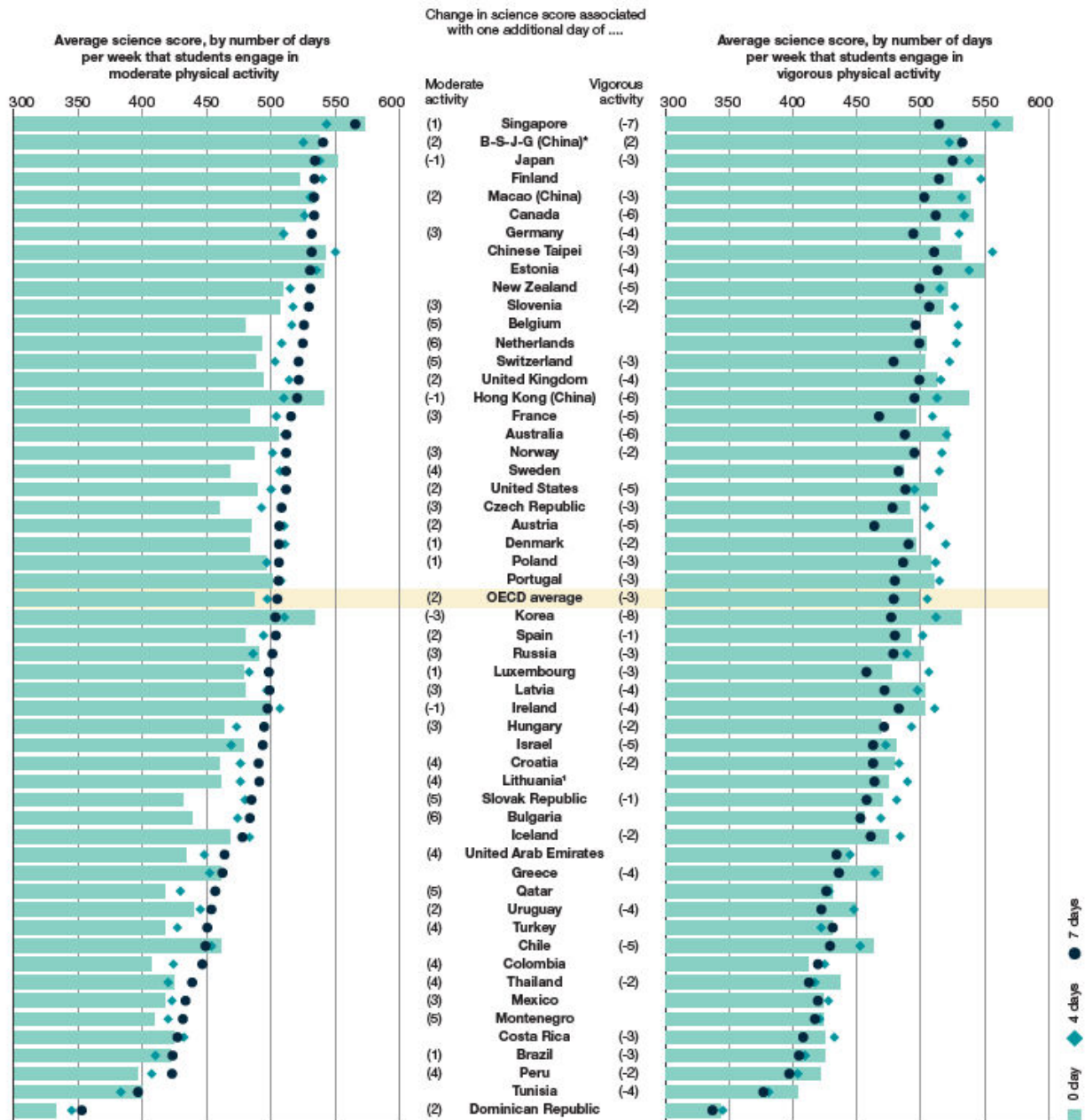
¹⁰³ Ruiz-Ariza, A., Grao-Cruces, A., de Loureiro, N. E. M. & Martínez-López, E. J. Influence of physical fitness on cognitive and academic performance in adolescents: A systematic review from 2005–2015. *International Review of Sport and Exercise Psychology* 10, 108–133 (2017).

¹⁰⁴ University of Illinois at Urbana-Champaign, «Physical Activity May Strengthen Children's Ability To Pay Attention», *Science Daily*, 2009 et Ministère de la santé et des services sociaux des États-Unis, «The Association Between School-Based Physical Activity, Including Physical Education, and Academic Performance», 2010

¹⁰⁵ OECD (2018). How is participation in sports related to students' performance and well-being? PISA in Focus, No. 86, OECD Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/7cb73373-en>



Physical activity and science performance



*B-S-J-G (China) refers to the four PISA-participating municipalities/provinces in China: Beijing, Shanghai, Jiangsu and Guangdong.

[†]Lithuania acceded to the OECD on 5 July 2018. The OECD average does not include Lithuania.

Note: Statistically significant change in science score associated with one additional day of moderate and vigorous physical activity, after accounting for students' socio-economic status and gender are found next to country/economy name.

Countries and economies are ranked in descending order of engaging in moderate physical activity at least seven days per week.

Source: OECD, PISA 2015 Database, Tables III.11.11a, III.11.12a and III.11.15.

La discipline et la gestion du temps : des compétences transférables

Les compétences de discipline et de gestion du temps développées par les étudiants-athlètes ont également été explorées dans la littérature. Les recherches de Trudeau et Shephard¹⁰⁶ ont mis en évidence que **les étudiants qui**

¹⁰⁶ Trudeau F., Shephard R.J., "Physical education, school physical activity, school sports and academic performance", *Int J Behav Nutr Phys Act*, 5(1), 2008

pratiquent régulièrement un sport développent des compétences en gestion du temps, ce qui leur permet de mieux équilibrer leurs engagements scolaires et extrascolaires. Une étude récente¹⁰⁷ a montré que les étudiants-athlètes **développent des compétences en gestion du temps** grâce à leur participation sportive. Le modèle ABC de gestion du temps, intégré dans l'entraînement sportif, aide les athlètes à prendre conscience de l'importance de chaque moment et à hiérarchiser leurs activités selon leur urgence et leur importance. Cette approche leur permet de mieux gérer leurs responsabilités académiques et sportives, ce qui se traduit par une corrélation positive entre la participation sportive, la gestion du temps et les performances académiques.

Des études qualitatives, comme celles de Holland et Andre¹⁰⁸, ont également illustré comment les exigences sportives, telles que la régularité des entraînements, la pression de la compétition et les attentes élevées en termes de performance peuvent inculquer une éthique de travail rigoureuse et une meilleure organisation personnelle, conduisant à une performance scolaire améliorée. Ils ont observé que ces compétences développées (discipline et engagement, gestion de l'effort et persévérance, responsabilité personnelle, hiérarchisation des priorités et compétences de planification à long terme) favorisent des résultats scolaires supérieurs. Les sportifs ayant acquis ces habitudes d'organisation et de discipline sont généralement **mieux préparés pour gérer les pressions scolaires**. Ils ont également une capacité accrue à se concentrer sur leurs études, même dans des environnements stressants.

L'amélioration de la santé mentale : un facteur de succès scolaire

La santé mentale et son lien avec la réussite éducative est un autre domaine bien documenté. Des recherches récentes ont confirmé ces résultats, montrant **que l'activité physique régulière est associée à une meilleure santé mentale chez les enfants et les adolescents**. Biddle et Asare¹⁰⁹ ont souligné que l'activité physique joue un rôle crucial dans la réduction des symptômes de dépression et d'anxiété chez les jeunes, ce qui se traduit par une meilleure performance académique. Par ailleurs, les travaux de Dishman et al.¹¹⁰ (2006) ont démontré que le sport agit comme un modérateur du stress, permettant aux étudiants de mieux gérer les pressions scolaires et sociales. Cette relation positive entre sport, bien-être mental et réussite éducative est corroborée par de nombreuses études, rendant le sport un outil permettant d'améliorer les résultats scolaires¹¹¹.

L'intégration sociale et le développement des compétences interpersonnelles

Le rôle du sport dans le développement des compétences sociales et l'intégration scolaire est bien établi. Eccles et Barber¹¹² ont exploré comment les **activités parascolaires, y compris le sport, favorisent l'engagement scolaire et réduisent les comportements à risque**. Il ressort de leur étude que les étudiants engagés dans des activités sportives sont plus susceptibles de développer un sentiment d'appartenance à leur environnement scolaire, ce qui a un impact positif sur leur réussite éducative. Par ailleurs, les travaux de Smith¹¹³ ont montré que le sport favorise le développement de compétences interpersonnelles telles que la communication et la coopération, qui sont transférables au contexte académique.

¹⁰⁷ Quimbo N., "Athletic participation, time management and academic performance of student athletes in San Isidro, Leyte", *World Journal of Advanced Research and Reviews*, 17(01), 2023

¹⁰⁸ Holland A., Andre T., "Participation in extracurricular activities in secondary school: What is known, what needs to be known?", *Review of Educational Research*, 57(4), 1987

¹⁰⁹ Biddle S.J.H., Asare M., "Physical activity and mental health in children and adolescents: A review of reviews", *British Journal of Sports Medicine*, 45(11), 2011

¹¹⁰ Dishman R., et al., "Neurobiology of Exercise", *OBESITY*, 14(3), 2006

¹¹¹ L'impact du sport sur la santé mentale est détaillé au sein de la partie du rapport traitant de l'impact du sport sur le bien-être et la santé.

¹¹² Eccles S., Barber L., "Student council, volunteering, basketball or marching band : what kind of extracurricular involvement matters ?", *Journal of Adolescent Research*, 14(1), 1999

¹¹³ Smith D.J., « Un cadre pour comprendre le processus de formation conduisant à des performances d'élite », *Med sportif*, 33(15), 2003

Une étude récente¹¹⁴ a confirmé que la **participation à des activités sportives joue un rôle important dans le développement des compétences en communication interpersonnelle chez les étudiants universitaires**. Les résultats ont montré que les étudiants-athlètes, en particulier ceux pratiquant des sports d'équipe, rapportaient des scores plus élevés en matière de compétences de communication interpersonnelle par rapport à leurs homologues non-athlètes. Ces compétences leur permettent de réussir non seulement dans le domaine académique, mais également dans leur future vie professionnelle.

Le sport, contributeur d'un bon climat scolaire

Les projets éducatifs sportifs dans les établissements du secondaire ont un impact positif important sur la scolarité des élèves. Dans les collèges et lycées qui développent ces projets, on constate une réduction du nombre de rapports d'incidents, une amélioration des relations entre les élèves et les enseignants, ainsi qu'une diminution des absences de 28 %¹¹⁵.

Par ailleurs, des études¹¹⁶ ont également montré que **l'intégration de l'activité physique dans le programme scolaire peut améliorer le climat général de l'école**. Par exemple, une étude australienne¹¹⁷ a révélé que l'adoption d'un programme d'éducation physique amélioré dans les écoles primaires a non seulement bénéficié à la santé des élèves, mais n'a pas affecté négativement leurs performances académiques, même lorsque le temps consacré aux autres matières était réduit.

Les inégalités d'accès au sport : une question de justice sociale

Cependant, **l'accès inégal aux opportunités sportives est un sujet de préoccupation** dans la littérature. Selon les travaux de Coakley¹¹⁸, **les disparités socio-économiques limitent l'accès de certains étudiants aux activités sportives, créant ainsi un fossé dans les potentiels bénéfiques**. Des recherches menées par Coenders¹¹⁹ ont révélé que les enfants issus de milieux défavorisés sont moins susceptibles de pratiquer des activités sportives tout au long de leur vie, ce qui peut aggraver les inégalités en matière de réussite éducative. Par ailleurs, une étude récente¹²⁰ a confirmé que la participation aux activités sportives est souvent liée au statut socio-économique. Les programmes sportifs qui dépendent uniquement des frais payés par les parents tendent à exclure les jeunes de milieux moins favorisés, limitant ainsi leur accès aux bénéfices potentiels du sport sur le développement personnel et académique. **Ces études soulignent la nécessité d'une politique éducative inclusive qui garantit un accès équitable au sport pour tous les étudiants.**

Les risques : les effets pervers d'une sur-implication dans le sport

La littérature n'est toutefois pas unanime quant aux effets du sport sur la réussite éducative. Certaines études, ont identifié **des risques liés à une trop grande implication dans le sport**. Le surmenage physique et mental, ainsi que le manque de temps pour les études, sont des préoccupations récurrentes. Par ailleurs, un engagement

¹¹⁴ Khan W., Anwar Khan M., et al., "Development of interpersonal communication skills through sport among university student-athletes; a cross sectional survey", *Palarch's Journal Of Archaeology Of Egypt/Egyptology*, 17(22), 2020

¹¹⁵ APELS, "Rapport d'activité", 2018

¹¹⁶ Committee on physical activity and physical education in the school environment, "Educating the Student Body: Taking Physical Activity and Physical Education to School", *National Academies Press (US)*, 2013

¹¹⁷ Beaudoin C., Lauzon P., Leblanc R., « Histoires de réussite : L'effet du cours d'éducation physique sur la performance académique d'élèves franco-ontarien, en dixième année du secondaire », *eJRIEPS*, 8, 2005

¹¹⁸ Coakley J., « Youth Sports: What Counts as "Positive Development?" » *Journal of Sport and Social Issues*, 35, 2011

¹¹⁹ Coenders F., Van Mensvoort C., Kraaykamp, G.L.M., et al., « Does sport-participation improve health? A panel analysis on the role of educational attainment, economic deprivation and work-family load. » *European Journal for Sport and Society*, 14(1), 2017

¹²⁰ Schinke R., Hanrahan S., "Introduction to Sport and Development"

excessif dans le sport peut parfois conduire à une diminution des performances académiques si les étudiants ne parviennent pas à équilibrer leurs responsabilités scolaires et sportives.

Une étude menée par Mathias Pessiglione¹²¹, chercheur à l'Inserm, a montré qu'un entraînement physique intense peut nuire aux capacités cérébrales, en particulier au contrôle cognitif. Les chercheurs ont **constaté qu'un excès d'activité sportive entraîne une réduction de l'activité du cortex préfrontal latéral**, une région clé pour le contrôle cognitif. Cette diminution de l'activité cérébrale se traduit par des décisions plus impulsives, privilégiant les gratifications à court terme plutôt que les objectifs à long terme.

Par ailleurs, des recherches¹²² ont montré que **les effets du sport sur la réussite académique peuvent varier selon le type d'activité**. Par exemple, la participation à des sports d'équipe a été associée à une augmentation de la consommation d'alcool chez certains adolescents. Cependant, d'autres études ont montré que la participation à des activités prosociales et artistiques était liée à une diminution de la consommation d'alcool. **Ces résultats soulignent l'importance de considérer le type d'activité sportive et le contexte social dans lequel elle se déroule lors de l'évaluation de son impact sur la réussite éducative.**

3.3.4 Les éléments chiffrés marquants issus des études

⇒ D'après les travaux de Guo & Meyerhoefer¹²³ (2016), **la participation au sport scolaire augmente les résultats aux tests en lecture, en mathématiques, et en sciences d'environ 24 à 36% chez les élèves de collège**. Par ailleurs, cela conduit à une réduction de l'absentéisme en classe.

⇒ Selon l'Insee¹²⁴, la fréquence de pratique sportive croît avec le niveau de réussite scolaire. En effet, la pratique d'une activité sportive au moins une fois par semaine est d'autant plus fréquente que l'élève présente un niveau d'acquis élevé en fin de cinquième. **La part de pratiquants réguliers passe de 77 % pour les élèves faisant partie des 10 % de collégiens au niveau d'acquis le plus faible à 91 % parmi ceux qui figurent parmi les 10 % d'élèves les plus performants**. Ce lien entre pratique sportive et réussite scolaire est confirmé quand cette dernière est observée au travers de la classe atteinte : 84 % des élèves de quatrième et de troisième font du sport au moins une fois par semaine, contre 74 % des élèves scolarisés au même âge en cinquième et 73 % de ceux en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA). L'inscription à l'association sportive du collège ou à un autre club sportif augmente aussi avec les résultats scolaires. Ainsi, **72 % des élèves les plus performants en fin de cinquième sont inscrits dans un club sportif, contre 42 % de ceux qui ont les acquis les plus faibles**.

⇒ Une méta-analyse réalisée par Álvarez-Bueno et al.¹²⁵ (2017) a montré que les **élèves participant régulièrement à des activités physiques voient leurs notes augmenter de manière significative**, avec une amélioration des résultats de 21% pour les compétences liées aux mathématiques ; 13% (intervalle de confiance de 0,02 à 0,24) pour la lecture ; 26% pour les scores composites.

¹²¹ Pessiglione M., Blain B., Schmit C., Aubry A., Hausswirth C., Lemeur Y., « Neuro-computational impact of physical training overload on economic decision-making », *Current Biology*, 2019

¹²² Biddle S.J.H., Asare M., "Physical activity and mental health in children and adolescents: a review of reviews." *British Journal of Sports Medicine*, 45(11), 2011

¹²³ Guo X., Meyerhoefer C., "The effect of participation in school sports on academic achievement among middle school children", 2016

¹²⁴ Caille JP., « Les pratiques sportives des collégiens sont très liées au rapport au sport de leurs parents et à leurs vacances d'été », *Insee Références*, 2020

¹²⁵ Alvarez-Bueno C., et al., "Academic achievement and physical activity: a Meta-analysis", *Pediatrics* (2017)



- ⇒ Une étude utilisant les données de l'enquête U.S. Youth Risk Behavior Surveillance 2019¹²⁶ a montré que, par **rapport aux élèves ne participant à aucune équipe sportive** :
- Ceux participant à une équipe avaient 1,48 fois plus de chances de **déclarer de meilleures performances académiques** ;
 - Ceux participant à deux équipes avaient 2,34 fois plus de chances de déclarer de meilleures performances académiques ;
 - Ceux participant à trois équipes ou plus avaient 2,72 fois plus de chances de déclarer de meilleures performances académiques.
- ⇒ Une méta-analyse réalisée par Owen et al. (2022)¹²⁷ a montré que la **participation sportive avait un effet positif global de 26% sur les performances académiques des élèves.**
- ⇒ Une étude canadienne¹²⁸ très récente indique que les filles qui pratiquent régulièrement un sport à l'école primaire ont un **risque de redoubler une classe à l'adolescence réduit de 21 %** par rapport à celles qui ne pratiquaient pas de sport de manière régulière. Pour les garçons, ce risque est réduit de 16 %.

3.3.5 Débats méthodologiques et controverses

Causalité vs. Corrélation

Une des principales controverses est de savoir si l'activité physique et sportive provoque directement une amélioration des performances scolaires (causalité) ou si les élèves qui réussissent bien à l'école sont simplement plus susceptibles de participer à des activités sportives (corrélation). Certains chercheurs soutiennent que l'engagement dans le sport améliore directement les capacités cognitives et la santé mentale, ce qui mène à de meilleurs résultats scolaires. D'autres, cependant, suggèrent que les élèves qui réussissent mieux académiquement sont aussi ceux qui sont plus organisés et motivés, et donc plus susceptibles de participer à des sports.

Méthodes de mesure de la réussite éducative

Comment mesurer la "réussite éducative" de manière exhaustive et précise ? Est-elle définie uniquement par les résultats scolaires (notes, tests standardisés), ou devrait-elle inclure des mesures plus larges comme le développement des compétences sociales, l'engagement scolaire, et le bien-être général ?

La définition restreinte de la réussite éducative peut omettre des bénéfices importants du sport, comme le développement du leadership ou de la persévérance, qui ne se reflètent pas nécessairement dans les résultats académiques dits traditionnels.

Les différences contextuelles

Les effets du sport sur la réussite éducative peuvent varier en fonction du contexte social, économique et culturel. Par exemple, les effets positifs observés dans un milieu favorisé peuvent ne pas se reproduire de la même manière

¹²⁶ Chen S., Li X., Yan J., Ren Z., "To Be a Sportsman? Sport Participation Is Associated With Optimal Academic Achievement in a Nationally Representative Sample of High School Students", *Front Public Health*, 2021

¹²⁷ Owen B et al., "Sport participation and academic performance in children and adolescents: a systematic review and meta-analysis", *Med Sci Sports Exerc.*, 2022

¹²⁸ Pagani L., « Middle childhood sport participation predicts timely long-term chances of academic success in boys and girls by late adolescence », *Medicine & Science in Sports & Exercise*, 2024

dans un contexte défavorisé. Les études qui ne tiennent pas compte de ces différences contextuelles produisent ainsi des conclusions peu généralisables.

Quantification des effets cognitifs

Il existe des divergences sur la manière de mesurer les effets cognitifs de l'activité physique. Les études varient dans leur approche, allant des tests neuropsychologiques sophistiqués à des mesures plus subjectives. La robustesse des preuves liant directement l'activité physique à une amélioration des fonctions cognitives est souvent remise en cause, à travers l'exposition des biais possibles dans la méthodologie des études, tels que l'effet placebo¹²⁹ ou les attentes des participants. Pour minimiser l'influence de l'effet placebo, il faut alors utiliser les groupes de contrôle (jeunes qui ne pratiquent pas de sport ou qui participent à une autre activité qui n'est pas censée améliorer les performances scolaires, comme une activité sociale ou culturelle ou utiliser les techniques de randomisation (assignation aléatoire des participants aux groupes d'intervention ou de contrôle pour s'assurer que les attentes des participants ne biaisent pas les résultats).

Durée et intensité de l'activité physique

Quelle est la quantité optimale d'activité physique nécessaire pour observer un impact sur la réussite éducative ? La fréquence, l'intensité et la durée des sessions sportives jouent-elles un rôle significatif ? Certaines recherches suggèrent que seule une activité physique régulière et modérée a un effet bénéfique, tandis que d'autres insistent sur la nécessité d'activités plus intenses pour voir des résultats tangibles. Il est difficile de standardiser ces variables, ce qui complique la comparaison entre les études.

Effet de substitution

Les activités sportives prennent-elles du temps aux études ? Il existe une crainte que trop d'engagement dans le sport puisse nuire au temps consacré aux études, menant à un effet de substitution négatif. Tandis que certains chercheurs montrent que l'équilibre entre sport et études est bénéfique, d'autres alertent sur le risque que des engagements sportifs excessifs nuisent à la performance académique, surtout si le temps de pratique réduit le temps de révision ou de sommeil.

Sélection des participants

La question des biais de sélection est souvent posée : les études qui montrent des effets positifs du sport sur la réussite éducative incluent-elles uniquement des participants déjà motivés et en bonne santé, ce qui pourrait fausser les résultats ? Ainsi, les élèves les plus engagés dans les sports pourraient déjà avoir des traits de personnalité, des niveaux de soutien familial, ou des environnements scolaires plus favorables qui contribuent à leur réussite, indépendamment de l'activité physique elle-même.

Diversité des activités sportives

Tous les sports ont-ils le même impact sur la réussite éducative ? Les études tendent à généraliser "l'activité physique", sans différencier les types de sports (sport individuel vs. collectif, compétitif vs. récréatif). Certains types de sports, comme les sports d'équipe, pourraient développer davantage de compétences sociales et d'esprit d'équipe, tandis que d'autres, comme les sports individuels, pourraient renforcer la discipline personnelle, ce qui

¹²⁹ L'effet placebo, dans le contexte de la recherche sur l'impact des activités physiques et sportives sur la réussite éducative, fait référence à l'idée que les améliorations observées chez les participants pourraient être partiellement ou entièrement dues à leurs attentes positives à l'égard des effets bénéfiques de l'exercice, plutôt qu'à l'exercice lui-même. En d'autres termes, si les participants croient que l'activité physique va améliorer leurs performances scolaires ou leur bien-être, ils pourraient inconsciemment améliorer leur engagement scolaire ou leur humeur, indépendamment de l'effet réel de l'exercice.



pourrait influencer différemment la réussite éducative. Or ces spécificités d'impacts sont souvent passés sous silence...



3.4 La question de l'impact du sport sur la cohésion sociale

« Tous les sports permettent d'évacuer mais la boxe donne confiance en soi, en ses capacités physiques. C'est très technique. Cela impose une maîtrise de soi exigeante. Tu gères mieux l'agressivité, la tienne, et celle des gens en face de toi. Cela m'a probablement rendu plus calme »

Edouard Philippe, ancien Premier Ministre français

« Le sport est un vecteur de valeurs et de cohésion nationale. »

Emmanuel Macron, Président de la République française, Discours lors de la Conférence des Ambassadrices et des Ambassadeurs (28 août 2023)

« Avec le sport, on redonne confiance, on apprend mieux à l'école. »

Emmanuel Macron, Président de la République française, Discours sur le sport et le développement durable, lors de la Clôture du Sommet Sport pour le Développement Durable (S4SD), (25 juillet 2024)

« Le sport occupe une place centrale dans notre société. C'est d'abord une formidable opportunité donnée à chacun pour s'émanciper, pour se découvrir, pour dépasser ses limites. »

Emmanuel Macron, Président de la République française, Interview pour Sport et Citoyenneté

« En faisant du sport, on contribue au bien-être de la société française. »

François Hollande, Président de la République, Déclaration sur la politique en faveur de la pratique du sport en France et sur les Jeux olympiques de 2012, (16 juillet 2012)

3.4.1 Le périmètre étudié

En jouant sur l'individu, sur les interactions entre les personnes ainsi que sur la dynamique collective qu'elles construisent ensemble, c'est-à-dire d'une certaine manière sur les dimensions du soi, des autres et du rapport au monde, le sport agit pleinement dans la sphère de la cohésion sociale et ce, d'autant plus, lorsqu'il investit de manière plus ou moins directe des missions consistant à s'intéresser et à concourir non seulement au lien social en tant que tel, mais également à la dignité dans la diversité, à l'autonomie personnelle et collective comme à l'inclusion de personnes vulnérables¹³⁰. Participation au groupe, attachement au groupe, intégration de liens de réciprocité, inclusion sociale des publics fragiles, prise d'initiative et d'engagement citoyen, travail sur le changement de regard, à travers ces différents phénomènes se dessine **une cohésion sociale par le sport** ou, plus précisément, un concours du sport à la cohésion sociale.

A savoir

La **cohésion sociale** désigne l'ensemble des liens qui unissent les membres d'une société, leur permettant de vivre ensemble dans un cadre harmonieux et solidaire. Elle repose sur des valeurs communes, la participation à des activités collectives, ainsi qu'un sentiment d'appartenance à un collectif. Une société avec une forte cohésion sociale est caractérisée par un faible niveau de conflits, une solidarité entre les individus et une réduction des inégalités.

¹³⁰ Nous faisons ici un écho direct aux définitions de la cohésion sociale proposée par le Conseil de l'Europe (« C'est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation ») ou par les services de solidarité et de cohésion sociale de l'Etat français (« La cohésion sociale est "la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable". Elle implique de façon générale le renforcement du lien social pour l'ensemble de la population mais aussi, plus spécifiquement, l'inclusion sociale des personnes vulnérables »).

En d'autres termes, la cohésion sociale favorise un climat de coopération et d'entraide, où les différences (qu'elles soient économiques, ethniques, religieuses ou culturelles) sont reconnues et respectées, mais ne constituent pas des facteurs de division.

En France, le Code du sport (L. 100-1) considère **les activités physiques et sportives comme un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale** :

« La pratique fait partie intégrante de l'éducation et de la culture. Elle s'exerce dans le respect des principes de la République et contribue à l'intégration sociale, à la solidarité intergénérationnelle et à l'apprentissage de la citoyenneté et de la vie démocratique. »

Article L.100-1 du Code du Sport

Dans la *Nouvelle stratégie et plan d'action du Conseil de l'Europe pour la cohésion sociale*, approuvés par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 7 juillet 2010, la **cohésion sociale** est définie comme :

« La cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités au minimum et en évitant la marginalisation, à gérer les différences et les divisions, et à se donner les moyens d'assurer la protection sociale de l'ensemble de ses membres. »

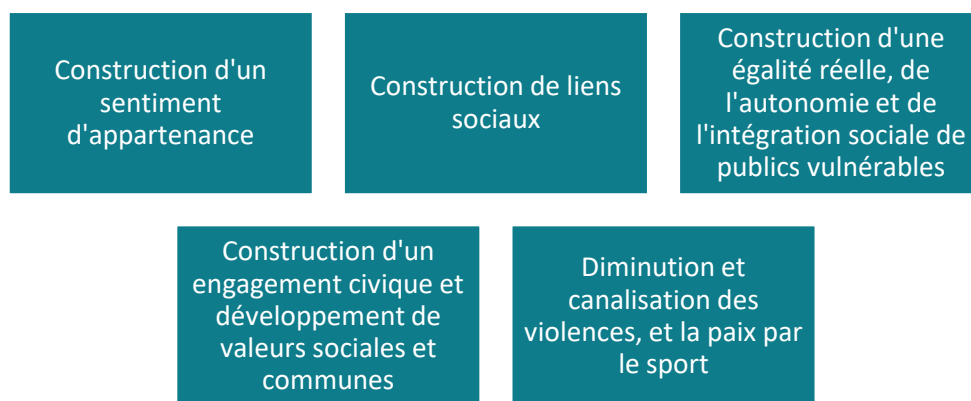
Conseil de l'Europe

Il est alors entendu le rôle et la place que prend le sport dans la construction du lien social, dépassant la simple activité physique ou la pratique codifiée pour devenir un **levier, voire un outil, d'unité et d'inclusion**. L'impact du sport sur la cohésion sociale renvoie à des dynamiques de dimension collective qui mêlent interactions humaines, partage de valeurs et construction d'un sentiment d'appartenance, autant qu'elles portent sur des trajectoires individuelles et figurent des parcours de résilience ou vers des formes d'autonomie. **À travers une pratique (individuelle ou collective) indirectement ou directement orientée vers des objectifs de cohésion sociale**, l'exercice sportif constitue une occasion autant qu'il est un ferment de rencontres entre des individus de différents milieux et origines comme il concourt à établir des ponts entre des groupes distincts.

Que le sport impacte la cohésion sociale par la pratique sportive elle-même ou par des actions ciblées visant à promouvoir la cohésion sociale à travers le sport, de nombreux travaux étayent (notamment à travers des études issues de la sociologie, des sciences de l'éducation et des relations internationales) plus particulièrement **le rôle du sport dans la création de liens sociaux, l'épanouissement personnel et collectif, la promotion du mieux vivre ensemble, la réduction des inégalités, le renforcement de l'inclusion ou de la violence**.

Ce sont autant de champs et de sujets qui ont évidemment parties liées mais qui ne sauraient s'inscrire dans un schéma d'ensemble visant à proposer une progressivité univoque, soit-elle théorique. Aussi, l'impact du sport sur la cohésion sociale se prête mal à la formalisation d'un unique diagramme logique d'impact et c'est davantage à plusieurs chaînes de valeur qu'il faudrait travailler pour synthétiser l'affaire, ainsi que la production d'effets sur l'engagement citoyen procède d'un enchaînement d'actions qui lui est propre et nécessite une vision dédiée différente de celle qui saurait figurer la logique à l'œuvre en matière de développement des liens sociaux ou de réduction des comportements agressifs. Aussi nous illustrons là cinq entrées qui nous paraissent pouvoir proposer un essai de classification des différents ordres d'impact caractéristiques de la cohésion sociale par le sport.

Illustration des effets du sport sur la cohésion sociale



Ces entrées ne constituent pas des espaces exclusifs et, même, les frontières sont parfois ténues y compris avec d'autres entrées tel que l'impact du sport sur la santé (par exemple pour les personnes en situation de handicap) ou l'impact du sport sur l'insertion professionnelle (quand il est question de l'autonomie et l'intégration sociale de publics vulnérables). Si ces différentes entrées *dialoguent* entre elles et peuvent « se chevaucher », elles n'en constituent pas moins des dimensions propres et permettent d'explorer et de mettre en valeur des bénéfices particuliers du sport.

3.4.2 Les études références

- Buton, F., Fontayne, P. et Heuzé, J. (2006). La cohésion des groupes sportifs : évolutions conceptuelles, mesures et relations avec la performance. *Movement & Sport Sciences*, no 59(3), 9-45. <https://doi.org/10.3917/sm.059.0009>
- Cahier des avis du CESE, Le sport au Service de la vie sociale, Rapport présenté par M. André Leclercq 2007
- Chekroud Sammi R., et al., "Association between physical exercise and mental health in 1·2 million individuals in the USA between 2011 and 2015: a cross-sectional study", *The Lancet Psychiatry*, Vol 5, Issue 9, 2018
- Cloes M., Vincke J., « Développer les liens, améliorer l'accès ; une exploration de l'impact social du sport », 2004
- Colin A., *La paix par le sport : quand le mythe devient réalité*, 2010
- Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), « Le Sport au service de la cohésion sociale », 2019
- Commission Européenne, Livre Blanc sur le Sport, 2007
- Compte, R. (2010) . Sport et handicap dans notre société : un défi à l'épreuve du social. *Empan*, n° 79(3), 13-21. <https://doi.org/10.3917/empa.079.0013>.
- Detollenaere J., Willems S., Baert S., "Volunteering, income and health", *PLOS ONE*, 2017
- Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Le sport favorise-t-il l'inclusion des personnes en situation de handicap ?, Actes de colloque, 2018
- Egaligone, Synthèse de savoirs Sport : socialisation et effets sur les pratiques physique et sportives des filles et des garçons, 2016
- Gaparini W., Vielle-Marchiset G., *Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*, PUF, 2008
- Gasparini William, Aurélie Cometti Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle, EPAS, Collection Politiques et pratiques sportives, Editions du Conseil de l'Europe, 2010
- Gasparini William, Talleu Clotilde, Sport et discrimination en Europe, EPAS, Collection Politiques et pratiques sportives, Editions du Conseil de l'Europe, 2010
- IRIS, Le sport, lieu de lutte contre le racisme, Dossier pédagogique, Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), 2021

- Jugl, I., Bender, D., & Lösel, F. (2023). Do Sports Programs Prevent Crime and Reduce Reoffending? A Systematic Review and Meta-Analysis on the Effectiveness of Sports Programs. *Journal of Quantitative Criminology*, 39, 333–384.
- Keyes H., « Attending live sporting events predicts subjective wellbeing and reduces loneliness », *Front. Public Health, Sec. Public Mental Health, Vol. 10, 2023*
- Leclercq A., « Le sport au service de la vie sociale », Avis et rapports du Conseil Economique et Social, 2007
- Lemke W., « Le rôle du sport dans la réalisation des objectifs le développement durable », Chroniques ONU, Nations Unies
- Lessard C., « Sport et prévention de la délinquance. Représentations et implications des acteurs municipaux de six communes d’Île-de-France », *Sciences sociales et sport*, 2017
- Macian Anaïs. Le sentiment d’appartenance sociale : les apports d’un tournoi de futsal dans le cadre de la vie scolaire. Education. 2016. dumas-01372391
- Martinache, I. (2015). Introduction. Informations sociales, n° 187(1), 4-9. <https://doi.org/10.3917/inso.187.0004>.
- Radicalisation Awareness Network (RAN), « Le rôle du sport dans la radicalisation des extrémistes de droite violents et dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent », *Commission Européenne*, 2021
- Rapport intermédiaire d’évaluation de la Stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024, CDES, Pluricité, Phare, 2023
- Silk, Michael L. Re-presenting para-sport bodies : disability and the cultural legacy of the Paralympic Games / Michael Silk... [et al.]. AHRC – 2020 (https://library.olympics.com/Default/doc/SYRACUSE/353534/re-presenting-para-sport-bodies-disability-and-the-cultural-legacy-of-the-paralympic-games-michael-s?_lg=en-GB)
- Svensson M., Brundin L., et al., “Physical activity is associated with lower long-term incidence of anxiety in a population-based, Large-Scale Study”, *Frontiers in Psychiatry*, vol 12, 2021
- Vigneau, F. (2015). Les équipements sportifs : enjeux et impensés d’une politique publique. Informations sociales, n° 187(1), 38-45. <https://doi.org/10.3917/inso.187.0038>.

3.4.3 Les principaux enseignements des études & des experts

La construction d’un sentiment d’appartenance

Le sport pour « se reconnaître », la dimension envisagée ici est relativement macro, et s’intéresse à la manière dont le sport agit sur **le dépassement des clivages et des différences**, sur **l'acceptation de l'autre et sur l'ouverture à l'autre et au monde**, à la manière dont il sert un dialogue interculturel et constitue, d’une certaine manière, un pouvoir fédérateur.

En tant qu’activité collective, le sport permet en effet à des individus aux parcours variés de **se retrouver autour de valeurs et d’objectifs communs**. La pratique sportive favorise le dépassement des différences culturelles, économiques ou sociales en encourageant la rencontre et la collaboration¹³¹. En ce sens, le sport contribue au **développement de liens d’appartenance en rassemblant des personnes d’horizons divers** autour de la passion sportive, les incitant à se reconnaître mutuellement au sein d’un même groupe¹³². Cette dynamique est confirmée par des travaux qui mettent en lumière la façon dont le sport, en renforçant la cohésion d’équipe, développe **un sentiment d’appartenance collective qui dépasse les différences individuelles**, créant ainsi une identité commune¹³³.

¹³¹ Commission Européenne, Livre Blanc sur le Sport, 2007

¹³² Cloes M., Vincke J., « Développer les liens, améliorer l’accès ; une exploration de l’impact social du sport », 2004

¹³³ Buton, F., Fontayne, P. et Heuzé, J. (2006). La cohésion des groupes sportifs : évolutions conceptuelles, mesures et relations avec la performance. *Movement & Sport Sciences*, no 59(3), 9-45.

Le sport contribue également à l'acceptation et à l'ouverture à l'autre en **favorisant le dialogue interculturel et en cultivant des valeurs de tolérance et de respect**. Les événements sportifs et les environnements multiculturels, comme ceux des quartiers populaires, peuvent être de nature à permettre aux participants d'échanger sur des bases équitables, stimulant une meilleure compréhension des différences culturelles¹³⁴. Des travaux soulignent par ailleurs l'importance du sport dans la vie sociale, insistant sur son rôle dans la réduction des préjugés et la lutte contre l'exclusion¹³⁵. Le sport sert ainsi de **pont entre les cultures**, facilitant des échanges qui encouragent l'ouverture d'esprit et permettent in fine la construction, au quotidien, de lien social, un élément d'autant plus indispensable dans les sociétés modernes de plus en plus *liquides* et diversifiées.

La construction de liens sociaux

Le sport pour « partager » et « vivre ensemble », la dimension envisagée ici se met davantage à l'échelle du quotidien et des rapports humains qui se tissent au jour le jour, dans la proximité, et participent moins d'une appartenance à un tout que de l'activation et de la *vivacité* de cette appartenance. Les effets du sport portent sur les relations interpersonnelles, sur la rupture de l'isolement, sur l'inscription dans un tissu social et les relations sociales qui s'y réalisent.

En tant qu'activité sociale et collective, le sport agit ainsi comme **un facilitateur des relations interpersonnelles, offrant un espace de rencontre et d'interaction** entre individus de tous horizons. Les activités sportives encouragent les individus à **collaborer, échanger et se soutenir** dans des contextes variés, qu'il s'agisse de compétitions, de pratiques informelles ou de clubs communautaires¹³⁶. Ces échanges, structurés autour d'objectifs communs, permettent aux individus de tisser des liens basés sur des expériences partagées, **renforçant ainsi la qualité des relations interpersonnelles** dans un cadre récréatif et convivial¹³⁷. La dynamique de relations interpersonnelles fondées sur la confiance et le respect est particulièrement observée au sein des clubs et des associations sportives, qui jouent un rôle de médiation sociale, favorisant la mixité et l'intégration en offrant des espaces sécurisants pour l'interaction. En outre, **ces relations créées par le sport s'étendent souvent au-delà du terrain, contribuant à la création de véritables réseaux de soutien et d'amitié**¹³⁸.

Le sport joue également un rôle significatif dans la réduction de l'isolement social en offrant des opportunités de participation active et d'inclusion. La fréquentation d'événements sportifs, qu'il s'agisse de spectateurs ou de participants, favorise **un sentiment de connexion avec les autres, ce qui atténue les sentiments de solitude**¹³⁹. Dans les milieux urbains ou isolés, le sport devient un lieu de rencontre, notamment pour des populations marginalisées ou isolées, comme les jeunes ou les personnes âgées, facilitant ainsi une intégration sociale par la pratique régulière et les interactions récurrentes qu'elle favorise¹⁴⁰. Cette dynamique est d'autant plus efficace dans les contextes où les activités sportives sont intégrées aux politiques publiques locales, permettant de tisser des liens sociaux durables au sein des quartiers¹⁴¹.

Enfin, le sport participe à l'intégration des individus dans le tissu social en créant un espace de partage au sein de la société. C'est le rôle fédérateur du sport qui est ici mis en avant pour certains groupes sociaux, la participation sportive permettant de réduire les barrières et d'encourager des relations fondées sur la coopération et

¹³⁴ Gasparini William, Aurélie Cometti Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle, EPAS, Collection Politiques et pratiques sportives, Editions du Conseil de l'Europe, 2010

¹³⁵ Leclercq A., « Le sport au service de la vie sociale », Avis et rapports du Conseil Economique et Social, 2007

¹³⁶ Ibid.

¹³⁷ Ibid.

¹³⁸ Ibid.

¹³⁹ Keyes H., « Attending live sporting events predicts subjective wellbeing and reduces loneliness », *Front. Public Health, Sec. Public Mental Health, Vol. 10*, 2023

¹⁴⁰ Ibid.

¹⁴¹ Gasparini W., Vielle-Marchiset G., *Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*, PUF, 2008

l'entraide¹⁴². À travers des associations sportives ou des activités de quartier, les individus peuvent ainsi s'intégrer progressivement dans la vie communautaire, **renforçant leur sentiment de contribution à la société**¹⁴³. Cette inscription sociale va au-delà de la simple activité, car le sport aide chacun à trouver sa place dans la société / son environnement, à **partager des expériences collectives et à se sentir valorisé**.

La construction d'une égalité réelle et vécue, de l'autonomie et de l'intégration sociale de publics vulnérables

Le sport pour « être égaux », « solidaire », « s'épauler », la dimension envisagée ici s'étale sur un prisme relativement large et embrasse **la capacité du sport à modifier des situations sociales et individuelles comme à travailler sur le changement de regard**. Les effets qui sont ici à l'œuvre portent **sur des inégalités sociales et / ou territoriales**, et relèvent de l'égalité femmes – hommes, du handicap, de la lutte contre les discriminations, de la lutte contre les précarités et l'exclusion, des territoires prioritaires (urbains, ruraux).

L'impact sur le sujet de l'égalité femmes – hommes

Le sport constitue un levier relativement particulier en la matière dans la mesure où il est lui-même un terrain de problématiques (avec une pratique féminine plus faible que celle des hommes, et une place et un rôle plus faible également dans des fonctions de dirigeants) tout en étant capable de servir la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes de manière générale dans la société. Il joue en effet un rôle non neutre dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes en **permettant de réduire les stéréotypes de genre et de favoriser une participation plus équitable dans des espaces souvent perçus comme masculins**. L'accès au sport offre aux femmes des opportunités d'émancipation et de reconnaissance sociale, contribuant à leur autonomie et à leur estime de soi¹⁴⁴. En rendant les sports traditionnellement masculins accessibles aux filles et réciproquement, les politiques sportives et initiatives locales permettent de **déconstruire les préjugés et de valoriser les compétences et le potentiel de chacun**, sans distinction de genre. Cette égalité passe également par une socialisation sportive dès le plus jeune âge qui encourage les filles et les garçons à s'investir sans frein dans les activités sportives de leur choix¹⁴⁵. La pratique sportive renforce ainsi la perception d'une égalité réelle entre les genres en valorisant les contributions et compétences de tous les participants, favorisant des relations d'égal à égal et participant à un changement de mentalité plus large dans la société¹⁴⁶. Par ailleurs, le rapport intermédiaire d'évaluation de la Stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 souligne à la fois la prise en compte de cette thématique dans l'organisation d'un événement planétaire (notamment via la parité dans la participation, la représentation médiatique équitable...) et **les effets engagés à différents niveaux et qui sont de nature à rejallir bien-au-delà du secteur sportif** : l'accès aux responsabilités, la mise en avant de modèles inspirants pour encourager la participation des femmes dans des rôles de leadership sportif et administratif ainsi que l'inclusion pour les femmes dans le sport de haut niveau (avec des mesures d'accompagnement pour équilibrer les parcours sportifs et familiaux prenant en compte les besoins spécifiques des femmes, en particulier des mères athlètes).

L'impact au sujet des personnes en situation de handicap

Le sport peut avoir un impact significatif sur les personnes en situation de handicap, en **favorisant à la fois leur bien-être physique, leur intégration sociale et l'évolution du regard de la société sur le handicap**. L'activité physique contribue à l'amélioration de la condition physique, de la motricité et de la coordination, des éléments essentiels pour renforcer l'autonomie des personnes handicapées au quotidien. Le sport favorise des relations

¹⁴² Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), « Le Sport au service de la cohésion sociale », 2019

¹⁴³ Macian Anaïs. Le sentiment d'appartenance sociale : les apports d'un tournoi de futsal dans le cadre de la vie scolaire. Education. 2016.

¹⁴⁴ Ibid.

¹⁴⁵ Egaligone, Synthèse de savoirs Sport : socialisation et effets sur les pratiques physique et sportives des filles et des garçons, 2016

¹⁴⁶ Ibid.

sociales et permet aux participants de sortir de l'isolement, en participant à des activités partagées où les différences sont relativisées¹⁴⁷. Ainsi combinés, les développements des capacités motrices, de la confiance en soi et des liens sociaux favorisent les déplacements des personnes en situation de handicap et plus largement participent à leur autonomie dans la vie de tous les jours. Par ailleurs, en offrant aux personnes handicapées des occasions de montrer leurs compétences et leur résilience, les compétitions paralympiques jouent également un rôle crucial pour changer les perceptions sociétales du handicap¹⁴⁸. Les Jeux Olympiques et Paralympiques participent à sensibiliser le public aux défis et aux capacités des athlètes en situation de handicap, contribuant ainsi à réduire les stéréotypes et à promouvoir une société plus inclusive¹⁴⁹. Les bénéfices de la pratique sportive vont donc bien au-delà de la santé physique, en influençant positivement l'image du handicap et en favorisant une participation active des personnes concernées dans la vie sociale.

L'impact en matière de lutte contre les discriminations

Le sport est un outil d'autant plus utilisé dans la lutte contre les discriminations qu'il constitue, comme pour le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes, tout à la fois un terrain d'observation de faits de discrimination et un véritable levier de réponse y compris pour influencer au-delà du seul champ du sport. Le premier niveau d'impact du sport relève de **sa capacité à rassembler et à favoriser des interactions inclusives et respectueuses** entre des individus de divers horizons. Le sport peut agir comme **un vecteur éducatif pour sensibiliser aux discriminations et aux violences discriminatoires**, en intégrant des actions de prévention dans les clubs et les associations sportives afin de promouvoir une tolérance active et de combattre les stéréotypes¹⁵⁰. Les clubs sportifs, en particulier ceux implantés dans les quartiers populaires, offrent un espace où des jeunes issus de milieux ethniques et sociaux variés peuvent se rencontrer et coopérer autour d'un objectif commun, renforçant ainsi leur compréhension mutuelle et favorisant l'inclusion¹⁵¹. En outre, la lutte contre le racisme dans le sport en Europe repose également sur des mesures concrètes, telles que l'établissement de codes de conduite contre les comportements discriminatoires et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation visant à changer les perceptions et à dissuader les actes discriminatoires¹⁵². Des événements comme l'Éducatathon, organisé par l'ANESTAPS avec Erasmus +, mettent par exemple en avant le sport comme un moyen d'éducation active pour former les encadrants sportifs à repérer et à prévenir les comportements discriminants, renforçant ainsi le rôle du sport comme espace de solidarité et de respect.

« Cette vie sportive est totalement ancrée dans la société à laquelle elle apporte des vertus : insertion, réinsertion, intégration, égalité des chances, santé... La société a besoin du sport pour lutter contre ses dérives : discriminations, violences, incivilités, obésité, sédentarité. »

Rapport Le sport au service de la vie social d'André Leclercq, dans le cadre des Avis et rapports du conseil économique et social

L'impact dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales

#Le sport comme levier d'autonomisation.

Les recherches académiques démontrent clairement **le potentiel du sport comme levier d'autonomisation et d'intégration sociale pour les personnes en situation de vulnérabilité**. Toutefois, ces travaux soulignent que le

¹⁴⁷ Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Le sport favorise-t-il l'inclusion des personnes en situation de handicap ?, Actes de colloque, 2018

¹⁴⁸ Silk, Michael L. Re-presenting para-sport bodies : disability and the cultural legacy of the Paralympic Games / Michael Silk... [et al.]. AHRC – 2020

¹⁴⁹ Ibid.

¹⁵⁰ Travaux du Forum européen pour la sécurité urbaine, EFUS, réseau européen de collectivités territoriales dédié à la réflexion, à la coopération et au soutien des élus et de leurs équipes en matière de sécurité urbaine.

¹⁵¹ Différents travaux de William Gasparini, voir les études et références.

¹⁵² IRIS, Le sport, lieu de lutte contre le racisme, Dossier pédagogique, Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), 2021



sport n'est pas une solution miracle et que son efficacité dépend de nombreux facteurs, notamment la qualité de l'encadrement, l'adaptation des activités aux besoins spécifiques des publics, et l'articulation avec d'autres formes d'accompagnement social. Certains chercheurs mettent en garde contre une instrumentalisation excessive du sport à des fins sociales, qui pourrait occulter les inégalités structurelles et la nécessité de politiques publiques plus globales (Gasparini, 2008)¹⁵³. Ainsi, si le sport constitue un outil précieux pour favoriser l'autonomie et l'intégration sociale des personnes vulnérables, son utilisation doit s'inscrire dans une approche globale et réflexive, prenant en compte la complexité des situations individuelles et les enjeux sociétaux plus larges. Parmi les effets identifiés, deux se distinguent particulièrement :

- Le renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi

De nombreuses études ont démontré les **effets positifs de la pratique sportive sur l'estime de soi et la confiance en soi des personnes vulnérables**. Selon une méta-analyse réalisée par Spence et al. (2005), la pratique régulière d'une activité physique est associée à une amélioration significative de l'estime de soi, en particulier chez les jeunes en difficulté d'insertion¹⁵⁴. Cette amélioration s'explique notamment par les effets positifs du sport sur l'image corporelle et la perception de soi. En effet, la pratique sportive permet de développer ses capacités physiques, d'améliorer son apparence et sa condition physique, ce qui contribue à une meilleure image de soi (Hausenblas & Fallon, 2006)¹⁵⁵. De plus, le sport favorise le développement du sentiment de compétence à travers l'acquisition de nouvelles habiletés et la réalisation d'objectifs personnels. Selon la théorie de l'auto-efficacité de Bandura (1997)¹⁵⁶, ces expériences de réussite renforcent la confiance en ses capacités et la motivation intrinsèque. Ces effets positifs sur l'estime de soi et l'acquisition de compétences transversales semblent particulièrement marqués chez les jeunes en difficulté d'insertion, notamment s'ils sont recherchés dans le cadre de programmes structurés sur le long terme (Coalter, 2013)¹⁵⁷.

- Le développement de l'autonomie

Au-delà de l'estime de soi, la pratique sportive contribue au **développement de l'autonomie des personnes vulnérables**. Plusieurs recherches ont mis en évidence l'acquisition de nouvelles compétences transférables à d'autres domaines de la vie : **compétences techniques** liées à la pratique sportive, **compétences sociales** (communication, travail d'équipe, etc.), **compétences organisationnelles** (gestion du temps, planification, etc.).

Une étude longitudinale menée par Coalter (2013)¹⁵⁸ auprès de jeunes en difficulté d'insertion a montré que la participation à des programmes sportifs structurés favorisait le développement de ces compétences transversales, contribuant ainsi à une plus grande autonomie dans la vie quotidienne et professionnelle. De plus, la pratique sportive implique une forme de responsabilisation, à travers le respect des règles, la prise d'initiatives ou encore l'engagement dans un collectif. Cette responsabilisation participe au processus d'autonomisation des individus (Gasparini & Vieille-Marchiset, 2008)¹⁵⁹.

#Le sport comme outil d'intégration sociale.

- La création de liens sociaux et sentiment d'appartenance

¹⁵³ Gasparini, W., & Vieille-Marchiset, G. (2008). Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques. Paris: PUF, coll. "Pratiques physiques et société", 176 pages.

¹⁵⁴ Spence, J. C., McGannon, K. R., & Poon, P. (2005). The effect of exercise on global self-esteem: A quantitative review. *Journal of Sport and Exercise Psychology*, 27(3), 311-334.

¹⁵⁵ Hausenblas, H. A., & Fallon, E. A. (2006). Exercise and body image: A meta-analysis. *Psychology and Health*, 21(1), 33-47.

¹⁵⁶ Bandura, A. (1997). *Self-efficacy: The exercise of control*. W.H. Freeman and Company.

¹⁵⁷ Coalter, F. (2013). *Sport for development: What game are we playing?* Routledge.

¹⁵⁸ Coalter, F. (2013). *Sport for development: What game are we playing?* Routledge.

¹⁵⁹ Gasparini, W., & Vieille-Marchiset, G. (2008). Le sport dans les quartiers : Pratiques sociales et politiques publiques. Presses Universitaires de France.



Le sport constitue un **puissant vecteur de socialisation et d'intégration sociale pour les personnes vulnérables**. De nombreuses recherches ont mis en évidence le rôle du sport dans la création de liens sociaux et le développement du sentiment d'appartenance à un groupe. Selon une étude de Walseth (2006)¹⁶⁰ menée auprès de jeunes issus de l'immigration, la participation à des activités sportives favorise la création de liens d'amitié et de solidarité au sein du groupe, contribuant ainsi à réduire le sentiment d'isolement social. De plus, le sport permet de développer un sentiment d'appartenance à une communauté plus large, à travers l'identification à une équipe ou à un club sportif. Ce sentiment d'appartenance joue un rôle crucial dans le processus d'intégration sociale des personnes vulnérables (Theeboom et al., 2012)¹⁶¹.

- Le repérage et la remobilisation de publics éloignés des institutions

Le sport peut également constituer un outil efficace pour **repérer et remobiliser des publics éloignés des institutions traditionnelles**. Plusieurs recherches ont montré l'intérêt d'utiliser le sport comme moyen d'aller vers des publics précaires ou en rupture. Une étude menée par Charrier et Jourdan (2005) sur des dispositifs "sport dans la rue" a mis en évidence leur capacité à toucher des jeunes en situation de décrochage scolaire ou social, difficilement accessibles par d'autres canaux¹⁶². Ces actions permettent d'établir un premier contact et de créer une relation de confiance, pouvant ensuite déboucher sur un accompagnement plus global. Les actions sportives se révèlent être un outil efficace pour repérer et mobiliser les publics dits "invisibles", c'est-à-dire les personnes éloignées des institutions et des dispositifs d'insertion traditionnels. Plus récemment, l'évaluation et la capitalisation du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)¹⁶³ ont démontré que le sport, par son caractère universel et son accessibilité, permet d'établir un premier contact avec ces populations difficiles à atteindre par d'autres moyens. Les dispositifs "sport dans la rue" ou les activités sportives de proximité, par exemple, offrent un cadre informel et non stigmatisant propice à la création de liens de confiance. Ces actions permettent non seulement d'identifier ces publics, mais aussi de les remobiliser progressivement vers des parcours d'insertion plus structurés. L'approche par le sport facilite également l'observation et l'évaluation des compétences transversales (travail d'équipe, communication, gestion du stress) des participants, offrant ainsi une porte d'entrée vers d'autres formes d'accompagnement social et professionnel. Toutefois, l'efficacité de ces actions repose sur une collaboration étroite entre les acteurs du monde sportif et ceux de l'insertion professionnelle, ainsi que sur une adaptation fine des activités aux besoins et aux réalités des publics ciblés.

La pratique sportive peut donc avoir un effet de dynamisation et de remise en mouvement pour des personnes en situation de grande précarité. La recherche-action menée par Le Yondre (2012)¹⁶⁴ auprès de bénéficiaires du RSA a montré que la participation à des activités sportives régulières favorisait une remobilisation physique et psychologique, constituant ainsi une première étape vers la réinsertion sociale et professionnelle.

¹⁶⁰ Walseth, K. (2006). Sport and belonging. *International Review for the Sociology of Sport*, 41(3-4), 447-464.

¹⁶¹ Theeboom, M., Schaillée, H., & Nols, Z. (2012). Social capital development among ethnic minorities in mixed and separate sport clubs. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 4(1), 1-21.

¹⁶² Charrier, D., & Jourdan, J. (2005). Pratiques sportives et jeunes en difficulté : 20 ans d'innovations et d'illusions... et des acquis à capitaliser. In M. Falcoz & M. Koebel (Eds.), *Intégration par le sport : représentations et réalités* (pp. 17-37). L'Harmattan.

¹⁶³ Guide « Inclure par le Sport » du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, Haut-commissariat aux compétences. Ce guide documente un ensemble de bonnes pratiques, en matière d'inclusion par (voire vers) le sport. Ces pratiques sont celles d'acteurs lauréats des appels à projets « Repérer et (re)mobiliser les publics invisibles », « 100 % Inclusion, la fabrique de la remobilisation » et « Intégration professionnelle des réfugiés » du Plan d'investissement dans les compétences.

¹⁶⁴ Le Yondre, F. (2012). Retour à l'emploi des chômeurs exclus : le sport comme support de remobilisation socioprofessionnelle. *Staps*, 96-97(2), 135-149.



Un exemple sur un public cible. Les bienfaits du sport pour les parcours des migrants

En matière d'accueil et d'intégration des migrants, le sport a souvent été paré de toutes les vertus (Gasparini, 2008)¹⁶⁵, notamment en raison du caractère apolitique qui lui est attribué (Defrance, 2001)¹⁶⁶. A partir des trois philosophies politiques de l'utilisation du sport que sont l'émancipation (mettant l'accent sur le libre épanouissement et le bien-être), l'intégration (visant à favoriser l'affiliation sociale par le biais de la langue et du travail) et la protection (s'inscrivant dans une logique de soin corporel et/ou psychologique), il est possible de répertorier les différents bienfaits du sport pour les populations migrantes

Plusieurs études démontrent que le sport favorise l'intégration sociale des migrants et la création de liens avec la communauté d'accueil. Walseth (2006)¹⁶⁷ a étudié de jeunes femmes immigrées en Norvège et a constaté que la participation à des clubs sportifs favorisait la création d'amitiés et de réseaux sociaux, contribuant ainsi à réduire l'isolement social. Spaaij (2012)¹⁶⁸ a mené une étude longitudinale sur des réfugiés somaliens en Australie, montrant que le football jouait un rôle crucial dans la création de capital social et le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté locale. Plus récemment, différentes mesures d'impact, comme celle du programme Ambassad'Or, un programme de bénévolat sportif porté par Kabubu et visant à favoriser la création de lien social et l'amitié entre des personnes exilées et des personnes locales, démontrent que le sport constitue un vecteur efficace de création de lien social et de rencontre et d'amitié entre des personnes de diverses cultures et nationalités, et qu'il contribue à l'amélioration du sentiment d'intégration et à un changement de regard positif mutuel¹⁶⁹.

Le sport a également des effets positifs sur le bien-être psychologique et l'estime de soi des migrants. Whitley et al. (2016)¹⁷⁰ ont étudié un programme sportif pour jeunes réfugiés au Canada, constatant des améliorations significatives de l'estime de soi, de la confiance en soi et du sentiment d'appartenance chez les participants. Olliff (2008)¹⁷¹ a examiné les expériences de jeunes réfugiés en Australie, soulignant le rôle du sport dans la réduction du stress, l'amélioration de la santé mentale et le développement d'un sentiment d'identité positive.

Le sport peut faciliter l'apprentissage de la langue et l'acculturation des migrants. Allen et al. (2010)¹⁷² ont étudié des immigrants chinois au Canada, montrant que la participation à des activités sportives favorisait l'apprentissage de l'anglais et la compréhension des normes culturelles locales. Doherty et Taylor (2007)¹⁷³ ont examiné l'expérience de jeunes immigrants au Canada, constatant que le sport facilitait l'acquisition de compétences linguistiques et culturelles essentielles à l'intégration. Les

¹⁶⁵ Gasparini, W. (2008). L'intégration par le sport: Genèse politique d'une croyance collective. *Sociétés contemporaines*, 69, 7-23.

¹⁶⁶ Defrance, J. (2000). La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif. *Politix*. *Revue des sciences sociales du politique*, 13(50), 13-27.

¹⁶⁷ Walseth, K. (2006). Sport and Belonging. *International Review for the Sociology of Sport*, 41(3-4), 447-464.

¹⁶⁸ Spaaij, R. (2012). Beyond the playing field: Experiences of sport, social capital, and integration among Somalis in Australia. *Ethnic and Racial Studies*, 35(9), 1519-1538.

¹⁶⁹ <https://page.impacttrack.org/ambassad-or>

¹⁷⁰ Whitley, M. A., Coble, C., & Jewell, G. S. (2016). Evaluation of a sport-based youth development programme for refugees. *Leisure/Loisir*, 40(2), 175-199.

¹⁷¹ Olliff, L. (2008). Playing for the future: The role of sport and recreation in supporting refugee young people to 'settle well' in Australia. *Youth Studies Australia*, 27(1), 52-60.

¹⁷² Allen, J. T., Drane, D. D., Byon, K. K., & Mohn, R. S. (2010). Sport as a vehicle for socialization and maintenance of cultural identity: International students attending American universities. *Sport Management Review*, 13(4), 421-434.

¹⁷³ Doherty, A., & Taylor, T. (2007). Sport and physical recreation in the settlement of immigrant youth. *Leisure/Loisir*, 31(1), 27-55.

recherches de Gasparini & Cometti (2010)¹⁷⁴ mettent en lumière le rôle crucial que peut jouer le sport dans le processus d'intégration des personnes migrantes, particulièrement en ce qui concerne l'apprentissage de la langue et la compréhension des codes culturels du pays d'accueil. La pratique sportive offre en effet un contexte informel et décontracté propice aux échanges linguistiques, permettant aux migrants de pratiquer la langue du pays d'accueil dans des situations concrètes et significatives. Au-delà de l'aspect linguistique, le sport constitue également un véritable vecteur de transmission des normes sociales et des codes culturels implicites. À travers les interactions avec les coéquipiers, les entraîneurs et les autres acteurs du monde sportif, les personnes migrantes peuvent observer, comprendre et intégrer progressivement les comportements, les attitudes et les valeurs propres à la société d'accueil. Cette immersion culturelle par le sport facilite ainsi une compréhension plus profonde et intuitive des subtilités socioculturelles, contribuant de manière significative à leur processus d'intégration global.

Le sport permet aux migrants de développer des compétences utiles dans d'autres domaines de la vie : Coalter (2013) a mené une étude longitudinale auprès de jeunes en difficulté d'insertion, dont des migrants, montrant que la participation à des programmes sportifs structurés favorisait le développement de compétences transversales (travail d'équipe, communication, leadership) utiles dans la vie professionnelle.

Enfin, plusieurs études soulignent les bénéfices du sport sur la santé physique et mentale des migrants : Wieland et al. (2012)¹⁷⁵ ont étudié l'impact d'un programme d'activité physique sur des femmes immigrées aux États-Unis, constatant des améliorations significatives de leur condition physique et de leur bien-être mental.

#Le sport pour contribuer à la réduction des inégalités sociales dans les quartiers populaires.

S'il a historiquement été mobilisé dans les quartiers populaires, le sport l'est de plus en plus dans les stratégies et politiques publiques qui répondent aux diverses problématiques de ces territoires relevant d'une géographie prioritaire. Dans ces zones, confrontées à des défis tels que le décrochage scolaire, la précarité, la délinquance ou l'inactivité le sport apparaît comme un vecteur privilégié pour promouvoir l'inclusion sociale, améliorer la santé publique, renforcer le lien communautaire voire renforcer les déplacements doux et actifs. Cet engouement pour déployer des actions à caractère sportif témoignent d'une reconnaissance croissante du rôle positif du sport dans la résolution de problématiques complexes et favorisent une approche intégrée des politiques publiques, où le sport devient un levier de transformation sociale et de réduction des inégalités dans les territoires. La force de preuve est inégale, les études qualitatives montrent des bénéfices évidents, mais elles sont souvent descriptives, fondées sur des témoignages et des observations de terrain. Si elles permettent de dégager des tendances positives, elles manquent parfois de données quantitatives solides ou de s'appuyer sur des protocoles d'évaluation rigoureux, rendant difficile la généralisation des résultats.

Le sport contribue de manière significative à la réduction des inégalités sociales dans les quartiers défavorisés, à travers plusieurs mécanismes, documentés dans les différentes parties de l'étude, que nous résumons ci-dessous, sans exhaustivité :

¹⁷⁴ Gasparini, W., & Cometti, A. (Eds.). (2010). Sport facing the test of cultural diversity: Integration and intercultural dialogue in Europe. Council of Europe.

¹⁷⁵ Wieland, M. L., Tiedje, K., Meiers, S. J., Mohamed, A. A., Formea, C. M., Ridgeway, J. L., ... & Sia, I. G. (2015). Perspectives on physical activity among immigrants and refugees to a small urban community in Minnesota. *Journal of Immigrant and Minority Health*, 17(1), 263-275.



- Le sport permet aux jeunes de développer des qualités essentielles comme la persévérance, la discipline, l'esprit d'équipe et la confiance en soi. Ces compétences sont transférables dans d'autres domaines de la vie, notamment professionnel, et peuvent ainsi favoriser l'insertion sociale et l'employabilité.
- La pratique sportive crée des opportunités de rencontres et d'échanges entre différents groupes sociaux, favorisant ainsi la mixité sociale et la cohésion. Elle peut également aider à pacifier les relations entre groupes de jeunes en conflit dans certains quartiers.
- Certaines associations, comme l'APELS ou Sport dans la Ville, utilisent le sport comme passerelle vers le monde de l'entreprise. Elles valorisent les compétences acquises par la pratique sportive auprès des employeurs et organisent des actions pour rapprocher les jeunes du monde professionnel.
- Le sport peut servir de "levier d'accroche" pour toucher des jeunes éloignés de l'emploi et des institutions. Il permet d'établir un dialogue et des relations durables avec ces jeunes pour les aider à construire leur parcours professionnel.
- La pratique sportive régulière encourage un mode de vie sain, ce qui peut avoir des effets positifs à long terme sur la santé des habitants des quartiers défavorisés.
- Enfin, pour certains jeunes particulièrement talentueux, le sport peut offrir des opportunités d'ascension sociale, comme en témoignent les parcours de nombreux athlètes de haut niveau issus des quartiers populaires.

La construction d'un engagement civique ou citoyen et le développement de valeurs sociales et / ou communes

Le sport pour « **s'impliquer dans la société** », la dimension envisagée ici renvoie au développement de la prise d'initiative, de **l'envie et la capacité à être actif dans la société à divers titres et à l'être de manière positive**, pour soi, pour les autres voire plus largement pour le bien commun et / ou l'intérêt général, comme à être **porteur et transmettre les valeurs** qui sous-tendent ces comportements et fondent une capacité à vivre ensemble.

Catalyseur d'engagement civique en favorisant chez les individus une prise d'initiative et un sentiment de responsabilité envers leur communauté, le sport trouve un levier **à la fois dans la pratique elle-même et dans ce qui l'entoure**, à savoir son encadrement arbitral, son organisation logistique, son pilotage administratif, etc. Les pratiques sportives collectives, notamment à travers les clubs et associations locales, encouragent les participants à s'impliquer activement dans la gestion et l'organisation des activités, développant ainsi des compétences en leadership et en gestion de projet¹⁷⁶. En prenant part à des tâches variées, comme l'organisation d'événements ou la prise en charge de nouvelles recrues, les individus apprennent à **se projeter dans des rôles de responsabilité**, ce qui les prépare à des engagements citoyens plus larges¹⁷⁷. Ces expériences renforcent également **leur capacité à mobiliser d'autres personnes** autour de causes ou de projets d'intérêt général, **favorisant ainsi une culture de l'engagement** au service du groupe.

Au-delà de l'encouragement à la prise d'initiative, **le sport peut jouer un rôle dans la transmission de valeurs sociales et communes** qui renforcent la cohésion sociale. **La pratique sportive permet de cultiver des valeurs de respect, de tolérance, et d'équité**, des éléments qui forment la base d'une vie en société¹⁷⁸. Dans le cadre d'activités sportives de groupe, les participants apprennent à collaborer, à s'adapter aux règles et à accepter les différences, des qualités essentielles pour une implication positive dans la société¹⁷⁹. Dans des contextes multiculturels en particulier, le sport permet d'encourager le respect des diverses origines culturelles, contribuant

¹⁷⁶ Ibid.

¹⁷⁷ Ibid

¹⁷⁸ Ibid.

¹⁷⁹ A noter que ces comportements s'observent également dans le cadre d'activités individuelles, soit qu'elles sollicitent une notion de fair-play vis-à-vis de l'adversaire, soit qu'elles inscrivent dans leurs règles de fonctionnement des principes d'assistance (navigation, course en montagne...).

à une compréhension mutuelle et à la construction de liens sociaux fondés sur des valeurs partagées¹⁸⁰. Ce cadre propice à la solidarité et au respect favorise **une prise de conscience de l'importance des valeurs communes, ce qui constitue un socle propice et souvent nécessaire au développement d'un engagement** citoyen.

Le sport favorise aussi l'implication active des individus dans des actions de solidarité et de bénévolat, contribuant à la construction d'une citoyenneté positive et altruiste. L'engagement bénévole dans des clubs ou événements sportifs permet aux individus de se sentir utiles et connectés à leur groupe, tout en développant un sens de l'entraide et de la générosité¹⁸¹. En participant à des actions de soutien ou en encadrant de jeunes sportifs, les bénévoles transmettent des valeurs de partage et d'inclusion, contribuant à la promotion d'une société plus solidaire. Cette dynamique renforce également leur sentiment d'appartenance à un projet collectif orienté vers l'intérêt général, favorisant un engagement civique durable et stimulant le désir de contribuer positivement à la société¹⁸².

***#Focus sur l'engagement bénévole.* En France, le sport est le secteur regroupant le plus de bénévoles.** La majorité des associations sportives, en particulier les plus petites structures, fonctionnent uniquement grâce au travail de bénévoles. On estime à plus de **3,5 millions** le nombre de bénévoles dans les associations sportives, ce qui représente plus de 25 % du nombre total de bénévoles. En 2018, l'INSEE¹⁸³ met en avant le fait que le **travail bénévole du secteur sportif** associatif représente **près de 300 millions d'heures**, soit environ **un quart du travail bénévole de l'ensemble du secteur associatif** et un volume de travail de l'ordre de 180 000 emplois en équivalent temps plein. Les impacts du bénévolat sont à lire à deux niveaux, qu'ils renvoient à la portée prise par les actions conduites comme aux conséquences pour les bénévoles eux-mêmes.

Le bénévolat permet en effet aux personnes impliquées de monter en compétences et de contribuer à leur insertion sur le marché du travail. Selon l'enquête réalisée lors de l'évaluation de l'impact économique, environnemental et social des championnats du monde FIS de ski alpin à Courchevel Méribel en 2023¹⁸⁴, le bénévolat a permis à 75% des équipiers interrogés de gagner des compétences. Pour 57% d'entre eux, l'évènement a permis de contribuer à leur professionnalisation/insertion sur le marché du travail et 54% des répondants concernés déclarent que leur participation en tant qu'équipier aura un impact positif sur leur trajectoire professionnelle.

Par ailleurs, le bénévolat aide à forger des relations interpersonnelles et un réseau de soutien, deux outils nécessaires pour surmonter les difficultés et lutter contre la dépression. Dans leurs deux études intitulées *Doing Good is Good for You*, 2013, 2017 *Health and Volunteering Study*, le United Health Group¹⁸⁵ affirme que le bénévolat permet aux individus de gérer et de réduire leur stress. Environ 94 % des personnes interrogées affirment ainsi que leur engagement bénévole améliore leur état d'esprit. Les volontaires ont également démontré une meilleure santé émotionnelle, notamment en ce qui concerne la satisfaction envers leur vie en général. Les relations interpersonnelles, les rencontres sociales et les occasions de se réunir autour d'un but commun peuvent également mener à un plus grand sentiment d'appartenance. Par ailleurs, 80 % des bénévoles interrogés exercent un meilleur contrôle sur leur santé. Le bénévolat, qui permet de demeurer actif, contribue à réduire les douleurs chroniques et les symptômes de maladie du cœur. Enfin, d'après le Dr Jens Detollenaere de l'université Ghent (Belgique)¹⁸⁶, les hommes et les femmes qui participent à des activités bénévoles ont une santé bien supérieure à celle des non-bénévoles et leur apparence est similaire à celle d'un non-bénévole âgé de 5 ans de moins.

¹⁸⁰ Ibid.

¹⁸¹ Detollenaere J., Willems S., Baert S., "Volunteering, income and health", *PLOS ONE*, 2017

¹⁸² Ibid

¹⁸³ INSEE, « Enquête Situation des associations », 2018

¹⁸⁴ Pluricité, Enquête réalisée dans le cadre de l'Etude d'impact économique, environnemental et social des Championnats du monde FIS de ski alpin Courchevel Méribel de 2023, étude réalisée avec le CDES, Spartner et Sport 1.5

¹⁸⁵ United Health Group, « Doing Good is Good for You », *Health and Volunteering Study*, 2013/2017

¹⁸⁶ Detollenaere J., Willems S., Baert S., "Volunteering, income and health", *PLOS ONE*, 2017

La diminution et / ou la canalisation des violences, et la paix par le sport

Le sport pour « **concourir à une société apaisée et d'entente** », la dimension envisagée ici porte sur des effets du sport sur les comportements agressifs au quotidien, en matière de prévention de la délinquance, et même sur des effets dans des zones de conflit.

Le sport constitue un outil puissant pour canaliser les comportements agressifs et prévenir les actes de délinquance, favorisant ainsi une société plus apaisée. Les programmes de sport dans les quartiers prioritaires permettent de diriger l'énergie des jeunes vers des activités constructives, réduisant leur exposition aux comportements à risque. En offrant des espaces d'expression encadrés par des règles claires, le sport apprend aux jeunes à gérer leurs émotions, à accepter la discipline et à résoudre les conflits sans recourir à la violence (Lessard, 2017). Ce cadre structuré et sécurisant permet à ces jeunes de canaliser leur agressivité dans des activités valorisantes. D'ailleurs, des travaux exposent le fait que le sport s'avère être un puissant catalyseur de changement comportemental chez les jeunes en difficulté¹⁸⁷. De plus, en offrant une occupation constructive du temps libre, le sport détourne les jeunes d'activités potentiellement nuisibles. Il leur fournit des modèles positifs et des mentors, tout en canalisant leur énergie et leurs frustrations de manière positive. Plus spécifiquement, en offrant aux jeunes des lieux sécurisés pour se défouler et se structurer, les infrastructures sportives contribuent directement à la prévention de la délinquance dans les quartiers dits sensibles¹⁸⁸. En effet, le rapport du Conseil économique et social¹⁸⁹ met en avant le fait que **le sport est utilisé comme un moyen de prévention et de lutte contre les incivilités et la violence, en canalisant l'énergie des jeunes de manière positive**. Le sport apparaît comme « une des réponses apportées face à la dégradation du climat social des banlieues »¹⁹⁰ et générant, en France, « le développement d'actions de prévention de la délinquance par le sport »¹⁹¹.

Selon deux enquêtes de délinquance autodéclarée (1999 à Grenoble et Saint-Etienne / 2003 à Grenoble)^{192 193} le sport permet de « faire sortir » l'agressivité, de se défouler par l'activité physique et ainsi d'éviter des actes de violence interpersonnelle en occupant l'adolescent (l'occupation est un outil de prévention souvent mentionné par les collectivités locales et les acteurs associatifs) et en limitant les occasions de commettre des méfaits. De plus, il favorise la maîtrise de soi, la concentration et la retenue. Enfin, il donne un sens du collectif et permet l'apprentissage et le respect des règles, ainsi que le respect d'autrui, notamment au sein des sports collectifs.

« L'apport bénéfique du sport aux fins des interventions au contact des jeunes ou de la résolution de conflits est reconnu depuis longtemps dans différents contextes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, par exemple dans le cas des mesures de consolidation de la paix. Plus important encore, l'inclusion d'éléments sportifs permet de soutenir les efforts de réduction de la criminalité dans son ensemble et de réhabilitation des délinquants (non radicalisés et non terroristes) »

Radicalisation Awareness Network (RAN), *Le rôle du sport dans la radicalisation des extrémistes de droite violents et dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent*¹⁹⁴

Dans cet esprit, l'initiative « Midnight Basketball » aux États-Unis démontre comment le sport, organisé de manière ciblée, peut devenir un vecteur de changement en matière de prévention de la criminalité et de réduction de la violence. Ce programme, originaire des États-Unis, vise l'organisation de tournois de basket-ball nocturnes

¹⁸⁷ Cloes M., Vincke, J., « Développer les liens, améliorer l'accès ; une exploration de l'impact social du sport », 2004

¹⁸⁸ Ibid.

¹⁸⁹ Leclercq A., *Le sport au service de la vie sociale, Avis et rapports du conseil économique et social*, 2007

¹⁹⁰ Gaparini W., Vielle-Marchiset G., « Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques, » PUF, 2008

¹⁹¹ Lessard C., « Sport et prévention de la délinquance. Représentations et implications des acteurs municipaux de six communes d'Île de France », *Sciences sociales et sport*, 2017

¹⁹² Roché S., Astor S., Ivaldi, G., Tournier V., « Enquête sur la délinquance auto-déclarée des jeunes », Rapport de recherche pour la Fondation Maif, l'IHESI, le ministère de la Justice, La Direction générale de la gendarmerie nationale, La S EMITAG, 2000

¹⁹³ Roché S., « Plus de sport, plus de délinquance chez les jeunes », *Recherches et Prévisions*, n°82, 2005

¹⁹⁴ Radicalisation Awareness Network (RAN), « Le rôle du sport dans la radicalisation des extrémistes de droite violents et dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. » *Commission Européenne*, 2021

dans des quartiers défavorisés afin de réduire la criminalité et d'offrir des alternatives positives aux jeunes. Dans certaines villes, les autorités ont constaté une baisse de 30%¹⁹⁵ des crimes violents après la mise en place de ces programmes. Par ailleurs, selon le *New York Times*¹⁹⁶, ces événements permettaient d'offrir un plan pour une approche alternative à la prévention du crime, par le biais du coaching de vie. Là où les systèmes de la ville ont échoué, les habitants ont créé leur propre initiative de soutien, renforçant la cohésion sociale, le sentiment d'appartenance et favorisant le partage de valeurs communes.

Enfin, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC) décrit au sein d'un guide¹⁹⁷ l'utilisation du sport comme **outil pour engager activement les jeunes, développer des compétences de vie et promouvoir des valeurs positives**. L'UNODC considère que le sport peut offrir des espaces sécurisés où les jeunes peuvent jouer et s'amuser, renforce les liens sociaux, aide les jeunes à apprendre et à mettre en pratique des compétences de vie et favorise l'autonomisation et la résilience.

Focus sur une étude d'évaluation de l'impact de programmes sportifs sur la prévention de la délinquance et la réduction des récidives

[Cette étude a notamment été mobilisée pour réaliser le calcul des coûts évités].

Une étude clef, réalisée par Irina Jugl, Doris Bender et Friedrich Lösel, publiée en 2023 dans le *Journal of Quantitative Criminology*¹⁹⁸, évalue l'impact des programmes sportifs sur la prévention de la délinquance et la réduction des récidives. Elle repose sur une revue systématique et une méta-analyse qui intègrent des données issues de 24 études pertinentes, dont 13 utilisent des groupes de contrôle équivalents, dans divers contextes à travers le monde (Europe, Amérique du Nord, Amérique latine, et Australie). Ces programmes, spécifiquement conçus pour réduire les comportements criminels, sont analysés à travers des indicateurs de criminalité et des variables psychologiques associées.

L'étude menée par Irina Jugl, Doris Bender et Friedrich Lösel démontre des résultats significatifs quant à l'impact des programmes sportifs sur la prévention de la délinquance et la réduction des récidives. Concernant les comportements criminels, l'analyse révèle une taille d'effet moyenne de $d = 0,36$, un impact modéré mais significatif ($p < 0,001$). Parmi les participants, 64 % montrent des résultats plus favorables que ceux des groupes de contrôle, traduisant une diminution marquée des comportements antisociaux et agressifs. En outre, ces programmes réduisent les taux de récidive pour 14 % des participants, un effet particulièrement notable dans les contextes de prévention tertiaire, tels que les interventions en milieu carcéral.

Sur le plan psychologique, les programmes produisent des améliorations importantes, avec une taille d'effet moyenne de $d = 0,87$ ($p < 0,05$). Les participants rapportent une progression notable de leur bien-être mental, de leur estime de soi et de leur capacité à gérer le stress. Les analyses indiquent que 81 % des participants présentent des scores supérieurs à ceux des groupes de contrôle, témoignant d'un impact substantiel sur leur développement personnel et émotionnel.

Ces résultats confirment que les programmes sportifs peuvent jouer un rôle central dans la prévention de la délinquance et le renforcement de l'intégration sociale. Ils agissent non seulement comme un levier direct pour réduire les comportements criminels, mais aussi comme un outil puissant pour

¹⁹⁵ Niesen J., « Two decades later, the legacy of midnight basketball leagues is difficult to measure », *SI*, 2017 [Midnight basketball: Measuring impact of inner-city leagues - Sports Illustrated](#)

¹⁹⁶ Needelman J., « Midnight basketball returns, and brings community with it », *The New York Times*, 2022

¹⁹⁷ Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), « Preventing Violent Extremism through Sport Technical Guide », 2020

¹⁹⁸ Jugl, I., Bender, D., & Lösel, F. (2023). Do Sports Programs Prevent Crime and Reduce Reoffending? A Systematic Review and Meta-Analysis on the Effectiveness of Sports Programs. *Journal of Quantitative Criminology*, 39, 333–384.

améliorer les facteurs psychologiques sous-jacents. Cependant, l'étude met également en évidence la nécessité d'approfondir les recherches pour mieux comprendre les mécanismes spécifiques de ces impacts, d'investir dans des méthodologies d'évaluation plus rigoureuses, et de soigner la mise en œuvre des programmes, notamment par une formation accrue des intervenants. Ces interventions, bien conçues et adaptées, apparaissent comme un pilier prometteur pour promouvoir une transformation sociale durable et renforcer la résilience des populations à risque.

Au-delà de la prévention de la délinquance, le sport joue un rôle dans la gestion des comportements agressifs en inculquant des valeurs de respect et de fair-play qui influencent positivement les interactions sociales. Les sports collectifs, en particulier, favorisent le développement de compétences de gestion de conflit, car ils exigent de la coopération et de la communication entre les participants¹⁹⁹. Ce besoin de collaboration réduit les comportements de confrontation et encourage des dynamiques de respect mutuel, même en situation de compétition. Le respect des règles et des adversaires, valorisé dans le cadre des activités sportives, **renforce la capacité des participants à transférer ces comportements pacifiques dans la vie quotidienne**, contribuant à l'atténuation de l'agressivité dans leurs relations sociales.

Dans des contextes plus sensibles, comme les zones de conflit, le sport peut également jouer un rôle de médiation, facilitant le dialogue et le rapprochement entre des groupes opposés. Selon l'ONU²⁰⁰, la pratique sportive crée des environnements sûrs propices au dialogue et à la compréhension mutuelle, permettant ainsi d'établir des ponts entre des groupes divisés.

Colin (2010) souligne que des initiatives sportives ont permis, dans certaines zones de tension, de créer des espaces de rencontre neutres où des personnes de communautés en conflit peuvent interagir pacifiquement. Ces projets de "paix par le sport" exploitent la nature universelle du sport pour promouvoir l'empathie et l'acceptation de l'autre, en permettant aux individus de se voir avant tout comme des partenaires plutôt que des opposants. En ce sens, le sport sert de levier pour la pacification sociale, renforçant des dynamiques de coopération et d'entente mutuelle dans des situations marquées par l'hostilité²⁰¹.

« Le sport est l'une des rares choses à même d'encourager la paix et l'entente avec nos semblables. »

Thomas Bach, Président du Comité International Olympique

« C'est la contribution que le sport peut apporter à la paix : favoriser l'entente entre les peuples et les nations »²⁰²

Thomas Bach, Président du Comité International Olympique

¹⁹⁹ Buton, F., Fontayne, P. et Heuzé, J. (2006). La cohésion des groupes sportifs : évolutions conceptuelles, mesures et relations avec la performance. *Movement & Sport Sciences*, no 59(3), 9-45.

²⁰⁰ Lemke W., « *Le rôle du sport dans la réalisation des objectifs le développement durable* », *Chroniques ONU, Nations Unies*

²⁰¹ Ibid

²⁰² Bayeux P., « *« Le sport peut ouvrir la voie à la paix, ce que ne permettent ni l'exclusion ni la division » Thomas Bach* », *Décideurs du sport*, 6 avril 2024

3.4.4 Les éléments chiffrés marquants issus des études

- ⇒ D'après le Baromètre du lien social publié par Ipsos Sopra-Steria-Ebra (2024)²⁰³, **84% des Français considèrent que le sport joue un rôle significatif dans la cohésion sociale**, ce qui en fait l'un des piliers principaux identifiés pour rassembler les individus.
- ⇒ D'après ce baromètre, **23 % des Français estiment que les associations sportives jouent un rôle notable dans le maintien du lien social au niveau local**, juste derrière les lieux de vie comme les cafés et restaurants (38 %) et les associations généralistes (37 %).
- ⇒ 71 % des Français déclarent que les interactions sociales ont un effet positif sur leur santé psychologique, et **67 % estiment qu'elles réduisent le niveau de violence dans la société**.
- ⇒ Les grandes fêtes religieuses fériées sont jugées comme les événements qui rassemblent le plus les Français, **suivi de très près (56% contre 58%) des événements sportifs comme le Tour de France ou l'Euro de Football 2024**.
- ⇒ Selon l'INJEP, plus de huit Français sur dix (84 %) estiment que l'organisation des Jeux de Paris 2024 était une bonne chose²⁰⁴.
- ⇒ En 2018, selon l'INSEE²⁰⁵, le **travail bénévole du secteur sportif associatif représente près de 300 millions d'heures**, soit environ un quart du travail bénévole de l'ensemble du secteur associatif et un volume de travail de l'ordre de **180 000 emplois en équivalent temps plein (ETP)**.
- ⇒ Selon *Science & Vie QR n°24 « Le sport et la santé »*, on dénombre **deux fois moins de troubles anxieux chez les athlètes que dans la population générale**. De plus, alors que 2,6 % de la population souffre de dépression, seul 1 % des athlètes en sont touchés.
- ⇒ Selon une étude²⁰⁶ réalisée par des chercheurs des universités de Yale et d'Oxford, les personnes qui pratiquent une activité régulière **souffriraient mentalement 35 jours par an, contre 53 jours par an pour les inactifs**.
- ⇒ Une enquête de Malakoff Humanis (2023) souligne que **73 % des salariés affirment que la possibilité de pratiquer une activité sportive au travail influencerait positivement leur choix d'entreprise**.
- ⇒ Les avantages du sport au travail sont nombreux pour les salariés : meilleure santé, **réduction de l'absentéisme pouvant atteindre près de 60%, et augmentation de la productivité de 1 à 14 %** selon une enquête²⁰⁷ du CNOSF et du Medef.

²⁰³ Ipsos Sopra-Steria, Groupe EBRA. (2024). Baromètre du lien social - Vague 2 - <https://www.ipsos.com/fr-fr/barometre-du-lien-social-quest-ce-qui-unit-les-francais-en-2024>

²⁰⁴ INJEP. (2024). Enquête sur le suivi des Jeux de Paris 2024 et les représentations du sport. <https://injep.fr/publication/enquete-sur-le-suivi-des-jeux-de-paris-2024-et-les-representations-du-sport/>.

²⁰⁵ INSEE, « Enquête Situation des associations », 2018

²⁰⁶ Chekroud, S.R., et al., "Association between physical exercise and mental health in 1.2 million individuals in the USA between 2011 and 2015: a cross-sectional study", *The Lancet Psychiatry*, Vol 5, Issue 9, 2018

²⁰⁷ Goodwill management, « Etude sur l'impact économique de l'activité physique et sportive sur l'entreprise, le salarié et la société civile », 2015

- ⇒ Une étude *Sport et Bien-être au travail*, réalisée par EY en 2021, met en avant le fait que **66 % des entreprises ayant mis en place une politique sportive observent une amélioration de leur image employeur.**
- ⇒ Une étude²⁰⁸ révèle que **23 % des salariés**, principalement les moins de 35 ans, estiment que la pratique du sport dans le cadre professionnel **améliore leur qualité de vie au travail.**
- ⇒ Une vaste recherche²⁰⁹ menée auprès de quelque 200 000 skieurs sur une durée de 21 ans a démontré que l'exercice physique régulier **réduit le risque de développer une anxiété de près de 60%.**
- ⇒ Selon une étude « Sport et handicaps » réalisée par la Fondation Française des Jeux en 2015, le sport est un **vecteur d'intégration sociale pour 32 % des pratiquants en situation de handicap.**
- ⇒ Selon une étude Cisco x Ipsos France (2021), **77 % des Français** ayant répondu l'enquête déclarent que **le sport dans le cadre du travail permet de remotiver les équipes et 80 % ont de meilleures relations avec les autres dans le travail** grâce au sport.
- ⇒ Selon une enquête de l'Institut Yougov pour Invisalign (2016), **18 % des répondants** sont convaincus que le sport est un **excellent moyen de se rapprocher de sa hiérarchie** et 68 % des répondants se sentent prêts à pratiquer une activité sportive régulière pour **mieux connaître leurs collègues.**
- ⇒ Selon une étude de Goodwill Management et du Medef (2015)²¹⁰, **42 % des salariés interrogés jugent que le sport est un facteur de cohésion d'équipe.**
- ⇒ Selon une enquête nationale lancée en 2017 par le ministère des Sports, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le Medef et l'Union Sport & Cycle, **87 % des 265 dirigeants interrogés se disent convaincus des effets positifs du sport.**

3.4.5 Pour aller plus loin

- Assemblée plénière du 23 novembre 2017, avis du conseil économique, social et environnemental régional relatif au Sport et à l'inclusion sociale de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, https://www.ceser-occitanie.fr/wp-content/uploads/2018/02/A_sport_inclusion_sociale.pdf
- Breizh Insertion Sport, DEHLIR, Rebonds, « Travaux sur l'impact social par de sport : une démarche de structuration en socio-sport », 2022 : Ce rapport présente les travaux réalisés en 2022 par le consortium Impact Social par le Sport pour structurer le domaine du **socio-sport.**

Pour approfondir les sources nuancées :

- Roché S., « Plus de sport, plus de délinquance chez les jeunes ». *Recherches et Prévisions*, n°82, 2005 : cet article permet une prise de recul et une interrogation sur les effets bénéfiques du sport sur la délinquance.
- Lessard C., « Sport et prévention de la délinquance. Représentations et implications des acteurs municipaux de six communes d'Île de France », *Sciences sociales et sport*, 2017 : Selon Coralie Lessard, le sport seul n'est

²⁰⁸ PayFit, « Comment le sport améliore la productivité au travail ? », 2021, Consulté le 4 septembre 2024 et disponible sur <https://payfit.com/fr/fiches-pratiques/sport-et-amelioration-productivite-travail/>

²⁰⁹ Svensson M., Brundin L., et al., "Physical Activity Is Associated With Lower Long-Term Incidence of Anxiety in a Population-Based, Large-Scale Study", *Frontiers in Psychiatry*, vol 12, 2021

²¹⁰ Goodwill management, « Etude sur l'impact économique de l'activité physique et sportive sur l'entreprise, le salarié et la société civile », 2015

pas suffisant et ne comporte pas de valeurs préventives intrinsèques selon la majorité des acteurs. Dans certains cas, la pratique sportive pourrait renforcer des comportements problématiques (esprit de compétition excessif, valorisation de la virilité, etc.). Enfin, l'impact réel sur la prévention de la délinquance reste difficile à démontrer scientifiquement.

- Falcoz M., Koebel M., *Intégration par le sport : représentations et réalités*, 2005 : Même si les effets de la pratique sportive sont loin d'être négligeables, ils dépendent du contexte de leur organisation, des caractéristiques et des compétences de ceux qui les mettent en œuvre. La transférabilité des vertus supposées du sport à d'autres domaines de la vie sociale est davantage de l'ordre des représentations que des réalités.
- Penin N., "Le sport pour tous : un pont vers l'égalité, l'intégration et l'inclusion sociale", *Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*, 2016 : Le rapport de Nicolas Penin offre une perspective nuancée sur l'impact du sport en matière d'intégration sociale. Ses principales conclusions sont que :
 - Le sport ne produit pas automatiquement des effets bénéfiques sur l'intégration sociale.
 - La création de liens sociaux, le développement de compétences transférables et l'amélioration de l'estime de soi sont parmi les avantages potentiels.
 - Le contexte, les conditions de pratique et les caractéristiques individuelles des participants jouent un rôle essentiel dans l'efficacité. Il est crucial d'avoir un encadrement adéquat, des objectifs précis et une approche pédagogique adaptée afin d'optimiser les effets positifs.
 - Sans un environnement approprié, le sport peut parfois entraîner des conséquences néfastes.
 - Le rapport avertit contre une perception simpliste du sport en tant qu'outil d'intégration universelle. Il suggère une approche adaptée au contexte et une évaluation minutieuse des programmes sportifs visant à favoriser l'inclusion sociale.
 - En résumé, le sport peut être un outil efficace d'intégration sociale, mais son impact dépend de nombreux facteurs et nécessite une approche réfléchie et adaptée.
- Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), « Preventing Violent Extremism through Sport Technical Guide », 2020 : le rapport met aussi en garde contre une vision trop optimiste de l'impact du sport sur la prévention de l'extrémisme, en notant que :
 - Les résultats positifs du sport ne sont pas automatiques ou garantis.
 - Le sport peut parfois générer des conflits ou inciter à la violence.
 - L'impact à long terme des programmes sportifs a été remis en question, surtout lorsque le financement est terminé.

3.4.6 Débats méthodologiques et controverses

Difficulté de mesure et de définition

La cohésion sociale est un concept complexe et multidimensionnel, ce qui rend sa définition et sa mesure dans le contexte sportif particulièrement problématiques. Comme l'ont souligné plusieurs études, certaines recherches ne fournissent pas une définition précise de la cohésion sociale, se contentant d'une réflexion superficielle sur le sujet. Les outils de mesure utilisés ne prennent souvent en compte qu'une fraction des dimensions associées à la cohésion sociale (solidarité, inclusion, participation civique, etc.). Cela limite la capacité des chercheurs à évaluer de manière cohérente l'impact réel du sport sur cette dimension sociale complexe.

Manque de preuves empiriques solides

Un autre point central du débat porte sur le manque de preuves empiriques robustes démontrant clairement l'impact du sport sur la cohésion sociale. La plupart des études s'accordent à dire que la mesure de cet impact est

difficile à réaliser de façon précise. Le caractère subjectif de la cohésion sociale et la diversité des contextes rendent nécessaire la multiplication des recherches empiriques, car les preuves disponibles restent trop limitées pour affirmer une relation systématique et généralisée.

Surestimation des effets positifs

Un autre débat repose sur la possible surestimation des effets positifs du sport sur la cohésion sociale. Certains chercheurs avertissent que la réalité sur les terrains de jeu est plus complexe qu'il n'y paraît. Bien que le sport puisse renforcer l'unité et promouvoir des valeurs positives, il peut également exacerber des comportements contraires à la cohésion, tels que la compétition excessive ou les rivalités. Ces dynamiques montrent que le sport peut aussi être un lieu de tensions et de divisions, mettant en doute l'idée d'une contribution systématique à la cohésion sociale.

Instrumentalisation du sport

L'instrumentalisation du sport à des fins de cohésion sociale est également source de débats. Certains chercheurs critiquent cette approche, arguant que l'utilisation du sport pour résoudre des problèmes sociaux peut parfois dénaturer sa finalité première. Le sport, dans ce cadre, peut être perçu comme un outil de contrôle social ou de propagande, où les enjeux de cohésion deviennent une excuse pour masquer d'autres intérêts, notamment politiques ou économiques.

Contextualisation nécessaire des interventions sportives

Les chercheurs insistent également sur la nécessité de contextualiser les interventions sportives visant à améliorer la cohésion sociale. Une approche standardisée ne peut être appliquée dans tous les contextes. Chaque initiative sportive doit être évaluée en fonction de son environnement spécifique (géographique, culturel, économique) afin de garantir que les résultats observés soient pertinents et qu'ils reflètent réellement l'impact sur la cohésion sociale dans ce cadre précis.

Débat sur la mixité sociale dans le sport

La mixité sociale est souvent présentée comme une voie prometteuse pour améliorer la cohésion sociale par le sport, mais son efficacité réelle fait débat. En effet, certaines études montrent que la mixité sociale est peu valorisée dans les dispositifs sportifs, et que l'intégration se fait principalement au sein des groupes d'appartenance existants (comme les classes sociales ou les origines ethniques). Ainsi, le sport pourrait parfois reproduire les clivages sociaux au lieu de les atténuer, rendant les effets positifs de la mixité moins impactants qu'attendu.

Question du transfert des compétences

Un autre point de controverse est la question du transfert des compétences développées à travers le sport vers d'autres domaines de la vie sociale. Il est souvent avancé que les compétences acquises dans les sports d'équipe, telles que la coopération, la discipline et la gestion des conflits, sont transférables à la vie quotidienne et peuvent ainsi contribuer à une meilleure cohésion sociale. Toutefois, certains chercheurs remettent en question cette hypothèse, arguant que ce transfert n'est ni systématique, ni garanti. Le cadre compétitif et parfois élitiste de certaines pratiques sportives peut limiter la portée de ces apprentissages dans d'autres sphères sociales.

3.5 Une approche par les coûts évités de l'impact social et sociétal du sport

En conclusion de ce chapitre 3 relatif à l'impact social et sociétal du sport, les différentes entrées étudiées font l'objet d'une approche par les coûts évités.

Les travaux portant sur l'estimation des coûts évités grâce à la pratique sportive en France visent à **monétariser l'impact social et sociétal du sport**. L'intention principale est de **quantifier les dépenses que la société n'a pas à engager ou qui sont réduites grâce aux effets positifs de la pratique sportive**. Ces coûts évités concernent des sphères diverses, telles que la santé, l'éducation, la délinquance ou l'économie du travail. L'objectif est de **fournir des estimations globales permettant de mieux comprendre et valoriser le rôle du sport dans les politiques publiques**.

Ces travaux se révèlent particulièrement utiles à plusieurs niveaux. Ils permettent de disposer d'arguments solides pour intégrer le sport dans les stratégies nationales et locales, en démontrant qu'il constitue un levier économique et non seulement une activité récréative. Les résultats éclairent également les priorités d'action, en identifiant les domaines où l'investissement dans le sport génère potentiellement les plus grandes économies, comme la santé publique ou la lutte contre l'échec scolaire. Par ailleurs, ces analyses plaident en faveur d'une augmentation des budgets alloués au sport, en mettant en évidence leur « retour sur investissement potentiel ».

Ces travaux présentent des limites importantes. Les estimations s'appuient sur des données souvent interdépendantes, ce qui peut entraîner des chevauchements entre certaines catégories de calcul. Par exemple, les économies liées à une meilleure santé peuvent aussi influencer les performances éducatives ou la productivité au travail, rendant difficile une distinction nette entre les différents effets et augmentant le risque de double comptabilisation. De plus, les études se fondent aussi sur des méthodologies descriptives ou des extrapolations issues de données académiques existantes, ce qui limite la robustesse des résultats et leur capacité à être généralisés. Enfin, les hypothèses de départ influencent largement les résultats, et toute variation dans ces hypothèses peut modifier les projections. Néanmoins, la valeur de ces travaux expérimentaux est réelle, au sens où ils offrent une première quantification des bénéfices socio-économiques du sport, ouvrant la voie à des recherches plus approfondies.

Pour parvenir à ces estimations, nous avons donc adopté une méthode reposant sur des simulations à partir de données académiques évoquées dans ce présent rapport. Ces simulations intègrent des analyses issues de recherches longitudinales et sectorielles, permettant de quantifier les effets économiques du sport dans différents domaines clés. Les données sont utilisées pour traduire les impacts identifiés en termes économiques, notamment en calculant les économies réalisées grâce à la diminution des coûts de santé, à la baisse de la délinquance, à la réduction de l'échec scolaire, ou encore à l'amélioration de la productivité, à partir du coût macro des différentes problématiques²¹¹. Les analyses se basent également sur des scénarios multi-hypothèses pour prendre en compte différentes variables et différents résultats d'études.

²¹¹ Ainsi par exemple, le coût social de l'inactivité physique en France est estimé à 140 milliards d'euros par an selon l'ONAPS, le coût d'un décrocheur scolaire a été évalué à 230 000 € sur toute une vie (source : étude BCG pour le ministère de l'Éducation nationale), le coût annuel de la délinquance en France a été estimé à 90 milliards d'euros selon l'Institut pour la Justice et a été ré-évalué par la suite dans différentes études, le coût annuel des discriminations en France a été estimé à environ 150 milliards d'euros par an, incluant les impacts sur le marché du travail, la cohésion sociale, et les dépenses publiques liées (source : France Stratégie), le coût d'un demandeur d'emploi en France a été estimé à environ 18 000 € par an (incluant allocations, pertes fiscales, dépenses sociales, selon un rapport de l'OFCE), le coût annuel du mal-être au travail (absentéisme, baisse de productivité, turn-over, burn-out, maladies liées au stress) a été estimé à 12 600 € par salarié concerné, selon une étude de Malakoff Médéric), le coût de l'absentéisme en France a été estimé à 4 000 € par salarié absent par an selon l'étude Ayming réalisée en 2022).

Les résultats globaux révèlent que **le sport génère des économies significatives dans de nombreuses sphères, estimées entre 194 et 254 milliards d'euros annuels, soit entre 7,3 % et 9,6 % du PIB français.** En 2021, les dépenses publiques en faveur du sport se sont élevées à 14,3 milliards d'euros, soit 0,6 % du PIB. Il est donc possible d'estimer qu'un euro investi dans le sport génère une économie directe ou indirecte de dépenses publiques comprise entre 13 et 17 euros. Dans un souci de prudence et en tenant compte des risques de doubles comptabilisations identifiés, il convient d'opter pour la fourchette inférieure, soit une économie de 13 euros par euro investi. Ces chiffres doivent cependant être interprétés avec prudence, car les interactions entre certains effets peuvent entraîner une double comptabilisation et, par conséquent, une surestimation des bénéfices globaux. Ils offrent néanmoins une première approche, à la fois mesurée, méthodique et fondée, servant de base solide pour approfondir les analyses futures.

Le coût évité de la pratique sportive en France

Etude sur l'impact sociétal, social et économique du sport

Le montant global en pourcentage du PIB est probablement surévalué car certains coûts évités, tels que ceux liés à l'échec scolaire ou à un moins bon état de santé, se chevauchent en raison d'effets interdépendants, entraînant une double comptabilisation qui surestime l'impact total.

Entre 194 et 254 milliards d'euros

Entre 7,3% et 9,6% du PIB



Santé

5,30%

140 milliards d'euros



Echec scolaire

0,06% - 0,12%

Entre 1,5 et 3,1 milliards d'euros



Chômage

0,23% - 0,35%

Entre 5,8 et 8,7 milliards d'euros



Absentéisme

0,14% - 0,36%

Entre 3,8 milliards et 9,5 milliards d'euros



• Les montants en euros sont les montants estimés à partir des études réalisées sur l'année de référence (valeur nominal)
• Les montants en % sont estimés en calculant les montants en euros à partir de leur valeur réelle en 2022 et en tenant compte de l'évolution du PIB depuis l'année de référence

Délinquance

0,39% - 1,17%

Entre 10,4 et 31,1 milliards d'euros



Discriminations

0,34% - 0,67%

Entre 8,9 et 17,9 milliards d'euros



Mal-être au travail

0,68% - 1,36%

Entre 18 et 36 milliards d'euros



Sous-productivité

0,20% - 0,31%

Entre 5,4 et 8,1 milliards d'euros



4



L'impact économique du sport

4 L'impact économique du sport

« Le sport est un formidable levier de cohésion sociale et de dynamisme économique. »

Edouard Philippe, ancien Premier Ministre

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Je les rappelle juste pour qu'ils soient connus en dehors de cette salle : 128 000 entreprises avec des grands groupes dans l'événementiel, dans l'industrie, dans la distribution, dans les médias, mais aussi beaucoup de très petites entreprises réparties partout sur le territoire. 360 000 associations sportives. 450 000 emplois, avec, j'y suis très attaché, des emplois industriels dans de grandes entreprises comme Millet, Rossignol ou Cycleurope. Au total, 71 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour la seule économie du sport.

Bruno Le Maire, ancien Ministre de l'Économie

« Je souhaite faire du sport un levier de croissance économique et de cohésion sociale. »

Emmanuel Macron, Président de la République

«Investir dans le sport, c'est investir dans l'économie de notre pays. Chaque euro investi génère des retombées économiques significatives, que ce soit en termes de santé publique, de cohésion sociale ou de dynamisme territorial.»

Roxana Maracineanu,

Ancienne Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques de France

« Les Jeux Olympiques de Londres seront une vitrine pour notre nation et une opportunité unique de stimuler notre économie locale, de créer des milliers d'emplois et de revitaliser nos infrastructures. »

Tony Blair (avant les Jeux Olympiques de 2012), ancien premier ministre du Royaume-Uni

Les travaux demandés par l'observatoire de la branche du sport ont pour objectif de valoriser « l'impact sociétal, social et économique du sport ». Dans ce chapitre, plus que la notion d'impact économique – qui fait aujourd'hui l'objet d'une définition précise et nécessite la mise en place d'une méthodologie standardisée, en particulier grâce aux travaux menés par l'Observatoire national du sport du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative – la volonté de l'AFDAS et de la branche professionnelle du sport à travers cette étude est de bénéficier d'éléments de référence permettant de valoriser l'importance économique du sport, que cela soit en termes de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée ou encore d'emplois. Le secteur sportif reste encore bien souvent perçu comme un secteur peu significatif sur le plan économique, ce qui peut se traduire par un déficit de crédibilité vis-à-vis de la sphère economico-politique française ou par des difficultés à peser réellement au moment de la réalisation d'arbitrages politiques et financiers.

L'objectif de cette partie de l'étude consacrée à l'analyse de « l'impact économique du sport » sera donc de recenser les travaux menés en France permettant de valoriser la branche sur le plan économique. Pour cela, il nous semble qu'il est donc nécessaire, en guise d'introduction, de préciser ce que l'on entend exactement par « impact économique du sport » afin de cadrer précisément notre champ d'étude, en répondant à 5 questions.

1. Quel sport ?

Il est d'usage, en économie du sport, de retenir trois segments pour caractériser le secteur : le sport professionnel, le sport amateur de compétition, le sport loisirs.

- **Le sport professionnel** produit du spectacle et est contraint par une logique économique et financière. L'objectif recherché est la rentabilité d'un spectacle, ce qui signifie dégager des bénéfices économiques suffisants pour couvrir les coûts d'organisation. Un tel spectacle produit néanmoins des externalités positives (lien social, bien être, image de marque...) et négatives (hooliganisme, pollutions...).
- **Le sport amateur de compétition** ne relève pas tant d'une logique économique dure que d'une logique sociale. Ce sport peut être reconnu d'utilité sociale et il apporte un bénéfice social net aux territoires d'accueil.
- **Le sport loisirs** constitue une nouvelle demande sociale qui est en train de bouleverser la perception traditionnelle du sport. Il apparaît en effet que la demande de compétition diminue au profit d'une demande de plaisir, de lien social, de santé, de convivialité... Il en résulte également des pratiques sportives en dehors de tout encadrement ou en dehors des structures associatives du mouvement sportif (clubs) et sans titre de participation (licences). Après avoir été qualifiées de diverses façons (des pratiques « sauvages » aux pratiques « libres »), elles sont aujourd'hui très souvent qualifiées de pratiques « auto-organisées ».

Il apparaît ainsi clairement que, selon le segment concerné, l'impact économique du sport, ou plus largement les effets qu'il produit, sont de nature différente, ce qui demande à être précisé.

2. Quels effets ?

Il existe deux grandes catégories d'effets. D'une part, des effets marchands : flux monétaires affectant les différents acteurs identifiés (coûts et bénéfices marchands). D'autre part des effets non marchands qui ne donnent pas lieu à des flux monétaires (effets sur la santé, sur l'environnement). Ces deux catégories d'effets ont, l'un comme l'autre, une valeur pour la collectivité : coûts non marchands ou externalités négatives (dégradation de l'environnement) ; bénéfices non marchands ou externalités positives (amélioration de la santé humaine).

- **Les bénéfices marchands** correspondent à l'impact économique pour le territoire d'accueil, c'est-à-dire à la création de richesse nette par rapport à une situation sans le sport, l'activité sportive ou l'évènement sportif. Cela suppose que cet impact soit correctement défini et évalué sur le plan méthodologique. De plus, ce calcul peut s'effectuer à court terme ou bien à long terme et on parle alors d'héritage. La source du bénéfice peut être l'accueil d'un évènement sportif (ponctuel ou régulier), ou la valorisation de ressources locales (les sports de nature par exemple). Dans les deux cas, de « l'argent frais » rentre dans le territoire (injection) et génère des effets indirects et induits par effet multiplicateur. Il est alors possible de calculer par exemple la rentabilité d'un investissement public dans l'organisation d'un évènement sportif ou dans l'accueil d'un club sportif professionnel par exemple.
- **Les bénéfices non marchands** du sport correspondent aux fonctions sociales du sport telles que déjà retenues dans le Livre Blanc de la Commission Européenne en 2007²¹² : santé, éducation, formation, citoyenneté, intégration sociale, lien social, bien être... Il est admis aujourd'hui que toutes ces fonctions sociales méritent rémunération. Il faut donc être capable de donner une valeur à ces externalités et de déterminer l'utilité sociale totale du sport. On peut ainsi apprécier les bénéfices sociaux du spectacle sportif et des pratiques sportives, ce qui ne peut se faire sans dépasser un certain nombre de difficultés.

3. Quels bénéficiaires ?

On peut retenir ici trois niveaux d'analyse classiques en économie : micro/méso/macro. Ceux-ci désignent des bénéfices pour des individus (micro), pour des territoires (méso) ou pour la société dans son ensemble (macro).

- **Au niveau individuel**, les bénéfices du sport concernent essentiellement l'utilité sociale ainsi créée : bien être, santé, lien social, insertion sociale...

²¹² Commission Européenne, *Livre blanc sur le sport*, 2007

- **Au niveau territorial**, les bénéfiques peuvent être marchands (impact économique de court terme ou de long terme) ou non marchands (soft power, attractivité, image de marque du territoire).
- **Au niveau sociétal**, ce sont surtout les bénéfiques non marchands qui sont importants, l'impact macroéconomique du sport rapporté au PIB étant relativement faible.

4. Quel type de calcul ?

Trois types de calcul sont envisageables :

- Il y a tout d'abord **un choix temporel**. L'impact du sport peut se calculer à court terme ou à long terme. Dans le premier cas, on mesure par exemple ce qu'un événement va rapporter au territoire au moment même de son accueil et de son déroulement. Dans le second cas, on parle de l'héritage, c'est-à-dire de la trace que l'événement va laisser à long terme sur le territoire d'accueil (des infrastructures, une réputation, un savoir-faire...).
- Il y a ensuite **le choix d'une unité de mesure** entre le monétaire et le non monétaire. La monnaie est devenue un langage commun compréhensible par tous mais elle n'est pas dénuée d'un certain nombre d'ambiguïtés pour évaluer des effets non marchands. Que signifie le fait d'estimer la valeur d'une vie humaine par un montant d'argent ? Voilà pourquoi il faut compléter l'évaluation monétaire par d'autres types d'indicateurs non monétaires ou qualitatifs.
- Il y a enfin **le choix du type d'études à réaliser** : une étude de poids économique ou bien une étude d'impact économique. Ces deux concepts répondent à des enjeux différents :
 - **Le poids économique** mesure le volume d'activité que représente à un moment donné un secteur, une filière, une entreprise. Le poids économique du sport peut s'apprécier avec des mesures non monétaires (nombre de clubs, nombre de licenciés, nombre de spectateurs...), ou des mesures monétaires (chiffre d'affaires, valeur ajoutée, dépenses, recettes...). Le ministère des Sports a évalué le poids du sport en France par sommation des dépenses des acteurs impliqués²¹³. Il est ainsi arrivé au chiffre de 1,8% du PIB, chiffre qui semble rester stable dans le temps mais avec un changement de structure dans les dépenses, notamment la baisse de la dépense publique. De son côté, le groupe BPCE a trouvé un poids de 2,6% du PIB²¹⁴. Les écarts de calcul proviennent de la méthodologie employée, ce qui provoque des débats et controverses.
 - **L'impact économique** relève des théories de la croissance et mesure, sur un territoire donné, le potentiel d'accroissement de richesse nette créée par un choc externe de demande. Par exemple, l'impact économique d'un événement sportif mesure le montant net de ce que l'événement a rapporté au territoire d'accueil par rapport à la situation hypothétique où cet événement n'aurait pas eu lieu. Le problème est de savoir comment quantifier ce qui se serait passé en l'absence de l'événement. Des hypothèses sont nécessaires pour établir un ou plusieurs scénarios. Dans l'étude *ex-ante* des JOP Paris 2024, nous avons ainsi trouvé un impact de 6,7 Milliards d'euros (scénario bas), 9,0 Milliards (scénario médian), 11,1 milliards (scénario haut) sur la période 2018-2034 pour le territoire de l'Île-de-France. L'Euro 2016 aurait généré une injection nette de 1,2 milliard d'euros au sein du territoire français.

5. Quels facteurs déclenchants ?

Pour mesurer l'impact du sport, il faut clairement distinguer les pratiques sportives d'une part, des événements sportifs d'autre part :

²¹³ INJEP-MEDES, *Poids économique du sport*, Édition 2022

²¹⁴ BPCE l'Observatoire, *Une filière sport diversifiée et dynamique*, juillet 2024

- Nous avons retenu la **typologie de pratiques sportives suivante** : pratiques fédérales ; pratiques en structures commerciales ; pratiques en entreprise ; pratiques libres. Nous traiterons essentiellement du poids économique de ces pratiques et de son évolution en fonction de la concurrence que se mènent ces différents types de pratiques entre elles. Il faudra tenter d'évaluer à la fois les effets marchands et les effets non marchands de ces différentes pratiques.
- **Pour les événements sportifs**, de nombreuses typologies existent dans la littérature académique. Nous avons privilégié la distinction entre événements ponctuels et événements réguliers. Les événements ponctuels sont des événements uniques (au sens de leur absence de récurrence) sur un territoire donné ; les événements réguliers correspondent à l'organisation d'une saison de championnat ou d'un événement récurrent organisé chaque année. Le poids ou l'impact économique de ces deux types d'événements ne sont pas les mêmes pour les territoires d'accueil. Il faudra également apprécier les travaux réalisés en fonction de leur dimension temporelle – poids ou impact à court terme ou à long terme (héritage) – et du type d'effets analysés - effets marchands ou non marchands qui peuvent être positifs ou négatifs.

Ces préalables étant posés, certaines études structurantes permettent de fournir quelques indications sur le poids économique du sport, celui-ci intégrant, sans les distinguer, le poids des pratiques sportives et celui des événements sportifs. Il apparaissait intéressant de les mettre en évidence dans le cadre de cette introduction.

A savoir

Éléments de définition et chiffres-clés concernant le poids économique du sport

Filière sport ou branche sport ?

Au-delà d'autres considérations, il convient de rappeler que le sport constitue un ensemble hétérogène qu'il convient de circonscrire au moment d'en analyser l'impact économique. Une différence doit notamment être faite entre la branche sport, dont le périmètre est précisément déterminé et la filière sport qui repose sur une approche plus large.

La branche sport (parfois qualifiée de « secteur sport ») comprend l'ensemble des structures dont le champ d'activité relève de l'un des codes NAF suivant :

- 8551 Z : enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs.
- 9311 Z : gestion d'installations sportives.
- 9312 Z : activité de clubs de sport.
- 9313 Z : activité de centres de culture physique.
- 9319 Z : autres activités liées au sport.
- 9329 Z : autres activités récréatives et de loisirs

La filière sport est de son côté composée de la branche professionnelle à laquelle s'ajoute les secteurs amont (construction d'équipements, fabrication et distribution d'articles de sport) et aval (médecine du sport, kinésithérapie, journalisme).

Des précisions sur cette distinction figurent en page 93 du présent rapport.

Filière sport : un poids de 68 Mds€ représentant 2,6% du PIB

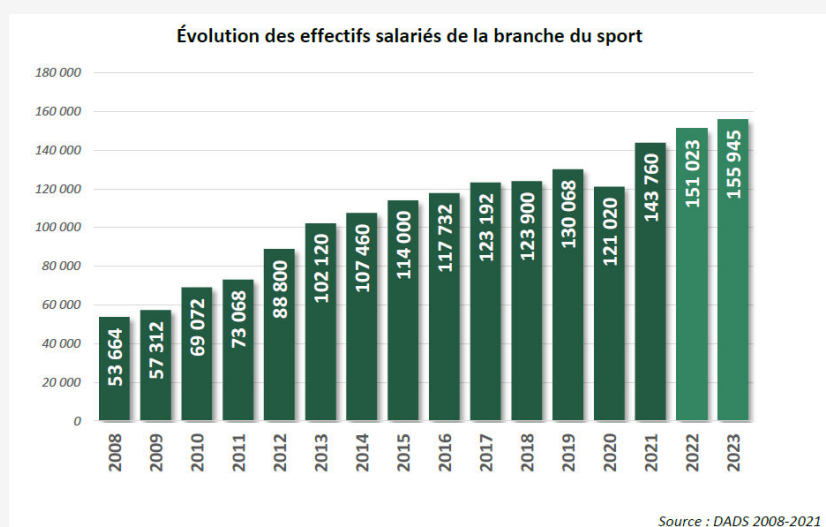
D'après le dernier rapport publié par BPCE l'Observatoire quelques jours avant la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024²¹⁵, la filière sport représenterait un chiffre d'affaires cumulé de 73,2 milliards d'euros au niveau national, celui-ci étant généré par 144 000 entreprises de toute tailles

²¹⁵ *op. cit.*

(TPE-PME, ETI, grandes entreprises). Sur la base de ces travaux, BPCE a estimé que la filière sport représentait 2,6% du PIB français, soit 68 milliards d'euros, celui-ci provenant pour l'essentiel de la consommation des ménages (54,9 milliards d'euros). Pour autant que cette proportion puisse apparaître élevée, la forte part du secteur non marchand (valorisé aux coûts de production plutôt qu'à des prix de marché) mais aussi l'importance des externalités positives produites par le sport (bénévolat, santé publique, cohésion sociale...), constituent des limites traditionnelles à une juste mesure du PIB, conduisant ainsi à sous-estimer la place du sport dans l'économie et la société.

Branche sport : 34 320 structures employeuses et 196 500 emplois salariés

D'après le rapport emploi-formation coordonné par l'Observatoire des Métiers du Sport²¹⁶, le nombre de structures employeuses dans la branche a considérablement augmenté et se fixe à 34 320 en 2021 (contre 16 130 en 2011 soit une multiplication par 2,1). De même le nombre de salariés a très fortement progressé. Il s'établissait à 196 500 emplois en 2023 dont 155 945 emplois principaux (contre 73 068 en 2011 soit là aussi une multiplication par 2,1).



Le rapport indiquait également qu'à ces travailleurs salariés s'ajoutent des auto-entrepreneurs (41 827 en 2023) et des travailleurs indépendants (21 118 en 2023) soit un total de près de 63 000 professionnels. Il faut toutefois avertir le lecteur que certains salariés de la branche sport peuvent cumuler un emploi salarié avec un emploi non-salarié et que le cumul des deux chiffres (emploi salarié) est à manipuler avec précautions.

²¹⁶ Quadrant Etudes, Pluricité, CDES, *Rapport emploi-formation de la branche sport*, 2024.

4.1 L'impact des pratiques sportives

4.1.1 Le périmètre étudié

Depuis plusieurs années, tous les experts constatent une profonde mutation dans la demande sociale de pratique sportive. Cette demande se structure de plus en plus autour de la santé, du loisir, de la convivialité, de la nature et non plus en priorité autour de la compétition, ce qui n'a d'ailleurs pas manqué d'interpeller le monde sportif fédéral. Un état des lieux de la pratique sportive est donc nécessaire, ce qui pose tout d'abord un problème de définition de cette pratique.

Définition

Ce point est particulièrement important dans la mesure où les études déjà effectuées sur le sujet (Ministère des sports et INSEP, INJEP, CDES) reposent sur des définitions différentes de la pratique, interdisant de ce fait toute comparaison. L'idéal serait d'aboutir à une définition commune de la pratique et à une typologie unique des pratiquants. Les nombreuses études sur le sujet renvoient en effet très souvent à des typologies différentes selon la nature de la pratique (compétition, loisir, etc.), selon l'intensité ou la fréquence (cette dernière pouvant elle-même être appréhendée de diverses façons) ou encore selon le cadre. Une telle approche très hétérogène ne favorise pas la comparabilité des résultats entre les études. Cette hétérogénéité peut être illustrée avec la différence d'approche entre l'INJEP et le Conseil National du Sport²¹⁷ :

- D'un côté l'INJEP retient la fréquence, la régularité et l'intensité de la pratique pour définir ses classes de pratiquants avec à la clé une répartition entre pratiquants réguliers (59%), pratiquants occasionnels (11%) et non-pratiquants (30%).
- De l'autre le CNS propose une autre typologie entre les compétiteurs, les amateurs davantage tournés vers le loisir, les occasionnels et les non-pratiquants.

Il conviendrait donc de s'entendre sur les variables à prendre en compte pour définir des classes de pratiques. Dans le cadre de cette étude, une typologie des pratiques sportives se référant au lieu de pratique : **le club ; la structure commerciale ; l'entreprise ; l'espace public**. Ces espaces de pratiques obéissent à des modèles économiques radicalement différents et sont à l'origine d'un impact économique différencié.

Typologie retenue

Les études menées au CDES (dont celle pour le CNS précédemment citée) montrent clairement une évolution dans la pratique sportive se traduisant par un décalage entre cette demande et l'offre de la part du mouvement fédéral. Toutefois, il ressort un relatif consensus pour en souligner un côté positif ces dernières années. D'une part, le développement de l'offre marchande a permis une diversification de l'offre d'où une meilleure prise en compte de l'hétérogénéité de la demande. D'autre part, il y aurait une vraie prise de conscience de la part du monde fédéral qui aurait permis de faire évoluer les pratiques dans les associations et les clubs.

On retrouve ici l'opportunité de reconnaître la pertinence de notre typologie de pratiquants. Au-delà de la catégorie des compétiteurs, l'offre de pratique va devoir s'adapter à plusieurs types de demandes de la part :

- Des amateurs. C'est par exemple le cas de la Fédération Française de Badminton (avec une pratique licenciée non compétitive) et de bon nombre de structures commerciales.

²¹⁷ CDES, *Diagnostic sur le décalage entre l'offre et la demande de pratiques sportives*, 2016.

- Des occasionnels et des non pratiquants. Ces catégories constituent des leviers potentiels importants de développement, ce qui pose la question de savoir comment les faire basculer dans les catégories supérieures (amateurs et compétiteurs).

Au vu de tous ces éléments, il est donc proposé d'analyser l'impact économique des pratiques sportives en fonction des réponses de l'offre sportive différenciée : les pratiques fédérales ; les pratiques en structures commerciales ; les pratiques en entreprise ; les pratiques libres ou auto-organisées. L'impact économique (au sens académique du terme) de ces pratiques n'étant que peu souvent évalué, seule une évaluation et une valorisation de leur poids économique et de son évolution sera proposé.

Tendances lourdes

Au-delà de leur impact économique de court terme, il est intéressant de se demander comment ces différentes pratiques sportives vont évoluer à l'avenir les unes par rapport aux autres. Leur impact total risque d'en être complètement modifié.

Ces différents types de pratiques vont être confrontés dans les années à venir à de profondes mutations sociales dans un univers controversé :

- Mutations démographiques avec un vieillissement de la population et des phénomènes migratoires.
- Crise écologique avec le dérèglement climatique, les pertes de biodiversité, la destruction d'écosystèmes, des sécheresses à répétition, etc. menaçant la pratique sportive²¹⁸.
- Crise sociale avec une montée de la pauvreté et des inégalités remettant en cause l'accessibilité au sport pour tous.
- Nouvelles technologies qui risquent de bouleverser là encore la pratique sportive en lien notamment avec l'avènement de l'intelligence artificielle.
- Crise de l'Etat Providence et retour du marché : seuls les individus solvables pourraient avoir accès au marché sportif.

Les pratiques fédérales risquent d'être fragilisées et de rentrer en concurrence avec les pratiques en structures commerciales ou en entreprise. Les pratiques libres non encadrées vont alors se développer pour tous les individus en mal de solvabilité d'où le danger de voir s'instaurer un sport à deux vitesses. Cette concurrence entre pratiques sportives risque donc de s'exacerber autour des nécessaires adaptations à opérer :

- Des changements dans la finalité accordée à la pratique sportive. Le secteur marchand a réussi à trouver des solutions, la transition est plus difficile pour le secteur fédéral. Le sport en entreprise pourrait trouver sa place dans la concurrence.
- La santé occupera toujours une place centrale au cœur des motivations de la pratique sportive. Il y a en effet des enjeux considérables de santé publique à affronter (sédentarité, obésité, maladies chroniques...).
- La fracture sociale pose le problème de l'accessibilité au sport des plus démunis, ce qui constitue un défi considérable, notamment dans le cadre des quartiers difficiles.
- Les nouvelles technologies risquent de complètement révolutionner la pratique sportive.
- La crise environnementale ne mobilise pas encore véritablement les acteurs sportifs qui vont néanmoins constater rapidement des remises en cause drastiques des possibilités de pratiques sportives.

²¹⁸ Voir à ce sujet l'étude menée en 2021 par le WWF : <https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/dereglement-climatique-sport>.

4.1.2 Les études de référence retenues

Types de pratiques

- INJEP, « Baromètre national des pratiques sportives 2023 », 2023
- CNOSF, Etude réalisée par CDES/Olbia, « Le modèle économique des clubs fédérés », 2020
- CNS, Etude réalisée par le CDES, « Diagnostic sur le décalage entre l'offre et la demande de pratique sportive en France », 2016
- ANS, ANDES, CNOSF, CPSF, Ministère des sports, USC, Etude réalisée par le CDES, « Etude sur les attentes et les besoins des acteurs du sport. », 2022
- Harmonie Mutuelle, « Baromètre du sport en entreprise : attentes des salariés et enjeux pour les entreprises », 2023
- Grand Poitiers, Etude réalisée par le CDE, « Analyse des pratiques sportives auto-organisées », 2022
- Sports.gouv.fr., « Etudes, baromètres et revues sur le sport en entreprise », Janvier 2024.

Pratiques sportives et développement

Filière sport

- BPCE l'Observatoire, « Economique du sport : la filière sport prend ses marques », Février 2020

Sports de nature

- CDES, « Les sports de nature. Diagnostic territorial et perspectives de développement. Observatoire du sport en territoires limousins », 2007
- CDES, « Diagnostic territorial approfondi des sports de nature en Pays Monts et Barrages », 2012
- CDES, « Schéma départemental des sports de nature du Conseil Général de la Corrèze. Bilan et perspectives », 2012

Tourisme sportif

- Olbia Conseil et Média Filière, « Analyse des évolutions du tourisme sportif », 2024

Emploi sportif

- Quadrat études, CDES, Pluricité, « Rapport emploi-formation de la branche du sport », 2024
- CDES, Le pays de Lorient, « Contrat d'études prospectives de la branche professionnelle du sport. Enjeux de l'emploi sportif : les enseignements d'une approche territoriale », 2008
- Ithaque, Amnyos, CDES, « Contrat d'étude prospective de la branche sport », 2008

Pratiques sportives et externalités

Education

- CDES, « Diagnostic territorial approfondi des activités physiques et sportives. Communauté d'agglomération d'Epinal », 2016

Seniors

- CDES, « Le sport et les seniors. Diagnostics territoriaux et perspectives de développement », 2010
- CDES, « Le point sur le sport et les seniors. Observatoire du sport en territoires limousins », 2008

Travail

- Sports.gouv.fr, « Etudes, baromètres et revues sur le sport en entreprise », 2024

Sédentarité

- France Stratégie, « Activité physique et pratique sportive pour toutes et tous. Comment mieux intégrer ces pratiques à nos modes de vie », 2018
- France Stratégie, « L'évaluation socio-économique des effets de santé des projets d'investissement public », 2022

Désutilité sociale évitée

- www.sportsthinktank.com, "Sported UK, Sportworks : providing the value of sport", 2013

Débats méthodologiques et controverses

- Bourg J.F., Gouguet J.J., Socio-économie du sport. Une analyse critique, PULIM, 2021
- Barget E., Gouguet J.J. : Événements sportifs. Impacts économique et social, De Boeck, Bruxelles, 2010
- Bourg J.F., Gouguet J.J. : Analyse économique du sport, PUF, 1998
- Bourg J.F., Gouguet J.J. : Economie du sport. Repères, La Découverte, 3ème édition, 2012
- Bourg J.F., Gouguet J.J. : Sport et territoire. Quels enjeux pour les collectivités locales, PUS, 2017
- Andreff W., Szymanski S., Handbook on the Economics of Sports, Edward and Elgar, London, 2006

4.1.3 Les éléments chiffrés marquants issus des études

Il est possible d'obtenir une vision d'ensemble du poids des pratiques sportives en reconstituant la filière sport qu'elles contribuent à structurer. Selon BPCE l'Observatoire, cette filière en 2020 se structurait autour de 10,3 millions de licenciés mais 32,5 millions de pratiquants. Par ailleurs, 69% des sportifs pratiquaient en autonomes contre 24% en clubs et 8% en structures commerciales. Sur la base des travaux de BPCE, notamment la publication réalisée en juillet 2024²¹⁹, les chiffres clés de la filière sport s'établissent ainsi :

- 360 000 associations sportives
- 24% du total des associations
- 40 000 sont employeuses
- 115 000 emplois
- 144 000 entreprises du sport
- 73,2 Milliards de chiffre d'affaires et 68 milliards d'euros de PIB (2022) soit 2,6% du PIB national
- 2% du secteur marchand
- 24% sont employeurs
- 333 000 emplois.

Un élément important est l'enjeu que représente l'emploi sportif. Ceci peut notamment être appréhendé à travers le rapport emploi-formation de la branche professionnelle du sport²²⁰ publié récemment. Selon ce dernier, au sein de la branche, plus de 92% des structures emploient moins de 10 salariés ; 60% moins de 3 salariés ; 75% sont des associations et 24% des sociétés commerciales. Ce rapport comprend également des indications précieuses sur les conditions d'emploi et de rémunération des salariés. Il en ressort un sentiment de grande vulnérabilité de l'emploi sportif :

- 28% des salariés travaillent à temps partiel ;
- Un taux de turnover moyen de 23% mais qui atteint 50% chez les salariés âgés de moins de 25 ans ;
- L'ancienneté moyenne des salariés est de 4,9 années ;
- 36% des salariés en emploi principal occupent leur poste depuis moins de 10 mois.

Par ailleurs, les pratiques sportives sont porteuses d'externalités diverses (éducation, santé, lien social...) qui ont fait l'objet d'une analyse le plus souvent qualitative en raison du manque de données nécessaires à leur évaluation, notamment leur évaluation monétaire. Deux illustrations peuvent être données de l'intérêt d'une telle évaluation au niveau de la désutilité sociale évitée :

- Pour la lutte contre la sédentarité, France Stratégie a montré que le coût social de l'inactivité physique en France se chiffre à 140 Mds € par an. Le coût évité annuel d'une personne devenant active grâce à une pratique sportive est ainsi évalué à 23 275 € pour un individu âgé de 40 à 74 ans.

²¹⁹ BPCE l'Observatoire, *Une filière sport diversifiée et dynamique*, , juillet 2024.

²²⁰ Op. cit.

- Pour la lutte contre la marginalisation des jeunes en Grande Bretagne, l'étude de Sports UK évalue que la pratique sportive amènerait une économie pour la société de 4174,12 £ par individu et par an. Avec 10 millions de jeunes concernés en Grande-Bretagne. Cela donne une économie potentielle de plus de 4 Milliards de Livres par rapport à la situation dans laquelle rien ne serait fait.

Ce type d'évaluation provoque bien-sûr de nombreuses polémiques sur la méthodologie employée, mais ces études restent utiles pour contribuer à faire reconnaître la valeur des fonctions sociales remplies par le sport. Ceci est notamment parfaitement présenté et documenté dans les parties relatives à l'impact social et sociétal du sport du présent rapport.

Enfin, lorsqu'est abordée la question du poids économique du sport et des pratiques sportives, la valorisation des contributions bénévoles est bien souvent oubliée, ce qui apparaît regrettable dans la mesure où le bénévolat constitue une pierre angulaire de l'organisation du sport en France. Des études ont ainsi tenté d'évaluer le montant annuel de ces contributions bénévoles. C'est en particulier le cas de l'étude menée par le CDES pour le Comité National Olympique et Sportif Français²²¹. D'après, cette étude le bénévolat représentait un poids compris entre 7,5 Mds€ et 11 Mds€ selon les modalités retenues (cf. partie relative aux débats méthodologiques et controverses). Plus récemment, une étude²²² menée en marge des Jeux de Paris 2024 estimait que les contributions bénévoles avaient représenté un total de 403 M€.

1) Les pratiques fédérales

Selon l'étude du CDES et d'Olbia Conseil pour le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) sur le modèle économique des clubs sportifs fédérés²²³, le budget moyen des clubs sportifs fédérés est de 52 700 €, dont la répartition des produits est la suivante :

- Adhésions : 42%
- Recettes d'activités : 26%
- Subventions : 16%
- Partenariats : 9%
- Autres : 7%

Au-delà d'une telle moyenne, les budgets des clubs connaissent une grande variabilité qui dépend essentiellement de l'existence ou non d'emplois sportifs : le budget moyen est de 37 645 € pour les clubs non employeurs et de 209 890 pour les clubs employeurs.

En règle générale, les clubs qui offrent de la compétition ont un budget moyen bien supérieur à ceux qui n'en proposent pas. De même, les plus gros budgets se trouvent dans les clubs localisés dans les grands pôles urbains.

Au final, l'étude établit une typologie des clubs grâce à une analyse des données :

- Les clubs de proximité avec un budget moyen de 11 832 € qui proposent une offre locale de loisir ou de petit niveau de compétition. Ils représentent 66% des clubs et 6% du poids économique total.
- Les clubs intermédiaires à rayonnement métropolitain avec un budget moyen de 80 145 €. Ils pèsent 31% des clubs et 46% du poids économique total.
- Les clubs phares de haut niveau dotés d'un budget moyen de 917 857 €. Ils représentent 3% des clubs et 48% du poids économique total.

²²¹ CDES, *Le mouvement sportif : quels effets sur la société française et son économie*, 2018.

²²² Pour en savoir plus : <https://activite-contributive.org/index.php/paris-2024/>.

²²³ CDES et Olbia Conseil, *Le modèle économique des clubs sportifs fédérés : analyse et pistes de développement*, 2020.

Tous ces clubs connaissent des difficultés plus ou moins importantes dans leur modèle économique, d'où leur capacité différenciée à s'adapter à des demandes très spécifiques de la part des pratiquants.

2) Les pratiques en structures commerciales

Sur le secteur marchand, l'accès à une information statistique fiable est difficile. Le secteur de la remise en forme a certainement bénéficié du taux de croissance le plus régulier de ses centres depuis 2010. Le marché du fitness en France représentait près de 6 millions d'adhérents en 2018. Les sports collectifs sont aussi touchés par une concurrence du monde marchand. Le football par exemple a vu arriver un nombre important de centres de foot à 5. Au nombre de 8 en 2005, ces espaces étaient recensés pour 235 en 2015 avec environ une ouverture par mois d'un centre nouveau, 1 million de pratiquants réguliers et 3,2 millions de pratiquants occasionnels. La franchise Urban Soccer comptait 30 centres et recensait environ 1 million d'utilisateurs uniques chaque année (www.urbansoccer.fr). D'autres sports collectifs sont concernés comme le basket ou le volley (étude CDES pour le CNS).

De façon plus globale, des éléments sur le poids économique des pratiques peuvent être trouvés dans l'évaluation de la filière sport réalisée par l'Observatoire de l'économie du sport de la BPCE (2020). Cette filière représenterait 112 000 entreprises, 330 000 emplois et pèserait 77,7 Milliards d'Euros : entreprises de location, d'enseignement, de services spécialisés, salles de sport, commerces de distribution, fabricants d'articles de sport, Spor-Tech.

Face à la poussée de la demande de pratiques, la filière s'est développée et s'est transformée durant ces 20 dernières années. Le nombre d'entreprises a doublé entre 2008 et 2017 :

- Les entreprises liées à l'enseignement des pratiques constituent la catégorie qui s'est le plus développée avec l'avènement du statut d'autoentrepreneur (en 2009), coaches individuels pour l'essentiel.
- Les salles de sport ont été multipliées par 4 en 10 ans et connaissent environ 450 créations par an entre 2009 et 2017.
- Les entreprises de services spécialisés (conseil, événementiel, médias) sont un segment en croissance.
- Le chiffre d'affaires des fabricants et distributeurs d'articles de sport a été multiplié par 4 en 20 ans, passant de 114 Mds€ en 1997 à 471 Mds€ en 2018.

Les start-up de la Spor-Tech se multiplient pour offrir équipements connectés, coaches en ligne... La BPCE en recensait 250 en 2020.

3) Les pratiques en entreprise

En complément des éléments présentés dans la partie relative à l'impact sociétal du sport, il semble important de donner quelques éléments permettant de caractériser ce segment des pratiques sportives. Selon l'INJEP (2023), 11% des salariés en emploi déclarent bénéficier de douches et vestiaires sur leur lieu de travail pour faire du sport. Au total, 12% des salariés ont bénéficié d'une aide de la part de leur entreprise pour pratiquer du sport. A l'inverse, 74% des salariés n'ont reçu aucune aide ni bénéficié d'aucun dispositif.

L'impact économique de ces pratiques est certainement à rechercher dans l'amélioration de la productivité de ces travailleurs, de l'ambiance au travail, de la diminution de l'absentéisme et des arrêts maladie.

Selon le Baromètre 2024 du sport en entreprise, les résultats sont positifs, particulièrement pour les travailleurs menacés par la sédentarité. En effet, 80% des télétravailleurs pratiquent une activité sportive régulière contre 69% pour l'ensemble des travailleurs.

L'impact de la pratique en entreprise peut se mesurer autour de 5 indicateurs du ressenti des chefs d'entreprises :

- Bien-être : 75%
- Travail en équipe : 52%

- Engagement des collaborateurs : 30%
- Performance de l'entreprise : 29%
- Baisse de l'absentéisme : 12%.

Le sport en entreprise fait la preuve de son efficacité en matière de santé, de bien-être, d'ambiance au travail, de réduction de l'absentéisme. On pourra discuter dans ces conditions du 28% seulement de dirigeants qui ont mis en place une offre de pratique dans leur entreprise, alors que 58% des salariés non pourvus en possibilité de pratique en souhaiteraient une dans leur entreprise.

4) Les pratiques libres ou auto-organisées

De nombreux sports connaissent un décalage important entre le nombre de leurs licenciés et le nombre total de pratiquants en France. On retrouve ici le décalage dénoncé entre l'offre fédérale et la demande sociale de pratique. Les activités les plus pratiquées (marche, vélo, natation, course à pied) n'ont en effet pas besoin de se faire dans le cadre d'un club. Cela explique la forte progression des sports de nature en particulier. La pratique sportive associative est ainsi souvent perçue aujourd'hui comme une contrainte, d'où une pratique individuelle hors structure en forte progression.

L'impact de ce type de pratique est encore peu analysé. Il touche bien-sûr de nombreux secteurs économiques traditionnels comme le tourisme, les articles de sport, les équipements sportifs... mais il se caractérise également par un certain nombre d'externalités positives : bien-être, santé, lien social... qu'il est possible d'évaluer monétairement avec des méthodes labellisées.

Il faut ainsi mentionner l'étude de France Stratégie (2022) qui a construit un outil d'évaluation monétaire de la désutilité sociale évitée grâce aux pratiques sportives face à la sédentarité, soit 140 Mds € par an.

4.1.4 Les principaux enseignements des études et des experts

L'analyse des études économiques consacrées aux effets des pratiques sportives permet de tirer deux séries d'enseignements :

- Ces pratiques sont porteuses de développement économique dans leur territoire. En effet, elles constituent un écosystème intéressant reliant de multiples parties prenantes qui peut ainsi générer de la valeur ajoutée et de l'emploi. Après avoir présenté une vue d'ensemble de la filière sport et de son poids économique, un certain nombre d'illustrations significatives dans le domaine des sports de nature, du tourisme et de l'emploi sportif seront mises en évidence.
- Ces pratiques sont porteuses d'externalités positives dans des champs extrêmement variés. Des illustrations seront fournies en croisant le type de pratiques (fédérales, commerciales, en entreprise, autonomes) avec des externalités diverses (éducation, santé, insertion...). Le principal enseignement concerne la possibilité d'évaluer ou non les bénéfices sociaux liés à ces pratiques pour les comparer à leurs coûts.

Des pratiques porteuses de développement

1) Une filière sport en évolution

Depuis quelques années, la pratique sportive n'a pas arrêté de se diversifier autour de formes nouvelles : explosion de la pratique individuelle en dehors de toute structure ; émergence de nouveaux sports ; utilisation de nouvelles technologies ; appropriation de nouveaux espaces urbains ou ruraux. Ce sont tous ces éléments qui donnent une

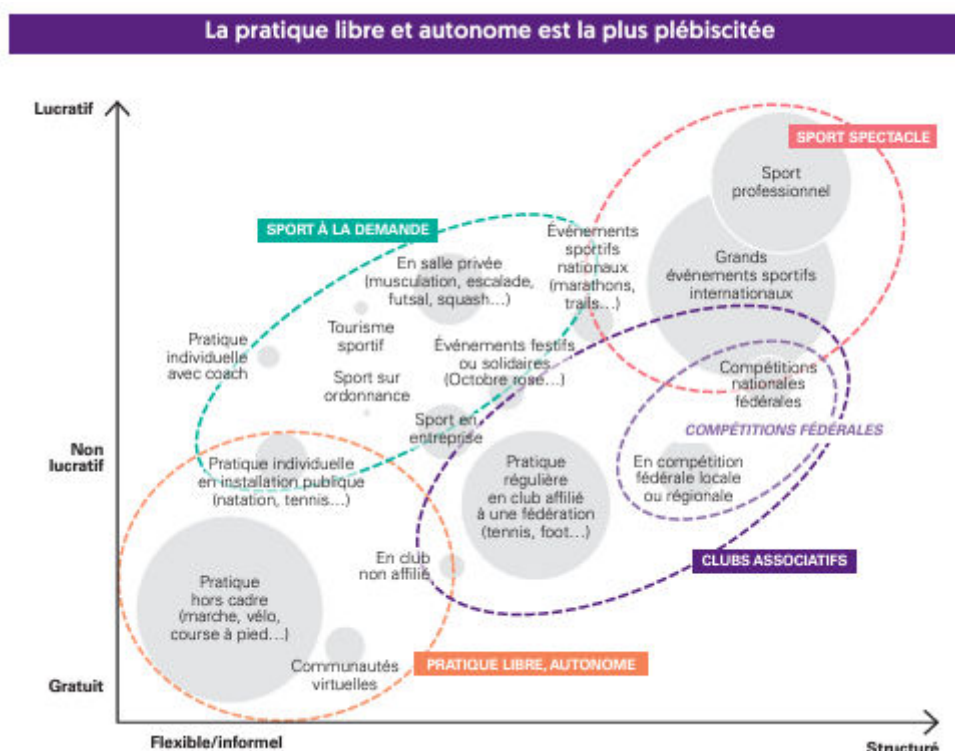
première vision de la complexité de la filière sport structurée autour des pratiques sportives mais en lien également avec le spectacle sportif.

Premières données de cadrage selon BPCE l'Observatoire février 2020 :

- 10,3 millions de licenciés de 15 ans ou plus mais 32,5 millions de pratiquants.
- 69% des sportifs français pratiquent en autonomie contre 24% en associations ou en clubs et 8% en structures commerciales.

Du côté de la demande, BPCE l'Observatoire fait apparaître quatre types de consommation :

- La pratique libre et autonome.
- La pratique en clubs associatifs.
- La pratique à la demande en structures commerciales.
- Le sport spectacle.



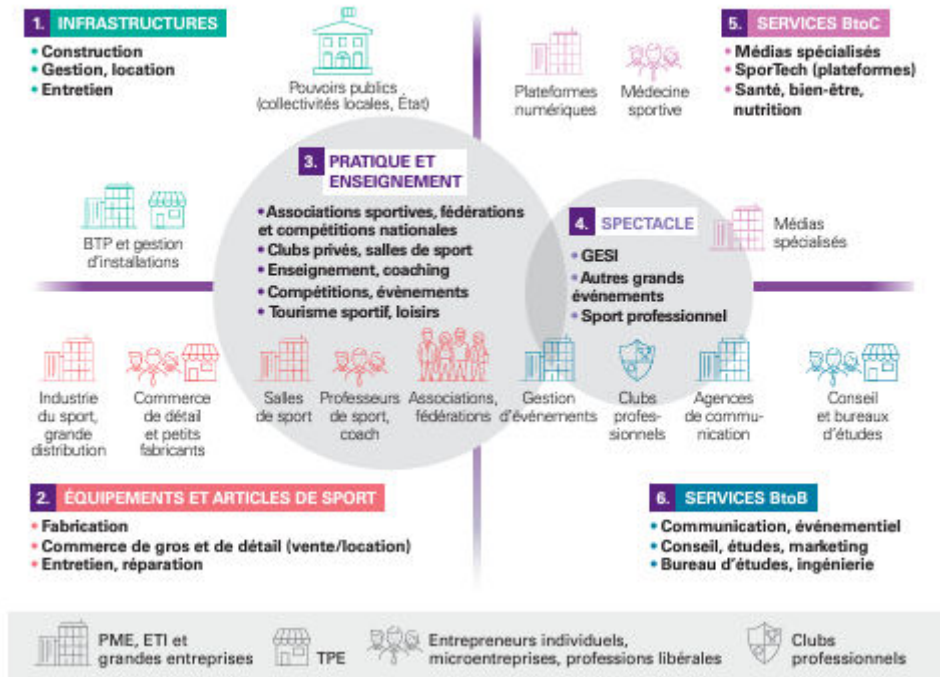
Source : BPCE, L'Observatoire, Février 2020

Pour satisfaire cette demande, une filière regroupant six secteurs d'activités s'est mise en place. Le cœur de la filière se structure autour de la pratique et de l'enseignement ainsi que du spectacle sportif :

- A l'amont de la filière se trouvent les entreprises fournissant d'une part les infrastructures nécessaires à la pratique et au spectacle, d'autre part les équipements et articles de sport.
- A l'aval de la filière se trouvent des entreprises de services soit à destination d'autres entreprises de la filière (conseil, communication, ...), soit à destination du consommateur (médias, santé...).

Les interactions plus ou moins affirmées entre tous ces acteurs de la filière relèvent d'une très grande complexité qu'il serait difficile de représenter. Il faudra se contenter dans la suite d'illustrations ponctuelles.

Les principaux secteurs d'activité de la filière sport



Source : BPCI, L'Observatoire, Février 2020

Cette représentation de la filière est utile néanmoins pour étudier les modifications dans l'offre de pratiques qui ont été induites par l'évolution de la demande sociale. Cela peut se faire à travers l'observation de l'activité des entreprises constitutives des grands secteurs de la filière comme le montre le tableau suivant.

Secteur d'activité NAF	Nombre	Description de l'activité des entreprises du secteur
Agriculture, sylviculture et pêche	1 150	Écuries, élevage de chevaux, pension pour chevaux, centres équestres (principalement petites structures).
Industrie manufacturière	2 317	Fabrication d'habillement/chaussures sportifs. Fabrication automobile sport. Fabrication équipement nautique/piscines.
Construction	1 427	Entreprises de construction de piscines. Entreprises spécialisées dans les sols (salles de sport ou stades). Très peu d'entreprises de BTP spécialisées dans le sport, les gros acteurs du secteur (Eiffage, Vinci, Bouygues construction, etc.), ne sont donc pas identifiées dans notre étude.
Commerce	15 445	Distribution d'articles de sport.
Transports et entreposage	226	Téléphériques et remontées mécaniques (sociétés d'exploitations).
Hébergement et restauration	1 041	Gîtes de montagne, campings sportifs (principalement des petites structures). Domaines centrés autour d'activités sportives (golf, centre de remise en forme, équitation).
Information et communication	441	Presse écrite, radio, télévision.
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 521	Entreprises de marketing sportif, conseil de gestion aux entreprises. Agences de publicité. Conseil en relations publiques.
Activités de services administratifs et de soutien	4 561	Location d'articles de sport. Aménagement paysager. Organisation d'événements. Agences de voyages spécialisées dans les séjours sportifs.
Enseignement	57 546	Principalement des professeurs de sport indépendants. Quelques centres de formation et écoles spécialisées.
Santé humaine et action sociale	107	Centres de médecine sportive. Kinésithérapeutes pour sportifs. Fabricants de matériel médical.
Arts, spectacles et activités récréatives	24 743	Gestion d'installations sportives. Activités des clubs de sport. Activités des centres de culture physique.
Autres activités de services	301	Centres fitness et remise en forme.
TOTAL	111 826	

Source : BPCE, L'Observatoire, Février 2020

Au-delà de cette vision macroéconomique de la filière sport, il semble important de prendre en compte la dimension territoriale de la filière. Les pratiques sportives se déroulent sur des territoires spécifiques et peuvent avoir un impact indéniable sur leur développement. Cet impact est d'autant moins analysé qu'on se trouve dans des petits territoires. Diverses illustrations d'études menées sur la pratique sportive comme facteur de développement local seront mises en évidence. Des territoires peuvent en effet chercher à valoriser leurs ressources spécifiques en attirant des pratiquants en provenance de l'extérieur. Les dépenses ainsi générées vont créer, par effet de multiplication, de la croissance de la valeur ajoutée et de l'emploi. Après la présentation de quelques études de cas dans le champ des sports de nature, on pourra revenir à une vision globale au niveau des enjeux du tourisme sportif puis de l'emploi sportif.

2) L'exemple des sports de nature

➤ La réussite des stations sports de nature en Corrèze

Le Conseil Général de la Corrèze a élaboré un schéma de stations de sports de nature visant trois objectifs :

- Le développement économique des territoires d'accueil.
- La satisfaction de la demande locale de pratiques.

- L'accès à la pratique de publics spécifiques (jeunes en difficultés, personnes en situation de handicap, seniors...).

Le fonctionnement de ces stations repose sur un modèle original inventé en Corrèze autour de trois piliers :

- Un pilier sportif constitué d'un club de base (le canoë kayak à l'origine).
- Un pilier socio-éducatif en direction de publics défavorisés.
- Un pilier économique-touristique constitué de pratiquants extérieurs au territoire de la station.

L'idéal serait bien sûr que le troisième pilier finance les deux autres. L'expérience montre que cet équilibre entre les trois piliers était difficile à atteindre, l'économique pouvant vite rentrer en contradiction avec le socio-éducatif ou avec le sportif. Il est donc primordial de déterminer à quelles conditions un tel équilibre peut être atteint.

L'une des conclusions majeures de l'étude est que le modèle de stations était à la fois efficace mais fragile et qu'il n'est pas toujours intégré dans des plans globaux de développement territorial. Il était donc préconisé :

- Une diversification des publics et des activités. Au-delà du nombre d'activités sportives offertes, il y a l'option de mixer les activités sportives avec des produits découverte de l'environnement, de la culture et du patrimoine, des produits locaux en utilisant les « routes » déjà existantes. C'est une stratégie d'élaboration de nouveaux produits de tourisme sportif.
- Un équilibre marchand / non marchand. Il faut être attentif à ne pas se laisser absorber par la seule logique économique qui conduirait à négliger la dimension sportive et la dimension socio-économique des stations. A l'inverse, même si le profit ne doit pas être l'objectif principal des stations, il faut réfléchir à la tarification de leurs prestations vis-à-vis des utilisateurs individuels (touristes, population locale) et vis-à-vis des structures utilisatrices (centres sociaux, établissements scolaires...). Tout cela mériterait évaluation, ce qui est rarement fait, une telle évaluation n'étant pas toujours facile. Comment, par exemple, mesure-t-on l'utilité sociale générée par les stations ?
- L'intégration de la stratégie des stations dans des plans globaux de développement territorial est indispensable si l'on veut mettre les stations en synergie avec les autres acteurs et les autres secteurs d'activités du territoire. Dans cette optique, des partenariats seraient à mettre en place avec le secteur du tourisme, celui du social ou celui de l'éducation nationale. Si on prend l'exemple du tourisme, il est dommage que sur les territoires de sports de nature, on ne trouve pas toujours la transversalité qui serait nécessaire pour optimiser des effets de synergie. Au contraire, le plus souvent, bon nombre d'acteurs agissent en cavaliers seuls. De la même façon, le secteur de la santé pourrait être un champ d'expérimentation dans trois domaines particuliers : le handicap ; la pratique des seniors ; l'accueil de jeunes en difficultés. On sait que la pratique sportive apporte des bénéfices évidents mais vis à vis desquels on manque d'études économiques pour en déterminer la valeur.

C'est donc d'une amélioration de la gouvernance territoriale dont auraient besoin les acteurs de la filière sport pour mettre en place des coopérations efficaces dans le champ des sports de nature.

➤ Les difficultés en zone rurale fragile

Le pays Monts et Barrages en Haute-Vienne (87) est un territoire rural de petite dimension présentant les caractéristiques habituelles des zones rurales fragiles : densité faible de population, sur-représentation de personnes âgées, revenu moyen faible, peu d'emplois locaux, ... L'étude menée par le CDES s'est donc demandée si le potentiel de développement que constitue le patrimoine naturel du pays Monts et Barrages peut venir compenser les faiblesses structurelles de son tissu productif. Deux populations à attirer étaient ciblées : les touristes et les retraités.

Au terme du diagnostic, il est apparu que le pays Monts et Barrages possédait un réel potentiel nature mais qui était considérablement sous-exploité à cause d'une demande faible de la part des touristes, de la population locale, des scolaires et d'autres publics spécifiques. De ce fait, l'offre de sports de nature est restée très limitée d'où une sorte de cercle vicieux dont il était difficile de sortir en raison de quatre défaillances majeures :

- Un manque de professionnalisation des structures offeuses de sports de nature.
- Un manque de porteurs de projets ayant une vision professionnelle du développement des sports de nature.
- Un manque de concertation et d'approche globale du développement de la part des différentes parties prenantes du territoire.
- Un manque de partenariats noués entre la filière sports de nature et d'autres secteurs comme la santé, le social, l'éducation nationale, l'environnement.

La conclusion est claire : l'existence d'un bon potentiel en matière de sports nature n'est pas une condition suffisante pour en faire un moteur de développement économique du territoire. Il faut remplir un certain nombre de conditions du côté de l'offre et de la demande de pratiques, mais également du côté de l'intégration du projet sportif dans un projet global territorial. La coordination des différentes parties prenantes concernées devient déterminante.

➤ **Les obstacles au développement en Guyane**

Un autre exemple représentatif du décalage entre un potentiel exceptionnel et les difficultés à le valoriser est donné par la Guyane. La pratique des sports de nature pourrait être envisagée comme un axe majeur de développement dans cette région. L'élaboration de produits sportifs touristiques pourrait même faire de la Guyane une référence mondiale en matière de sports de nature en milieu tropical amazonien. Il faudrait pour cela implanter des stations sports de nature dans les zones les plus défavorisées qui permettent une immersion complète dans la forêt amazonienne. La demande escomptée de pratiquants est à susciter du côté des non-résidents guyanais ainsi que de celui des classes aisées guyanaises qui résident le long du littoral et connaissent peu la forêt.

Ce projet intéressant sur le papier présente néanmoins de nombreux obstacles à sa réalisation : coût des transports aériens ; difficultés internes des transports terrestres ou fluviaux ; intégration du projet sportif dans un projet territorial global ; manque de concertation et de coordination entre les acteurs du territoire.

Ces deux derniers obstacles sont majeurs et constituent le principal enseignement des conditions à remplir pour la réussite d'un projet de développement territorial autour des sports de nature :

- La réussite des stations sports de nature en Corrèze est essentiellement dû à l'implication du Conseil Départemental qui avait un vrai projet territorial de développement et qui a assuré la coordination entre toutes les parties prenantes concernées.
- L'incapacité à dépasser les obstacles au développement des sports de nature en zone rurale fragile ou en zone ultramarine s'explique principalement par la difficulté à s'inscrire dans un projet territorial global et à mettre en œuvre une véritable concertation entre les parties prenantes concernées du territoire.

On pourrait donner d'autres illustrations pour lesquelles les mêmes obstacles reviennent avec l'incapacité des acteurs locaux à les dépasser. Une généralisation est donc envisageable à l'échelle macro-économique autour de la stratégie envisagée de tourisme sportif.

3) Généralisation : le tourisme sportif²²⁴

On retrouve ici la condition avancée dans les illustrations précédentes de rapprocher les deux mondes du tourisme et du sport dans un objectif de développement territorial. Un tel rapprochement n'est pas toujours facile du fait de la réglementation très spécifique des activités qui encadre ces deux secteurs. L'encadrement des pratiques sportives et leur commercialisation font l'objet d'une réglementation stricte en France. Cela peut constituer un frein au rapprochement entre deux secteurs qui tendent de plus en plus à s'hybrider. Cela signifie qu'il sera de plus en plus difficile de distinguer un touriste qui fait du sport et un sportif qui fait du tourisme. Néanmoins, compte tenu du fonctionnement en silos de l'administration française, il sera très difficile de rapprocher ces deux secteurs qui se caractérisent plutôt par une incapacité à mettre en place des espaces de concertation et une vraie politique transversale. L'étude mentionne à ce sujet trois possibilités d'utilisation d'espaces de concertation déjà existants : les CDESI (commissions départementales des espaces site et itinéraires ; les CRDS (conférences régionales du sport) ; les SRDTL (schémas régionaux de développement du tourisme et des loisirs).

4) Un enjeu majeur : l'emploi sportif

L'emploi est un bon indicateur pour apprécier l'impact économique des pratiques sportives. De ce point de vue, le dernier rapport emploi-formation²²⁵ d'octobre 2024 de l'Observatoire des Métiers du Sport constitue une publication importante dont un certain nombre d'enseignements peuvent être tirés.

Ce dernier rapport fournit des données actualisées intéressantes concernant l'évolution positive de la structuration de la branche professionnelle du sport. Parmi les principaux éléments à retenir, il convient notamment de citer :

- La très forte croissance du nombre de structures employeuses passé de 16 130 en 2011 à 34 320 en 2021. Si cette croissance s'explique en partie par l'affiliation progressive de structures qui étaient déjà employeuses à la branche professionnelle du sport (en particulier pour ce qui concerne le début de la période), elle s'explique aussi par le développement de l'emploi sportif au sein de structures qui n'étaient pas professionnalisées.
- La progression significative du nombre d'emplois salariés. Celui-ci s'établit à 196 500 en 2023 dont 155 945 personnes en emploi principal.
- L'attractivité très importante du secteur qui a recruté un total de 50 000 personnes en 2021.
- Une tendance au renforcement de l'emploi avec une part de salariés en CDD (25%) et/ou à temps partiel (28%) qui se réduisent.

Au-delà de ces résultats quantitatifs, ce rapport aborde aussi le sujet de la mutation de la demande sportive qui semble davantage profiter au secteur commercial. Les raisons en sont maintenant connues. Suite à la demande de flexibilité de la part des pratiquants, l'offre fédérale apparaît trop rigide. Cela a profité à l'offre marchande qui a su mieux répondre aux nouvelles aspirations des pratiquants. De plus, les structures associatives de taille généralement réduite apparaissent relativement vulnérables dans la concurrence face aux structures commerciales et ce d'autant plus que les soutiens publics se raréfient. Cette vulnérabilité se retrouve au niveau du montant des budgets déclarés : près de 40% des structures de la branche ont un budget annuel inférieur à 50 000€ et même 23% ont un budget inférieur à 30 000 €, ce qui est très faible pour financer un projet de développement et maintenir un emploi.

Par ailleurs, bien que les signaux soient positifs le rapport souligne aussi que si la vulnérabilité des entreprises de la branche sport se réduit, certaines fragilités des conditions d'emploi et de rémunération des salariés subsistent :

²²⁴ Olbia Conseil, Media Filière, *Analyse des évolutions du tourisme sportif*, 2024.

²²⁵ Quadrat Etudes, Pluricité, CDES, *Rapport emploi-formation de la branche sport*, 2024.

- La part de salariés à temps partiel, bien qu'en réduction notable, reste élevée (28%) et assez nettement supérieure à ce que l'on observe dans le reste de l'économie (17%).
- Si la branche est attractive et recrute de façon importante, elle souffre aussi d'un déficit de fidélisation de ses ressources humaines. Le taux de turnover de 28% reste ainsi élevé dans la branche, plus encore chez les salariés âgés de moins de 25 ans (50%).
- L'ancienneté moyenne des salariés de la branche s'élève à 4,9 années avec un renouvellement des effectifs très rapide : 36% des salariés en emploi principal occupent leur poste depuis moins de 12 mois.
- Les structures de la branche font face à des difficultés de recrutement sur certains métiers, notamment les métiers d'encadrement des APS dans de nombreuses disciplines sportives.
- Les femmes sont toujours en position défavorisée par rapport aux hommes (le taux de féminisation de la branche n'atteint ainsi que 35% et la part de femmes dans l'emploi salarié décroît avec le niveau de classification de la Convention Collective Nationale du Sport).

Il faut donc insister sur les conditions particulières d'emploi des salariés de la catégorie encadrement de l'activité physique et sportive. En particulier, les salariés en situation de pluriactivité connaissent à la fois des conditions de travail dégradées (par exemple le travail en horaires atypiques), mais également une précarité d'emploi et de rémunération.

Des progrès seront à réaliser dans tous ces domaines si l'on veut si l'on veut renforcer l'attractivité de la branche ainsi que son impact économique et social.

Des pratiques porteuses d'externalités

Cette partie pourrait sembler redondante avec certains éléments figurant dans les parties relatives à l'impact social et sociétal du sport. Il a néanmoins semblé intéressant de valoriser également dans cette partie les externalités pouvant être produites par les pratiques sportives sur divers plans. Ces éléments doivent donc se lire en complément des deux chapitres précédents.

1) Pratiques sportives à l'école²²⁶

Le CDES a réalisé en 2016 le diagnostic territorial approfondi (DTA) des activités physiques et sportives de la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Un des éléments les plus intéressants de ce diagnostic concerne l'expérimentation originale et unique en France menée à Epinal pour une rénovation des rythmes scolaires. En effet depuis 1989, Epinal a aménagé le temps de l'enfant avec des matinées consacrées au temps scolaire et des après-midi consacrés à des activités sportives et culturelles. De plus, un tel aménagement du temps scolaire a été de pair avec une vision globale du développement territorial qui s'est concrétisée par la mise en place de partenariats avec des acteurs locaux comme le mouvement associatif, les structures socio-culturelles, ou la Caisse d'Allocations Familiales. C'est ainsi qu'a été conçu le projet éducatif territorial de la ville pour intégrer dans un même ensemble les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. L'agglomération a adapté le dispositif premier de l'Aménagement du temps de l'enfant (A.T.E.) à la dernière réforme des rythmes scolaires. Ce sont 2 700 enfants à prendre en charge chaque semaine dans les structures d'accueil (gymnases, piscines, golf, musées, bibliothèque multimédia, ...) par une centaine d'intervenants par jour qui encadrent les activités A.T.E. (employés de la ville, agents des centres sociaux et M.J.C., sportifs de haut niveau, intervenants extérieurs).

Par ailleurs, l'intercommunalité offre également un certain nombre de formules de loisirs tous les mercredis et lors des congés scolaires pour les enfants de 2 à 14 ans. La justification donnée est que « *les actions présentées*

²²⁶ CDES, *Diagnostic territorial approfondi des activités physiques et sportives au sein de la Communauté d'agglomération d'Epinal*, 2016.

proposent toujours aux enfants d'acquérir le sens de l'intérêt public, de la responsabilité personnelle et collective afin qu'ils puissent pleinement s'intégrer d'abord dans leur commune, plus globalement dans leur territoire puis surtout dans la société ».

L'impact d'un tel programme aurait mérité une évaluation des externalités créées dans quatre domaines :

- L'insertion sociale des jeunes.
- Les résultats scolaires.
- La santé.
- Le climat social général sur le territoire.

L'idéal serait d'aboutir à un chiffrage monétaire pour vérifier l'utilité sociale de l'opération. Il faudrait montrer en effet que la désutilité sociale évitée (violence, délinquance...) et l'utilité sociale créée (résultats scolaires, santé...) ont une valeur supérieure au coût de l'opération pour la Communauté d'Agglomération. Les entretiens réalisés avec les parties prenantes laissent à penser néanmoins sur des bases qualitatives que c'est bien le cas. Que ce soit du côté des enseignants ou de celui des parents, il apparaît un indice général de satisfaction qui laisse entrevoir que le dispositif est une réussite :

- L'A.T.E. joue un rôle fédérateur entre l'école, les familles, les centres sociaux, les clubs sportifs. L'A.T.E. est ainsi au cœur d'un ensemble d'acteurs et contribue largement à la paix sociale du territoire.
- La désutilité sociale évitée peut s'apprécier en partie par le fait que les équipements sportifs sont respectés et ne souffrent pas de dégradation, et il en est de même pour les plantes des parcs publics.

Il est regrettable que cette expérimentation n'ait pas bénéficié d'une telle évaluation suivie d'un plan de communication. A l'heure des difficultés rencontrées pour l'instauration d'un temps minimum de pratique sportive à l'école, l'expérience réussie d'Epinal fait figure de pionnière. Elle mériterait d'être retentée dans d'autres territoires et évaluée.

2) Pratiques sportives des seniors

L'étude menée par le CDES en 2010²²⁷ visait à mieux connaître l'impact de la pratique sportive dans trois domaines privilégiés par les seniors :

- Le recherche d'un bon état de santé, qu'on le considère d'un point de vue préventif ou d'un point de vue curatif.
- Le recherche de détente et de plaisir et plus généralement d'une bonne qualité de vie.
- Le recherche de lien social pour rompre l'isolement.

Les enseignements à tirer de cette étude concernant trois externalités positives semblent toujours d'actualité :

- Le premier enseignement concerne les raisons de la non pratique sportive des seniors alors que les bienfaits évoqués sur la santé, la qualité de la vie ou le lien social semblent avérés. Selon notre enquête, l'état de santé est le premier motif évoqué de la non pratique. Il s'agit principalement (68%) d'anciens pratiquants sportifs qui sont limités désormais pour avoir une activité physique. Le second motif de non pratique avancé par les seniors est le fait de ne pas aimer le sport qui concerne 30% de l'échantillon. Les contraintes de temps ou de famille constituent le troisième motif (17%) et le non plaisir à pratiquer une activité sportive est le quatrième motif à 11%.
- Le second enseignement est que, pour les seniors valides, la santé apparaît comme la motivation essentielle de la pratique sportive. Celle-ci est reconnue pour améliorer la condition physique et la santé mentale ou encore pour préserver l'autonomie des personnes. Au regard du montant des dépenses de

²²⁷ CDES, *Le sport et les seniors*, 2010.

santé et de leur financement, la pratique d'une activité physique devrait être mieux reconnue à sa juste valeur.

- Le troisième enseignement est que les seniors privilégient trois activités : la marche, le vélo et la gymnastique. Cela s'explique avant tout par la liberté qu'elles offrent et par la simplicité dans leur accès, étant entendu que le lien social et le plaisir sont également au rendez-vous. Il serait intéressant de faire une analyse coûts/bénéfices de ces pratiques pour justifier éventuellement des incitations à leur développement. Le mouvement sportif pourrait être concerné par une telle évolution.

Au final, la pratique sportive des seniors, indépendamment de son mobile, dépendra de l'état de santé des actifs au moment de prendre leur retraite. L'allongement de la durée de vie au travail pourrait jouer ici un rôle déterminant.

3) Pratiques sportives en entreprise

Le dernier Baromètre 2024 du sport en entreprise donne des résultats intéressants qui permettent de tirer des enseignements. En effet, le manque d'activité physique et l'excès de temps passé assis constituent aujourd'hui un vrai problème de santé publique auquel la pratique sportive peut contribuer à apporter une solution. Par ailleurs, au-delà de la santé, la pratique sportive en entreprise produit d'autres externalités positives qui ne peuvent que séduire les chefs d'entreprises.

Le Baromètre fait ainsi apparaître que la pratique sportive :

- Améliore la santé et le bien-être des salariés.
- Améliore l'ambiance au travail.
- Fait diminuer l'absentéisme.
- Améliore la cohésion de l'équipe.
- Améliore l'image de marque de l'entreprise.
- Améliore la fidélisation des salariés.

Face à de tels effets positifs, on peut se demander pourquoi il n'y a pas plus d'entreprises offrant de la pratique sportive à ses salariés (28%). Les freins avancés à la pratique par les salariés sont les suivants :

- Manque de motivation : 57%.
- Manque de temps : 48%.

Par ailleurs, 14% des salariés dont l'entreprise organise des activités sportives n'y participent pas pour les raisons suivantes :

- Les horaires : 36%.
- L'intérêt pour l'offre de sport proposée : 33%.
- Le manque de temps : 31%.
- La gêne à la pratique du sport entre collègues : 27%.
- Trop de monde : 24%.
- L'appréhension à la reprise du sport : 10%.

Au final, cela illustre tout le bénéfice que pourraient tirer les chefs d'entreprises de surmonter ces freins à la pratique sportive. Là-aussi ces éléments, issus d'un baromètre annuel, doivent être analysés à l'aune de l'ensemble des impacts sociaux et sociétaux précédemment mis en évidence.

4) Pratiques sportives autonomes



Selon l'étude du CDES menée sur le territoire de Grand-Poitiers Communauté Urbaine²²⁸, la pratique sportive auto-organisée se caractérise essentiellement par un éloignement du cadre fédéral au profit d'une pratique dite libre. La liberté signifie aussi la possibilité de choisir le type d'espace de pratique, le type de pratique (individuelle ou collective), l'intensité de la pratique... On peut y intégrer également tout ce qui contribue à favoriser un mode de vie actif au sein d'un territoire (mobilités douces par exemple).

Il ressort de l'étude que la pratique auto-organisée est majoritairement exercée dans un cadre collectif avec les deux tiers des participants déclarant pratiquer avec des partenaires : 28% avec des amis ; 12% avec leur conjoint ; 9% en famille et 7% avec des collègues de travail.

Les motivations déclarées à la pratique s'établissent ainsi : se vider la tête (30%) ; la santé (28%) ; améliorer son apparence (17%) ; contact avec la nature (10%) ; compétition (8%) ; rencontrer des gens (7%).

Pour les lieux de pratique, les répondants à l'enquête réalisée privilégient les espaces de plein air (à 50%), sites naturels ou espace public urbain. Sinon, la pratique se déroule en structure commerciale (20%) ou au sein de structures publiques (gymnases) à 12%.

Ces pratiques autonomes vont donc poser des problèmes aux collectivités territoriales en termes de responsabilité, d'acceptation sociale, de cohabitation, et donc de réglementation de l'occupation de tous ces espaces de pratique. Pour cela, il convient de doter le territoire d'équipements et d'aménagements répondant aux attentes. Il sera nécessaire également d'élaborer une cartographie de tous les lieux et espaces de pratique et éventuellement de la mettre en ligne avec géolocalisation.

Au-delà de tous ces équipements, il est important de favoriser les mobilités douces. En effet, la lutte contre la sédentarité constitue une priorité nationale et le design actif peut contribuer à encourager la pratique d'activités physiques en incitant les habitants à se déplacer autrement.

Toutes ces mesures bien sûr auront un coût et il est intéressant de vérifier si les bénéfices sociaux d'une pratique sportive autonome régulière ne peut pas venir largement compenser le coût de la mise à disposition pour le plus grand nombre des espaces de pratique. A ce titre, l'étude réalisée par France Stratégie²²⁹ sur le coût de la sédentarité est suffisamment explicite. Le constat de départ est que 61% des adultes en France n'atteignent pas les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en matière d'activité physique (150 à 300 minutes par semaine).

Pour évaluer le coût de l'inaction, il a été élaboré un outil d'évaluation des bénéfices de santé d'une diminution de l'inactivité physique dans la population. C'est un classique modèle dose-effet de la relation entre l'inactivité physique et certaines pathologies. Le passage au monétaire se fait ensuite à partir du coût moyen pour la société de chaque pathologie. A partir de là, le modèle permet d'affirmer que le coût social de l'inactivité physique en France se chiffre à 140 Mds € par an. Le coût évité annuel d'une personne devenant active grâce à une pratique sportive est ainsi évalué à 23 275 € pour un individu âgé de 40 à 74 ans.

Le rapport se conclut par une incitation à développer des leviers de promotion de l'activité physique dont l'aménagement des espaces publics. On rejoint ici les conclusions de l'étude CDES sur les pratiques sportives autonomes.

5) Pratiques sportives dans les quartiers

Il est intéressant de présenter l'étude menée en Grande Bretagne pour essayer de mesurer l'héritage social des Jeux de Londres. Cette étude commandée par l'association « Sported » s'est déroulée de 2010 à 2012 et elle constitue un exemple de bonne pratique dans sa tentative d'évaluer les fonctions sociales du sport avec une grille

²²⁸ CDES et BLC, *Les pratiques sportives auto-organisées à l'échelle de Grand-Poitiers Communauté Urbaine*, 2022.

²²⁹ France Stratégie, *L'évaluation socioéconomique des effets de santé des projets d'investissement public*, 2022.

nommée « Sportworks » (www.sported.org.uk). Les chercheurs anglais ont conçu un modèle global pour déterminer la valeur sociale de la pratique sportive. La population cible utilisée pour construire ce modèle est constituée de la jeunesse en danger en Grande-Bretagne. Les risques sociaux retenus concernent la délinquance, la violence, l'éducation, la santé, la cohésion sociale. La principale difficulté consiste ensuite à faire le lien entre ces risques sociaux et la pratique sportive. On sait en effet que la pratique permet potentiellement de réduire la délinquance, d'améliorer les résultats scolaires, de réduire la consommation de drogue et d'alcool, d'améliorer le bien-être et la santé... La difficulté réside bien sûr dans le chiffrage d'une telle relation.

Sept champs ont été investis pour tester l'efficacité du sport : la délinquance ; les résultats scolaires ; l'abandon des études ; la consommation de drogues ; le bien-être ; la santé (obésité) ; la désaffiliation. La démarche d'évaluation s'est effectuée en plusieurs étapes :

1. Dans un premier temps, il faut connaître la population sur laquelle on doit intervenir. Cela se fait par le calcul du risque d'être affecté par un problème social donné (délinquance, drogue...).
2. Dans un deuxième temps, il s'agit d'évaluer l'impact que le sport peut avoir sur le risque précédent. On calcule ainsi un taux de réduction du risque de délinquance, d'abandon des études... grâce au sport.
3. Dans un troisième temps, on estime le coût social de chaque catégorie de problème si aucune politique n'est menée : combien coûte à la société un jeune délinquant, un exclu... ?
4. Finalement, en multipliant le coût social (étape 3) par le taux de réduction du risque (étape 4), on obtient la désutilité sociale évitée grâce au sport.

Domaine	Risque	Impact potentiel du sport	Réduction du risque	Coût social	Coût social évité
Délinquance	52,5%	30,11%	15,81%	4585£	724,89£
Résultats scolaires	54,9%	23,22%	12,75%	1000£	127,50£
Fréquentation scolaire	31,03%	14,52%	4,51%	4000£	180,40£
Drogue	58,48%	32,84%	19,20%	11800£	2265,60£
Bien-être	62,58%	22,92%	14,34%	3000£	430,20£
Santé/obésité	46,03%	15,81%	7,28%	2715£	197,65£
Désaffiliation	45,09%	15,06%	6,79%	3651£	247,90£
Total					4174,12£

Source : *Sported, 2013, p. 12*

Si l'on prend l'exemple de la délinquance :

- La probabilité pour un jeune anglais de l'échantillon de tomber dans la délinquance a été estimée à 52,5% dans le cas d'une absence totale de prise en charge.
- En supposant une efficacité du sport de 30,11%, on en déduit une réduction du risque précédent de 15,81%.
- Le coût social de la délinquance ayant été estimé à 4585£ par individu et par an, la désutilité sociale évitée s'élève ainsi à 724,89£.

On constate ainsi que le sport serait le plus efficient à réduire le coût social de la consommation de drogue (2265£) et de la délinquance (724,89£). Au total, la pratique sportive amènerait une économie pour la société de 4174,12£ par individu et par an. On peut, à partir de là, calculer ce que cela représente au niveau macroéconomique. En Grande Bretagne, les auteurs de l'étude rappellent que 10 millions de jeunes ont concernés, ce qui donne une économie potentielle de plus de 4 milliards de Livres par rapport à la situation dans laquelle on ne fait rien.

4.1.5 Les débats méthodologiques et controverses.

Définition des pratiques sportives

C'est bien-sûr le premier point d'achoppement entre experts : comment définir ce que sont les pratiques sportives ? Selon les réponses données, le poids et l'impact des pratiques seront plus ou moins élevés, ce qui peut soulever des controverses.

La définition d'une pratique sportive peut tout d'abord être limitée à la pratique licenciée. C'est la vision la plus restrictive et la plus traditionnelle que l'on peut avoir de la pratique sportive et du sport en général qui sous-entend une compétition dans un cadre réglementé. Progressivement, les chercheurs ont élargi cette définition pour tenir compte des pratiques sportives hors cadres institutionnels et sont même allés jusqu'à demander aux individus eux-mêmes s'ils se considéraient comme « sportifs ». C'était notamment le cas des chercheurs de l'INSEP dans les années 1980 qui adoptent la position radicale consistant à laisser à l'interviewé la responsabilité de juger si ce qu'il fait est du sport.

Aujourd'hui, la définition des pratiques sportives de l'INJEP rejoint cette vision très large du sport : « les activités physiques et sportives (APS) vont de la pratique récréative occasionnelle à la plus compétitive ».

Cet élargissement des critères de définition a été fortement critiqué puisqu'il amène à regrouper des pratiques très hétérogènes sous des étiquettes identiques : pratiques sportives ; sport ; activités physiques et sportives ; sport utilitaire...

Il en résulte automatiquement des dénombrements très différenciés des « sportifs ». Selon l'INJEP : « en 2023, 59% des Français de 15 ans et plus ont pratiqué une activité physique et sportive régulière au cours des 12 derniers mois ; en tenant compte des pratiques occasionnelles, 70% des Français de 15 ans et plus ont pratiqué au moins une activité physique et sportive au cours des 12 derniers mois ; en prenant en compte le mode de déplacement principal du quotidien (à pied, en vélo, en trottinette), 79% des Français ont pratiqué une APS au moins une fois au cours des 12 derniers mois » (Baromètre national des pratiques sportives 2023, Page 9).

Voilà pourquoi, pour tenir compte de cette diversité, il vaut mieux abandonner l'idée de se mettre d'accord sur une définition du sport, par exemple est-ce que l'on fait du sport quand on va au travail à vélo ? A la place, il faudrait essayer de concevoir des définitions des diverses formes d'activités sportives. C'est ce que cherchent à produire les différentes typologies de pratiques sportives qui là encore font l'objet de débats. En particulier, il s'agit de s'entendre sur les critères à prendre en compte pour caractériser la pratique sportive :

- Le volume de l'activité.
- La fréquence de l'activité.
- La finalité de l'activité (performance, loisir, utilitaire...).
- L'intensité de l'activité.

Selon la pondération accordée à chacune de ces variables, on pourra obtenir des typologies différentes des pratiques sportives, d'où des résultats différents sur leur poids économique, leur impact...

Evaluation monétaire des externalités

Les décideurs ont couramment recours au calcul coûts/bénéfices car cette méthode a fait la preuve de son opérationnalité au terme d'une double évolution de sa conception. Dans un premier temps, le calcul n'a porté que sur les éléments qui pouvaient faire l'objet d'une évaluation monétaire au travers d'un prix de marché. Le calcul coûts/bénéfices ne concernait alors que les effets qui ne posaient pas de problème majeur d'évaluation. Dans un second temps, il a fallu intégrer les effets hors marché (les externalités) qui sont beaucoup plus difficiles à évaluer.

La solution a consisté à établir des prix fictifs grâce à des méthodes labellisées que l'on peut regrouper en trois familles :

- Les méthodes des marchés de substitution.
- La méthode d'évaluation contingente.
- Les méthodes indirectes d'évaluation monétaire des effets physiques.

Le principe est toujours le même : la préférence des individus sert de base à la mesure et il est fait l'hypothèse qu'une telle préférence se traduit par un consentement à payer. Le montant que l'on est prêt à dépenser pour l'acquisition d'un bien ou d'un service serait un bon indicateur de l'utilité qu'on y attache.

Ces méthodes présentent de multiples biais et des difficultés d'application, ce qui a déclenché des controverses entre chercheurs :

- Les résultats obtenus par des méthodes différentes ne peuvent pas être comparés. Or, les résultats obtenus sur une même étude de cas peuvent diverger considérablement et chacun peut ainsi s'accuser de retenir la méthode qui l'arrange le plus.
- Ces méthodes nécessitent des hypothèses spécifiques de fonctionnement qu'il ne faut pas oublier lors de l'interprétation des résultats.
- Ces méthodes sont facilement instrumentalisables et doivent faire l'objet de beaucoup de transparence dans la présentation des protocoles de recherche.

Au final, ces méthodes ont été fortement contestées dans la mesure où certains coûts et bénéfices ne sont pas quantifiables monétairement ou bien pour lesquels la quantification monétaire n'a pas grand sens : combien « vaut » l'amélioration du lien social à la suite de pratiques sportives ?

En dépit de toutes ces controverses scientifiques, il subsiste un vrai enjeu politique autour d'une telle évaluation monétaire des externalités sportives. Il faut bien reconnaître que beaucoup de décideurs font du fétichisme de la quantification monétaire. Il est donc probable que le monde sportif aurait intérêt à commander de telles évaluations monétaires des externalités pour faire reconnaître l'utilité sociale des pratiques sportives et légitimer ainsi du soutien public.

Il est relativement aisé de démontrer (cf. infra une illustration) que l'ampleur des bénéfices sociaux de la pratique sportive l'emporte largement sur son coût. En particulier, au-delà des externalités positives créées, le montant de la désutilité sociale évitée est souvent impressionnant (drogue, délinquance, violence, déscolarisation...).

Au-delà des querelles de méthode, il apparaît important de réaliser cette évaluation monétaire des externalités au service de la légitimation auprès des pouvoirs publics des services rendus à la société par les pratiques sportives. Cela permettrait éventuellement de renforcer le modèle économique des clubs qui est très vulnérable en dépit de leur très forte utilité sociale.

Evaluation non monétaire des externalités

Il existe des dimensions de la vie en société qui sont difficiles à quantifier : lien social, qualité de la vie, bien-être, reconnaissance sociale, qualité des relations humaines... La quantification n'est pas impossible (y compris monétairement) mais il y a un risque fort d'appauvrir le contenu de ces notions. Il est donc recommandé, face à cette critique fondamentale, de venir compléter des analyses coûts/bénéfices monétaires par des analyses

quantitatives non monétaires et par des analyses qualitatives. Ces dernières prennent la forme d'entretiens qui permettent de porter des jugements sur l'utilité sociale véritablement créée. Grâce à ce type d'analyse qualitative, on peut obtenir une mesure de l'épaisseur du réel plus sérieuse qu'avec un bon nombre d'indicateurs statistiques plus ou moins sophistiqués.

Ces évaluations quantitatives non monétaires et ces évaluations qualitatives ont déclenché de nombreuses controverses. La méthode retenue est celle d'un tableau de bord, ce qui pose le problème du choix du nombre et du type d'indicateurs à retenir :

- Des indicateurs monétaires qui permettent d'évaluer les effets marchands (par leurs prix) et les effets non marchands (externalités) par des valeurs tutélaires ou des méthodes *ad-hoc* labellisées.
- Des indicateurs non monétaires comme par exemple le nombre de bénéficiaires de tel ou tel programme de lutte contre la sédentarité.
- Des indicateurs qualitatifs pour compléter ce qui n'a pas pu être évalué avec les autres indicateurs.

Un exemple peut être donné avec l'impact de la pratique sportive sur la santé. On sait que l'inactivité physique coûte 140 milliards d'euros selon France Stratégie. Au-delà de cette désutilité sociale évitée grâce à la pratique sportive, d'autres bénéfices sociaux qu'on peut quantifier apparaissent. Au total, les bénéfices apparaissent comme incommensurablement supérieurs aux coûts de la mise en œuvre de la pratique. Il faut donc relativiser les querelles d'experts sur l'évaluation pour aller à l'essentiel : être capable d'apprécier, en toute robustesse, le bilan coûts/bénéfices de telle ou telle action pour vérifier s'il n'est pas totalement déséquilibré notamment en faveur des bénéfices. L'important est de garantir la fiabilité de l'aide à la décision, plus que de s'enfermer dans une logique de sophistication de méthodes de calcul qui n'est pas nécessairement indispensable pour prendre une décision.

Evaluation du bien-être

L'activité physique peut être considérée comme un facteur direct de bien être, ce qui peut s'inscrire dans le cadre théorique de l'économie du bonheur. Il s'agit de savoir ce qui rend les gens heureux en s'appuyant sur leurs propres déclarations. Contrairement à l'approche utilitariste qui objective la mesure du bonheur par la révélation d'un consentement à payer, l'économie du bonheur légitime scientifiquement une approche subjective. Par exemple, certains auteurs utilisent un baromètre du bonheur sur une échelle allant de 1 à 10 pour mesurer le bien être subjectif. L'économie du bonheur a permis ainsi de donner du crédit scientifique à l'évaluation du subjectif menée à partir d'une déclaration des individus sur leur niveau ressenti de bien-être mais a aussi déclenché de nombreuses polémiques. Les recherches sur le bonheur et sur la relation entre bonheur et économie montrent en effet des résultats très controversés, par exemple :

- La question du lien entre bonheur et croissance économique fait débat entre économistes. C'est le cas notamment autour du paradoxe d'Easterlin : en dépit d'une augmentation du PIB aux Etats-Unis, leur courbe du bonheur est restée horizontale. Cela signifierait qu'à long terme il n'y a pas causalité entre croissance du PIB réel et bonheur.
- Il ne faut pas confondre bonheur et richesse. En particulier, ce qui peut procurer du bonheur ne s'achète pas nécessairement. L'argent ne fait pas toujours le bonheur !
- La lutte contre les inégalités de revenus et de patrimoines pourrait constituer un levier pour créer du bonheur collectif. C'est malheureusement un échec aujourd'hui, les politiques de redistribution sont très insuffisantes, que ce soit au niveau individuel ou au niveau collectif. On retrouve l'éternel débat chez les économistes au sujet du degré acceptable d'inégalité entre les plus pauvres et les plus riches.
- La question de l'accès à l'emploi est incontournable dans une réflexion sur le bonheur. D'où, là encore, les débats entre économistes sur le partage de l'emploi, sur le revenu de citoyenneté et la recherche d'une société de pleine activité pour satisfaire tous les besoins sociaux.

Evaluation du bénévolat

L'enjeu de l'évaluation du bénévolat réside d'une part dans l'estimation de toutes les externalités liées à la pratique sportive, et d'autre part dans les économies considérables qu'il fait faire à la société s'il avait fallu confier le même travail à des prestataires. Une telle évaluation soulève néanmoins de multiples controverses compte tenu des lacunes dans l'information disponible.

Il y a tout d'abord des controverses dans l'évaluation physique du bénévolat. Trois critères existent pour mesurer le poids du bénévolat :

- Le nombre de bénévoles.
- Le nombre de participations bénévoles, un même individu pouvant être engagé auprès de plusieurs structures.
- Le nombre d'heures de travail bénévole.

Dans ces trois champs, les évaluations effectuées varient considérablement. Par exemple, pour le nombre de bénévoles, le montant va de 13 millions (Ministère de l'éducation nationale, 2017) à 22 millions (enquête CRA-CSA, 2017) ! Il en va de même pour les autres critères et on peut considérer que tout dépend alors de la qualité des enquêtes menées auprès des bénévoles ou auprès des structures d'accueil des bénévoles.

Il y a ensuite la question de l'évaluation monétaire du bénévolat, ce qui pose à l'économiste de multiples problèmes méthodologiques. Il existe en effet deux modalités d'évaluation du bénévolat :

- Soit une évaluation aux prix du marché : combien aurait coûté la prestation si on était passé par le marché pour la réaliser ?
- Soit une évaluation au coût des facteurs : quel revenu de référence choisir pour rémunérer le bénévole ? (le SMIC ?, le salaire moyen de la branche concernée ?...).

L'évaluation monétaire du bénévolat demande donc de multiples hypothèses de calcul et cela explique la grande variabilité dans les estimations : de 7,5 à 11 Mds € selon le cabinet Kurt Salomon (2014) ; de 5,2 à 10,1 Mds € selon le CDES (2018). De telles divergences ont amené un certain nombre d'économistes à revenir sur la finalité d'un tel calcul :

- Quel est l'intérêt d'un indicateur monétaire pour évaluer le bénévolat avec son coût de remplacement par un travailleur salarié ?
- Ne vaudrait-il pas mieux réfléchir à la valeur du service rendu par le bénévole pour la société ? Dans cette perspective, on retrouvera alors toutes les querelles méthodologiques déjà mentionnées sur l'évaluation monétaire des externalités sportives.

4.1.6 Pour aller plus loin

Concurrence

Il apparaît que l'évolution de la concurrence entre les divers types de pratiques sportives devrait faire l'objet d'études prospectives se soldant par la construction de scénarios :

- Quel sera demain la nouvelle répartition des pratiquants entre pratiques fédérales, pratiques commerciales, pratiques en entreprise, pratiques autonomes et non pratiqués ?
- Peut-on anticiper une telle nouvelle donne et s'y préparer ? Il s'agit d'analyser ici les tendances lourdes qui vont façonner les sociétés de demain : crise écologique, crise sociale, crise économique et financière.

Dans la perspective d'un scénario « *business as usual* », ne risque-t-on pas de voir l'émergence d'un scénario néolibéral à l'anglo-saxonne ? C'est celui de la dualisation sociale généralisée opposant le secteur associatif et le

secteur commercial ; les individus solvables et les individus insolvables ; la pratique de compétition et la pratique loisir ; les professionnels et les amateurs... On aurait ainsi un scénario noir dans lequel l'accessibilité au sport pour tous serait limitée pour les catégories sociales défavorisées, d'où l'augmentation de la pratique informelle ou de la non pratique. A l'inverse, les classes aisées consommeraient à la fois du spectacle sportif et des pratiques offertes par des structures commerciales privées. Au final, le sport appartiendrait plus à la sphère de la distraction.

Il est intéressant à cet égard de méditer sur le tableau comparatif du Rapport emploi formation de la branche sport 2024 opposant le modèle associatif et le modèle marchand.

	Modèle associatif	Modèle marchand
Adaptation / Déclinaison de l'offre de pratique	L'offre sportive proposée par les structures associatives s'est développée vers plus de compétition, d'activités de loisir, d'initiation et d'éveil sportif.	L'offre de pratique sportive s'est rapidement développée, la clientèle des structures marchandes est variée et en constante progression.
Intégration de prestations de service	Les modèles économiques associatifs qui intègrent une part de prestations (stages sportifs, séjours de vacances sportives, camps de perfectionnement...) sont minoritaires.	Les structures marchandes nourrissent leur croissance financière en remettant régulièrement à jour leur offre de services de sorte de toucher de nouveaux publics.
Développement d'initiatives sociales	Les financements publics changent de nature avec le passage d'une logique de subventionnement à celle d'appels à projets qui oriente (voire contraint) l'évolution des projets associatifs. L'État et les collectivités territoriales peuvent parfois donner aux associations l'impression de réaliser des « prestations de services ».	Les structures marchandes développent des initiatives sociales/sociétales dans le cadre de leur politique RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) et l'intègrent depuis longtemps à leur stratégie de valorisation de leur image de marque auprès de partenaires privés.

Source : Observatoire des Métiers du Sport, 2024

Non pratique

C'est un champ qui est très peu exploré par la recherche académique mais qui pourtant le mériterait amplement. On connaît les causes générales de la non pratique sportive qui ont été mentionnées précédemment : le coût trop élevé de la pratique, le manque de temps, les contraintes imposées ou ressenties de la pratique en clubs, le manque de motivation... Ce sont en général des résultats partiels qui proviennent d'enquêtes limitées et ponctuelles, comme par exemple celle menée par le CDES sur la non pratique des seniors.

On aurait donc besoin d'une analyse globale plus approfondie de la non pratique sportive et de ses déterminants :

- Il y a tout d'abord un paradoxe à résoudre : pourquoi, au moment où la pratique sportive n'a jamais été autant accessible et diversifiée, la sédentarité est-elle devenue un problème majeur de santé publique ?
- Il y a ensuite la nécessité de reconstituer des types de cycles de vie de pratiques sportives. De l'enfance à la retraite, comment peut-on, à travers des histoires de vie de personnes représentatives, comprendre l'inscription de la pratique sportive dans la vie quotidienne des individus ? C'est une première analyse qui avait été tentée dans l'étude menée par le CDES sur la pratique sportive des seniors avec un double échantillon : des seniors à qui on avait demandé de reconstituer leur passé sportif et leur pratique actuelle ; des actifs à qui on avait demandé comment ils voyaient leur pratique sportive à la retraite. Le décalage entre le vécu et le souhaité est intéressant à analyser. C'est à ce niveau que l'on perçoit la nécessité de comprendre de l'intérieur des individus, les raisons profondes de la pratique ou de la non-pratique sportive.
- Il y a enfin la nécessité d'analyser la place du sport dans une société par rapport à une hiérarchie des valeurs. C'est notamment le problème de l'image du sport par rapport à celle de la culture, ce qui peut expliquer une partie de la non pratique sportive dans un pays comme la France. Cela rejoint du

reste l'opposition dans ce pays entre travail manuel et travail intellectuel. L'image du manuel, comme celui du sportif, est souvent dévalorisée. Une telle culture n'a pas complètement disparu. Des travaux plus approfondis seraient donc nécessaires pour mieux entrevoir la perception sociale du sport et son évolution.

4.2 L'impact des événements sportifs

4.2.1 Le périmètre étudié

L'analyste se heurte ici à la complexité du champ quand on tient compte de la totalité des variables caractérisant les événements sportifs. Le choix d'un certain nombre d'entre elles sera nécessaire pour obtenir une typologie opérationnelle des événements.

Les variables à retenir²³⁰ (Downward, Dawson, Dejonghe, 2009)

Selon la revue de littérature effectuée, six variables peuvent être considérées au moment d'établir une typologie d'événements sportifs :

- **La fréquence.** On oppose traditionnellement les spectacles dits « irréguliers » (Jeux Olympiques et Paralympiques, Coupes du monde) aux spectacles dits « réguliers » (Tour de France, l'Ultra-Trail du Mont-Blanc). Il faut également rajouter l'opposition entre spectacles ponctuels (un Grand-Prix de Formule 1 dans un pays donné) et des spectacles s'étendant sur une saison entière (le championnat du monde de F1).
- **Le niveau de compétition.** On retrouve la hiérarchie sportive habituelle : local, régional, national, européen, mondial.
- **La dimension unisport ou multisport :** un Championnat du monde de ski alpin ou des Jeux d'hiver.
- **La dimension économique :** nombre de spectateurs, couverture médiatique, origine et rayonnement des sponsors, infrastructures sportives et non sportives utilisées (voire construites ou rénovées).
- **Le propriétaire de l'événement :** on parle ici de l'opposition entre les événements qui sont la propriété du mouvement sportif (Championnats nationaux/internationaux et Coupes nationales) et ceux qui sont en propriété privée marchande (Tour de France/ASO ; Euroleague de basket/Euroleague Basketball).
- **La localisation :** certains événements se déroulent toujours sur le même site (Roland-Garros), quand d'autres changent en fonction des candidatures (Jeux Olympiques et Paralympiques, demi-finales du TOP 14).

La combinaison de ces six variables donne en théorie un très grand nombre de types d'événements sportifs (plus de 700 à minima). Voilà pourquoi, par rapport au thème qui nous intéresse, l'impact économique des événements, nous proposons une simplification du champ.

La simplification proposée

Nous proposons une typologie composée de deux ensembles :

- **Les grands événements sportifs internationaux (GESI).** Ces événements disposent d'une aura médiatique importante et doivent être analysés à part au niveau de leurs enjeux, de leurs effets à court terme et à long terme, de leurs effets marchands et non marchands. Il ne faudrait pas néanmoins restreindre le champ à ces seuls GESI comme on le fait trop souvent, notamment la sphère médiatique.
- **Les autres événements sportifs.** Nous les sélectionnerons en fonction de leur poids économique mais également en fonction de leur territoire d'accueil. Il ne faudrait pas en effet en rester à n'étudier que l'impact de grands événements sportifs (du style des Jeux de Paris 2024) sur de grands territoires (à l'échelle nationale uniquement). Des événements sportifs de moyenne importance (au sens économique ou médiatique notamment) peuvent avoir un impact économique et social tout à fait considérable sur leurs territoires d'accueil. Nous présenterons ainsi des études de cas d'événements ponctuels ou réguliers sur des territoires d'importance moyenne (métropoles, départements, régions) ou sur des petits territoires locaux (communes, petites intercommunalités). On pourra à partir de là tirer des enseignements sur l'accueil d'événements sportifs au service d'une stratégie de développement territorial.

²³⁰ Downward, Dawson, Dejonghe, *Sports economics. Theory, evidence and policy*, 2009

L'importance de la dimension temporelle et les instruments d'analyse

1) Les grands événements sportifs internationaux (GESI)

Il est nécessaire ici de distinguer les effets de court terme des effets de long terme ou héritage. Dans les deux cas, ce périmètre temporel impose des choix d'instruments d'analyse différents.

L'impact économique de court terme peut s'effectuer à l'aide de quatre types de modélisation :

- Les modèles input / output beaucoup utilisés dans le monde anglo-saxon.
- Les modèles d'équilibre général calculable, très sophistiqués.
- Les modèles keynésiens.
- Les modèles macro-économétriques.

Au CDES, nous retenons habituellement les modèles keynésiens, souvent critiqués pour leur simplicité. Ils reposent sur l'évaluation d'une injection nette de revenu sur le territoire d'accueil de l'évènement. Après calcul d'un multiplicateur de dépenses, on en déduit l'impact total. Il n'est pas en effet utile d'utiliser des modèles théoriques sophistiqués quand on ne possède pas l'information nécessaire pour les faire fonctionner correctement. Il nous est donc apparu préférable de toujours privilégier la qualité de l'estimation de l'injection nette rentrant dans le territoire retenu (voir notamment à ce sujet les études publiées par le CDES sur UEFA EURO 2016, ou les Jeux de Paris 2024).

L'impact économique de long terme ou héritage consiste à répondre à la question : que va-t-il rester pour le territoire d'accueil une fois l'évènement terminé ? Cet héritage est devenu un enjeu de plus en plus discuté au cœur des débats au sujet de l'accueil des GESI. Ces débats sont d'autant plus difficiles que ce concept d'héritage est multidimensionnel et relève de plusieurs champs des sciences humaines :

- Le champ économique : analyse de la modification du fonctionnement même du territoire du fait de l'évènement.
- Le champ social : étude de l'amélioration du bien-être collectif, du bien-vivre ensemble dans le territoire grâce à l'évènement.
- Le champ politique : analyse de l'instrumentalisation de l'évènement au service de l'image de marque du territoire (soft power).
- Le champ culturel : le sport est un facteur de changement social du fait des valeurs dont il est porteur.
- Le champ sportif : l'évènement peut laisser en héritage une amélioration de l'accessibilité à la pratique sportive.

Des instruments de mesure différenciés seront donc nécessaires selon la nature des effets et leur appartenance à tel ou tel champ des sciences humaines. On distinguera ainsi :

- L'héritage tangible, principalement infrastructurel, qui demandera des indicateurs économiques et quantitatifs.
- L'héritage intangible constitué d'externalités telles que la qualité de la vie, le bien-être, la réputation, l'image de marque du territoire ...plus difficiles à évaluer.

2) Les autres événements

Le territoire retenu est généralement de petite ou moyenne dimension et permet l'utilisation de la théorie de la base particulièrement adaptée à ce cas de figure. Cette théorie (Gouguet, 1981) repose sur la distinction entre activités basiques, source de flux de revenus externes qui viennent se dépenser dans le territoire, et les activités induites par les précédentes. Le sport peut être considéré comme une activité basique qui va occasionner des dépenses d'agents extérieurs au sein du territoire d'accueil et entraîner ainsi le développement d'activités induites (commerce, transport, hébergement...). Pour le calcul d'impact, il s'agit donc de repérer tous les flux financiers issus d'agents extérieurs au territoire pour évaluer les injections, de retrancher toutes les fuites hors territoire et d'appliquer un multiplicateur de dépenses. Le principe est très simple mais de nombreuses erreurs entachent

régulièrement ce calcul, conduisant généralement à une forte surévaluation de l'impact (cf. infra section sur les débats méthodologiques et les controverses).

Effets marchands / effets non marchands

Nous avons défini ces effets dans l'introduction générale. Il faudra décider, selon le type d'effets et la difficulté de leur évaluation, si on doit compléter ou non l'évaluation faite par ailleurs dans les autres champs (santé, éducation, cohésion...). Rappelons simplement que, d'un point de vue économique, trois types d'indicateurs peuvent être utilisés :

- Des indicateurs monétaires. Pour les effets marchands, on prend leur valeur de marché (le prix). Pour les effets non marchands, on utilise les valeurs tutélaires disponibles ou on fait des études ad-hoc avec des méthodes labellisées.
- Des indicateurs non monétaires qui permettent d'avoir une évaluation quantitative d'effets non marchands.
- Des indicateurs qualitatifs obtenus par exemple sur un mode déclaratif (économie du bonheur).

4.2.2 Les études référence

Les grands évènements sportifs internationaux

- Paris 2024, « Livrer des Jeux plus responsables », mai 2024. URL : <https://medias.paris2024.org/uploads/2024/06/Paris2024-240531-RAPPORT-DURABILITE-HERITAGE-1.pdf>.
- EY, « Etude d'impact socio-économique des Championnats du monde de cyclisme UCI 2023 de Glasgow et de l'Ecosse », 2024. URL : <https://fr.uci.org/pressrelease/une-etude-devoile-limpact-socio-economique-spectaculaire-des-championnats-du/5uhsZenOUmrg7yQ8ghkud0>
- CDES, « Etude d'impact économique ex-ante des Jeux olympiques et Paralympiques de Paris 2024 », 2024. URL : <https://cdes.fr/2024/05/14/actualisation-de-letude-dimpact-economique-ex-ante-de-paris-2024>.
- EY, « Impact économique, social et environnemental de la Coupe du Monde de Rugby 2023 », 2024. URL : <https://resources.worldrugby-rims.pulselive.com/worldrugby/document/2024/05/22/5cb1419e-d81a-4f68-aa9c-0a9f1b0d2385/RWC-2023-tude-d-impact-de-la-Coupe-du-monde-de-Rugby-2023-FR-.pdf>.
- Spartner Agency, CDES, Pluricité, Sport 1.5, « Etude d'impact économique, social et environnemental des Championnats du monde de ski alpin Méribel-Courchevel 2023 ». URL : <https://www.sports.gouv.fr/restitution-de-l-etude-d-impact-economique-environnemental-et-social-des-championnats-du-monde-de>.
- AFDAS, AKTO, « Cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024 », juin 2023. URL : <https://observatoires.afdas.com/actualites/actualisation-de-la-cartographie-des-emplois-directement-mobilises-par-les-jeux-de-paris>
- ADEUPa et Biotope, « Impact économique et environnemental du Tour de France », février 2022. URL : <https://www.bretagne.bzh/app/uploads/Adeupa-Synthese-impact-TDF.pdf>.
- Pluricité-Emoha, CDES, « Trails Endurance, Baromètre national du trail », janvier 2020". URL : <https://www.sportsdenature.gouv.fr/barometre-national-des-courses-de-trail-2020>.
- Utopies, « Impacts socio-économiques et environnementaux de la Coupe du monde féminine FIFA 2019 », 2020. URL : <https://utopies.com/publications/coupe-du-monde-feminine-france-2019-etudes-des-impacts-socio-economiques-et-environnementaux>.
- Keneo Sport Solutions, CDES et Kantar Media, « Etude d'impact économique, social et environnemental de la Ryder Cup 2018 », 2019. URL : <https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2023-03/etude-sur-l-impact-environnemental-de-la-rydercup-2018-5204.pdf>.

- Nomadéis, « Cartographie des chaînes de valeur de l'évènementiel sportif », août 2016. URL : <https://www.sports.gouv.fr/cartographie-des-chaines-de-valeurs-de-l-evenementiel-sportif-15250>.
- Keneo Sport Solutions et CDES, « Etude sur l'impact économique de l'Euro 2016 », 2017. URL : <https://www.sports.gouv.fr/etude-sur-l-impact-des-retombees-economiques-de-l-euro-2016-1528>.
- UMass Donahue Institute Economic and Public Policy Research, "Assessing the Olympics - Preliminary Economic Analysis of a Boston 2024 Games Impacts, Opportunities and Risks", 2015. URL : <https://www.tbf.org/~media/tbforg/files/reports/boston%20olympics%20report.pdf>.
- IFCE, INRA et CDES, « étude d'impact économique, social et environnemental des Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech™ », 2014, URL : <https://equipedia.ifce.fr/economie-et-filiere/economie/developpement-et-territoire/impact-economique-social-et-environnemental-des-jeux-equ>.
- Oxford Economics, "The Economic impact of London 2012 Olympic & Paralympic Games", 2012
- CDES, « Impact économique et utilité sociale de la Coupe du Monde 2007 en France », 2008. URL : <https://v1.cdes.fr/expertise/economie-sport/nos-r-f-rences/impact-economique-et-utilite-sociale-coupe-monde-rugby-2007>.
- Baade R. A. et Matheson V. A., "The Quest for the Cup: Assessing the economic impact of the World Cup", 2004. URL : <https://scholar.archive.org/work/n6h5dui3lzaahfnznezd7eacwe/access/wayback/http://campus.lakeforest.edu:80/~matheson/research/worldcup.pdf>.
- Baade R. A., Matheson V. A., "Home run or wild pitch? Assessing of the economic impact of Major League Baseball's All-Star-Game", 2001. URL: <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/152700250100200401>

Les autres évènements sportifs

- CDES, « Impact économique et utilité sociale du Paris-Saint-Germain », 2024
- CDES, « Etude de poids économique du Limoges Handball », 2024
- CDES, « Etude de poids économique du Tango Bourges Basket », 2023.
- CDES, Pluricité, « Panorama économique du rugby professionnel français », 2020. URL : <https://cdes.fr/2020/11/04/panorama-economique-du-rugby-professionnel-francais>.
- CDES, « Etude d'impact économique des clubs professionnels de rugby, Ligue Nationale de Rugby », 2019
- CDES, « Etude d'impact économique de la finale du TOP 14 », 2019. URL : <https://top14.lnr.fr/actualite/etude-la-finale-du-top-14-veritable-levier-economique-pour-le>.
- CDES et Pluricité, « Impact économique et médiatique des Championnats de France de cyclisme sur route 2019 à La Haye-Fouassière ». URL : <https://www.pluricite.fr/federation-francaise-de-cyclisme-evaluation-economique-sociale-et-mediatique-des-championnats-de-france-de-cyclisme-2019-a-la-haye-fouassiere/>.
- CDES, « Impact économique des demi-finales du TOP 14 à Marseille en 2017 ». URL : <https://cdes.fr/2018/02/01/impact-economique-des-demi-finales-du-top-14-a-marseille-2>.
- CDES, « Impact économique et social de l'AC Ajaccio », 2017. URL : <https://cdes.fr/2018/01/01/impact-economique-et-social-de-lac-ajaccio/>.
- Gouguet J. – J., Lepetit C., "The economic impact of Euro 2016. Methodological aspects". *Rivista di Diritto ed Economia dello Sport*, 2017. URL : https://www.rdes.it/RDES_2_17_Gouguet_Lepetit.pdf.
- Gouguet J. – J., « Grands évènements sportifs : comprendre les études d'impact économique », *Jurisport* n°175, 2017
- Institut français du cheval et de l'équitation, Caillarec C., Vial C., « Manifestations équestres et développement local », 2016. URL : <https://www.ifce.fr/haras-nationaux/manifestations-equestres-et-developpement-local-une-synthese-inedite-a-la-croisee-des-axes-sportif-et-economique/>.
- CDES, « Les sports de nature - Diagnostic territorial et perspectives de développement », 2007
- Baade R.A, « L'évaluation des subventions aux sports professionnels aux Etats-Unis et en Europe : un guide pour le secteur public », *Revue juridique et économique du sport*, Dalloz n°74, 2005

Ouvrages et études traitant des deux types d'évènements :

- Gouguet J. – J., Bourg J. – F., *Socio-économie du sport*, 2021
- Gouguet J. – J., Bourg J. – F., *Sport et territoires - les enjeux pour les collectivités locales*, 2017
- Gouguet J. – J., Rougier C., « Impact économique : que faut-il mesurer ? », *RJES Jurisport*, n°162, 2016
- Barget E., Gouguet J. – J., *Evènements sportifs – Impacts économique et social*, 2010
- Chappelet J.L, *Les politiques publiques d'accueil d'évènements sportifs*, 2006

4.2.3 Les éléments chiffrés marquants issus des études

- ⇒ L'impact économique des grands évènements sportifs fait l'objet d'études systématiques réalisées par l'Etat français. Ces dernières sont supervisées par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. **Les derniers GESI organisés en France ont ainsi généré un impact économique national de 1,2 milliard d'euros en ce qui concerne l'UEFA EURO 2016, entre 76,2 et 81,9 millions d'euros pour la Ryder Cup 2018, 108 millions d'euros concernant la Coupe du monde féminine de la FIFA France 2019, 871 millions d'euros pour la Coupe du monde de rugby France 2023 et 41,5 millions d'euros pour les Championnats du monde de ski alpin Méribel-Courchevel 2023.** Une étude d'impact économique national et régional des Jeux de Paris 2024 est en cours de réalisation. Ses résultats seront publiés au printemps 2025.
- ⇒ Les évènements sportifs ponctuels de moindre envergure peuvent eux-aussi générer un impact économique pour leurs territoires hôtes. C'est par exemple le cas d'**étapes du Tour de France cycliste** (dont l'impact avait par exemple été évalué à 7,35 M€ concernant le Grand Départ 2021 dans le Finistère) ou des **demi-finales du TOP 14 de rugby** (dont l'impact économique avait été évalué à 21,2 M€ concernant l'édition 2017 organisée à Marseille). De la même façon, les évènements sportifs réguliers, notamment l'organisation des rencontres de sport professionnel, contribuent elles-aussi à générer de l'activité économique sur un territoire que cela soit de façon brute (poids économique) ou nette (impact économique). Ceci permet de dépasser les discours traditionnels sur le fait que le sport professionnel vivrait « hors-sol » en ne constituant qu'un coût public, et démontre au contraire l'ancrage local que les clubs peuvent avoir. Cela a pu être illustré par différents travaux comme ceux concernant le **poids économique du Limoges Handball** (club professionnel évoluant en première division nationale, 5,9 millions d'euros en 2023/2024) ou encore l'**impact économique de clubs de football ou de rugby** (à l'image de l'impact économique généré par l'AC Ajaccio sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien en 2015/2016, 8,7 millions d'euros).
- ⇒ Les évènements sportifs peuvent **contribuer à l'attractivité touristique des territoires-hôtes** en particulier les GESI. Ceci a été illustré dans le cadre des travaux sur la Coupe du monde de rugby France 2023 qui a mis en évidence que **39% de l'impact touristique de 585 millions d'euros avait bénéficié à des collectivités (villes et agglomérations) non-hôtes** de l'évènement. Plus largement, **l'UEFA EURO 2016, la Coupe du monde féminine FIFA France 2019 et la Coupe du monde de Rugby France 2023 ont attiré à eux trois un total de 1 280 000 visiteurs étrangers.**
- ⇒ Les évènements sportifs peuvent aussi **contribuer à soutenir l'emploi**. Dans le cas de GESI, il ne s'agit bien souvent pas d'emplois durables dans la mesure où ces évènements sont, par leur nature, ponctuels et donc « éphémères » (ils ont une « durée de vie » pouvant aller de quelques mois à plusieurs années selon leur ampleur). Malgré tout, ils peuvent être des terrains intéressants d'insertion professionnelle par le biais de politiques de détection et de formation de personnes éloignées du marché du travail qui peuvent bénéficier d'une (première) expérience professionnelle en lien avec leur organisation. Ceci a

notamment été l'ambition et l'un des objectifs des partenaires sociaux dans le cadre des Jeux de Paris 2024 qui ont formalisé ces engagements dans la Charte sociale. De la même façon, des actions partenariales en lien avec les Jeux ont pu être mises en place afin de contribuer à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle de personnes très éloignées du marché de l'emploi, à l'image des *jobs dating* sportifs « Du Stade Vers l'Emploi ». L'objectif était de « mettre à contribution » Paris 2024 pour contribuer à la résorption d'un certain nombre de difficultés concernant des secteurs d'activité concernés par les Jeux (sécurité privée, restauration, logistique, transport de marchandises, propreté, etc.). Ceci faisait d'ailleurs partie des objectifs des travaux menés dans la **cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024** réalisée en 2019 et actualisée en 2022/2023. Outre le chiffrage du besoin en emploi (estimé à **181 100 au total répartis au sein des trois grands secteurs que sont la construction, l'évènementiel et le tourisme**), cette étude avait été utilisée comme un outil d'anticipation et de préparation par les parties prenantes du service public de l'emploi (Etat, OPCO, partenaires sociaux regroupés au sein des branches professionnelles). Les événements sportifs de moindre envergure et récurrents contribuent aussi à soutenir l'activité professionnelle au sein des territoires. C'est ainsi le cas du **rugby professionnel qui contribue à soutenir, d'après le panorama économique réalisé par la Ligue Nationale de Rugby, un total de près de 4 000 emplois**, ces derniers étant répartis sur l'ensemble du territoire français à proximité des villes hébergeant un club professionnel.

⇒ Les événements sportifs peuvent également être **mis au service d'un certain nombre d'actions d'inclusion économique et sociale** afin de faire en sorte que les opportunités économiques et d'emplois qui y sont attachées puissent bénéficier au plus grand nombre. C'est ce qui a été impulsé dans le cadre des Jeux de Paris 2024 avec les engagements, matérialisés dans la Charte sociale, que les Jeux puissent bénéficier à la fois aux grandes entreprises françaises mais aussi aux TPE-PME et aux structures issues de l'économie sociale et solidaire. Les résultats obtenus en la matière sont plutôt probants puisque sur l'ensemble des fournisseurs de Paris 2024 ayant bénéficié d'au moins une prestation d'achats du COJO (dont le total était de 2,7 milliards d'euros), 88% sont des entreprises françaises parmi lesquelles 83% de TPE-PME représentant un tiers des achats (soit environ 900 millions d'euros). Par ailleurs, plus de 800 entreprises de l'ESS ont été bénéficiaires de marchés, tous donneurs d'ordres confondus (COJO, SOLIDEO, etc.). Il convient de noter que de telles démarches ne sont pas l'apanage des GESI, les événements ponctuels de moindre envergure ou les événements récurrents pouvant eux-aussi s'engager dans cette voie visant à privilégier des structures locales et/ou des TPE-PME et structures de l'ESS.

4.2.4 Les principaux enseignements des études & des experts

Des événements au service du développement

1) Une chaîne de valeur complexe liant un nombre conséquent de parties prenantes

Avant de rentrer dans le vif du sujet sur l'économie générée par les événements sportifs réguliers ou ponctuels, il nous a semblé opportun de mettre en évidence le fait que ces derniers mettent aux prises un nombre très importants de parties prenantes. Ceci a été particulièrement bien illustré dans l'étude sur les chaînes de valeur de l'évènementiel sportif réalisée par Nomadéis pour le compte du ministère des Sports en 2016²³¹. Le schéma produit par les auteurs de l'étude que nous reproduisons ci-dessous permet ainsi d'illustrer à la fois toute la

²³¹ Nomadéis, *Cartographie des chaînes de valeur l'évènementiel sportif*, août 2016.

complexité organisationnelle des événements sportifs mais aussi les opportunités qu'ils représentent en termes de créations de synergies, de référentiels et de culture commune (cf. infra).

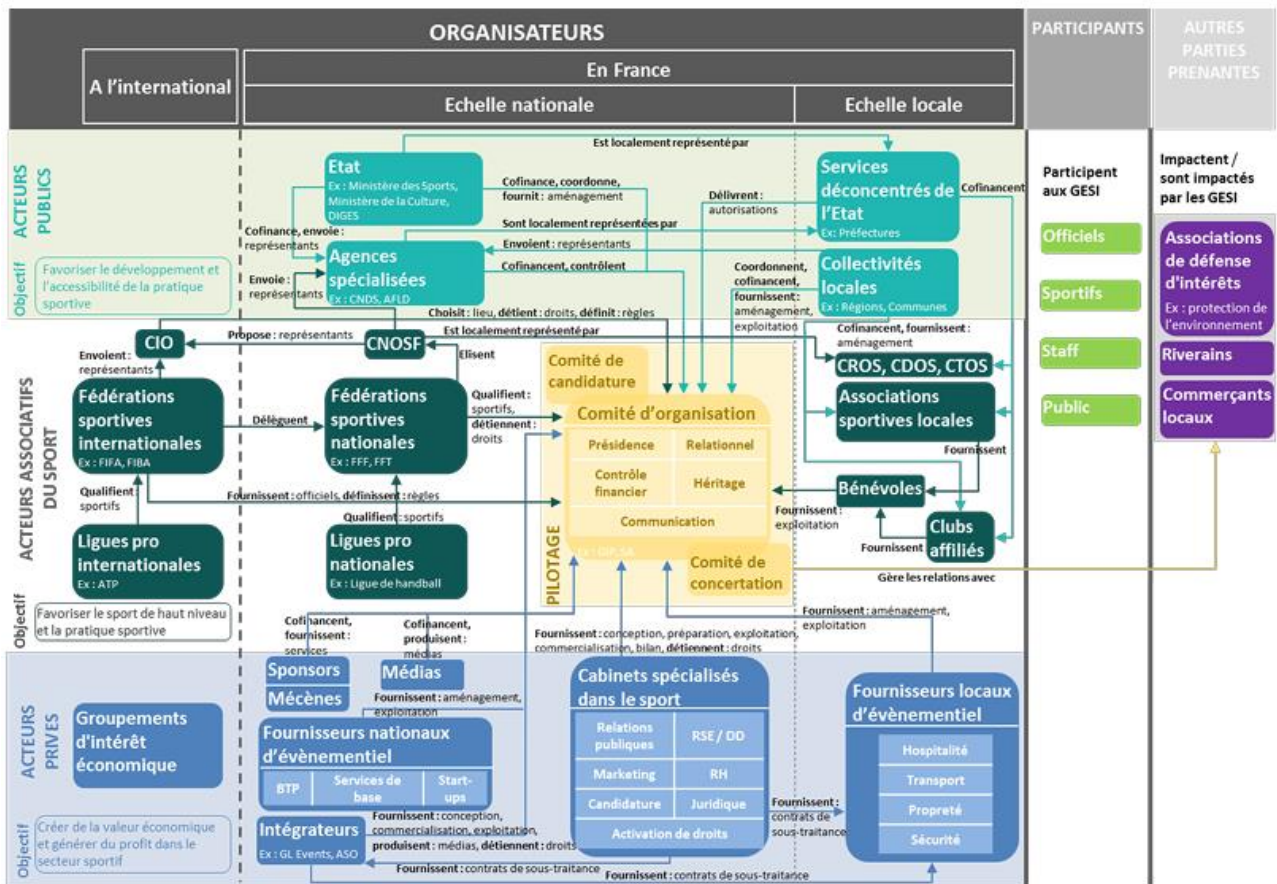


Figure 3 - Cartographie des parties prenantes de l'événementiel sportif en France

Cette cartographie prend l'approche la plus large avec le cas d'événements sportifs internationaux, ce qui ne constitue bien entendu qu'une partie très limitée du nombre d'événements organisés en France chaque année. Elle nous apparaît toutefois totalement adaptée à tout autre type d'événements sportifs dans la mesure où il suffit éventuellement de resserrer la focale pour identifier les interactions – nombreuses et complexes – pouvant intervenir entre les diverses parties prenantes dans le cas d'événements sportifs d'ampleur nationale, régionale ou infrarégionale.

Si nous proposons cette grille d'analyse pour démarrer cette section, c'est parce qu'il nous est apparu qu'elle constituait une base intéressante permettant d'illustrer les propos développés dans les paragraphes suivants. Elle permet en effet d'illustrer l'ensemble des parties prenantes qui peuvent être impactées par l'accueil et l'organisation d'événements sportifs de toute ampleur : leurs organisateurs bien sûr mais également les prestataires et fournisseurs, les personnes – salariées ou bénévoles – mobilisées sur leur organisation, les territoires d'accueil (pays ou territoire infranational), etc. Il nous apparaît en effet important de mettre en évidence dans cette partie dédiée à l'impact économique des événements sportifs à la fois la grande diversité des parties prenantes qui peuvent bénéficier de ces effets mais également de les qualifier.

2) Des leviers de développement économique

Les événements sportifs, qu'il s'agisse d'événements réguliers ou d'événements ponctuels mais aussi qu'ils soient d'ampleur internationale/nationale ou d'ampleur plus locale, sont de nature à générer de l'activité économique sur les territoires d'accueil. Ceci a d'ailleurs été largement mis en évidence à travers deux types d'études : des

études évaluant le poids économique de certains événements sportifs et/ou des études d'impact économique d'événements sportifs. Ces deux catégories d'études sont à bien différencier dans la mesure où elles ne mesurent pas du tout les mêmes effets :

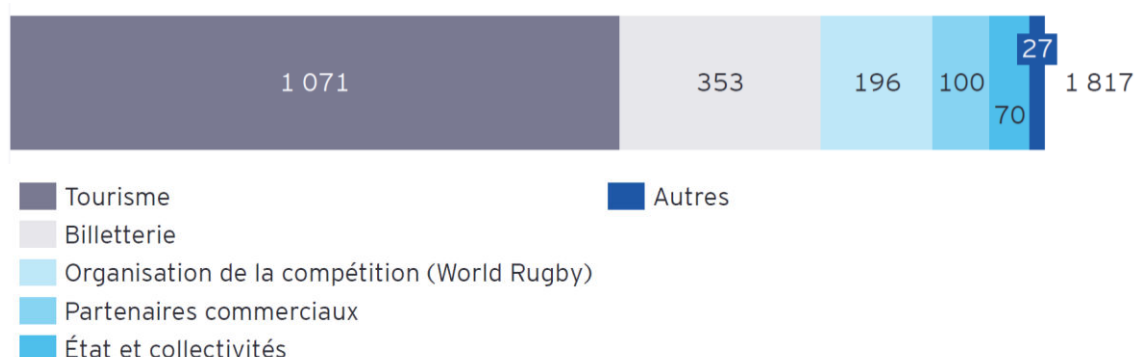
- Une **étude de poids économique** vise à établir le chiffre d'affaires total généré par l'accueil d'un événement sportif. Celui-ci est souvent évalué à travers une approche par les dépenses et intègre celles réalisées par les organisateurs eux-mêmes mais aussi celles des autres parties prenantes en prenant soin d'éviter les doubles-comptes (cf. section sur les débats méthodologiques et controverses). Ces travaux visent à établir un volume d'activité total sans s'intéresser à l'origine des financements de ces dépenses ni à leur destination (localisation). La dimension territoriale y est ainsi totalement occultée.
- Une **étude d'impact économique** vise quant à elle à établir l'injection nette de revenus au sein d'un territoire donné du fait de l'accueil d'un événement sportif. Il s'agit ainsi d'une évaluation de la valeur ajoutée nette créée par l'événement en comparaison d'une situation où ce dernier n'aurait pas eu lieu sur le territoire de référence. Ce type d'étude doit donc n'intégrer que les dépenses d'acteurs externes aux territoires de référence qu'il s'agisse des dépenses d'organisation, des dépenses de visiteurs ou des dépenses d'investissement dans la construction ou la rénovation d'infrastructures. La réalisation d'une étude d'impact économique impose également de faire preuve de rigueur méthodologique (cf. section sur les débats méthodologiques et controverses). La dimension territoriale est ici déterminante.

Nous pouvons illustrer la capacité des événements sportifs à générer une activité économique (que cela soit en termes de chiffre d'affaires ou de valeur ajoutée) à l'aide de plusieurs travaux récents.

⇒ Les grands événements sportifs internationaux

En ce qui concerne les grands événements sportifs internationaux tout d'abord. Dans une étude sur l'impact économique, social et environnemental de la Coupe du monde de rugby France 2023 réalisée pour le ministère des Sports²³², le cabinet EY a évalué à la fois le poids économique de l'événement (chiffre d'affaires) et son impact économique (valeur ajoutée). Les auteurs de l'étude mettent ainsi en évidence que l'événement a généré 1 817 millions d'euros (M€) de dépenses (poids économique). Celles-ci provenaient en grande partie des spectateurs (hors billetterie) ayant assisté à l'événement (1 071 M€, 59%), de la billetterie (353 M€, 19%), de l'organisation de la compétition (196 M€, 11%), des partenaires commerciaux (100 M€, 6%), de l'Etat et des collectivités territoriales (70 M€, 4%) et d'autres acteurs (27 M€, 1%).

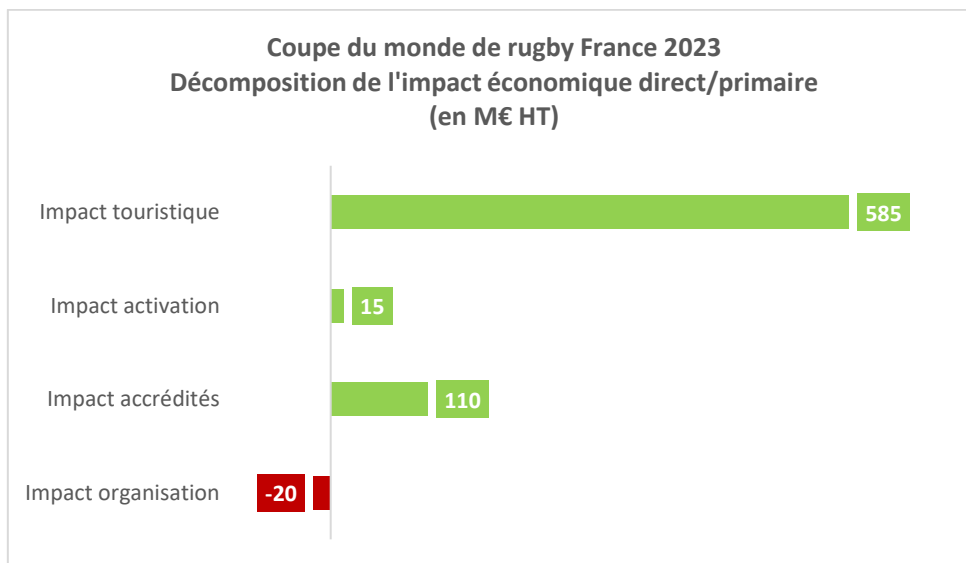
Figure 2 : Répartition des dépenses totales par poste, en M€ hors taxes



Source : EY pour le ministère des Sports

²³² EY, *Impacts de la Coupe du monde de Rugby France 2023*, mai 2024

Ces dépenses ont été à l'origine d'un impact économique total de 871 M€ pour l'économie française. L'étude évalue en effet l'impact uniquement au niveau national et pas à l'échelle de chacun des territoires hôtes. Cet impact a été calculé à l'aide d'un modèle entrées-sorties (que l'on retrouve dans la littérature internationale sous le nom de modèles *inputs-outputs*). Il se décompose en 690 M€ d'impact économique direct, 143 M€ d'impact indirect (c'est-à-dire résultant des dépenses inter-entreprises réalisées en France du fait de l'injection initiale de revenus au sein de l'économie française) et 38 M€ d'impact induit (c'est-à-dire des dépenses réalisées en France par les salariés ayant bénéficié de revenus du travail en lien avec l'évènement). En ce qui concerne plus particulièrement l'impact économique direct de la Coupe du monde de rugby France 2023, celui-ci provient des dépenses d'organisation (105 M€, 15%), celles-ci intégrant à la fois les dépenses d'organisation du tournoi, les dépenses d'activation et les dépenses des personnes accréditées, et des dépenses des touristes venus assister à l'évènement (585 M€, 85%).

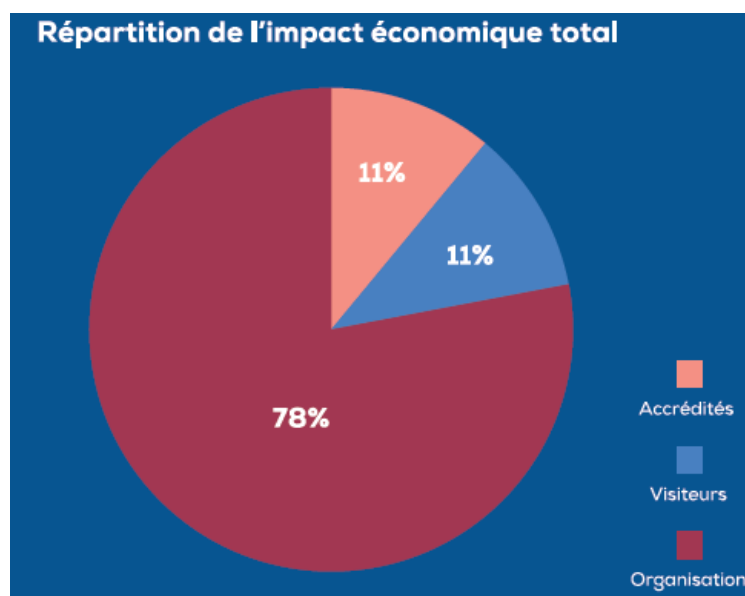


Source : EY pour le ministère des Sports, traitement CDES.

Ces travaux illustrent ainsi la capacité d'un évènement sportif international ponctuel à générer à la fois du chiffre d'affaires (1 817 M€) et de la richesse au niveau national (690 M€).

Ces grands évènements sportifs internationaux ponctuels peuvent également avoir un impact économique au niveau des territoires infranationaux (région, intercommunalité notamment). Certains travaux ont permis d'illustrer cela. C'est le cas par exemple de l'étude sur l'impact économique des Championnats du monde de ski alpin Méribel-Courchevel 2023. D'après l'étude menée à la demande du ministère des Sports²³³, cet évènement aurait généré un impact de 39,9 M€ pour le territoire de Savoie Mont-Blanc (départements de Savoie et de Haute-Savoie) et de 48,6 M€ pour le territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes. Cet impact régional (mais il en est de même de l'impact national et local) provient très majoritairement des dépenses d'organisation (37,9 M€, 78%). Le solde provient de l'impact touristique (5,6 M€, 11%) et de l'impact provenant des dépenses de populations accréditées (5,3 M€, 11%).

²³³ CDES, Spartner Agency, Pluricité et Sport 1.5 *Impact économique, social et environnemental des Championnats du monde de ski alpin Méribel-Courchevel 2023*, décembre 2023.



Source : CDES pour le ministère des Sports

Ces deux évènements sportifs sont d'ailleurs intéressants à mettre en parallèle dans la mesure où ils illustrent une deux situations distinctes. Dans un cas (Coupe du monde de rugby France 2023), l'impact est très majoritairement généré par l'impact relevant des dépenses touristiques (85%) alors que dans l'autre, il provient majoritairement des dépenses d'organisation (78%).

Dans un cas comme dans l'autre, ces deux études menées sur deux évènements sportifs internationaux ponctuels très différents (la Coupe du monde de rugby s'étant déroulée sur de nombreux sites partout en France quand les Championnats du monde de ski alpin ont été organisés sur Méribel et Courchevel uniquement) démontrent la capacité de ces derniers à faire rentrer de l'argent frais sur le territoire (qu'il soit national, régional ou local). C'est d'ailleurs l'enseignement majeur que l'on peut tirer de l'analyse de la littérature concernant l'impact économique des GESI : ils peuvent produire une activité économique additionnelle sur un territoire donné et soutenir ainsi la création de richesses locale.

Pour ne pas multiplier les illustrations, nous proposons un tableau synthétique ci-dessous afin d'illustrer l'impact économique de grands évènements sportifs ponctuels.

Impact économique national des GESI ponctuels (en M€ courants)	Impact primaire	Impact secondaire	Impact total
Coupe du Monde de rugby 2007²³⁴	210,4	328,3	538,7
UEFA EURO 2016²³⁵	977,4	244,4	1221,8
Ryder Cup 2018²³⁶	65,5	16,4	81,9

²³⁴ CDES *Impact économique et rentabilité sociale de la Coupe du monde de Rugby 2007*, septembre 2008.

²³⁵ CDES, Keneo Sports Solution *Impact économique de l'UEFA EURO 2016*, janvier 2017.

²³⁶ CDES, MKTG, Kantar Media et Eeva *Impact économique, social, médiatique et environnemental de la Ryder Cup 2018*, septembre 2019.

Coupe du monde féminine FIFA 2019²³⁷	72	36	108
Coupe du monde de Rugby France 2023	690	181	871
Championnats du monde de ski alpin Méribel-Courchevel 2023	33,2	8,3	41,5

⇒ Les autres évènements sportifs

Au-delà des GESI par nature ponctuels, il existe également en France un très grand nombre d'autres évènements sportifs de moindre ampleur et/ou organisés de façon récurrente (véritables « feuillets » sportifs). Ceux-ci permettent eux-aussi de stimuler les tissus économiques locaux et de favoriser les interactions et flux financiers entre agents économiques des territoires concernés. Comme pour les GESI/évènements ponctuels, de nombreux travaux sont venus documenter et objectiver cette capacité à créer de l'activité économique. Nous avons fait le choix de l'illustrer à travers trois exemples : le poids économique d'un club de handball masculin, l'impact économique d'un club de football professionnel et l'impact économique des Championnats de France de cyclisme sur route.

Les clubs masculins de handball professionnel, c'est-à-dire qui évoluent soit en Liqueur Moly Starligue (1^{ère} division) soit en Prodigue (2^{ème} division), permettent, par l'organisation de leurs rencontres à domicile et plus largement de leur activité événementielle, de générer un certain volume d'activité économique. Cela a notamment été illustré dans le cadre des travaux menés par le CDES sur le poids économique du Limoges Handball (LH)²³⁸ qui évoluait dans l'élite du handball français en 2023/2024. D'après



cette étude, le LH représenterait un poids économique de 5,9 M€ à l'échelle de la saison de référence. Rappelons qu'il ne s'agit pas ici d'une création nette de richesse (impact économique) mais d'une évaluation l'activité économique globale (chiffre d'affaires) générée par le club et ses parties prenantes. Ce poids économique provient des dépenses du club pour l'organisation de ses activités (4,74 M€, ceux-ci étant financés par des partenaires publics et privés, les spectateurs, les institutions sportives et par les actionnaires du club), des dépenses des populations accréditées qui participent à l'organisation des rencontres au Palais des Sports de Beaublanc (0,124 M€) et enfin des dépenses des spectateurs réalisées au sein du tissu économique local (1,073 M€). Ces travaux illustrent le fait que les clubs professionnels contribuent à irriguer le tissu économique local à deux niveaux : tout d'abord en faisant eux-mêmes appel à un certain nombre de prestataires et de fournisseurs afin d'organiser les rencontres et plus largement leurs activités. On retrouve ici des prestataires habituels de la filière événementielle (restauration, hébergement, sécurité privée, publicité, communication, marketing, juridique, gestion des déchets, propreté, etc.) ; ensuite en permettant à tout un ensemble d'acteurs économiques locaux de bénéficier de retombées induites par leur activité. De nombreuses entreprises (bars, restaurants, hôtels, commerces de proximité, vendeurs ambulants, etc.) bénéficient en effet de dépenses réalisées par les spectateurs en jour/soir de match en particulier ceux situés à proximité des enceintes sportives ou des lieux de compétition.

²³⁷ Utopies Etude sur l'impact environnemental et socio-économique de la Coupe du monde féminine de la FIFA™ France 2019, 2020.

²³⁸ CDES, Poids économique du Limoges Handball – Saison 2023/2024, juin 2024.

De la même façon, de nombreux travaux sont venus illustrer la capacité de clubs sportifs professionnels à créer de la richesse sur leur territoire. C'est ainsi le cas de l'étude menée par le CDES pour le compte de l'AC Ajaccio,



club de football évoluant en deuxième division²³⁹. Réalisée en 2017 et portant sur la saison 2015/2016, cette étude a permis de mettre en évidence que le club avait contribué à l'injection nette totale de 8,7 M€ au niveau du territoire de la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien. Cet impact se décompose en 6,61 M€ d'impact primaire (direct) et 2,09 M€ d'impact secondaire (indirect et induit). Ceci illustre la capacité qu'ont les clubs professionnels à capter des revenus externes à un territoire donné (par le biais de

la commercialisation de leurs recettes d'exploitation et du fait, dans le cas d'espèce du foot, qu'ils bénéficient de recettes audiovisuelles de la part des Ligues professionnelles) et à faire entrer de l'argent frais sur un territoire par l'achat d'un certain nombre de prestations auprès d'entreprises locales, par la rémunération de leurs salariés, par les dépenses réalisées par les visiteurs externes qui viennent assister à leurs rencontres à domicile et éventuellement par leurs dépenses d'investissements infrastructurels.

Enfin, une dernière illustration peut être donnée quant à la capacité d'un évènement sportif national à créer de la



richesse localement à l'échelle d'un « petit » territoire, en particulier lorsqu'il engendre une fréquentation importante de la part de participants et/ou de spectateurs. Ceci peut notamment être illustré par l'étude d'impact économique des Championnats de France de cyclisme sur route 2019 à la Haye-Foissière (44)²⁴⁰. Cette étude a évalué l'impact économique de l'évènement entre 0,91 et 1,06 M€, celui-ci se décomposant en un impact primaire compris entre 0,66 et 0,77 M€ et un impact secondaire compris entre 0,25 et 0,29 M€.

Contrairement à l'impact économique de l'AC Ajaccio mise en évidence précédemment, la partie la plus importante de cet impact provenait des dépenses des visiteurs (équipes participantes, suiveurs, spectateurs) et dans une bien moindre mesure des dépenses d'organisation.

Si la capacité des évènements ponctuels et réguliers à générer de l'activité économique brute (poids économique ou chiffre d'affaires) ou nette (impact économique) a donc bel et bien été démontrée par de nombreux travaux en France comme à l'étranger, cela ne doit pas occulter le fait qu'il subsiste toujours de nombreux débats concernant ce sujet. De même, si les chiffres d'impact économique peuvent paraître importants à première vue, il apparaît indispensable de toujours les remettre en perspective pour éviter des erreurs d'interprétation. Ces éléments seront développés dans la partie relative aux débats méthodologiques et aux controverses.

3) Des organisations au soutien de l'emploi

Il ne faut bien entendu pas attendre des évènements sportifs qu'ils contribuent de manière structurelle à la politique de développement de l'emploi en France et/ou de réduction du chômage (selon la conjoncture économique dans laquelle ils se déroulent). Pour autant, les différents travaux concernant leur poids ou leur impact économique ont permis d'illustrer leur capacité à mobiliser des volumes plus ou moins conséquents d'emplois. Il convient par ailleurs ici de distinguer les évènements selon leur récurrence : des évènements

²³⁹ CDES, *Impact économique et social de l'AC Ajaccio*, novembre 2017.

²⁴⁰ CDES, Pluricité, *Impact économique et médiatique des Championnats de France de cyclisme sur route 2019*, 2019.

ponctuels (à l’image des Jeux de Paris 2024 ou de la Coupe du monde de rugby France 2023) peuvent avoir des effets mais qui ne seront que temporaires, ces organisations étant bornées dans le temps ; à l’inverse, des événements sportifs réguliers (à l’image des championnats nationaux de sport professionnel) vont, de leur côté, mobiliser de l’emploi dans la durée tant au niveau des organisateurs eux-mêmes (dans les ligues professionnelles et/ou dans les fédérations sportives) qu’au sein de leurs territoires d’évolution (dans les clubs participant aux compétitions).

Pour illustrer le fait que les événements contribuent à la mobilisation d’emplois, nous avons retenu trois exemples : les Jeux de Paris 2024, le cas du rugby professionnel français dans son ensemble et celui d’un club féminin de basket-ball professionnel.

Les travaux menés dans le cadre des Jeux de Paris 2024 ont permis de mettre en évidence la capacité de cet événement planétaire à mobiliser de l’emploi au sein de différents secteurs. Ainsi, d’après la cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024²⁴¹, ce sont au total 181 100 emplois qui étaient nécessaires pour construire ou rénover les infrastructures sportives et non-sportives nécessaires à l’évènement, l’organiser tel que prévu par le concept préparé par Paris 2024 et accueillir les visiteurs des Jeux. Ces emplois se répartissaient ainsi en trois macro-secteurs d’activités : la filière de la construction (30 000 emplois), la filière événementielle (89 300 emplois) et la filière touristique (61 800 emplois). Outre cette ventilation, les travaux ont également permis de mettre en évidence la diversité de métiers mobilisés à travers la production de 25 fiches détaillées, démontrant ainsi que les GESI font appel à une grande variété de fonctions et expertises ventilées au sein de différents secteurs (communication-marketing, audiovisuel, spectacle vivant, tourisme, sûreté-sécurité, transport-logistique, gestion et collecte des déchets, propreté, hôtellerie-restauration).

Le sport professionnel contribue également à soutenir l’emploi en France en employant directement (dans le cadre de CDI, de CDD – qu’il soient de droit commun ou « spécifiques » – ou par le biais de ressources intérimaires/vacataires) des salariés mais aussi par le biais du recours à un certain nombre de prestataires et de fournisseurs (emplois indirects) et à travers les dépenses réalisées par les spectateurs au sein des tissus économiques locaux (emplois induits). Ceci est particulièrement intéressant à mettre en évidence dans la mesure où – sportifs professionnels mis à part – ces emplois sont en grande partie non-délocalisables et très fortement ancrés dans les territoires hôtes des clubs. Le panorama économique du rugby professionnel français permet d’illustrer cette dimension. D’après ces travaux, les 30 clubs évoluant en TOP 14 et en PRO D2 avaient permis de soutenir près de 4 000 emplois en équivalent temps plein à l’occasion de la saison 2018/2019 ceux-ci se répartissent entre :

- Les emplois directs de la Ligue Nationale de Rugby et des clubs (2 163 emplois ETP).
- Les emplois indirects soutenus par le recours de la LNR et des clubs à différents prestataires et fournisseurs pour organiser leurs activités (781 emplois ETP).
- Les emplois induits du fait des dépenses des spectateurs à l’occasion des événements (matches de saison régulière et de phases finales) organisés dans les deux championnats professionnels (1 012 emplois ETP).

Nombre d’emplois ETP	
Ligue Nationale de Rugby et clubs professionnels	2 163
Emplois indirects (prestataires et fournisseurs)	781

²⁴¹ Amnyos Consultants, CDES *Cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024*, 2019 puis 2023.



Emplois induit (au sein des territoires hôtes)	1 012
Total	3 956

Source : CDES pour la Ligue Nationale de Rugby.

Enfin si l'on resserre encore la focale, on peut également mettre en évidence cette capacité des clubs professionnels à mobiliser de l'emploi. C'est notamment ce qu'a permis de mettre en évidence l'étude réalisée pour le Tango Bourges Basket (club féminin de basket-ball évoluant en première division nationale). D'après celle-ci, le club contribue à soutenir près de 60 emplois ETP annuel ceux-ci se répartissant entre les emplois portés par le club (42,27 emplois ETP), les emplois indirects (6,59 emplois ETP) et les emplois induits (8,82 emplois ETP). Bien que plus limités en valeur absolue, ces données démontrent que les clubs professionnels, en tant qu'entreprises de spectacle sportif, contribuent à soutenir chaque année de nombreux emplois sur leurs territoires.

4) Des opportunités de valorisation des contributions bénévoles

Outre l'emploi, les événements sportifs constituent également des opportunités, de par les bénévoles qu'ils mobilisent, de contribuer à valoriser les contributions bénévoles. Les personnes contribuant de façon volontaire et non rémunérée à l'organisation d'événements sportifs, GESI ou autres types d'événements, peuvent en effet bénéficier de certains effets positifs en particulier en termes d'enrichissement de leurs réseaux personnels et professionnels, de développement de compétences et d'acquisition de savoir-faire et de savoir-être, ainsi qu'à des fins d'amélioration de l'employabilité. Ceci a d'ailleurs été mis en évidence dans le cadre de l'étude sur l'impact des Championnats du monde de ski alpin Méribel-Courchevel 2023. Ainsi, à l'occasion de cet événement qui a mobilisé 1 300 bénévoles, l'enquête menée :

- 75% des bénévoles ont estimé que l'expérience vécue à l'occasion de l'évènement leur avait permis d'acquérir et/ou de développer de nouvelles compétences.
- 70% que cet évènement et leur expérience constituera une valeur ajoutée à leur CV.
- 85% des volontaires âgés de 15 à 29 ans estiment que leur expérience contribuera à leur insertion sur le marché du travail.

C'est aussi dans cette optique que Paris 2024 a mis en place en lien avec le ministère du Travail et les branches professionnelles un dispositif visant à faire en sorte que les Jeux puissent constituer « *un tremplin vers l'emploi ou un levier de mobilité professionnelle* » pour les volontaires impliqués dans l'organisation de l'évènement²⁴². De façon concrète, cet open badge Paris 2024 a permis aux volontaires d'acquérir 15 parmi 30 des compétences transversales concernant les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis par les bénévoles et volontaires suite à leur contribution à un événement de ce type. Ces 30 compétences avaient été définis sur la base des travaux de l'EDEC²⁴³ « Grands événements sportifs et culturels » regroupant l'Etat et plus d'une vingtaine de branches professionnelles.

5) Des leviers d'attractivité touristique

Les événements sportifs peuvent contribuer à soutenir et à développer l'attractivité touristique des territoires c'est-à-dire à leur capacité à faire venir et séjourner des personnes non-résidentes. Cet impact touristique et la

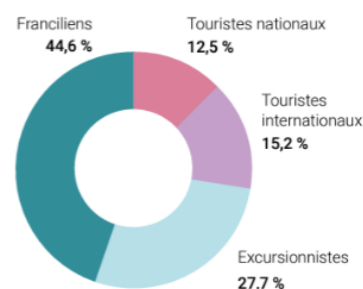
²⁴² Pour en savoir plus : <https://travail-emploi.gouv.fr/jeux-2024-un-open-badge-pour-reconnaitre-les-compences-des-volontaires>.

²⁴³ Engagement pour le Développement de l'Emploi et des Compétences.

capacité d'un évènement à attirer des visiteurs ne sont pas uniquement l'apanage des GESI et peuvent tout à fait concerner des évènements de moindre envergure qui peuvent attirer sur des territoires donnés un nombre conséquent de visiteurs (délégations de participants à l'évènement, staffs techniques et sportifs, accompagnateurs, spectateurs, populations contribuant à l'organisation) qui peuvent profiter de leur venue dans le cadre des compétitions sportives pour étendre leur séjour et visiter les territoires hôtes. De nombreuses études d'impact économique, en comportant toujours un volet « impact touristique » ou « impact visiteurs », sont venues illustrer le fait que les évènements sportifs peuvent constituer d'intéressants leviers d'attractivité touristique.

En ce qui concerne les GESI, les visiteurs sont très souvent majoritairement composés de spectateurs qui viennent sur un territoire hôte afin d'assister aux épreuves. Deux illustrations peuvent être données ici. Tout d'abord par le biais des études et analyses menées sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. D'après l'Office de Tourisme et des Congrès de la Ville de Paris « Paris Je t'aime », les Jeux Olympiques (organisés du 23 juillet au 11 août 2024) auraient permis la fréquentation de 11,2 millions de visiteurs au sein de la Métropole du Grand-Paris²⁴⁴. L'organisme estime ainsi que les Jeux Olympiques auraient contribué à faire venir :

- 3,1 millions de touristes : 1,4 millions de Français et 1,7 millions de touristes internationaux dont une grande partie d'Américains (230 000), d'Allemands (130 000) et de Britanniques (115 000).
- 3,1 millions d'excursionnistes, c'est-à-dire des visiteurs à la journée sans nuit hors du domicile. Il s'agit très majoritairement de Français.
- 5 millions de Franciliens ne résidant pas au sein de la Métropole du Grand-Paris.



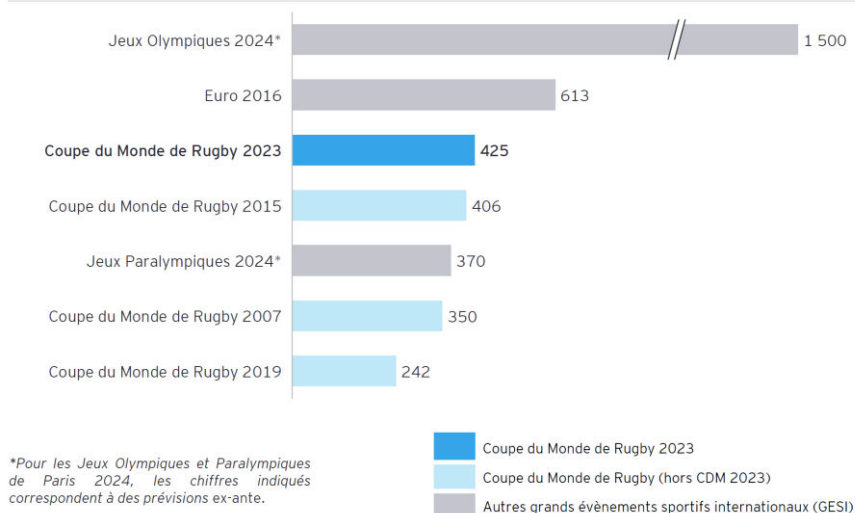
Les Jeux auraient donc permis d'attirer un volume de visiteurs en hausse de 4% par rapport à la même période de l'année 2023, ce qui tendrait à démontrer la capacité d'un tel évènement à faire bénéficier les territoires hôtes d'un surcroît d'activité touristique.

Le rapport d'EY sur l'impact de la Coupe du monde de rugby France 2023 proposait à ce sujet trois graphiques intéressants :

1 - Le premier permet d'illustrer le nombre de visiteurs étrangers accueillis à l'occasion de plusieurs GESI accueillis en France ces dernières années (à l'exception de la Coupe du monde de rugby 2015 organisée en Angleterre). En cumulant l'UEFA EURO 2016, la Coupe du monde féminine de la FIFA 2019 et la Coupe du monde de rugby 2023, ce sont au total 1 280 000 visiteurs étrangers qui auraient visité la France en lien avec ces trois GESI.

²⁴⁴ Pré-bilan touristique des JO de Paris 2024, Paris Je t'aime, 12 août 2024.

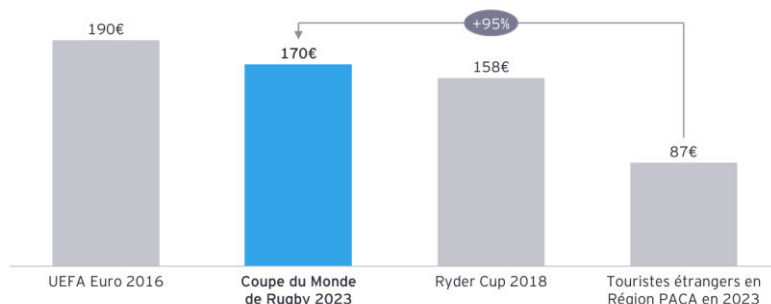
Figure 9 : Nombre de visiteurs étrangers accueillis lors de plusieurs grands événements sportifs internationaux, en milliers



Source : EY pour le ministère des Sports

2 - Le deuxième concerne plus spécifiquement les dépenses réalisées. Comme cela a pu être mis en évidence dans certains travaux, les touristes « sportifs » ont tendance à dépenser davantage que des touristes « classiques ». Ceci peut s'expliquer de diverses façons : par une propension à dépenser supérieure du fait de la sociologie du public (en grande partie composé de personnes issues de catégories socioprofessionnelles aisées) ; par le comportement de consommation des fans ; ou enfin par le caractère « exceptionnel » que revêtent ces événements sportifs internationaux conduisant des visiteurs étrangers y prenant part à dépenser davantage que dans le cadre de leurs congés habituels. Le graphique met ainsi en évidence que le panier moyen du supporter à l'occasion de la Coupe du monde de rugby était de 170 € contre 87€ pour les touristes étrangers en région PACA en 2023²⁴⁵. Il est d'ailleurs à noter qu'une étude réalisée par l'Observatoire pour la Recherche sur les Méga-Événements sportifs pour le compte du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 avait également permis de mettre en évidence ce phénomène de dépenses supérieures des touristes dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques que dans le cadre de touristes habituels²⁴⁶.

Figure 10 : Dépenses journalières moyennes par visiteur étranger, hors billetterie et transport pour venir en France, en euros TTC et constants (corrigé de l'inflation)



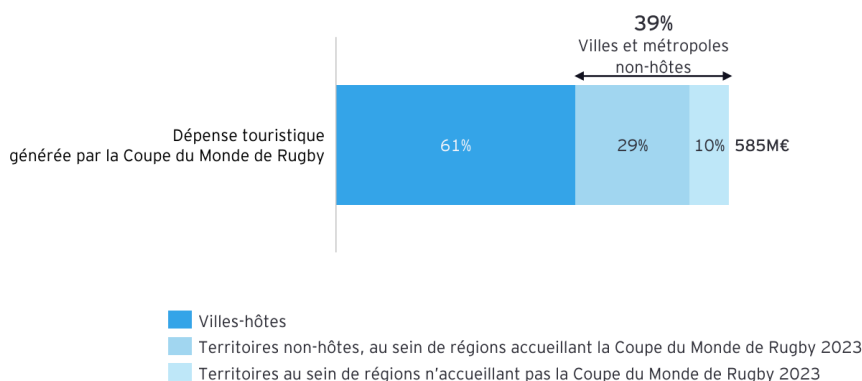
Source : EY pour le ministère des Sports

²⁴⁵ La comptabilité nationale ne permettant pas de fournir d'indications sur le panier de dépenses moyen des touristes étrangers en France, la comparaison n'est possible qu'avec des données territoriales ou locales.

²⁴⁶ Observatoire pour la Recherche sur les Méga-Événements sportifs (ORME), *Etude sur les visiteurs des grands événements sportifs internationaux*, non publié.

3 - Le troisième illustre aussi l'effet de « *déversement touristique* » inhérent à certains GESI. EY indique ainsi que « *près de 40% de la dépense touristique a profité à des territoires qui n'accueillaient pas de match* ». Plus d'un tiers des spectateurs ont ainsi profité de leur séjour en France à l'occasion de l'évènement pour séjourner au moins une nuit en dehors des villes-hôtes. Au total, 39% de l'impact touristique de la Coupe du monde aurait concerné des villes et métropoles non-hôtes de l'évènement : 29% étaient néanmoins situées au sein des régions accueillant la Coupe du monde et 10% hors des régions d'accueil. Il faut probablement y voir ici les conséquences des efforts des organisateurs pour essayer de ne pas limiter l'impact aux seules villes-hôtes et plus largement aux acteurs du tourisme français qui ont su promouvoir toutes les destinations de notre territoire. Il s'agit d'ailleurs d'un enseignement à garder en tête pour les futurs organisateurs de GESI.

Figure 12 : Répartition de l'impact économique lié au tourisme générée par la Coupe du Monde de Rugby 2023 (spectateurs étrangers uniquement), par type de territoire



Source : EY pour le ministère des Sports

Dans le même ordre d'idée, un évènement comme le Tour de France cycliste se traduit bien souvent par un afflux important de visiteurs. D'après l'étude réalisée à l'occasion du départ du Tour de France 2021 en Bretagne²⁴⁷ (étape Brest-Landerneau), l'évènement se serait traduit par un lancement anticipé de la période touristique estivale, dans la mesure où il avait eu lieu fin juin. 125 000 personnes avaient été identifiées le jour de la course pour une fréquentation supplémentaire de l'ordre de 52 200 touristes et excursionnistes sur l'ensemble de l'étape.

Il faut toutefois ici indiquer que de tels chiffres doivent systématiquement être considérés avec prudence dans la mesure où il ne s'agit parfois que de chiffres bruts qui ne tiennent pas compte d'un potentiel effet d'éviction. Il arrive en effet parfois que la venue de touristes « sportifs » se traduise par une moindre fréquentation de touristes « classiques » qui peuvent préférer reporter (il s'agit alors d'un simple déplacement temporel de dépenses) ou annuler leur venue par craintes de certaines nuisances relatives à ces évènements (inflation/saturation hôtelière, congestion des transports, phénomènes de violence). Ces éléments seront développés dans la section sur les débats méthodologiques et controverses.

Il est intéressant de noter que des évènements sportifs de moindre envergure peuvent eux-aussi contribuer au rayonnement touristique de différents types de territoires. Certains évènements, bien que ne bénéficiant pas de l'aura médiatique des Jeux Olympiques et Paralympiques ou d'une Coupe du monde de football, disposent en effet d'un pouvoir d'attraction important dans la mesure où leur nature suppose la venue sur le territoire d'un nombre conséquent de visiteurs qui peuvent être constitués de participants aux épreuves sportives et de leurs accompagnateurs notamment, mais aussi de spectateurs. C'est ainsi bien souvent le cas de nombreux évènements de sports de nature, ce qui peut d'ailleurs inciter certains territoires à se spécialiser en la matière afin de devenir

²⁴⁷ Adeupa, Biotope, *Impact économique et environnemental du Tour de France 2021*, 2021

des destinations de tourisme sportif reconnues nationalement voire internationalement. Pour illustrer cela, citons par exemple les Championnats du monde de canoë-kayak organisés sur la commune de Treignac en Corrèze. Peuplée d'un petit peu plus de 1 000 habitants (1 263 d'après l'INSEE), elle a ainsi accueilli entre 5 000 et 6 000 spectateurs à l'occasion de l'évènement qui s'est tenu en juin 2022²⁴⁸. Dans le même ordre d'idée, les Championnats du monde d'Enduro ISDE et le Vintage Trophy 2017, organisés en Corrèze, ont généré un impact touristique loin d'être négligeable (1,9 M€) en particulier du fait de la présence sur place de plus de 800 pilotes et de leurs accompagnateurs (plus de 3 personnes en moyenne) au cours d'une période de plus de 10 jours à la fin du mois d'août. Enfin, le même type de démonstration a également pu être effectuée dans le domaine des nombreuses manifestations équestres (on en dénombre plus de 100 000 chaque année) organisées partout en France. Les travaux menés par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation ont ainsi démontré que leur impact pouvait être tout à fait considérable (notamment supérieur à leur budget d'organisation) et qu'ils permettaient de soutenir le dynamisme économique et l'attractivité de territoires (très) ruraux²⁴⁹.

Des évènements porteurs d'externalités positives

1) Des laboratoires d'initiatives visant l'inclusion économique et sociale

Outre leur capacité à soutenir le dynamisme économique local, à travers leur poids ou leur impact économique et par le biais du soutien à l'emploi, les évènements sportifs peuvent aussi constituer des laboratoires d'initiatives ayant pour objectif de favoriser l'inclusion économique et sociale. Ceci nécessite toutefois qu'ils se fixent des objectifs ambitieux en la matière et qu'ils travaillent avec l'ensemble de leurs parties prenantes.

Pour illustrer cela, nous pouvons notamment prendre en exemple les démarches impulsées par Paris 2024 pour faire en sorte que « *les opportunités économiques et sociales des Jeux profitent au plus grand nombre* ». Cette ambition a trouvé un prolongement concret à travers la signature de la Charte sociale de Paris 2024²⁵⁰ entre le Comité d'organisation des Jeux et les organisations représentatives de salariés et d'employeurs (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CPME, FO, MEDEF, U2P). Cette Charte poursuivait ainsi trois objectifs : permettre l'accès aux marchés des Jeux à toutes les entreprises, des grands groupes aux TPE-PME et structures de l'ESS ; participer à l'insertion des publics les plus fragiles (personnes éloignées de l'emploi et/ou en situation de handicap) ; veiller au respect des conditions de travail et du droit des salariés. Dans ce cadre, trois initiatives prises par Paris 2024 – celles-ci s'inscrivant dans la lignée de l'accord signé dès 2018 avec le Yunus Center qui visait à « *organiser les 1^{ers} Jeux inclusifs et solidaires* » - nous paraissent intéressantes à mettre en évidence :

- La plateforme « Entreprises 2024 ». En s'associant au MEDEF pour développer cette initiative, Paris 2024 et la SOLIDEO (société de livraison des ouvrages olympiques) entendaient faire en sorte que les marchés des Jeux (qui représentaient un total de 2,7 milliards d'euros d'achats) puissent bénéficier au plus grand nombre d'entreprises. Cette plateforme permettait en effet aux entreprises inscrites de bénéficier d'informations en temps réel sur les marchés des Jeux mais aussi, et peut-être surtout, de bénéficier d'un accompagnement pour être en mesure d'y répondre seules ou dans le cadre de groupements. Plus de 19 000 entreprises ont été référencées au total. Les résultats semblent avoir été plutôt positifs puisque parmi l'ensemble des entreprises prestataires de Paris 2024, 88% étaient des entreprises françaises et parmi elles on dénombrait 83% de TPE-PME pour un total d'un tiers des montants des marchés (soit environ 900 M€).

²⁴⁸ Source : <https://www.francebleu.fr/infos/culture-loisirs/treignac-entre-5-000-et-6-000-spectateurs-presents-pour-le-championnat-du-monde-de-cano-kayak-1654536707>

²⁴⁹ Vial C, *Impact des manifestations équestres en territoire.*, 2014.

²⁵⁰ <https://olympics.com/fr/paris-2024/nos-engagements/creer-des-emplois-et-des-opportunités-economiques/charte-sociale>.

- Le programme « ESS 2024 »²⁵¹. Dans la lignée de la plateforme précédente, ESS 2024 a été bâti pour faire en sorte que les acteurs de l'économie sociale et solidaire puissent également bénéficier des marchés et opportunités économiques en lien avec les Jeux et contribuent à leur organisation. ESS 2024 a ainsi relayé l'ensemble des appels d'offres de Paris 2024 et de la SOLIDEO auprès des structures référencées, accompagné les entreprises de l'ESS de façon individuelle dans leurs réponses, fourni un appui administratif et technique en lien avec un marché ou encore contribué à mettre des entreprises en relation entre elles en vue de constituer un groupement. Là-aussi, et bien que le nombre d'entreprises en valeur absolue puisse paraître peu significatif, les résultats semblent avoir été au rendez-vous avec un total de 800 entreprises de l'ESS bénéficiaires de marchés tous donneurs d'ordres confondus. Du côté du Comité Paris 2024 seul, les structures de l'ESS ont représenté près de 10% des fournisseurs mobilisés.
- La plateforme « Emplois 2024 ». Plateforme d'intermédiation entre les demandeurs d'emploi et les entreprises bénéficiaires de marchés des Jeux, Emplois 2024 a été mise en place par France Travail, Paris 2024 et ses partenaires commerciaux. Cette plateforme, composée d'un *job board*, a ainsi recensé un très grand nombre d'offres d'emplois en lien avec les Jeux mais aussi fourni un certain nombre d'indications quant à la diversité des métiers en lien avec les Jeux en particulier sur les modalités d'accès, les compétences associées aux métiers ou encore des informations sur la formation professionnelle accessibles pour être en mesure d'y postuler.

Si tous les événements sportifs ne disposent pas nécessairement de la « force de frappe » de Paris 2024, ils peuvent cependant, chacun à leur niveau, se fixer des objectifs réalistes et atteignables visant à favoriser l'inclusion économique et sociales de tous les acteurs de leurs territoires, en particulier des TPE-PME et structures de l'ESS.

2) Des organisations permettant la création de synergies, de cultures communes et le développement d'activités « annexes »

L'entrée précédente permet de mettre en évidence une autre vertu des événements sportifs, qu'il s'agisse de GESI ou d'événements de moindre importance : leur capacité à créer des synergies entre acteurs des territoires et à leur faire développer des cultures communes. Cet aspect des choses est moins documenté – mais aussi assez peu visibles à travers des indicateurs quantitatifs classiques – dans les études que nous avons pu analyser mais il fait indéniablement partie des bénéfices des événements sportifs. Il a d'ailleurs été confirmé à de nombreuses reprises à l'occasion d'entretiens qualitatifs réalisés avec des personnes ressources investies dans l'organisation d'événements sportifs sur lesquels le CDES a travaillé ces dernières années.

Des GESI tels que l'UEFA EURO 2016, la Coupe du monde de rugby et plus encore des Jeux Olympiques et Paralympiques permettent en effet la mise en relation d'acteurs issus de différents secteurs : du secteur sportif bien sûr à travers les comités d'organisation et/ou du fait de la nature des ayants droits ; du secteur public avec l'implication de l'Etat et/ou des collectivités-hôtes ; du secteur privé et de la société civile au sens large que cela soit les sponsors, les représentants des branches professionnelles ou des associations et autres ONG. Ces événements, par les moyens qu'ils mobilisent, contribuent ainsi à faire échanger des organisations et des personnalités aux cultures parfois radicalement différentes et, à la base, très éloignées. En se retrouvant sur un enjeu et des objectifs communs en lien avec la livraison des événements concernés, ces acteurs apprennent à se connaître, à travailler ensemble et posent les bases d'éventuelles collaborations ultérieures au service du développement du sport.

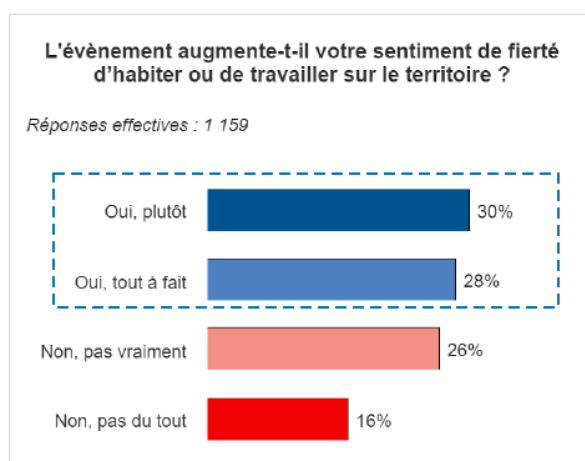
²⁵¹ <https://ess2024.org/>.

Sous un autre angle, de nombreux travaux ont également mis en évidence le fait que les événements récurrents organisés dans les territoires constituaient des plateformes d'affaires très importantes, particulièrement appréciées des décideurs économiques et politiques locaux. De nombreux travaux ont en effet mis en évidence que les clubs professionnels constituaient à la fois les premières entreprises de spectacle de leur territoire (devant certains festivals culturels de renommée internationale) ainsi que des réseaux d'affaires parmi les plus importants (voire les plus importants) de leurs territoires. Ces éléments ont notamment été illustrés dans le cadre des études de poids ou d'impact économique des clubs du Tango Bourges Basket (Ligue féminine de Basket) et du Stade Toulousain (TOP 14 de rugby). Des dirigeants tout comme des sponsors ou partenaires (publics et privés) peuvent ainsi utiliser les prestations proposées par les clubs à des fins de développement de leur propre activité commerciale. Peu de données quantitatives existent malheureusement pour illustrer cet apport économique des événements sportifs. Il serait d'ailleurs intéressant de pouvoir disposer d'un tel indicateur de « *deal tracker* » c'est-à-dire de valorisation du développement d'activité permis au sein des entreprises partenaires et/ou clients « hospitalités » des clubs rendu possible par des échanges ou des mises en relation autour de rencontres sportives.

3) Des outils au service de la cohésion, de l'image de marque et de l'identité des territoires

Sur le plan territorial, les événements sportifs peuvent contribuer à développer la cohésion territoriale et un sentiment de fierté à l'égard des territoires hôtes. En effet, s'ils demandent un engagement important de la part des acteurs économiques locaux et peuvent parfois susciter quelques débats, les événements – qu'ils s'agissent de GESI ou d'événements de moindre envergure – peuvent contribuer à développer un puissant sentiment d'appartenance à une communauté et à un territoire. Ils peuvent ainsi constituer des opportunités de rassemblement de communautés locales autour d'un projet commun et ainsi fédérer les énergies. Un point d'attention toutefois à ce sujet : pour bénéficier pleinement de ces effets positifs en termes de fierté et de cohésion territoriale, la plupart des études et des articles ou ressources académiques indiquent qu'il est nécessaire d'associer les populations très en amont de l'organisation des événements concernés.

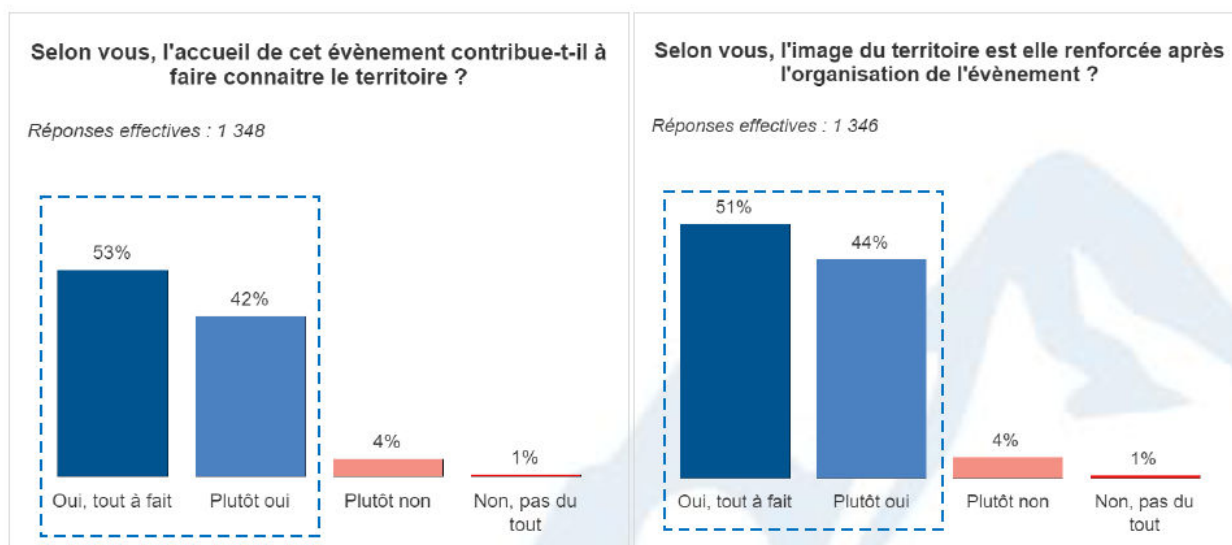
Ceci a notamment été illustré dans de nombreuses études par le biais de questionnaires adressés aux populations locales. Ainsi, à l'occasion des Championnats du monde de ski alpin Méribel-Courchevel 2023, 58% des répondants à l'enquête réalisée auprès des locaux (personnes résidant à 25 minutes maximum des sites de compétition) ont indiqué que l'événement avait contribué à augmenter leur sentiment de fierté d'habiter ou de travailler sur le territoire.



Source : Pluricité pour le ministère des Sports

Dans le même ordre d'idée, de nombreux travaux ont également illustré la capacité des événements sportifs à développer et/ou renforcer la notoriété des territoires. Là-aussi l'étude réalisée sur les Championnats du monde de ski alpin vient bien illustrer ce phénomène. Ainsi d'après l'enquête réalisée auprès de la population locale, 95%

des répondants indiquaient que l'évènement avait contribué à faire connaître le territoire et 95% qu'il avait permis de renforcer son image. Plus spécifiquement, 72% des répondants estimaient que l'évènement avait contribué à valoriser l'image des territoires hôtes.



Source : Extrait de l'enquête visiteurs

Si ces externalités positives sur le plan territorial se vérifient très souvent dans le cadre des GESI, c'est également le cas dans le cadre d'évènements récurrents et/ou organisés à des échelles réduites. Ainsi, une large majorité des ressources consultées indiquent que la présence de clubs professionnels sur un territoire contribue de façon extrêmement positive à la promotion et au développement de la notoriété des territoires-hôtes. Ceci a notamment été démontré de façon généralisée dans le cadre des travaux relatifs à l'impact économique des clubs professionnels de rugby²⁵². Dans le même ordre d'idée, l'étude d'impact médiatique réalisée par le cabinet Kantar à l'occasion des demi-finales du TOP 14 organisées à Nantes en 2013 avait mis en évidence que cet évènement permettrait à la ville d'avoir une image dynamique (89,3%), accueillante (87,5%) et attractive (86%)²⁵³.

Ceci peut d'ailleurs conduire certains territoires, en particulier des acteurs publics locaux, à se lancer dans des politiques d'accueil d'évènements sportifs sur leurs territoires en vue de les instrumentaliser afin de développer leur image de marque et d'enclencher des politiques de transformation territoriale.

Des évènements à l'origine d'effets structurels

1) Des opportunités de restructuration urbaine et de développement d'infrastructures sportives et non sportives

La littérature relative aux GESI permet d'identifier les opportunités que ces derniers représentent en termes d'impulsion et/ou d'accélération de programmes de restructuration ou de requalification urbaines. En fixant un horizon temporel clairement établi (les dates des Jeux Olympiques et Paralympiques ou celles d'une Coupe du monde ou d'une Coupe continentale de football étant généralement connues 7 ans avant leur tenue), les grands évènements sportifs internationaux permettent en effet de dégager et de flécher des financements dédiés à la construction d'infrastructures, qu'elles soient sportives (des stades ou autres enceintes sportives) ou non-sportives (des infrastructures routières, aéroportuaires ou ferroviaires, des hôpitaux, des logements ou des

²⁵² D'après le programme d'étude de l'impact économique des clubs professionnels de rugby réalisé par le CDES et Pluricité pour le compte de la Ligue Nationale de Rugby en 2019.

²⁵³ CDES, Kantar Media, *Impact médiatique, social et économique des demi-finales du TOP 14 2013 à Nantes*, 2013.

surfaces commerciales). Ces enjeux ont trait à l'impact économique structurel de long terme et à l'héritage tangible dont les territoires-hôtes peuvent bénéficier grâce à l'accueil de GESI. Il existe en la matière d'indéniables réussites à l'image de la transformation de la ville de Barcelone rendue possible par l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en 1992. Les experts de la communauté scientifique estiment ainsi que les Jeux ont fait gagner un nombre d'années tout à fait considérable à la capitale de la Catalogne et lui ont permis de la faire (re)devenir l'une des principales capitales internationales²⁵⁴. Cette ambition d'une requalification urbaine majeure figurait également dans les objectifs des promoteurs des Jeux de Londres 2012 avec la volonté d'utiliser le pouvoir d'accélération de l'évènement pour transformer l'*East London*, quartier souffrant d'une très forte paupérisation. Dans le même ordre d'idée, les Jeux de Paris 2024, bien que relativement sobres en matière d'investissements infrastructurels, ont permis de réaliser un certain nombre d'aménagements, notamment en Seine Saint-Denis qui fait face à de nombreux enjeux urbains. Il faut en particulier noter les constructions du village des athlètes et du cluster des médias, qui seront reconvertis en logements (dont une partie de logements sociaux, jusqu'à 25% par endroit) et en bureaux, mais aussi la réalisation de certains aménagements permettant d'améliorer la qualité de vie des résidents et des personnes travaillant sur le territoire (enfouissement de lignes à haute-tension, constructions ou aménagements de bassins de natation, création d'une passerelle au-dessus de l'autoroute A1, etc.).

Bien sûr, ces illustrations positives, qui peuvent apparaître comme des réussites spectaculaires, ne doivent pas occulter qu'un certain nombre d'effets indésirables sur le plan économique, social ou environnemental aient pu survenir. Citons notamment les déplacements de populations qui ont pu être constatés dans certains cas, tant en amont durant les phases de préparation à l'accueil de ces GESI du fait d'expropriations intervenues sur les sites retenus pour accueillir les épreuves concernées, qu'en aval dans la phase d'héritage du fait d'une pression foncière renforcée conduisant à une *gentrification* de certains quartiers qui étaient, au préalable, occupés par des catégories de population populaires. Parmi les effets indésirables, il faut également citer ici le fait que certains GESI aient pu léguer des éléphants blancs à des pays ou des villes-hôtes. En la matière, les Jeux d'été d'Athènes 2004, d'hiver de Sotchi 2018 ou les Coupes du monde FIFA 2010 (Afrique du Sud) et 2016 (Brésil) en constituent des illustrations récentes. Enfin, ces grands programmes d'investissement peuvent aussi malheureusement être à l'origine de la destruction de certains écosystèmes et avoir un coût écologique important. Là-aussi, les Jeux de Sotchi 2018 en sont une triste illustration.

2) Des opportunités de valorisation de savoir-faire et d'expertises locaux

D'un point de vue général, les GESI accueillis en France au cours des dernières années ont été autant d'occasion de démontrer le savoir-faire français en termes d'organisation. Mais ils ont été également, de façon plus spécifique, l'occasion de mettre en évidence les nombreuses expertises dont notre pays dispose en termes de prestations attendues par les organisateurs de ces grands évènements. Un rapport publié par le Groupement d'Intérêt Economique France Sport Expertise en amont des Jeux de Paris 2024²⁵⁵ avait notamment valorisé les points forts des entreprises de la filière sport en termes d'innovation ou encore leur capacité à intervenir sur toute la chaîne de prestations demandées.

3) Des outils géopolitiques et de *soft power*

Les évènements sportifs, et en particulier les GESI, constituent aujourd'hui des cibles privilégiées de la part d'un ensemble d'acteurs engagés dans des politiques de diversification de leurs modèles économiques et de

²⁵⁴ Gouguet J.-J., *Barcelona Games. 1992-2012: which teachings for urban planning?* 5th International Sport Business Symposium – London Tuesday, August 7, 2012. Birkbeck College, London.

²⁵⁵ GIE France Sport Expertise, *Pour un héritage réussi des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024*, décembre 2023.



transformation de leur image. Le *soft power* du sport est ainsi bien souvent utilisé à ces fins. Ceci est aujourd'hui particulièrement marqué du côté des Etats du Golfe à l'image :

- De l'Arabie-Saoudite, future hôte des Jeux Asiatiques d'hiver, candidate déclarée et quasiment attributaire de la Coupe du monde masculine de la FIFA 2034 et qui a massivement investis dans le développement de son championnat professionnel de football.
- Du Qatar qui, après avoir acheté le Paris SG a obtenu de la FIFA l'organisation de la Coupe du monde 2022 et son déplacement à l'hiver.
- De nombreux autres Etats tels que Bahreïn ou des Emirats Arabes Unis qui ont également, à des degrés divers investis dans l'accueil d'évènements sportifs.

Cette stratégie n'est toutefois ni nouvelle ni l'apanage des pays du Golfe, l'Histoire ayant été émaillée de nombreuses tentatives d'instrumentalisation du sport à des fins géopolitiques et/ou d'affirmation de la puissance et de la suprématie de certains Etats : des Jeux de Berlin 1936 en passant par les évènements organisés durant la guerre froide ou plus récemment des Jeux de Pékin 2008 ou de la Coupe du monde masculine de la FIFA en Russie en 2018.

Outre ces enjeux géopolitiques, les GESI revêtent également un enjeu diplomatique. Ceci a d'ailleurs donné lieu à la structuration de véritable stratégie de diplomatie sportive, à l'image de celle de la France au cours des 10 dernières années. Cette stratégie s'articule ainsi autour de 3 grands sujets²⁵⁶ :

1. L'organisation de GESI.
2. Le positionnement du sport au cœur des partenariats bilatéraux en renforçant sa place comme outil de coopération et de rapprochement avec des partenaires étrangers.
3. L'utilisation du sport comme outil d'influence et d'attractivité en vue notamment de faire venir des investisseurs étrangers dans notre pays.

4) De puissants outils générateurs d'audience/d'affluence

Pour conclure cette analyse exhaustive du poids et de l'impact économique du sport et plus particulièrement des évènements sportifs, il convient également de mettre en évidence leur capacité inégalée à générer des audiences et/ou des affluences tout à fait exceptionnel.

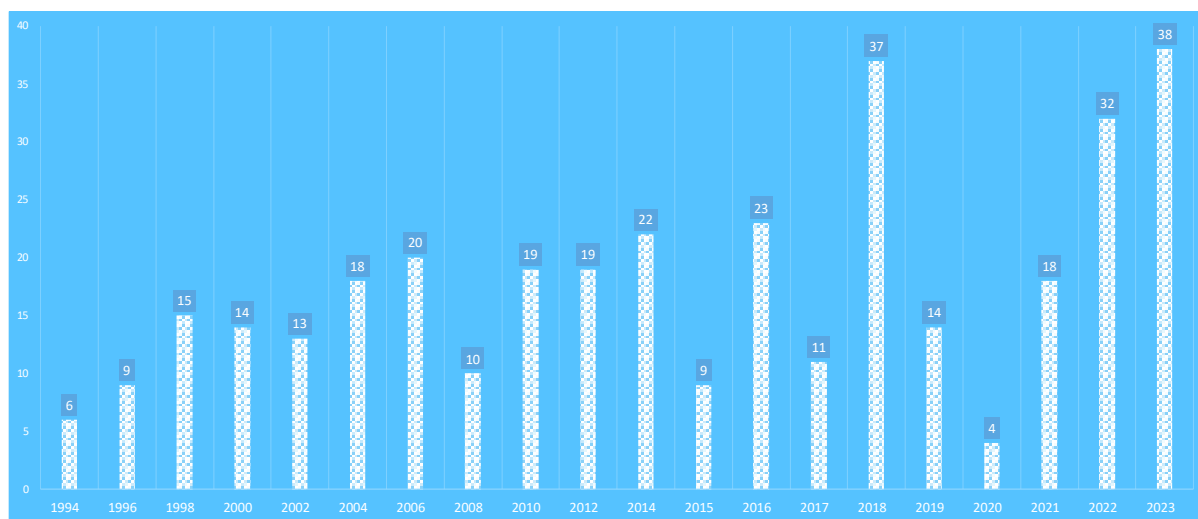
Sur le plan des audiences télévisuelles, les GESI se taillent la part du roi largement devant les autres types d'évènements sportifs. Le sport lorsqu'il est retransmis en direct (notamment lorsque les évènements comportent une part de « dramaturgie » avec des matchs à élimination ou des enjeux sportifs forts) constitue en effet le dernier programme fédérateur à la « télévision »²⁵⁷. C'est ainsi que l'on retrouve systématiquement les programmes sportifs en tête des audiences de la télévision gratuite tous les deux ans quand ont lieu les grands moments sportifs (Jeux d'été, Coupe du monde ou Championnats d'Europe de football).

²⁵⁶ Source : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-sportive/>.

²⁵⁷ L'utilisation de guillemets pour parler de la télévision est volontaire dans la mesure où le sport, comme d'autres contenus, est de plus en plus « consommé » autrement que par le canal de la télévision traditionnelle (smartphones, tablettes, ordinateurs, etc.).

L'UN DES DERNIERS PROGRAMMES FÉDÉRATEURS

(Le sport dans le TOP 100 des audiences annuelles)



Source : Médiamétrie

Le bilan de l'année 2024 n'est pas encore totalement définitif mais confirme cette capacité fédératrice des GESI. Les retransmissions d'événements sportifs occuperont encore une fois une place écrasante dans le classement des meilleures audiences de l'année grâce à la tenue successive de l'UEFA EURO 2024 en Allemagne (avec une élimination de l'Equipe de France masculine en demi-finales) et des Jeux de Paris 2024 dont la cérémonie d'ouverture est devenue le programme le plus regardé de l'Histoire de la télévision française.

Date	Chaîne	Début	Durée	Programme	Nombre de téléspectateurs en moyenne	PDA (%)
26/07	France 2	19:26	4:04	J.O PARIS 2024 \ LA CEREMONIE D'OUVERTURE	24 426 000	93,1
11/08	France 2	20:57	3:11	J.O PARIS 2024 \ CEREMONIE DE CLOTURE	17 067 000	76,7
09/07	TF1	21:00	1:55	FOOTBALL-EURO 2024 \ ESPAGNE - FRANCE	16 125 000	60,2
02/08	France 2	20:54	0:06	J.O PARIS 2024 : NATATION : PODIUM	13 151 000	59,9
05/07	M6	21:00	2:42	FOOTBALL-EURO 2024 \ PORTUGAL-FRANCE	12 639 000	57,2
02/08	France 2	21:00	0:03	J.O PARIS 2024 \ BMX	12 092 000	56,1
02/08	France 2	20:30	0:24	J.O PARIS 2024 : NATATION	11 953 000	53,8
31/07	France 2	22:28	0:21	J.O PARIS 2024 : NATATION	11 736 000	53,9
02/08	France 2	21:02	0:08	J.O PARIS 2024 : NATATION	11 365 000	53,0
17/06	TF1	21:00	1:56	FOOTBALL-EURO 2024 \ AUTRICHE-FRANCE	11 269 000	46,9

Au-delà de ces audiences record, le sport est également un produit d'appel phare pour la télévision payante dont les opérateurs se livrent à une très forte concurrence sur les contenus. Sur ce plan, plus que les GESI, les opérateurs vont préférer les événements récurrents dans la mesure où ces derniers leur permettent de formuler une promesse éditoriale à leurs abonnés. A ce titre, l'acquisition de contenus sportifs premium constitue bien souvent la clé de la réussite pour des opérateurs souhaitant s'installer sur des marchés particuliers. L'investissement dans les compétitions de football (Ligue 1, autres championnats étrangers, compétitions européennes) est par exemple l'un des éléments qui a très largement contribué à faire de Canal+ un opérateur (ultra) dominant du marché français de la télévision payante.

Outre la télévision (gratuite ou payante), la presse écrite nationale et régionale parvient également à tirer profit de la narration du fait sportif et des événements sportifs. Ainsi, l'unique quotidien sportif national français (le journal « L'Equipe ») a enregistré ses records de vente à l'occasion de trois grandes victoires de l'équipe de France masculine de football : en 1998 au lendemain de la victoire lors de la Coupe du monde organisée en France (1,6 million d'exemplaires), en 2000 après la victoire à l'occasion de l'Euro organisé en Belgique et aux Pays-Bas (1,2 million d'exemplaires) et en 2018 après le second titre mondial remporté en Russie (1 million d'exemplaires)²⁵⁸.

Enfin, au-delà de la consommation dans les médias, les événements sportifs réalisent également des affluences tout à fait considérables. Deux illustrations peuvent être fournies pour illustrer cela :

- 8,27 millions de spectateurs ont assisté aux rencontres de Ligue 1 à l'occasion de la saison 2023/2024 fixant le taux de remplissage moyen des enceintes des 18 clubs à 85,4%.
- Avec 85 000 spectateurs accueillis en 2022/2023, le Tango Bourges Basket l'une des plus importantes entreprises de spectacle du Cher avec le Printemps de Bourges (200 000 festivaliers).

4.2.5 Les débats méthodologiques et controverses

Si l'importance économique du sport est désormais de plus en plus communément admise (bien qu'il faille aussi la mettre en perspective), l'évaluation de son impact économique reste encore aujourd'hui le sujet très nombreux débats et querelles méthodologiques voire de controverses. Cette section aborde les principaux éléments ressortis de la revue de littérature.

La confusion entre le poids et l'impact économique du sport

Comme cela a été mis en évidence dans les premières pages de cette étude, les concepts de poids et d'impact économique sont malheureusement trop souvent confondus. Ils constituent pourtant des indicateurs radicalement différents :

- Le poids économique ne fait que mesurer le volume d'activité que représente, à un moment donné, un secteur, une filière, une entreprise ou... un événement sportif. Il s'agit ainsi d'un indicateur pouvant s'apparenter au chiffre d'affaires généré par l'objet de l'étude.
- L'impact économique relève des théories de la croissance et mesure, sur un territoire donné, le potentiel d'accroissement de richesse nette créée par un choc de demande. Il mesure ainsi la valeur ajoutée ou l'injection nette au sein d'un territoire donné permise par un secteur, une filière, une entreprise ou... un événement sportif par rapport à une situation où ceux-ci n'auraient pas eu lieu sur ledit territoire.

En résumé, le premier mesure l'ensemble des dépenses liées à un événement alors que le second ne mesure que la richesse supplémentaire créée. Malheureusement, de façon consciente (dans une volonté de volontairement « grossir » des résultats) ou inconsciente (par méconnaissance ou erreur méthodologique), ces deux concepts ont très souvent fait l'objet d'une confusion. Le poids économique a ainsi été souvent assimilé à l'impact économique en particulier dans le cadre de travaux réalisés en amont des événements auxquels ils avaient trait dans la mesure où la réalisation de tels travaux avaient pour but d'emporter l'adhésion (sociale ou politique) des parties prenantes. Cependant, cette confusion a conduit à produire l'effet exactement opposé et à réduire l'acceptabilité sociale et la confiance de l'opinion dans ce type de travaux.

²⁵⁸ Source : <https://www.capital.fr/entreprises-marches/coupe-du-monde-jackpot-pour-le-journal-lequipe-1299296>.

Les controverses liées aux études d'impact économique

Outre cette confusion entre poids et impact, ces derniers travaux subissent également leur lot de controverses et suscitent de nombreux débats, que cela soit en raison d'une utilisation et d'une interprétation erronées de leurs résultats ou du fait des erreurs méthodologiques dont leur réalisation a pu être émaillée.

1) Une utilisation et une interprétation induite des études d'impact

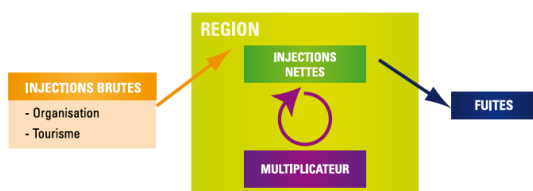
Les résultats d'une étude d'impact économique sont très souvent utilisés afin de convaincre des décideurs politiques ou l'opinion publique du bienfondé de l'accueil d'un évènement sportif sur un territoire. Le fait d'évaluer ou d'observer une injection nette de revenus au sein du tissu économique du territoire-hôte serait, pour les promoteurs de ce type de calcul, suffisant pour justifier de l'engagement que leur accueil demande et des moyens financiers, humains, légaux, techniques qu'ils nécessitent. Or ceci est loin d'être le cas. Une étude d'impact économique renseigne en effet uniquement sur les effets produits par un choc externe de demande en lien avec l'accueil d'un évènement. Il ne fournit en revanche aucune indication sur le fait de savoir s'il été opportun ou légitime d'accueillir cet évènement au regard du contexte économique, social ou environnemental dans lequel il se déroule. Cet indicateur ne peut donc servir à lui-seul de justification aux dépenses engagées pour accueillir un évènement. Pour cela il serait plutôt nécessaire de raisonner en termes de coûts d'opportunité c'est-à-dire :

- D'évaluer les effets économiques, sociaux et environnementaux de l'évènement sportif en passe d'être accueilli.
- D'évaluer les effets hypothétiques des projets auxquels un territoire devrait renoncer pour accueillir l'évènement sportif.
- De comparer les résultats des deux analyses.
- Et *in fine* de choisir entre l'accueil de l'évènement sportif ou l'accueil d'un autre type d'évènement ou la réalisation d'un autre investissement.

Une telle démarche n'est malheureusement jamais mise en œuvre au regard du temps qu'elle demanderait, de sa complexité voire... des résultats qu'elle pourrait susciter.

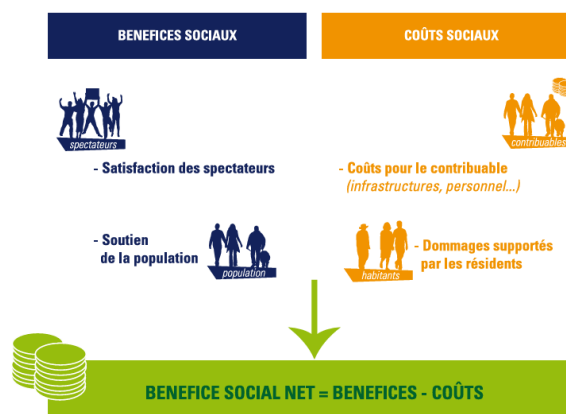
Au-delà, il faut également rappeler qu'un calcul d'impact économique seul n'est pas suffisant pour justifier des dépenses consenties ou du bienfondé de l'organisation d'un évènement. Pour pouvoir tirer ce type de conclusion, il est en effet nécessaire d'ajouter un calcul de coûts-bénéfices à l'évaluation de l'impact économique. Ce n'est que sur la base des deux évaluations combinées que les choix de politique publique peuvent être effectués de façon éclairée. Ces deux calculs sont en effet complémentaires et permettent d'évaluer globalement un évènement sportif. Ceci avait d'ailleurs été réalisé dans le cadre des travaux sur la Coupe du monde de rugby 2007 et peut être schématisé de la façon suivante.

Le circuit économique de la CMR



Retombées économiques = Injection nette x Multiplicateur
Avec Injection nette = Injections - fuites

La rentabilité sociale de la CMR 2007



Si les décideurs politiques souhaitaient utiliser ces travaux dans une optique d'aide à la décision, il serait donc nécessaire de réaliser simultanément ces deux calculs complémentaires. La grille d'analyse ci-dessous pourrait être utilisée à cet effet.

		Bénéfice social	
		Faible	Fort
Impact économique	Faible	A éviter	Internaliser
	Fort	A discuter	Idéal

2) Des erreurs méthodologiques menant à la surestimation de l'impact économique

Jusqu'au début des années 2010, de très nombreuses études d'impact économique ont été réalisées au mépris de toute rigueur méthodologique avec, à la clé, des résultats considérablement surestimés. Ceci a eu pour conséquence de réduire la confiance de la population dans ce type de calculs mais aussi d'attiser une certaine méfiance de la part des décideurs politiques. Les éléments ci-après constituent une rapide analyse des erreurs méthodologiques les plus fréquentes.

- Doubles comptes

Le calcul d'impact économique d'un évènement sportif nécessite d'identifier son circuit économique c'est-à-dire d'être en mesure d'identifier tous les flux inhérents à celui-ci. Un travail robuste à ce niveau permet ainsi d'identifier que les dépenses de certains agents économiques (ménages, entreprises) peuvent constituer les recettes d'autres et servir elles-mêmes à financer de nouvelles dépenses. Pour éviter de comptabiliser des sommes plusieurs fois (ce qui constituerait un double-compte) il est donc nécessaire de neutraliser certains revenus ou certaines dépenses. Il s'agit d'une erreur fréquente qui peut être illustrée, dans le cas d'évènements sportifs, par la prise en compte des dépenses de billetterie à deux niveaux : dans les dépenses consenties par les spectateurs qui achètent des tickets pour assister aux évènements et dans les recettes des organisateurs, celles-ci lui servant à financer ses propres dépenses. Pour éviter un double-compte, il est ainsi nécessaire soit de ne pas comptabiliser les achats de billets dans le panier de dépenses des spectateurs (cas le plus fréquent) soit de les déduire des recettes des organisateurs. Dans le même ordre d'idée, les dépenses réalisées en termes de restauration ou des dépenses en merchandising (maillots, souvenirs) devraient elles-aussi être comptabilisées soit d'un côté (dépenses des spectateurs) soit de l'autre (recettes des organisateurs).

- Non prise en compte des fuites hors territoire

Outre ces doubles comptes à neutraliser, il convient également de déduire de l'injection brute de revenus en lien avec l'accueil d'un évènement sur un territoire les fuites de revenus hors territoire. En effet, si un évènement permet bien d'attirer des revenus externes au territoire de référence et de les injecter localement à travers le recours à des prestataires et/ou à de la main d'œuvre locaux, ils peuvent également se traduire par la captation de revenus locaux et leur dépense à l'extérieur du territoire à travers le recours à des prestataires et/ou de la main d'œuvre externes. Il s'agit notamment ici de tous les achats de biens et services effectués auprès d'agents extérieurs (importations) financés à l'aide de revenus locaux (sponsors locaux, recettes de billetterie provenant des spectateurs locaux, etc.). L'impact économique d'un évènement sportif est ainsi constitué de la différence entre les injections brutes (dépenses locales x part de revenus externes) desquelles sont déduites les fuites (dépenses externes x part de revenus locaux).

- Non prise en compte de l'effet de substitution

L'effet de substitution concerne les dépenses des agents du territoire (résidents, entreprises privées et acteurs publics) en lien avec un évènement. La théorie économique indique ainsi que les dépenses des acteurs résidant

ou localisés sur le territoire hôte réalisées dans le cadre d'un événement (une dépense de restauration d'un spectateur, une dépense de sponsoring d'une entreprise ou une dépense de subvention d'une administration locale) doivent être neutralisées dans la mesure où, si l'évènement n'avait pas eu lieu, ces dépenses auraient été réalisées malgré tout. Ainsi un spectateur aurait pu aller au restaurant après une soirée au cinéma, une entreprise aurait sponsorisé un ou plusieurs autre(s) projet(s) locaux et une administration publique aurait financé une autre organisation locale. *In fine*, ces dépenses d'acteurs locaux ne produisent donc pas d'accroissement net de richesse. Il ne s'agit que d'un simple transfert de dépenses entre des projets de nature différente.

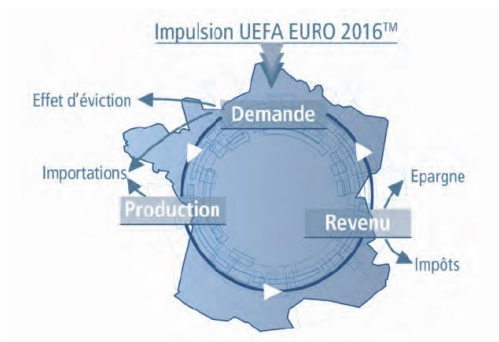
- Non prise en compte et/ou minimisation de l'effet d'éviction

L'effet d'éviction constitue en revanche un effet négatif qu'il convient de déduire de l'injection de revenus au sein du territoire de référence. Il a donc pour conséquence de réduire l'impact économique d'un événement sportif. Si l'accueil d'évènements sportifs peut permettre à un territoire de bénéficier d'un afflux de visiteurs et/ou la réalisation d'un certain nombre d'investissements, cela peut également s'accompagner d'une non-réalisation de certaines dépenses. Ainsi, des visiteurs « classiques » (c'est-à-dire des personnes viendraient visiter le territoire pour d'autres raisons que l'évènement accueilli) pourraient être incités à reporter ou annuler leur visite par crainte de nuisances diverses (augmentation des tarifs d'hébergement, saturation des infrastructures de transport, phénomènes de violence, etc.). Il en est souvent ainsi de territoires au sein desquels l'activité touristique est déjà importante en temps normal. Certains experts de la communauté scientifique estiment même que cet effet d'éviction peut être supérieur à l'effet d'attraction des événements sportifs. Pour d'autres auteurs en revanche, l'effet d'éviction pourrait être compensé totalement ou partiellement par un effet de rétention, c'est-à-dire par la capacité d'un événement à faire rester la population locale sur son lieu de résidence. De même, il pourrait aussi être compensé par le fait que les touristes « sportifs » ont une propension à dépenser supérieure à celle des touristes « classiques » (cf. section page 16 sur les effets touristiques des événements sportifs).

Outre sa non-prise en compte et les questions relatives à une hypothétique compensation par un effet de rétention, l'effet d'éviction s'avère par ailleurs très difficile à évaluer. Plusieurs questions peuvent en effet se poser au moment de tenter d'estimer le manque à gagner généré par l'accueil d'un événement sportif. Parmi les difficultés, figure par exemple le fait d'évaluer ce qu'il se serait passé dans l'économie du territoire considéré en l'absence de l'évènement sportif : quelle aurait été l'évolution du nombre de touristes accueillis ? Quel aurait été le montant total de leurs dépenses ? Dans quel(s) secteur(s) d'activités ces dépenses auraient-elles été réalisées ? Au-delà de ce jeu d'hypothèses à formuler, la question de la période de comparaison est également cruciale au moment de déterminer l'effet d'éviction d'un événement sportif. Faut-il s'en tenir à une comparaison de date à date, c'est-à-dire comparer l'état de l'économie touristique d'un territoire sur la période précise de l'évènement uniquement ou, au contraire, considérer une période plus large ? Dans le premier cas, cela risquerait de se traduire par le fait de ne pas prendre en compte un phénomène d'anticipation de certains touristes (de loisir ou d'affaire) qui peuvent se détourner d'une destination en amont d'un événement en raison des nuisances liées à sa préparation ; dans l'autre, cela pourrait se traduire par l'intégration d'autres facteurs indépendants des événements qui pourraient avoir affecté (à la hausse ou à la baisse) la fréquentation touristique.

- Valeur du multiplicateur

Le multiplicateur est utilisé dans le cadre de la théorie keynésienne pour calculer l'impact économique à partir de l'injection nette. Ce concept permet de tenir compte des mécanismes en chaîne faisant que les dépenses des uns correspondent aux revenus des autres. Ainsi, la circulation des revenus entre les différents agents économiques d'un territoire donné implique qu'une injection de revenus par des agents extérieurs peut engendrer sous certaines conditions un accroissement du produit total supérieur à ladite injection. Ceci avait été illustré de la façon suivante dans le cadre de l'étude d'impact économique national de l'UEFA EURO 2016.



Source : CDES pour le ministère des Sports

Compte tenu des multiples difficultés relatives à la collecte des données nécessaires au calcul d'un multiplicateur et compte tenu des erreurs sur variables encourues, il est important de choisir un type de multiplicateur permettant de se prémunir contre le risque d'une surévaluation de l'impact, éviter les polémiques et neutraliser les divers biais. Le choix de la valeur du multiplicateur repose sur des hypothèses plus ou moins prudentes. Un faible multiplicateur correspond à un choc instantané de demande avec peu d'effets indirects et induits pour des raisons tenant à des fuites et effets d'éviction élevés. Dans les publications internationales, on retrouve un multiplicateur modéré (valeur moyenne de 1,25), il s'agit d'une valeur couramment admise dont il semble pertinent de se rapprocher. Des spécialistes internationalement reconnus comme Andrew Zimbalist, Robert Baade ou Victor Matheson considèrent qu'il est difficile de justifier, à un niveau macroéconomique, des multiplicateurs trop élevés. Par exemple, selon Andrew Zimbalist, les multiplicateurs au niveau macroéconomique global des Etats-Unis sont de l'ordre de 1,3. Or, les Etats-Unis constituent une économie relativement fermée. Les multiplicateurs dans la plupart des autres pays qui sont beaucoup plus ouverts devraient donc être plus faibles. Selon Zimbalist, des multiplicateurs trop élevés ne sont pas crédibles.

Sur ce point, de nombreuses aberrations ont été constatées par le passé avec des multiplicateurs extrêmement élevés. Ceci est malheureusement encore parfois le cas, à l'image de l'étude d'impact économique de l'UEFA EURO 2024 en Allemagne qui a retenu une valeur de multiplicateur de 3,29²⁵⁹. De telles valeurs ne sont pas crédibles et peuvent permettre de remettre en question les résultats des études concernées.

3) Une importance économique à mettre en perspective

Enfin, au-delà d'une mauvaise interprétation des résultats et des erreurs méthodologiques, il convient aussi de mettre en perspective les résultats des études d'impact économique. Si les montants obtenus par certaines études peuvent apparaître importants en valeur absolue, ils sont en réalité (très) limités lorsqu'on les compare à certains grands agrégats économiques à l'image de la valeur du PIB d'un pays ou d'un territoire déterminé. Si l'on considère les trois événements sportifs internationaux les plus importants (en termes économiques et de médiatisation) organisés en France sur la période récente, il ressort ainsi que leur impact se situe entre 0,004% et 0,05% du PIB de la France.

²⁵⁹ Nielsen, *Host-country impact. Holistic assessment of the impact of the UEFA EURO 2024 on its host-country*, août 2024.

	Impact économique en M€	Impact économique en % du PIB ²⁶⁰
UEFA EURO 2016	1 222	0,05%
Coupe du monde féminine FIFA 2019	108	0,004%
Coupe du monde de Rugby France 2023	871	0,03%

Les discours de certains organisateurs ou de responsables politiques consistant à dire que l'accueil d'un évènement sportif servirait à soutenir ou relancer la croissance économique d'un pays doivent donc être considérés avec prudence. De même, il est nécessaire que les acteurs institutionnels sportifs aient en tête que l'accueil d'évènements sportifs de quelque nature que ce soit ne peut pas se justifier sur la seule base d'un calcul d'impact économique. C'est en partant de ce postulat que l'argumentaire s'est progressivement déplacé vers le sujet de l'héritage, c'est-à-dire des effets économiques, sociaux et/ou environnementaux structurels de long terme que les évènements peuvent engendrer. Ceci pose toutefois de nouvelles difficultés méthodologiques.

Une difficile évaluation économique des effets non marchands et des effets de long terme

Le débat sur l'héritage des évènements sportifs, qu'il s'agisse de GESI ou d'évènements de moindre envergure, s'étant progressivement déplacé du sujet de leur impact économique à celui de leur héritage, de nouvelles questions se sont fait jour autour de l'évaluation de leurs effets non-marchands et de leurs effets de long terme.

- Sur le premier point, cela renvoie au sujet de l'évaluation économique des externalités (positives ou négatives) engendrées par les évènements sportifs en termes de cohésion sociale, d'éducation, de santé, d'insertion professionnelle, de réussite éducative, de vivre ensemble, etc. De telles évaluations sont possibles y compris sur le plan quantitatif par le biais de diverses méthodes (consentement à payer, social return on investment, etc.) mais posent un certain nombre de questions : comment évaluer et mesurer des effets relevant de l'ordre du qualitatifs, du subjectif voire du « hors marché » ? De plus cela pose la question de savoir le sens que l'on donne à une évaluation monétaire de l'utilité sociale du sport²⁶¹.
- Sur le second point, cela renvoie aux liens de causalité pouvant exister entre l'accueil d'un évènement et des effets de long terme que ceux-ci soient économiques ou sociaux. Comment en effet considérer que des phénomènes qui surviennent 5 ou 10 ans après l'accueil d'un évènement sportif sont bel et bien la conséquence des investissements réalisés dans le cadre de ce dernier ?

4.2.6 Pour aller plus loin

Pour dépasser les éléments de résultats et les débats méthodologiques et controverses présentés jusqu'à présent, trois enjeux peuvent être discutés : comment et en quoi une étude d'impact peut constituer un outil d'aide à la décision et de « pilotage » d'un évènement sportif ? Quelle évaluation des effets produits par les GESI ? Quelles modalités de prise de décision d'accueillir ou non un évènement sportif ?

²⁶⁰ La valeur du PIB retenue est celle de l'année d'organisation des GESI concernés. Source : Les comptes de la Nation, INSEE.

²⁶¹ Bourg J.-F., Gougnet J.-J., *Socio-économie du sport. Une analyse critique.*, Presses Universitaires de Limoges, 2021.

Quelle aide à la décision et comment utiliser une étude d'impact économique ?

Le premier enjeu revient à se poser la question de savoir en quoi une étude d'impact ou de poids économique peut constituer un outil pertinent d'aide à la décision au moment de se lancer (ou non) dans l'accueil d'un événement sportif ou d'en évaluer les effets une fois l'évènement passé. Lorsque ce type de travaux est réalisé en amont (au moment d'une candidature ou même plus tôt), l'évaluation *ex-ante* intervient en phase de préparation d'un projet. Il s'agit alors d'analyser le contexte, de poser un certain nombre d'hypothèses et de proposer un premier scénario quant à l'impact économique potentiel de l'évènement. Comme nous l'avons mis en évidence précédemment, une telle évaluation ne peut constituer – seule – une condition suffisante permettant de légitimer les dépenses (notamment publiques) nécessaires à l'organisation d'un événement. Ces travaux menés *ex-ante* sont ainsi bien souvent mal utilisés avec l'objectif d'emporter l'adhésion sociale, ce qui n'est, encore une fois, absolument pas leur objet. Ces travaux ont pour autant une réelle utilité lorsqu'ils sont utilisés de façon « dynamique » c'est-à-dire dans une optique d'optimisation de l'impact économique. Lorsqu'une évaluation *ex-ante* rigoureuse et respectueuse des précautions méthodologiques est menée, elle permet de fixer un cap en la matière. Les organisateurs pourraient ainsi se servir d'une telle évaluation en vue de mettre en place des procédures permettant de maximiser l'impact économique pour le(s) territoire(s) hôte(s). Cela pourrait passer par une revue de projets qui intègre la nécessité de maximiser les sources de financement externe et de privilégier des agents économiques locaux (prestataires et fournisseurs) pour organiser l'évènement. De même, cela pourrait impliquer la mise en place d'un travail partenarial avec les parties prenantes de l'évènement en vue d'attirer des visiteurs externes et de faire en sorte que ces derniers étendent la durée de leur séjour en amont ou en aval l'évènement sportif. Une étude *ex-post* – c'est-à-dire réalisée après l'évènement considéré – permettrait alors d'évaluer l'efficacité des démarches mises en œuvre. C'est bien davantage ainsi qu'il faudrait mener ces travaux et combiner les approches *ex-ante* / *ex-post*.

Impact ou utilité sociale ?

Comme cela a été mis en évidence, un calcul d'impact économique seul ne peut servir à justifier et à légitimer l'accueil d'un événement sportif. D'une part car cet outil ne donne aucune information sur la pertinence d'un tel accueil qui se réaliserait au détriment d'autres projets, d'autre part car il ne fournit aucune indication sur l'utilité sociale pour un territoire des événements accueillis. C'est pour cela que, dans l'hypothèse où les décideurs politiques souhaiteraient utiliser ces études comme des outils d'aide à la décision, il serait nécessaire de réaliser :

- En amont de l'évènement, une évaluation stratégique permettant d'étudier de façon indépendante les raisons qui permettraient de le rendre bénéfique pour le(s) territoire(s) hôte(s) et sa (leurs) population(s).
- En aval de l'évènement, une étude d'impact économique et un calcul coûts-bénéfices permettant d'analyser l'ensemble des effets produits c'est-à-dire à la fois la richesse créée sur le plan économique mais aussi l'utilité sociale générée par l'évènement intégrant à la fois les externalités positives (bénéfices sociaux) mais aussi les externalités négatives (coûts sociaux).

Une telle démarche pourrait nécessiter la mise en place d'études coûts-bénéfices. Celles-ci sont à la fois très longues, complexes et coûteuses et ne sont que rarement mises en œuvre²⁶². Elles sont la plupart du temps réservées à un public expert (tant pour leur réalisation que pour leur compréhension). Or, il semble aujourd'hui nécessaire de mettre en œuvre de nouvelles modalités de prises de décision associant le plus grand nombre d'acteurs afin d'aboutir à des décisions partagées et concertées.

²⁶² Dans le cadre des GESI accueillis en France au cours des 15 dernières années, seule une étude coûts-bénéfices a été mise en œuvre sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Cette étude, supervisée par France Stratégie, a nécessité de longues semaines de préparation (notamment pour établir le cahier des charges) et sera remise plusieurs mois après la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques.

Quelles modalités de prises de décision ?

Si la prise de décision doit se faire de manière éclairée grâce à différents outils (notamment grâce aux études d'impact économique et aux calculs de coûts-bénéfices), il n'en demeure pas moins qu'il nous semble nécessaire de revoir les modalités de prises de décision concernant l'accueil d'évènements sportifs. Les décisions en la matière sont en effet trop souvent prises par des acteurs – publics ou privés – qui ne représentent pas à eux seuls l'ensemble des parties prenantes, ce qui peut remettre en cause leur acceptabilité sociale. Une façon de répondre à cet enjeu pourrait être de rassembler l'ensemble des acteurs afin de négocier les conditions d'accueil des évènements sportifs. Le débat pourrait d'ailleurs ne pas concerner que les acteurs purement sportifs (qu'il s'agisse du mouvement sportif, d'organismes privés marchands ou d'acteurs institutionnels publics) mais au contraire d'élargir le champ à l'ensemble de la population. En effet, l'organisation d'évènements ne relève pas uniquement de la sphère sportive mais implique de véritables choix sociaux. Plusieurs possibilités existent : le référendum, la mobilisation de la commission de débat public, l'organisation de conférences de citoyens. Ces dernières semblent d'ailleurs particulièrement intéressantes²⁶³. Il s'agit de dispositifs consultatifs mis en place pour répondre à une question de politique publique ou à un problème de société. En matière d'évènements sportifs, elles pourraient ainsi avoir à répondre, sur la base d'éléments transmis par des experts, aux questions suivantes :

- Quelles sont les conséquences de l'organisation d'un tel évènement d'un point de vue économique, social, écologique, géopolitique... ?
- Au profit de qui et au détriment de qui se fait l'accueil de la manifestation ?
- Quelle est la nature et quelles sont les conséquences du processus de décision ?
- Dans quel projet global s'inscrit l'accueil de l'évènement ?

Ce dernier point est d'ailleurs capital dans la mesure où il a été démontré qu'accueillir des évènements sportifs ne peut être bénéfique qu'à la condition que ceux-ci s'inscrivent dans le cadre d'un projet territorial.

²⁶³ Gougnet J.-J., *L'avenir des grands évènements sportifs : La nécessité de penser autrement*. Revue juridique de l'environnement, 2015.

Etude sur l'impact sociétal, social et économique du sport

pluricitē
GROUPE

CD
ES
CENTRE DE DROIT
ET D'ÉCONOMIE
DU SPORT

CPNEF
Commission Paritaire Nationale
Emploi Formation
Sport

aFDas